



**HAL**  
open science

# Les marchands ruraux dans la province du Dauphiné sous l'Ancien Régime

Charles Calvat

► **To cite this version:**

Charles Calvat. Les marchands ruraux dans la province du Dauphiné sous l'Ancien Régime. Histoire. 2010. dumas-01147416

**HAL Id: dumas-01147416**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01147416>**

Submitted on 30 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Université Pierre Mendès France  
Grenoble II UFR (Sciences Humaines)

Charles CALVAT

## Les marchands ruraux dans la province du Dauphiné sous l'Ancien Régime



*Mémoire de Master II « Sciences humaines et sociales »*

Mention Histoire et Histoire de l'art  
Spécialité Sociétés et économies des mondes modernes et contemporains

*Sous la direction de Monsieur Alain Belmont*

Année universitaire 2009-2010



# *Sommaire*

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Remerciements :</b> .....	<b>10</b>
<b>Table des abréviations</b> .....	<b>11</b>
<b>Chapitre I. : Historiographie. Bilan et état de la recherche sur le groupe socio-professionnel des marchands ruraux.....</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre II. : Les marchands ruraux dans les écrits contemporains : quel corpus pour quelles utilisations ? Sources et outils documentaires susceptibles d'enrichir nos connaissances du groupe marchand dans les campagnes d'Ancien Régime. ....</b>	<b>84</b>
<b>Chapitre III. : Premiers résultats de recherche : Les apports des rôles de capitation</b>	<b>133</b>
<b>Conclusion</b>	<b>196</b>
<b>Bibliographie : Les marchands ruraux dans la province du Dauphiné sous l'Ancien Régime</b>	<b>199</b>
<b>Chapitre I. Instruments de travail.....</b>	<b>199</b>
<b>Chapitre II. Ouvrages généraux sur l'histoire économique et sociale de la France d'Ancien Régime .....</b>	<b>206</b>
<b>Chapitre III. Pluriactivité professionnelle et diversité sociale dans les campagnes de la France moderne.....</b>	<b>217</b>
<b>Chapitre IV. Marchands et commerce dans la France d'Ancien Régime .....</b>	<b>222</b>
<b>Chapitre V. Le Dauphiné sous l'Ancien Régime .....</b>	<b>232</b>

<b>Sources utilisées pour l'étude du groupe socio-professionnel des marchands ruraux sous l'Ancien Régime.....</b>	<b>241</b>
<b>Chapitre I. Archives départementales de l'Isère.....</b>	<b>241</b>
<b>Chapitre II. Archives départementales du Rhône .....</b>	<b>280</b>
<b>Chapitre III. Bibliothèque Municipale de Grenoble.....</b>	<b>282</b>

## *Introduction*

Lorsque nous étions enfants, mon frère et moi avons été placés en nourrice. Travaillant beaucoup et faute de temps libre à l'époque, nos parents ont choisi de nous confier à une famille paysanne de Belledonne, non pas des agriculteurs mais des « paysans », vivant en grande partie de leur propre production.

Parmi les innombrables souvenirs de cette époque, un des plus clairs à notre esprit est celui où, une fois par semaine, le marchand ambulant s'arrêtait dans le petit hameau rural pour y vendre ce que les habitants d'alors ne produisaient pas. Un coup de klaxon informait son arrivée aux ménagères, qui accourraient au plus vite pour acheter du pain, du poisson ou des produits de consommation courante.

Plus encore, les discussions avec le marchand permettaient de s'informer de ce qui se passait dans les autres bourgs. Plus que de simples aliments et objets divers, c'est de la sociabilité que venait vendre ce marchand, dont le passage éphémère n'en était pas moins attendu par les habitants de ces hameaux isolés.

Quelques années plus tard, lors d'un entretien, Monsieur le professeur Alain Belmont, nous convainquit de consacrer nos recherches à un groupe social peu étudié, celui des marchands ruraux, dans la province du Dauphiné du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après avoir mis en lumière l'hétérogénéité sociale et professionnelle des campagnes dauphinoises par ses travaux sur les artisans ruraux, Monsieur Alain Belmont nous soumettait l'idée de prolonger ces recherches par l'étude sociale d'un milieu professionnel largement ignoré par la recherche historique.

Si, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'histoire du monde rural fut un sujet privilégié de la nouvelle école historique française, très peu de travaux en effet ont été consacrés au groupe socio-professionnel des marchands ruraux. Non point que les marchands semblaient trop rares dans les campagnes d'autrefois pour qu'ils soient dignes d'intérêts, mais plutôt parce que l'analyse du monde rural a longtemps été confondue avec celle de l'agriculture, de ceux qui travaillent la terre et de ceux qui l'exploitent.

Si le champ d'investigation, toujours vierge, est immense, il fut tout autant déroutant pour le chercheur en herbe. Il convient par conséquent dans cette introduction de le préciser et de lui poser d'emblée des limites.

La première d'entre elles s'attache au terme de « marchand », qui, après minutieuse analyse, se révèle particulièrement vague. Les dictionnaires, récents ou anciens, ne permettent guère à l'historien de cerner avec précision l'activité des marchands. Ainsi, selon le *Petit Robert*, le marchand est l'individu « chez qui l'on achète une ou plusieurs sortes de marchandises (denrées, articles de consommation, d'utilité courante), qu'il fait profession de vendre ». Dans le même dictionnaire, le marchand a pour synonyme « commerçant », « négociant », « boutiquier », « fournisseur », « vendeur », « débitant », « détaillant », « camelot » ou encore « colporteur ». Autant d'acceptions, au final, pour désigner une même et unique activité professionnelle.

A lire le *Dictionnaire de l'Académie Française*<sup>1</sup> (édition de 1778), la perception des marchands ne semblait pas beaucoup plus précise au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque le marchand y est décrit comme celui « Qui fait profession d'acheter et de vendre », avant que les auteurs n'ajoutent quelques distinctions entre les marchands eux-mêmes. Le « Riche marchand » se distinguait ainsi du « Petit marchand, du Bon marchand, du Bon et Loyal marchand » ou encore du marchand qualifié de « Grossier ». Selon le dictionnaire d'Ancien Régime, c'est donc la réussite professionnelle, elle-même confusément empreinte de vertus morales, qui différenciait entre eux les membres de ce groupe socio-professionnel.

Le *Dictionnaire universel françois et latin*<sup>2</sup>, encore appelé *Dictionnaire de Trévoux*, met également en avant la réussite professionnelle et sociale comme distinction majeure entre les marchands. Les marchands y sont répertoriés en fonction du poids et de l'envergure de leur activité professionnelle. Dans l'ordre, le marchand est d'abord présenté comme celui « Qui fait manufacturer toutes sortes d'ouvrages pour les exposer en vente en boutique, en magasin ou en foires ». Vient ensuite l'ensemble des « revendeurs ou détailliers, qui achètent des marchandises aux gros marchands ». Enfin, tout en bas de l'échelle sociale, viennent tous « ceux qui ramassent plusieurs marchandises à la campagne pour les apporter dans les foires et les marchés ». Sous l'Ancien Régime, c'est donc l'aisance financière qui fixait les distinctions entre marchands, selon l'idée que plus le marchand vendait plus il était considéré, sans que la nature des produits qu'il commerçait ne soit réellement déterminante.

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire de l'Académie Française. Nouvelle édition, Nismes, 1778, Imprimerie Pierre Beaume, Imprimeur du Roi.*

<sup>2</sup> *Dictionnaire Universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, Paris, 1758.*

Ces quelques définitions, aussi larges soient-elles, ont le mérite d'englober l'ensemble des professions exercées par les marchands d'Ancien Régime. Le terme générique de « marchand » cache en effet des activités professionnelles diverses au sein d'un milieu social qui se révélait particulièrement hétérogène. Si tous vendaient des produits agricoles ou transformés pour gagner leur vies, rares étaient néanmoins les points communs partagés par le négociant bien établi, l'apothicaire ou le boutiquier ayant pignon sur rue d'un côté et la masse des petits regrattiers, merciers, ferratiers, coquetiers qui parcouraient les chemins d'Ancien régime en quête de menus profit de l'autre. Ainsi, le terme englobant de « marchand » masque des réalités sociales et professionnelles particulièrement diverses à l'époque moderne.

En outre, la figure du marchand apparaît d'autant plus difficile à saisir par l'historien, que leur activité n'était pas toujours continue dans le temps et que certains individus pratiquaient partiellement le commerce au cours d'une année. Deux raisons principales expliquent la pratique partielle du commerce au cours de l'année. La première est que le marchand n'était pas systématiquement l'homme d'une unique profession à l'époque moderne, le commerce étant parfois pratiqué par les individus comme un complément d'activité ou de revenus, une partie de l'année seulement. Parallèlement, les oscillations de la conjoncture économique pouvaient expliquer la pratique partielle du commerce au cours d'une année, selon le principe que les marchands ne pouvaient exercer leur métier que lorsqu'ils disposaient de quoi vendre, avec des temps forts et des temps faibles en matière de commerce. Or, cette pratique professionnelle « mouvante » déconcerte parfois le chercheur, qui a du mal à distinguer la véritable profession d'un marchand, et qui ne sait pas toujours si le commerce était la principale profession d'un individu ou si l'action de vendre était davantage perçue par ce dernier comme un simple complément d'activité.

Chemin faisant, nous parvenons à préciser la définition du métier marchand en milieu rural. Si, en effet, le marchand est effectivement celui qui vend, tous les individus pratiquant le commerce à l'époque moderne n'étaient pas –loin s'en faut– considérés comme marchands. Ainsi, le petit propriétaire foncier, le tailleur d'habits ou encore le boulanger, s'ils vendaient le produit de leurs champs ou de leur artisanat, ne pouvaient rejoindre le groupe socio-professionnel marchand, l'essentiel de leur activité résidant dans la production ou la transformation des produits plutôt que dans la vente de ces derniers.

Afin de n'écarter aucun type de marchand dans le cadre de notre étude, nous avons voulu adopter une définition à la fois la plus large et la plus précise possible du milieu marchand. Seront considérés comme marchands dans les pages qui suivent « tous les individus qui se



font profession de vendre des denrées ou des articles de consommation, à temps plein ou à temps partiel, et dont le commerce est perçu comme leur activité professionnelle principale». Aussi étendue soit-elle, nous pensons que cette définition a le mérite d'englober l'ensemble des professions et des groupes marchands existant en milieu rural à l'époque moderne, tout en écartant les individus pour lesquels la vente épisodique de produits ne constituait qu'un complément de revenus et qui ne rentraient pas dans les cadres de la présente étude.

Le groupe socio-professionnel des marchands défini, il convient à présent de préciser les limites chronologiques et géographiques de notre recherche.

Le cadre chronologique a délibérément été choisi large afin d'englober les trois siècles d'Ancien Régime, du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Notre propos est ici d'aborder le groupe des marchands dans le temps long afin de déceler les multiples évolutions qui ont pu affecter ce groupe socio-professionnel tout au long de l'époque moderne. Si, en effet, un grand nombre d'études rurales portent sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, il nous a paru essentiel de ne pas isoler le XVIII<sup>e</sup> du reste de l'époque moderne afin d'approcher les premiers temps du commerce rural au sortir du Moyen Age, d'analyser les diverses mutations qui touchent les marchands ruraux à mesure de leur avancée chronologique et, le cas échéant, de mettre en lumière les spécificités du dernier siècle de l'Ancien Régime par rapport aux siècles précédents. Le Siècle des Lumières correspondant à l'ouverture commerciale des campagnes du royaume de France, il nous a paru important d'étudier le milieu social des marchands ruraux dans la perspective des trois siècles composant l'Ancien Régime, afin de pouvoir comparer les évolutions du groupe professionnel marchand avec le décloisonnement progressif des campagnes à l'époque moderne. En ce sens, la confrontation entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le desserrement économique des campagnes qui s'y opère et les deux siècles précédents, sera susceptible d'éclairer les transformations qui affectent le groupe marchand ainsi que le rôle tenu par les marchands ruraux dans l'expansion de l'économie globale à l'époque moderne.

Tout comme le cadre chronologique, les limites géographiques de notre étude ont été voulues larges. Nos travaux ont cherché à embrasser l'ensemble de la province du Dauphiné à l'époque moderne. L'ancienne province dauphinoise constituait en effet un espace de tout premier ordre pour l'étude sociale des marchands ruraux. Parmi les plus grandes provinces du royaume avec près de 30 000 kilomètres carrés, le Dauphiné s'étendait sur les actuels départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et une partie du département du Rhône. Dans ce cadre, la province du Dauphiné offre au chercheur une très grande diversité

de paysage, présentant d'Ouest en Est une succession de plaines (depuis la plaine de Lyon au Nord jusque celle du Tricastin en vallée du Rhône), de plateaux et de collines (du plateau des Chambaran au Nord jusque aux Baronnies et au Diois au Sud), avant de voir l'altitude s'élever avec les Préalpes (Chartreuse et Vercors) et les hautes montagnes constituées par les massifs de Belledonne, de l'Oisans, du Champsaur, du Gapençais, du Briançonnais, de l'Embrunais, et du Queyras dans sa partie la plus orientale (cf. voir carte n° 1).

Ajoutons à cela que la province partageait ses frontières avec la Savoie dans sa partie septentrionale, avec le Piémont dans sa partie orientale, avec la Provence au Sud et qu'elle était traversée par de grandes voies de communication terrestres et fluviales, dont l'immense vallée du Rhône, et le Dauphiné apparaît comme un observatoire privilégié, permettant l'étude d'un groupe social dans son infinie diversité.

Il convient toutefois de présenter deux bémols au tableau que nous venons de dresser. Nous devons tout d'abord écarter de notre recherche le massif de l'Oisans. Haute Terre des colporteurs qui sillonnaient l'Europe à la mauvaise saison, cet espace a parfaitement été analysé par Laurence Fontaine, qui a mis en avant dans ses travaux la nécessité pour les habitants de ce massif d'aller chercher ailleurs un complément de revenus imputé à la stérilité des sols<sup>3</sup>. Davantage peuplé de colporteurs que de « véritables » marchands ruraux, nous avons du rejeter cet espace hors de notre champ d'étude.

D'autre part, si le présent mémoire cherche à vérifier la possibilité de recherches sur les marchands ruraux à l'échelle du Dauphiné dans son entier, force nous est d'admettre que la somme de travail à fournir dans le cadre de notre Master II ne nous a pas permis de travailler sur l'ensemble de la Province. Ainsi, nos recherches se sont-elles concentrées sur l'actuel département de l'Isère. Nous sommes conscients du caractère imparfait de cette étude, qu'il conviendrait de généraliser à l'ensemble de la province dans le cadre d'un travail de plus grande envergure, en Thèse de Doctorat notamment.

Reste, enfin, à préciser un dernier point concernant nos travaux. Notre étude concerne spécifiquement le commerce rural et ignore par conséquent les villes. Il nous a donc fallu exclure l'ensemble des localités que Monsieur René Favier dans son ouvrage *Les Villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*<sup>4</sup> désigne comme « villes » (à savoir Briançon, Buis-les-Baronnies, Crest, Die, Embrun, Gap, Grenoble, Montélimar, Romans, Saint-Marcellin, Saint-

---

<sup>3</sup> Fontaine Laurence, *Histoire du colportage en Europe (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Albin-Michel, 1993 334p.  
Fontaine Laurence, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècles*, Lyon, P.U.L, 1984, 296p.

<sup>4</sup> Favier René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, collection «La Pierre et l'écrit», 1993, 512p.

Paul-les-Trois-Châteaux, Valence, Vienne), ainsi que la trentaine de localités que Monsieur René Favier décrit dans le même ouvrage comme étant « de gros bourgs », soit, entre autres exemples, Beaurepaire, La Tour-du-Pin, Pont-en-Royans ou encore Serres-en-Gapençais. (cf. voir carte n°2). Les villes et les gros bourgs ainsi écartés de notre étude, restent quelques 950 communautés spécifiquement rurales, qui constituent les lieux privilégiés de nos recherches.

Au terme de ces quelques précisions sémantiques, chronologiques et géographiques, il nous reste à déterminer l'esprit et la démarche qui soutiennent nos travaux.

L'année de Master II est une année particulière dans le parcours d'un jeune chercheur. Le principal enjeu de cette année d'étude est de déterminer, par une approche méthodologique et critique, la faisabilité de notre sujet de recherche dans le cadre plus vaste d'une thèse de Doctorat. Sa seconde ambition est de révéler l'apport du sujet d'étude envisagé à la recherche historique.

Afin de répondre à ce double objectif, nous nous proposons dans un premier temps de préciser et cerner le courant historiographique dans lequel s'insère notre sujet. Notre démarche, ici, se voudra critique, afin de déterminer la pertinence et l'apport de notre thématique au sein de la veine historiographique qui la sous tend.

Une seconde étape nous amènera à dresser l'inventaire des matériaux et archives disponibles et susceptibles d'enrichir et d'étayer nos connaissances sur le groupe social des marchands ruraux. Ici encore l'esprit de cette étape se voudra critique afin de déterminer la pertinence, les apports et les lacunes de chacune des sources retenues dans le cadre de nos travaux.

Dans un troisième temps, enfin, nous nous efforcerons de reconstituer le réseau professionnel marchand dans les campagnes de l'ancien département de l'Isère, tout en prenant soin de replacer les membres du milieu socio-professionnel marchand au sein de la hiérarchie villageoise. Pour ce faire, nous nous appuierons sur l'étude d'une source fiscale majeure en histoire rurale : les rôles de capitations.

## *Remerciements :*

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, depuis sa conception jusque sa finalisation.

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de recherche, Monsieur Alain Belmont, pour l'intérêt qu'il manifesta pour cette étude, pour les précieux conseils donnés à un jeune étudiant et plus généralement pour son attention et son entière disponibilité tout au long de ces deux années universitaires.

Je tiens également à remercier Madame Clarisse Coulomb, qui nous aura aimablement fait part de son travail universitaire et dont le concours nous aura été précieux dans le cadre de notre recherche.

Mes remerciements vont aux personnels des Archives Départementales de l'Isère ainsi que de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, parfois fortement sollicités mais toujours disponibles et avenants. Mes remerciements vont particulièrement à Madame Hélène Viallet pour son aide dans mes recherches aux archives.

Je tiens, enfin, à remercier ma famille et mes amis qui m'ont soutenu tout au long de ces deux années de travail : Mes parents, Cathy et Jean-François pour leur soutien indéfectible et pour la relecture, mon frère William et Bertrand pour leur aide précieuse en informatique, Emilie, Célia et Seb pour leurs encouragements. Enfin, mes remerciements vont tout droit à Morgane pour la motivation constante qu'elle a su entretenir à mon égard et son soutien sans faille au cours de ces deux années de recherches.

<i><b>Table des abréviations</b></i>
--------------------------------------

a. : année.

art. : article.

dactyl. : document dactylographié.

dir. : sous la direction de.

f° : folio.

pp : pages.

s.d : sans date.

t. : tome.

vol. : volume.

---

A.D 38 : Archives départementales de l'Isère.

A.D 69 : Archives départementales du Rhône.

B.M.G : Bibliothèque municipale de Grenoble.

A.B : Annales de Bretagne.

A.B.P.O : Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest.

A.D.H : Annales de démographie historique.

A.E.S.C : Annales, économies, sociétés, civilisations.

A.M : Annales du Midi.

A.H.S R : Association d'histoire des sociétés rurales.

B.C.H.E.S.R.L : Bulletin du centre d'histoire économique et social de la région lyonnaise.

B.P.H : Bulletin philologique et historique.

B.S.H.A.P : Bulletin de la société historique et d'archéologie du Périgord.

B.S.S.D : Bulletin de la société scientifique du Dauphiné.

B.T.H.C.T.H.S : Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques.

C.E.G.R.A : Confédération d'entraide généalogie Rhône-Alpes.

C.H : Cahiers d'Histoire.

C.L.H.E.S : Centre lyonnais d'histoire économique et sociale.

C.M : Cahiers de la Méditerranée.

C.N.R.S : Centre national de la recherche scientifique.

C.T.H.S : Comité des travaux historiques et scientifiques.

EHESS : Ecoles des hautes études en sciences sociales.

E.R : Etudes rurales.

H.M : Histoire et mesure.

H.S.R : Histoire et sociétés rurales.

R.G.A : Revue de géographie alpine.

P.H : Provence Historique.

P.U.F : Presses universitaires de France.

P.U.G : Presses universitaires de Grenoble.

P.U.L : Presses universitaires de Lille.

P.U.L : Presses universitaires de Lyon.

P.U.M : Presses universitaires de Mirail.

P.U.N : Presses universitaires de Nancy.

P.U.P.S : Presses universitaires de Paris-Sorbonne.

P.U.S : Presses universitaires de Strasbourg.

R.H : Revue historique.

R.H.E.S : Revue d'histoire économique et sociale.

R.H.L : Revue d'histoire de Lyon.

R.H.M.C : Revue d'histoire moderne et contemporaine.

S.H.A.M : Société archéologique et d'histoire de la Mayenne.

*Chapitre I. : Historiographie. Bilan et état de la  
recherche sur le groupe socio-professionnel des  
marchands ruraux*

## I. Une historiographie des marchands ruraux ?

L'objectif de ce chapitre est de dresser un bilan, qui se veut le plus exhaustif possible, de la recherche historique sur le groupe social et professionnel des marchands dans les campagnes françaises d'Ancien régime.

Nous aurons soin, dans cette optique, de mettre en lumière les différents courants historiographiques qui se sont intéressés au commerce rural, afin d'appréhender les angles multiples sous lesquels notre sujet a été abordé par les différentes mouvances historiographiques

### **A. Les marchands ruraux : Une présence discrète dans les instruments de travail.**

#### 1) *La Bibliographie annuelle de l'Histoire de France.*

Afin de passer en revue le plus grand nombre possible de travaux susceptibles d'éclairer notre recherche, nous nous sommes tout d'abord appuyés sur les instruments de recherche historiographique et bibliographique mis à notre disposition. Précieux, ces outils de recherche historiographique permettent d'effectuer un premier tour d'horizon des parutions qui concernent notre sujet.

A ces fins, nous avons dans un premier temps épluché la *Bibliographie Annuelle de l'Histoire de France*.<sup>5</sup> Publié annuellement depuis 1953, chacun des quarante-huit volumes de la collection recense l'ensemble des travaux parus dans l'année en cours. Le classement des parutions en catégories bien distinctes (Manuels généraux, Histoire politique, Histoire des institutions etc.) permet de rassembler en un temps relativement court les travaux intéressants notre sujet. Nous avons passé en revue un grand nombre de ces volumes et dépouillé systématiquement les trente derniers ouvrages, depuis 1990 jusque 2009. Le thème que nous abordons étant placé à la croisée de multiples champs d'études scientifiques, nous nous

---

<sup>5</sup> *Bibliographie Annuelle de l'Histoire de France*, éd. Du C.R.N.S, 48 vol. 1953-2009.



sommes concentrés sur les chapitres « Histoire économique », « Histoire sociale » sans oublier la grande masse des « Monographies régionales et locales » propres à l'époque moderne. A la rubrique « Commerce », nous avons trouvé un très grand nombre de parutions concernant l'Ancien Régime. Néanmoins, très peu d'entre elles intéressaient le commerce rural. Lorsqu'il est évoqué, en effet, le marchand est avant tout le marchand au long court, pratiquant son activité par delà les mers et océans, vers de lointains horizons. Il apparaît également qu'un très grand nombre d'études intéresse au premier chef le marchand urbain, la diversité de ses activités, son ascension ou sa réussite professionnelle ou sociale. Peu d'études s'attachent au commerce rural. Lorsque c'est le cas c'est presque exclusivement par le biais des foires et des marchés, à l'échelle régionale ou nationale plus qu'au niveau local, ce qui tend à exclure une partie non négligeable des marchands ruraux. Quand, enfin, des travaux sont plus spécifiquement consacrés aux marchands ruraux, c'est souvent par le prisme de la « réussite politique » locale, l'étude étant alors davantage centrée sur la notion d'élite locale que sur le parcours ou la profession des individus concernés.

Au final, ce premier aperçu des recherches effectuées sur notre sujet met en lumière une abondante bibliographie concernant le commerce en général. Néanmoins, c'est avant tout le Grand Commerce, national et international, qui a passionné des générations de chercheurs. A l'intérieur des frontières du royaume, nous avons pu noter la prédominance du commerce urbain, dont le nombre croissant de travaux comme objet d'études depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale est le signe d'un vif intérêt de la part de la communauté scientifique. A l'inverse, le dépouillement des volumes de la *Bibliographie Annuelle de l'Histoire de France* nous a laissé entrevoir un étiolement de la recherche plus spécifiquement centrée sur le commerce rural et ses artisans, les marchands ruraux, qui ont, pour leur part, fait l'objet d'un nombre de publications beaucoup moins important, au regard des commerces maritimes et urbains.

## 2) *Recueils bibliographiques intéressants les marchands ruraux.*

A la suite de ce premier constat, notre démarche nous a amené à solliciter d'autres instruments de recherche, davantage spécialisés dans l'histoire rurale française. Dans cet esprit, nous avons consulté l'article rédigé par Jean-Marc Moriceau dans *Histoire et Sociétés Rurales*, à propos de « La terre et le paysans aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France et en

Grande-Bretagne »<sup>6</sup>. Rédigé en 1999, cet article est un recueil bibliographique initialement destiné aux étudiants préparant le concours de l'Agrégation, mais également très utile pour le chercheur en histoire rurale. L'auteur y a en effet compilé un grand nombre d'ouvrages spécialisés, de monographies régionales, de thèses et d'articles se rapportant à l'histoire des sociétés rurales de part et d'autres de la Manche et classés par grandes thématiques.

L'étude sociale des marchands ruraux se situant à la jonction de multiples courants de recherche historique, plusieurs dizaines de travaux intéressent notre sujet, sur les 2600 références citées dans ce guide d'histoire agraire. Ainsi, l'auteur met-il l'accent sur l'évolution agraire de la France d'Ancien Régime, l'insertion de l'agriculture dans l'économie du Royaume, l'ouverture commerciale des campagnes à l'échelle du Royaume, les progrès ou « faux-semblant » du décollage économique du XVIII<sup>e</sup> siècle, la diversité sociale des campagnes de la France moderne ou sur les liens désirés ou subis entre les membres des sociétés rurales. Autant de champs d'études susceptibles d'éclairer un peu plus la vie, les activités, les multiples réseaux professionnels, sociaux ou amicaux tissés par nos marchands ruraux. Sur les 2600 références citées par Jean-Marc Moriceau, néanmoins, très peu touchent directement notre sujet. Si le commerce en milieu rural est évidemment présent dans ce recueil bibliographique, c'est encore une fois à travers l'étude des foires et des marchés ou du si précieux et périlleux ravitaillement urbain. Un seul article traite spécifiquement du commerce rural en tant qu'objet d'étude « intrinsèque »<sup>7</sup>, montrant par là même que le commerce rural est peu étudié pour lui-même. L'étude des principaux acteurs du commerce rural se révèle tout aussi maigre puisque une seule référence citée par ce spécialiste d'histoire rurale traite directement des marchands ruraux<sup>8</sup>. L'auteur le confesse lui-même : « La dimension économique de l'agriculture des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est loin d'avoir été oubliée dans l'historiographie [et a laissé place à une abondante production]. Moins étudié, le secteur du commerce et des transports, des foires et des marchés constitue un horizon indispensable pour comprendre le fonctionnement de l'économie agricole ancienne »<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> Moriceau Jean-Marc, « La Terre et les Paysans aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, France et Grande-Bretagne. Guide d'histoire agraire », *Association d'Histoire et Sociétés Rurales*, PUR, 1999, 317p.

<sup>7</sup> Sée Henri, « Le commerce des beurres et des salaisons en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires et documents J. Hayem, 10<sup>e</sup> série*, 1926, pp 175-185.

<sup>8</sup> Fontenay Michel, « Paysans et marchands ruraux de la vallée de l'Essonne dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *Paris et Ile-de-Franc en Mémoires, IX, (1957-1958)*, 1958, pp 157-282.

<sup>9</sup> Moriceau, Jean-Marc, « La terre et les Paysans. Op. cit. p 193.

Au final, cette première approche de l'historiographie propre à notre sujet fait état d'un très grand nombre de travaux intéressant l'économie en milieu rural ainsi que l'insertion de l'agriculture et des campagnes françaises dans l'économie d'Ancien Régime. Le plus souvent menée à petite échelle, la grande majorité de ces études est centrée sur les pratiques agraires, leurs évolutions en lien avec la croissance démographique, sur la productivité de l'espace rural, les oscillations du climat et, par là, des récoltes. Multiples sont ainsi les travaux cherchant à démontrer les mécanismes qui ont permis à l'ancienne France de nourrir progressivement sa population en général et plus précisément sa population urbaine.

Paradoxalement, nombre des travaux portant sur l'économie rurale d'Ancien Régime ignore plus largement les moyens, les réseaux et les canaux qui ont permis le désenclavement économique des campagnes tout au long de l'époque moderne, en dehors des évolutions agraires proprement dites. Lorsque les historiens s'attardent sur le dynamisme commercial des campagnes d'Ancien Régime, c'est, le plus souvent, par les entrées bien connues des foires et des marchés, de l'ouverture des transports qui induisent l'ouverture commerciale ou encore par l'analyse des liens tissés entre les villes et leurs campagnes. Se dégage par conséquent de la bibliographie l'idée selon laquelle les campagnes ne pouvaient s'être insérées dans l'économie d'Ancien Régime que sous l'impulsion d'éléments extérieurs, excluant par définition les marchands ruraux qui ne pouvaient participer à cette évolution.

Désireux de cerner le plus précisément possible les différents courants historiographiques et champs historiques ayant traités notre sujet ou, à tout le moins, susceptibles de l'éclairer, nous avons souhaité interroger les revues historiques spécialisées dans l'histoire rurale. Leur étude devant, en outre, nous permettre d'élargir nos perspectives de recherche afin d'englober tous les thèmes aptes à enrichir nos connaissances et nos réflexions sur le sujet traité.

## **B. Des sociétés savantes muettes sur le groupe socio-professionnel des marchands ruraux.**

1) *De rares études sur le sujet en comparaison de la masse d'articles analysant le monde rural à l'époque moderne.*

Le premier tour d'horizon de l'historiographie se rapportant à notre étude a montré un vide relatif de la recherche historique sur les questions du commerce propre au milieu rural et sur ses principaux acteurs. Afin de préciser plus avant les recherches qui se sont penchées sur notre sujet, nous avons consulté un grand nombre de revues historiques spécialisées en histoire économique et sociale ou encore en histoire rurale. Les comptes rendus d'ouvrages, de thèses ou d'articles de ces revues spécialisées ont notamment l'avantage de rassembler en un court laps de temps un maximum de travaux relatifs au commerce rural ou à l'étude social du groupe des marchands ruraux. Ainsi avons-nous examiné des revues historiques telles que les *Cahiers d'Histoire*, la *Revue d'histoire économique et sociale*, *Etudes rurales* ou encore *Histoire et Sociétés Rurales*.

A l'issu de ce second dépouillement, nous pouvons souligner deux grandes tendances à propos de l'historiographie intéressant notre recherche. La première est, une fois encore, l'abondance des travaux abordant indirectement notre thème de recherche mais par ailleurs très largement susceptibles d'éclairer ou d'enrichir nos connaissances et réflexions sur les marchands ruraux. Entre dans ce cadre l'ensemble des études sur les élites sociales ou locales dans les campagnes d'Ancien régime, sur les liens de sociabilités villageoises, sur l'importance du crédit dans les campagnes, sur les spécialisations agraires tournées vers la commercialisation, sur l'histoire des objets, sur l'ouverture des transports, terrestres ou fluviaux ou encore sur la monétarisation réelle ou fictive des campagnes... Toutes ces études sont à même d'éclairer un peu plus la figure du marchand des campagnes de l'ancienne France. En ce sens, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que, bien que gravitant autour de notre sujet, tous les champs de recherches précédemment cités sont primordiaux pour aborder l'analyse d'un groupe humain, dont les dimensions ne sont pas uniquement professionnelles, mais aussi sociales, économiques et culturelles et qui, dans l'infinie complexité des trajectoires individuelles ou communes, s'interpénètrent à l'envie.

Si nous avons pu recenser un grand nombre de travaux correspondant partiellement à notre sujet, force nous est de relever un second constat plus amer.

Tout comme l'analyse des premiers instruments de travail, l'étude des sociétés savantes ne révèle au chercheur qu'un nombre limité de recherches plus directement centrées sur notre sujet. Alors que, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'histoire du monde rural a connu un véritable engouement et a laissé place à une très abondante production scientifique, très peu d'ouvrages se sont penchés sur l'étude sociale des marchands ruraux.

Le commerce dans les campagnes, et notamment celui des grains, a certes suscité de nombreux travaux, mais ces derniers ont été fréquemment guidés par le souci de répondre à une crise de subsistance d'une région ou d'un « pays » à un moment donné.<sup>10</sup> Dans le même sens, les campagnes et les réseaux commerciaux qui la traversent ont été très souvent perçus comme subordonnés aux besoins des villes qu'il fallait sans cesse ravitailler en produits divers.<sup>11</sup> Rares sont ainsi les études urbaines qui ne consacrent au moins un chapitre au ravitaillement en provenance de leurs périphéries rurales, plus ou moins proches.

De la même manière, les travaux centrés sur l'économie rurale d'Ancien Régime et sur l'intégration des campagnes aux réseaux économiques, se font le plus souvent par l'entrée traditionnelle des foires et des marchés, dont les exemples foisonnants ont été analysés dans la plupart des régions françaises<sup>12</sup>. L'écueil de ces recherches est de se consacrer à une économie dont la forme la plus visible est, par définition, limitée dans l'espace et dans le temps, comme si le commerce dans les campagnes d'Ancien Régime se limitait à ces temps forts de la vie des communautés ou des régions de l'ancienne France.

---

<sup>10</sup> Entre autres exemples : Letaconoux, Joseph, *Les Subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Oberthur, 1909, XXXVII, 396p.

Letaconoux, Joseph, « Les Subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*, XX, 2, 1905, pp 126-135.

<sup>11</sup> Entre autres exemples : Bondois, Paul M, « Les difficultés du ravitaillement parisien. Le commerce des beurres et des œufs sous l'Ancien Régime », *Mémoires et documents J.Hayem*, 8<sup>e</sup> série, Paris, 1924, pp 214-320.

Kaplan, Steven, *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, 704p.

Lachiver, Marcel, « L'approvisionnement de Paris en viande au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *La France d'Ancien Régime. Etudes réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1884, t.1, pp 345-354.

Vonglis, Bernard, *Le commerce des céréales à Reims au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Reims, Université de Reims, 1980, 238p.

<sup>12</sup> Entre autres exemples : *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne. Actes des Quatorzièmes Journées Internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran (Septembre 1992)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1996, 252p.

Chassage, Serge, « Essai d'analyse d'un marché : L'exemple des foires du Poitou au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *97<sup>e</sup> Congr. Nat.soc.sav. (Nantes 1972)*, *Hit.mod.*, Paris, 1977, t.2, pp 137-151.

Margairaz, Dominique, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, EHESS, 1988, 283p.

Thomas, Jack, *Le temps des foires. Foires et marchés dans le Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1993, 407p.

Au final, il nous faut témoigner d'un nombre limité de recherches sur le commerce rural et les marchands ruraux en tant qu'objets d'étude définis, en comparaison de la masse d'ouvrages et d'articles analysant le monde rural à l'époque moderne.

Parmi elles, la grande majorité des travaux portent sur la figure unique d'un marchand dans ses campagnes, dont les archives qui nous sont parvenues ont permis de débrouiller un peu plus l'opacité qui entourait ses trajectoires, personnelles ou professionnelles<sup>13</sup>.

Plus rares encore sont les travaux cherchant à mettre au jour les aires et structures du commerce proprement rural à l'époque moderne, permettant d'éclairer les mécanismes et les différentes échelles auxquels se pratiquait le commerce dans les campagnes<sup>14</sup>.

Si de nombreux aspects de la vie économique des campagnes ont donc été parfaitement mis en valeur, il n'en reste pas moins que des pans entiers de ce champ d'étude attendent encore l'historien qui viendra les défricher. Parmi eux, le commerce rural étudié sur le temps long et à partir de ses principaux acteurs -les marchands ruraux-, semble le grand oublié de la nouvelle école des ruralistes français.

Le faible nombre d'études consacré au marchand rural est d'autant plus criant que son alter ego urbain a fait l'objet d'une somme de travaux beaucoup plus conséquente, preuve, s'il en fallait, d'un monde urbain mieux éclairé.

---

<sup>13</sup> Entre autres exemples : Antoine, Annie, « Les comptes ordinaires de Pierre Duchemein du Tertre, marchand de toile et seigneur dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Société Archéologique et d'Histoire de la Mayenne*, Laval, 1998, 248p.

Baratier, Edouard, « le notaire Jean Barral, marchand de Riez au début du XV<sup>e</sup> siècle », *Provence Historique*, t. VII, Juillet 1957, pp 254-274.

Cocula, Anne-marie, « A partir du livre journal de Jean Babut, Marchand de Bergerac », *B.S.H.A.P.*, t. XXIX, 1972, pp 136-145.

Vallez, Jean-marie, « Un marchand-herbager augeron à l'action. Michel Londe est ses bœufs de 1774 à 1805 », *Enquête Rurale*, N°2, 1997, pp 37-62.

<sup>14</sup> Entre autres exemples : Allix, André, « Le trafic en Dauphiné à la fin du Moyen-Age. Esquisse rétrospective de géographie économique », *R.G.A.*, Allier imprimerie, 1923, pp 373-420.

Chomel, Vital, « Un mémoire inédit sur le commerce de Transit en Dauphiné au milieu du XV<sup>e</sup> siècle », *B.T.H.C.T.H.S.*, Paris, 1960, pp 315-343.

Cocula, Anne-Marie, « Pour une définition de l'espace aquitain au XVIII<sup>e</sup> siècle », Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Colloque national de l'association française des historiens économistes*, Paris, éd du C.R.N.S, 1973, pp0301-330.

Coulet, Noël, « Commerce et marchands dans un village provençal du XV<sup>e</sup> siècle. La Leyde de Puylobier », *Etudes Rurales*, 22-24, Paris, 1966, pp 99-118.

### C. Un monde urbain mieux éclairé

A l'inverse d'une économie rurale qui échappe par de nombreux aspects à notre connaissance, l'historiographie a fait une place beaucoup plus grande au commerce propre au monde urbain. La figure du marchand urbain a, en effet, été largement étudiée par les historiens modernistes d'après guerre, dont il résulte une très riche et foisonnante bibliographie centrée sur l'importance du commerce et des commerçants en milieu urbain mais aussi sur la place majeure tenue par ces derniers dans l'économie globale de la France d'Ancien Régime.

Le nombre de parutions concernant le commerce, le commerçant et la ville ne souffre aucune comparaison avec le faible nombre d'études intéressant le commerce et les « commerçants » ruraux.

Deux grandes tendances ont ainsi soutenu les recherches portant sur le commerce et la ville à l'époque moderne. Cette dernière a en premier lieu été souvent étudiée comme le cœur d'un vaste réseau commercial aux échelles nationales ou internationales. Ainsi les grandes villes françaises, et notamment les villes situées sur les façades maritimes du pays, ont-elles servi le Grand Commerce d'outre mers à destination des Indes du côté oriental ou des Antilles jusqu'au Canada, outre Atlantique. L'étude des artisans de ce commerce lointain (appartenant dans leur très grande majorité au monde urbain), de leur responsabilité dans la réussite ou l'étendue du Grand Commerce, de leurs modes de vies, de leurs aspirations économiques et sociales ainsi que l'impact de leur activité sur les sociétés urbaines elles-mêmes, a été menée sur la majorité des grandes places commerciales ou bancaires du pays.

La multiplicité des recherches menées en milieu urbain a ainsi permis de mettre au jour la figure du marchand urbain dans ses différentes facettes, depuis la densité et l'hétérogénéité de ses activités, l'étendue de ses réseaux professionnels, sociaux ou amicaux, jusque ses ambitions et trajectoires politiques. L'étude des villes françaises à l'intense activité commerciale a, de ce fait, largement contribué à la connaissance de ces grands marchands urbains, plus élogieusement dénommés commerçants ou négociants<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Entre autres exemples : Butel, Paul, *Les négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Aubier, 1947, 427p.

Carrière, Charles, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1973, 2.t., 1111p.

Crouzet, François, *Le négoce international (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Economica, 1989, 249p.

Gardey, Philippe, *Négociants et marchands de Bordeaux : De la guerre d'Amérique à la Restauration (1780-1830)*, Paris, P.U.P.S, 2009, 603p.

Il est à noter, d'autre part, que de nombreuses études sociales ont fait la part belle à ces élites négociantes, sans attachement géographique marqué à telle ou telle ville. Si le décor urbain constitue leur toile de fond, ces travaux entendent analyser les négociants urbains pour eux-mêmes. A la suite du *Parfait négociant*<sup>16</sup>, retentissant ouvrage de Jacques Savary en son temps, de nombreux historiens modernistes se sont penchés sur la strate supérieure du groupe marchand, afin d'en éclairer les mentalités et les modes de vies, les multiples relations et réseaux professionnels et de parenté ainsi que la place tenue par ces élites négociantes dans les hiérarchies économiques et politiques locales, ou à plus grande échelle<sup>17</sup>.

Néanmoins, toutes les études concernant le commerce citadin ne sont pas tournées vers de lointains horizons marins, ni vers les membres les plus visibles de « l'aristocratie négociante ». Nombre de travaux envisagent en effet le commerce urbain à travers la question du ravitaillement des communautés urbaines. La ville est ainsi perçue en fonction d'un arrière pays destiné à la nourrir, plus ou moins grand selon le poids démographique de la cité dont il est question.

Ici, le marchand urbain est particulièrement mis en valeur puisque il organise et draine à lui tout ou partie des réseaux de commercialisation des produits alimentaires ou de nécessité courante, essentiels à la vie quotidienne des sociétés urbaines.

Dans ce cadre, le nombre d'études consacré au ravitaillement de Paris et à ses marchands est proportionnel au poids démographique, politique et culturel de la capitale dans la France d'Ancien Régime<sup>18</sup>.

Gascon, Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle, Lyon et ses marchands*, Paris, éd. Mouton-La – Haye, 1971, 2.t, 1000p.

Lespagnol, André, *Messieurs de Saint-malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, P.U.R, 1990, 2.t, 867p.

<sup>16</sup> Savary, Jacques, *Le parfait négociant, ou instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des pays étrangers*, Paris, éd. Robustel, 1721, 2 vol.

<sup>17</sup> Entre autres exemples : Angiolini, Franco, Roche, Daniel (sous la direction de), *Cultures négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, E.H.E.S.S, 1995, 593p.

Deyon, Pierre, *Le mercantilisme*, Paris, Flammarion, 1969, 126p.

Jeannin, Pierre, *Les marchands du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1957, 192p.

Jeannin, Pierre, *Marchands d'Europe : Pratiques et savoirs à l'époque moderne, Textes réunis par Jacques Bottin et Marie Louise Pelus-Kaplan*, Paris, éd de l'ENS, 2002, 480p.

Le Goff, Jacques, *Marchands et banquiers au Moyen Ages*, Paris, PUF, collec. « Que sais-je ? », 1962, 128p.

<sup>18</sup> Entre autres exemples : Abald, Reynald, *le Grand Marché : L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, 1030p.

Bondois, Paul M, « Les difficultés du ravitaillement parisien. Le commerce des beurs et des bœufs sous l'Ancien Régime », *Mémoire et Documents J.Hayem, 8<sup>e</sup> série*, Paris, 1924, pp 214-320.

Kaplan, Steven L, *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, 704p.

Garnier, Bernard, « Viande et bêtes. Variations saisonnières de l'approvisionnement de Paris aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », in *La vie, la mort, la foi. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, pp 147-170.



Si la capitale du royaume et la problématique de sa subsistance ont suscité une très forte production historiographique, ces dernières années notamment, il n'en reste pas moins que la question du ravitaillement urbain s'est posée pour un très grand nombre de villes françaises, mettant sous les projecteurs des marchands urbains dont l'activité est apparue comme essentielle pour assurer le fonctionnement et la pérennité des communautés urbaines<sup>19</sup>.

Plus proche de nous, René Favier dans son ouvrage *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*<sup>20</sup> a parfaitement appréhendé les différents terroirs agricoles des villes de la province du Dauphiné, tout en soulignant l'emprise de ces cités sur les campagnes qui les environnaient.

Ainsi, que les villes du royaume aient eu besoin de grains, de farine, de pain, de fruits ou de légumes, de viande ou de poissons, de produits issus de la proto-industrie des campagnes alentours ou parfois de produits spécifiques et spécialisés<sup>21</sup>, elles ne pouvaient se passer de l'entremise des marchands urbains, dont le rôle primordial a été maintes fois soulevé par l'historiographie contemporaine.

Au terme de ce premier tour d'horizon de l'historiographie concernant notre sujet, il nous faut ainsi souligner la place prépondérante donnée aux marchands urbains, dont les activités et les sociabilités apparaissent mieux éclairées que celles de leurs homologues ruraux. La masse d'études centrée sur les villes dans la France d'Ancien Régime ne pouvait en effet ignorer tous ceux qui alimentaient matériellement et économiquement les communautés urbaines, donnant ainsi leurs lettres de noblesse aux marchands urbains.

Force est de constater qu'il n'en est pas de même pour les marchands ruraux. Si le visage de ces acteurs de l'économie rurale se révèle moins étudié, c'est d'abord parce que le commerce proprement rural est souvent resté dans l'ombre de son pendant urbain. Les études centrées sur le monde rural, et plus précisément sur l'intégration des campagnes dans l'économie

Lachiver, Marcel, « L'approvisionnement de Paris en viande au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *La France d'Ancien Régime. Etudes réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, t.1, pp 345-354.

Lachiver, Marcel, *Vins, vignes et vigneron en région parisienne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles*, Pontoise, Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 1982, 957p.

Zephirin, Yolande, « Une famille de marchand de bois parisiens », in *La forêt en Ile-de-France*, Paris, éd. Du CTHS, 1978, pp 149-162.

<sup>19</sup> Léon Pierre, *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Colloque national de l'Association française des historiens économistes, Paris, éd. Du CNRS, 1973, 352p.

Vogt, Jean, « Quelques aspects du grand commerce de bœufs et de l'approvisionnement de Strasbourg et de Paris », *Francia*, 1987, pp 281-297.

<sup>20</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, op. cit., chapitre « Les villes et la terre », pp 184-199.

<sup>21</sup> Clavairolles, Françoise, *Sériciculture en Cévennes : essai d'anthropologie historique et sociale sur la dynamique des savoirs et des productions*, thèse EHESS, Paris, 1997, 583p.

globale d'Ancien Régime, se sont davantage intéressées aux évolutions agraires et aux transformations techniques des moyens de production, qu'à la pluriactivité des campagnes dont dépend, par définition, le groupe socio-professionnel des marchands ruraux.

Il nous faut donc, au final, constater un vide historiographique concernant notre sujet. Nous n'avons décelé qu'un seul ouvrage consacré à l'étude sociale de ce groupe d'hommes dans leurs campagnes, et les travaux portant sur le commerce proprement rural se sont révélés peu nombreux au regard de l'abondante production concernant les campagnes et l'économie française d'Ancien Régime. A travers l'historiographie rurale transparait l'idée que les campagnes de l'ancienne France n'ont abrité que des agriculteurs, petits journaliers ou grands fermiers, ou des possesseurs de la terre. Si nous savons, depuis peu, que des artisans peuplaient (parfois en grand nombre) les campagnes de la France moderne<sup>22</sup>, tel ne semble pas être le cas des marchands, qui ne trouvent que peu d'écho dans l'historiographie contemporaine. Quand nous les croisons, au détour de quelques ouvrages bibliographiques, ce sont le plus souvent des marchands itinérants, des colporteurs, parcourant la France ou l'Europe afin de puiser par le commerce des subsides que leurs terroirs ne pouvaient apporter à la mauvaise saison<sup>23</sup>.

C'est, finalement, la perception d'une campagne immobile, où ne régnaient que des agriculteurs, qui explique en partie l'inexistence du groupe marchand dans l'historiographie de la France rurale d'Ancien Régime.

---

<sup>22</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, coll. « La Pierre et l'écrit », 1998, 2 vol. 200+312p.

<sup>23</sup> Fontaine, Laurence, *Histoire du colportage en Europe (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Albin Michel, 1993, 334p.  
Fontaine, Laurence, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, PUL, 1984, 296p.

## II. La tradition d'une campagne immobile et l'inexistence du groupe marchand

### A. A la campagne, que des agriculteurs.

#### 1) *La longue tradition de l'Ecole des Annales et la mono activité rurale.*

En entrant au Collège de France en 1973, Emmanuel Le Roy Ladurie intitulait sa leçon inaugurale « L'histoire immobile ». A travers ce manifeste, l'auteur dressait le bilan de plus d'une décennie d'orientation de l'école historique des Annales. Le titre employé était éminemment symbolique. Depuis les années 1960, en effet, les historiens des « Annales » ont examiné les sociétés et leurs multiples activités dans le temps long, en privilégiant les permanences et les grandes structures qui ont façonné les sociétés anciennes. Ils ne s'intéressaient guère à l'histoire immédiate ou aux moments forts dans l'histoire des peuples qui, faute de recul suffisant, ne permettaient guère de les appréhender dans toute leur complexité.

L'histoire des campagnes n'a pas échappé à cette méthode historique et a également préféré l'étude des grandes structures par rapport aux oscillations conjoncturelles de l'histoire économique ou politique. En réaction aux « agitations de surface », qui avaient jusque là retenues l'attention, les historiens ont cherché, au contraire, à scruter les forces profondes qui animaient les sociétés et à donner leurs lettres de noblesses aux grandes stabilités. Si, au début des années 1970, certains historiens arguaient que cette histoire était « froide » ou « immobile », Emmanuel le Roy Ladurie rappelait en 1973 qu'elle n'en avait pas moins permis de saisir les sociétés anciennes dans leur globalité et leur complexité, en offrant à l'historien des clefs de compréhension des sociétés du passé.

Pour autant, les historiens ruralistes actuels émettent quelques critiques vis-à-vis des travaux issus de la tradition des Annales<sup>24</sup>, soutenant l'idée que si l'histoire large promue par les Annales fut nécessaire en biens des points, elle a malgré tout privilégié certains acteurs des sociétés anciennes et en a oublié d'autres.

Les historiens des Annales ont, en effet, largement étudié les sociétés rurales de la France d'Ancien Régime, avec pour postulat une vision structurelle statique. Dans ce cadre, les acteurs majeurs du monde rural ancien ont été passés au crible des historiens, qui ont mis en avant le poids de la terre et la prégnance des activités essentiellement rurales dans la France d'Ancien Régime. Ainsi, l'immense majorité des français vivait directement ou en grande partie de la terre et leur horizon se limitait pour l'essentiel au clocher de leurs paroisses. Le français sous l'Ancien Régime vivait donc de la terre, soit qu'il la possédait, soit qu'il l'exploitait ou les deux, concomitamment ou successivement. Depuis le Moyen Age avec George Duby, jusqu'aux prémices de la révolution industrielle qui a bouleversé les campagnes, les travaux des historiens ont avant tout cherché à saisir les différents modes d'exploitation de la terre ainsi et se sont centrés sur ceux qui la travaillaient. Le français d'Ancien Régime a par conséquent été essentiellement associé au laboureur ou au journalier, au fermier ou au métayer, au gros possesseur ou au micro-possesseur foncier. Les habitants de l'ancien monde rural ont par conséquent été longtemps perçus comme étant essentiellement des agriculteurs, la terre étant, pensait-on, l'unique source de revenus pour des millions d'hommes et de femmes peuplant les villages.

Il est symptomatique, à cet égard, que dans son introduction au chapitre de la société rurale, Gabriel Audisio, dans son ouvrage *Les français d'hier. Des paysans*<sup>25</sup>, définisse la ruralité à l'époque moderne comme « le caractère social propre et exclusif qui permettait de reconnaître les paysans, de les identifier, de les nommer ». Dans cette définition, les campagnes d'Ancien Régime ne pouvaient abriter que des agriculteurs, la terre procurant l'essentiel des subsistances à des individus attachés par la force des choses à l'araire pour les uns, à la faucille ou à la serpe pour les autres.

Il apparaît également symptomatique que, dans leur *Histoire de la France rurale*<sup>26</sup>, Georges Duby et Armand Wallon n'accordent pas une seule ligne au groupe sociale des marchands ruraux, ceux-ci semblant totalement absents des campagnes d'Ancien Régime. Ouvrage

---

<sup>24</sup> Moriceau, Jean-Marc, *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, 1150-1850*, Paris, Fayard, 2002, pp 16-17 et 407-414.

<sup>25</sup> Audisio, Gabriel, *Les français d'hier. Des paysans (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 1993, p 229.

<sup>26</sup> Duby, Georges, Wallon, Armand, *Histoire de la France rurale. L'âge classique des paysans de 1340 à 1789*, t.2, Paris, Le Seuil, 1975, 380p.

faisant toujours autorité aujourd'hui, cette immense synthèse d'un monde rural balayé du Moyen Age finissant jusque la Révolution française, ne voit en la ruralité que le monde clos des paysans. La terre ne pourvoyant que fragilement et sporadiquement aux besoins des masses rurales, celles-ci préféraient dépenser leur énergie à pérenniser la fertilité des sols qui, faute de les enrichir, leur permettait à tout le moins de survivre. La mise en valeur des terres apparaissait toujours comme l'activité principale et obligée de millions de paysans, dont la survie dépendait essentiellement de la générosité du sol, ou du climat.

Au total, la perception du monde rural par l'école des Annales attachait les ruraux à la terre, dont ils étaient entièrement captifs puisque leur vie même en dépendait. Lorsque les études s'attachaient aux couches supérieures de la société, leurs membres revenaient toujours à la terre, qui permettait aux plus aisés de s'enrichir davantage. La possession et la mise en valeur des sols a donc longtemps été désignée comme l'unique préoccupation des populations anciennes, parce qu'elle apparaissait comme échappatoire à la mort pour les uns ou comme source d'enrichissement pour les autres.

La vision économique et sociale des sociétés anciennes léguée par les Annales ne laissait par conséquent guère de place à la pluriactivité professionnelle puisque les ruraux n'avaient pas la possibilité de diversifier leurs sources de revenus. Ce schéma classique d'une société rurale prisonnière, par la force des choses, des activités agricoles a conduit à écarter dans le même temps l'éventualité de pratiques para-agricoles, auxquelles se rattachent nos marchands ruraux.

Dans ce cadre, peu nombreux sont évidemment les ouvrages approchant les marchands ruraux. Fernand Braudel et Ernest Labrousse, dans leur immense synthèse sur *l'Histoire économique et sociale de la France*<sup>27</sup>, n'accordent qu'une attention limitée aux marchands dans les campagnes d'Ancien Régime. Représentative est également l'étude d'Abel Poitrineau sur les métiers pratiqués à l'époque moderne<sup>28</sup>. L'auteur y dresse une typologie des différents métiers exercés sous l'Ancien Régime ainsi que l'image qui accompagne chacun d'entre eux, sans mentionner une seule fois le commerce dans les campagnes françaises.

De fait, le faible nombre de travaux intéressant la pluriactivité des campagnes à l'époque moderne reflète la place prépondérante faite à la mono-activité agricole, reléguant les milieux para-agricoles aux marges des activités économiques dans la France rurale d'Ancien Régime.

---

<sup>27</sup> Braudel, Fernand, Labrousse, Ernest (sous la direction de), *Histoire économique et sociale de la France*, t.2, « Des derniers temps de l'âge seigneurial aux prémices de l'âge industriel » (1660-1789), Paris, PUF, 1970.

<sup>28</sup> Poitrineau, Abel, *Ils travaillent la France. Métiers et mentalités du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1992, 267p.

Ainsi, Pierre Goubert dans sa *Vie quotidienne des paysans français au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>29</sup> soulignait-il que « la spécialisation des activités ne fut en rien le propre de ces temps là » et que les paysans, qui composaient l'écrasante majorité des multiples strates sociales à l'époque moderne, ne s'en référaient qu'à eux même lorsqu'ils avaient besoin de produire ou de vendre des marchandises, niant par là même l'existence d'autres groupes professionnels définis, comme les artisans ou les marchands ruraux. En outre, si les campagnes abritaient essentiellement des paysans c'était, selon Robert Mandrou, avant tout par réflexe psychologique, les contemporains étant bien plus attentifs à l'importance de la rente foncière et à la vie religieuse, qu'à la fortune « arrachée de la terre », des banquiers et des marchands<sup>30</sup>. Le poids des mentalités religieuses aurait donc également joué un rôle primordial dans la faiblesse numérique des marchands ruraux. L'Eglise s'étant montrée hostile aux marchands, depuis que Jésus les avait chassés du Temple ou depuis que Saint Thomas et Saint François d'Assises s'étaient repentis de leur ancien métier de marchand, cette dernière recommandait de n'user du commerce qu'avec modération voire condamnait cette activité.

Au final, la mono-activité rurale a longtemps imprégné l'étude des sociétés rurales, ainsi débarrassées de toute activité para-agricole. L'éviction du groupe marchand de l'historiographie rurale a été d'autant plus importante que cette dernière a abondamment présenté le commerce comme une activité « annexe » en milieu rural.

## 2) *Le commerce : Une activité « annexe » en milieu rural.*

Lorsque il abordait la diversité sociale du monde rurale dans sa *Vie quotidienne des paysans français*<sup>31</sup>, Pierre Goubert précisait d'emblée qu'« Il y a de l'artisan et du bricoleur dans chaque paysan [...] Mais aussi quelque peu du marchand, quand il va négocier son veau, ses agneaux ou, pour les femmes, le beurre, le fromage et les œufs ». Ainsi l'historiographie a-t-elle longtemps considéré la pluriactivité des campagnes comme un simple prolongement des activités agricoles du monde paysan. Si on a longtemps pensé que l'artisanat en milieu rural était en grande partie le fait de paysans cherchant à assurer un peu plus leur

<sup>29</sup> Goubert, Pierre, *La vie quotidienne des paysans français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1982, p 182.

<sup>30</sup> Mandrou, Robert, *Introduction à la France moderne, essai de psychologie historique (1500-1640)*, Paris, Albin Michel, 1961, pp 209-213.

<sup>31</sup> Goubert, Pierre, *La vie quotidienne des paysans français*, op. cit., P 182.

autosubsistance lors des longues soirées d'hiver, il en allait de même pour l'activité commerciale dans les campagnes d'Ancien Régime.

L'école des Annales ignorant largement, dans ses multiples études sur les sociétés rurales, le groupe professionnel des marchands, a néanmoins consacré quelques une de ses lignes au commerce en milieu rural à l'époque moderne. Il ressort de ces travaux que le commerce dans les campagnes d'Ancien Régime ne pouvait être le fait que des paysans eux-mêmes, quelle que soit leur position au sein des différentes couches superposées qui formaient la société rurale de l'ancienne France. Le postulat de départ mettait en avant l'idée que l'on ne pouvait vendre que ce dont on disposait. Ainsi, le marchand rural sous l'Ancien Régime était celui qui possédait – toute ou partie de l'année- de quoi vendre, soit majoritairement des productions agricoles. Les tenants des Annales désignaient ainsi comme marchands les fermiers plus ou moins gros, les métayers et les gros ou micro possesseurs fonciers. Dans tous les cas, les marchands ruraux étaient définis comme ceux qui arrivaient à dégager des surplus agricoles destinés à la vente, c'est-à-dire d'abord et avant tout des exploitants. Ainsi, Pierre Léon et Charles Carrière, dans leur *Histoire économique et sociale de la France*, parlaient-ils « d'exploitants-marchands » pour caractériser les acteurs du commerce dans la France rurale d'Ancien Régime<sup>32</sup>. Le terme « d'exploitant » précédant celui de « marchand » précise justement que la détention de denrées agricoles était le préalable nécessaire à tout négoce en milieu rural à l'époque moderne. Toute une catégorie de personnages entrait dans le cadre de cette définition large de « marchands ruraux ». Qu'ils soient petits exploitants, bon propriétaire, métayer-marchand ou fermier-marchand, « tous disposaient d'un surplus négociable après s'être acquittés des frais de culture et des besoins d'auto-consommation domaniale et domestique »<sup>33</sup>.

L'école des Annales a ainsi longtemps présenté les marchands ruraux comme étant d'abord des paysans qui, par leur capacité d'épargne, prolongeaient leur activité proprement agricole par la vente de leur production. Si, comme l'affirmait Pierre Goubert à propos de l'époque moderne, « la spécialisation des activités ne fut en rien le propre de ces temps là »<sup>34</sup>, le marchand n'apparaît pas dans l'historiographie rurale comme un groupe professionnel défini et se voit, par là même, évincé de toute étude sociale susceptible de le concerner.

---

<sup>32</sup> Léon, Pierre et Carrière, Charles, « Aperçu de la répartition sociale de l'expansion agricole », *Histoire économique et sociale de la France*, sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, Paris, PUF, pp 481-487.

<sup>33</sup> Léon, Pierre et Carrière, Charles, *Histoire économique et sociale de la France*, op.cit., p 481.

<sup>34</sup> Goubert, Pierre, *La vie quotidienne des paysans français*, op.cit., p 182.

Ainsi, dès le Moyen-Age, George Duby affirmait avec d'autres l'impossibilité de l'existence d'intermédiaires commerciaux entre les espaces de production agricole et les foyers de consommations de ces denrées<sup>35</sup>. La forte emprise seigneuriale dans les campagnes médiévales mettait entre les mains des seigneurs la quasi-totalité de la production agricole et assurait à ces derniers la maîtrise du commerce dans la France de l'époque. Maîtres de la terre, les seigneurs s'emparaient d'autant plus du commerce rural qu'ils tenaient les moyens de transport grâce aux corvées de charrois et de portage et qu'ils réunissaient entre leurs mains, par le produit des cens et de la dîme, les cargaisons marchandes les plus importantes et les plus précieuses en exigeant des paysans les denrées qui se vendaient le mieux : le froment et le vin<sup>36</sup>. Les gros acheteurs, venus des villes, s'adressaient en priorité aux seigneurs possesseurs de la terre et la pression féodale, on le perçoit aisément, ne laissait que peu de place pour l'existence d'un milieu professionnel marchand dans les campagnes médiévales.

« L'état féodal » se relâchant à l'époque moderne, l'historiographie ne semble pas pour autant accorder davantage de crédit à l'existence d'un groupe social spécialisé dans les activités marchandes en milieu rural.

Les seigneurs, possesseurs des plus vastes et des meilleures unités de production, concentraient dans leurs mains une grande partie des denrées agricoles, dont ils laissaient le soin à leurs fermiers seigneuriaux d'assurer la commercialisation. Ce sont ces agents seigneuriaux, encore appelés fermiers généraux ou châtelains, qui sont le plus souvent mis en avant par l'historiographie rurale, quand elle évoque les marchands ruraux. Représentants du seigneur dans les campagnes de l'ancienne France, ils étaient à la tête des plus grandes et souvent meilleures terres du finage, détenant par là ils une capacité de production agricole souvent bien supérieure à la moyenne du terroir. Ce sont eux qui vendaient les plus gros volumes de denrées agricoles aux foires, aux marchés ou encore aux villes, directement ou par le biais d'intermédiaires. Exploitants des terres au meilleur rendement, ils illustraient souvent à eux seuls le groupe social des marchands ruraux dans les campagnes d'Ancien Régime<sup>37</sup>. Là encore, ces fermiers seigneuriaux n'étaient pas des professionnels du commerce et ils ne constituaient pas un groupe social défini et structuré. L'activité commerciale n'était le plus souvent qu'un simple prolongement de leur emprise agricole sur les campagnes à l'époque moderne et qui leur permettait de conforter leur domination foncière, d'accroître l'étendue de

<sup>35</sup> Duby, George, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, Essai de synthèse et perspectives de recherches*, Paris, Flammarion, 2.t, 539p.

<sup>36</sup> Duby, Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes*, op.cit., p 232.

<sup>37</sup> Braudel, Fernand et Labrousse, Ernest, *Histoire économique et sociale de la France*, op.cit., pp 481-487.



leurs domaines ou d'améliorer leur rentabilité. L'activité de négoce était donc un moyen plus qu'une fin, pour ces membres de la frange supérieure de la sociabilité rurale qui, par leur assise foncière, se hissaient très souvent à la tête des structures politiques locales et deviennent ceux que l'on a coutume d'appeler les « coqs de village »<sup>38</sup>.

Si les agents seigneuriaux ont longtemps été perçus par l'historiographie traditionnelle comme les véritables marchands des campagnes à l'époque moderne, il en est de même des grands fermiers non seigneuriaux et des laboureurs-marchands, plus récemment mis en lumière par les historiens ruralistes. Exploitants ou propriétaires-exploitants de surfaces foncières confortables, les surplus agricoles qu'ils dégagent leurs permettaient également de s'immiscer plus ou moins puissamment dans l'économie rurale d'Ancien Régime. S'ils parvenaient à s'extraire de la masse des paysans qui peuplait les campagnes, c'est par leur capacité à épargner et à accumuler des richesses via la vente des surplus agricoles dégagés de leurs exploitations. Ce sont eux que les dernières générations d'historiens qualifient de marchands ruraux puisqu'ils concentraient les plus grandes capacités de production au regard de la foule des petits exploitants travaillant aux champs dans l'ancienne France.

Souvent qualifiés de grands bénéficiaires du mouvement général d'expansion agricole du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont su profiter de l'ouverture commerciale des campagnes pour vendre sur les foires et les marchés ou dans les grands centres urbains, les excédents agricoles qu'ils tirent de leurs domaines. L'exemple le plus fameux de ces laboureurs-marchands, qui réunissaient une double réussite économique et sociale, est symbolisé par la dynastie des Navarre, étudiée par Jean-Marc Moriceau<sup>39</sup>. Œuvrant aux portes de Paris, dans les campagnes fertiles de la plaine de France, Les Navarre se sont hissés du rang de laboureurs-marchands à celui de fermiers-laboureurs avant d'être qualifiés de fermiers-gentilshommes par leurs contemporains. Rare exemple d'une telle ascension sociale, la dynastie des Navarre a bâti son « empire » sur l'accumulation des terres, qu'elle détenait en propre ou qu'elle prenait à ferme. Maîtres d'une puissance foncière considérable (le seul Jean Navarre exploitait 754 hectares à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), les Navarre disposaient d'excédents commerciaux à tout moment, dont ils se faisaient un honneur d'écouler par eux-mêmes. Leur immense capacité de

<sup>38</sup> Audisio, Gabriel, *Les français d'Hier. Des paysans XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, t.1, Paris, Armand-Colin, 1993, p 256.

Duby, Georges et Wallon, Armand, *Histoire de la France rurale. L'âge classique des paysans de 1340 à 1789*, t.2, Paris, Le Seuil, 1975, p 286.

<sup>39</sup> MOriceau, Jean-Marc, *Les fermiers d'Ile-de-France, l'ascension d'un patronat agricole (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1994, in-8°, 1069p.

Moriceau, Jean-Marc, « Des coqs de village aux fermiers gentilshommes. Les Navarre de la plaine de France (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), in *Terres Mouvantes, les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 2002, pp 281-306.

production agricole les poussait à ignorer les marchés locaux pour approvisionner directement la capitale, puisqu'ils se passaient des intermédiaires de tous ordres pour multiplier les contrats avec les facteurs de la Halle parisienne ou avec les boulangers eux-mêmes. Fermiers-laboureurs, les Navarre se muaient également en marchands, l'activité de négoce prolongeant logiquement l'exploitation des surfaces agricoles à grande échelle. Mais là encore, la vente des surplus agricoles ne constituait jamais une finalité pour cette dynastie à la puissance foncière remarquable. Les gains tirés de la vente des denrées sur les marchés parisiens étaient réinjectés dans l'accumulation des terres, perçue par les Navarre comme la véritable et la plus stable source de leur enrichissement. L'argent de la terre revenait à la terre, et les Navarre étaient bien des fermiers avant d'être des marchands dans les campagnes franciliennes d'Ancien Régime. On pourrait ici multiplier à l'envie les exemples de riches fermiers ou laboureurs se muant en marchands ruraux au moment de « finaliser » le parcours des denrées issues de leurs exploitations, depuis les champs jusque les grands marchés de consommation. C'est par exemple le cas de la famille Chartier, fermiers-laboureurs et marchands au Nord de Paris à la fin du Règne de Louis XIV<sup>40</sup>. De fait, les grandes plaines céréalières du Nord de la France, en ce qu'elles permettaient d'accumuler des terres aux forts rendements agricoles, constituaient un espace privilégié pour ces grands fermiers qui, endossant un temps le costume du marchand, approvisionnaient de multiples foyers de consommation. Aussi démonstratifs soient-ils, ces exemples de grands fermiers-marchands n'étaient pas circonscrits au Nord de la France. Nous pourrions faire entrer dans ce groupe l'ensemble des bons laboureurs ou les bons ménagers partout présents dans l'ancienne France, les « casalers » du Midi, les « cherfs d'ostal » d'Occitanie ou encore les « censiers » du Hainault, qui tous se muaient un temps en marchands afin d'écouler les productions agricoles issues de leurs exploitations. Dans tous ces exemples l'activité de négoce était perçue par les acteurs eux-mêmes comme marginale. L'essentiel tenait en la qualité et la rentabilité des surfaces agricoles qu'ils exploitaient, le commerce des denrées n'étant que le chaînon final de l'ensemble du processus de production. Il est, à cet égard, hautement symbolique que le revenu de leurs ventes retournait le plus souvent à la terre, entendue comme seul gage d'enrichissement stable. L'essentiel était bien de faire rendre à la terre le maximum de ses possibilités. Le commerce de ses fruits, lui, ne faisait que dépendre de la rentabilité du sol.

---

<sup>40</sup> Moriceau, Jean-Marc et Postel-Vinay, Gilles, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles : Les Chartiers, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd de l'EHESS, 1992, 400p.

Quittons à présent le monde de ces grands fermiers, « marchands » par nécessité, pour entrer dans celui, plus intime, des ouvriers agricoles spécialisés. Les fermiers des grandes plaines céréalières du Nord de la France ne sont, en effet, pas les seuls exploitants-marchands mis en avant par les historiens ruralistes français. Combien de petits exploitants, plus ou moins spécialisés, sont-ils aperçus en train de vendre les fruits de leurs cultures, au terme de leur production ? Parmi les principaux ouvriers agricoles spécialisés dans la France d'Ancien Régime, les vigneron ont probablement été les plus étudiés par l'historiographie ruraliste depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Profitant également du désenclavement économique des campagnes au Siècle des Lumières, cette frange particulière du monde agricole s'est évertuée à mettre en valeur les parcelles de terres vouées à la vigne, exploitant au mieux les sols et les coteaux, donnant progressivement à la viticulture ses lettres de noblesse. Dans la grande majorité des régions françaises, la vigne s'est développée considérablement au XVIII<sup>e</sup> siècle, prenant le pas sur les autres types de cultures, là où la qualité des sols et l'exposition au soleil le permettaient. De la région bordelaise à la plaine d'Alsace, du val d'Anjou à la Champagne ou à la région parisienne, partout la vigne a connu une formidable expansion à l'époque moderne. Rares sont les paroisses qui n'exploitaient pas au mieux les coteaux orientés au Sud ou à l'Ouest afin d'y cultiver ce fruit qui, au même titre que le pain était religieusement chargé de sens pour les habitants de l'ancienne France. Or, parmi l'ensemble des exploitants qui composait la société d'Ancien Régime, le vigneron tenait une place à part. A l'écart de la polyculture vivrière généralisée dans les campagnes de la France moderne, le vigneron faisait office d'ouvrier agricole spécialisé. Œuvrant le plus souvent sur des superficies plus petites que la moyenne du terroir, mais autrement plus rémunératrices, le vigneron s'adonnait essentiellement à la culture de la vigne, sans compensation culturelle qui viendrait assurer un peu plus son auto-subsistance. Dépendant de sa mono-production, le vigneron était ainsi contraint de vendre tout ou partie de sa production afin d'acquérir en échange l'ensemble des produits et denrées essentiels à sa survie. Voici, par conséquent, la figure du vigneron également présentée sous les traits du marchand par l'historiographie rurale traditionnelle. Le rendement à l'hectare de la vigne, souvent bien supérieur à la moyenne du finage, a poussé les historiens ruralistes à voir en ses exploitants des membres actifs d'une « paysannerie de promotion » qui alliaient la double qualité de produire mais aussi de vendre leur production. Le vigneron a donc été souvent propulsé au rang « d'exploitant-marchand <sup>41</sup> » par l'historiographie rurale traditionnelle, et se distinguait

---

<sup>41</sup> Braudel, Fernand et Labrousse, Ernest, *Histoire économique et sociale de la France*, op.cit, p 486.

par conséquent de la masse des petits exploitants, caractérisée par l'idéal de l'auto-subsistance et, par là, éloignée de tout circuit d'échanges.

Il en est de même de la figure du cabaretier. Débitant de boissons et notamment de vin, le cabaretier est, sans aucun doute, la figure marchande la plus étudiée par l'historiographie rurale. Souvent décrit comme étant également vigneron, le cabaretier a le double avantage de maîtriser les processus de production et d'écoulement du vin. Si, comme l'affirme Pierre Goubert, il existe au moins un cabaret par village sous l'Ancien Régime, leurs tenanciers ne sont généralement pas des spécialistes, mais des vignerons à la double casquette de débiteurs de boissons. Après vérification de la vendange, ceux-ci se contentaient souvent d'apposer un bouchon au dessus de leur porte afin de signaler à la clientèle son activité de vente de vin au détail. Ici encore, le vigneron n'était pas un marchand spécialisé dans l'activité de négoce mais avant tout un exploitant dont l'écoulement de la production prolongeait son métier d'exploitant agricole<sup>42</sup>.

Le vigneron n'est pas le seul de ces marchands éphémères décrits par l'historiographie rurale. Combien d'exemples, en effet, de petits ou moyens exploitants spécialisés qui se voient qualifiés de « marchands » parce qu'ils débitent leur production, sans que l'activité marchande proprement dite soit en rien une spécialité pour ces individus.

Reprenons l'exemple de nos très nombreux cabaretiers d'Ancien Régime. Souvent vignerons, nous l'avons dit, les cabaretiers étaient également parfois des bouchers ou des boulangers qui remplissaient les écuelles autant que les chopes de vin des populations locales. S'ils avaient la chance de se situer sur une voie de passage relativement importante, voici que ces mêmes artisans-cabaretiers pouvaient se muer en aubergistes, étendant leur clientèle aux étrangers de passage, qui s'ajoutait à celle, quotidienne, des figures locales. Quelle était, de l'artisanat ou du commerce, l'activité principale de ces personnages ? Bien qu'il soit difficile de répondre à cette interrogation, il apparaît certain que de la première dépendait en grande partie la seconde. C'est d'abord parce que l'on avait la capacité de produire et d'accumuler des denrées alimentaires en quantités suffisantes, que l'on pouvait s'adonner au négoce, rarement l'inverse. Ainsi, selon Benoît Garnot, *Les campagnes en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*<sup>43</sup> étaient peuplées de marchands<sup>44</sup> et qui, bien que débiteurs de denrées alimentaires

<sup>42</sup> Goubert, Pierre, *La vie quotidienne des paysans français*, op.cit., p 185.

<sup>43</sup> Garnot, Benoît, *Les campagnes en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ophrys, Collection « Synthèse et histoire », 1999, 176p.

étaient avant tout attachés à la terre. Ce sont, par exemple, ces « aubergistes-laboureurs » du Nord de la France qui tenaient les manches de la charrue autant que le comptoir de leur auberge<sup>45</sup>. Ce sont également ces meuniers qui, tout en restant très attachés aux possessions foncières, disposaient de stocks de farine importants et endossaient le costume de marchand.

Dans le même ordre d'idées, citons également le cas des éleveurs, qui ont su profiter de la qualité de leurs terroirs ou de l'intégration progressive des campagnes dans une économie d'échanges pour se spécialiser dans l'élevage –ovin, caprin ou bovin– et ses multiples dérivés. A l'heure où les centres urbains grandissants demandaient une amélioration quantitative et qualitative des viandes destinées à leur approvisionnement, nombre d'éleveurs y ont vu l'opportunité d'écouler leurs productions et d'accroître parfois substantiellement leur niveau de vie. Ainsi Pierre Durix a-t-il mis en avant la montée en puissance des emboucheurs du Brionnais, riche région d'élevage du Sud Bourgogne au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>. Voici une région qui a longtemps connu une stagnation des pratiques agraires mais qui, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, a multiplié les défrichements au dépend des labours et au profit des prairies bien grasses. Le bétail qui y était élevé (les bœufs) fut dès lors de moins en moins considéré comme une simple force de travail et commença à être entretenu pour lui-même. La pratique de l'embouche, en plein essor dans cette région du Sud Bourgogne au XVIII<sup>e</sup> siècle, était à mettre en relation avec l'intensification de la demande urbaine. Ainsi, les emboucheurs brionnais alimentaient progressivement les centres urbains alentours, jusqu'à étendre leur commerce aux villes de Lyon et même de Paris, qu'ils approvisionnaient à hauteur de plusieurs milliers de têtes bovines chaque année. Or, ces emboucheurs étaient presque tous également des marchands. Ce sont donc des marchands-emboucheurs qui ont émergé dans ce milieu rural et qui ont contribué à faire connaître les produits de l'élevage brionnais jusque Lyon puis Paris. Mais une fois de plus l'activité principale de ces marchands n'était pas le négoce mais bien l'élevage et l'embouche.

L'historiographie rurale a donc largement décrit l'activité commerciale comme une activité « annexe » ou « secondaire » en milieu rural. Les positions de l'historien britannique Thomas Edward Brennan sont à cet égard symptomatiques de la distance prise par

---

<sup>44</sup> Dans son ouvrage, l'auteur décrit les marchands uniquement sous les traits des cabaretiers.

<sup>45</sup> Garnot, Benoît, *Les campagnes en France*, op.cit., p 81.

<sup>46</sup> Durix, Pierre, « La montée en puissance des marchand-emboucheurs du Brionnais au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Campagnes en mouvement en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, « autour de Pierre de Saint Jacob », textes réunis par Antoine Follain, Editions Universitaires d Dijon, Coll. *Sociétés*, 2008, pp 39-55.

l'historiographie vis-à-vis du commerce rural. Ce dernier affirme ainsi dans ses travaux l'inexistence du commerce rural en tant que profession définie<sup>47</sup>. Cherchant à étudier le commerce rural dans la région de Reims à partir d'une source historique -le Contrôle des Actes-, l'auteur met en évidence la multitude des individus notés comme « marchands » dans le contrôle. Or, qu'ils soient marchands de grain, marchands de bois ou marchands de vin cela ne signifie aucunement, selon l'historien britannique, que l'activité de négoce soit leur profession principale. Ainsi, « le fait que les rôles de taille ne les identifient pas comme marchands explique que l'activité commerciale était à temps partiel ». Soit une activité intrinsèquement secondaire dans une économie qui, sous-entendue, ne pouvait qu'être majoritairement tournée vers les productions agricoles.

Les travaux d'Annie Antoine rejoignent pour partie les conclusions de l'historien britannique. Ainsi, dans son étude sur la vie quotidienne dans la paroisse rurale de Montferrat, dans le Bas-Dauphiné, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup> Annie Antoine y notait des hivers longs pendant lesquels les habitants ne préparaient pas les champs mais s'adonnaient une double activité salvatrice : le tissage des toiles et le commerce. Aucun commerce à proprement parlé n'existant dans cette paroisse dauphinoise selon l'auteur, cette pratique était effectuée par des particuliers, cinq fermiers allant chercher dans les communautés voisines les grains qu'ils allaient vendre, à Grenoble notamment. La figure du marchand professionnel semble ici aussi absente des campagnes d'Ancien Régime et c'est l'âpreté de la saison hivernale qui poussait les habitants à endosser occasionnellement le costume de marchand, montrant par là une double activité agricole et marchande, si souvent dépeinte par l'historiographie ruraliste française.

Cette double activité, assurée par des individus qui se montraient davantage agriculteurs que commerçants, a poussé certains historiens à condamner l'existence des marchands ruraux, définis en tant que groupe professionnel autonome.

Ainsi, selon Michel Fontenay (seul auteur, à notre connaissance à avoir étudié le groupe socio-professionnel des marchands ruraux pour lui-même<sup>49</sup>), les marchands ruraux étaient relativement nombreux dans l'Essonne, région proche de Paris, entre le Hurepoix et le Gâtinais. Mais bien que nombreux, la plupart de ces marchands se révélait davantage

---

<sup>47</sup> Brennan, Thomas Edwardn « La dette et l'économie rurale en Champagne au dernier siècle de l'Ancien Régime, in *Campagnes en mouvement en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, « autour de Pierre de Saint-Jacob », textes réunis par Antoinettes Follain, Editions Universitaires de Dijon, 2008, pp 55-71.

<sup>48</sup> Antoine, Annie, « Les activités économiques de la paroisse de Montferrat dans le bas-Dauphiné en 1784 », *Terre et paysans en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Ophrys, coll. Documents et Histoire, Gap, 1998, pp 158-161.

<sup>49</sup> Fontenay, Michel, « Paysans et marchands ruraux dans la vallée de l'Essonne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Paris et Ile-de-France, Mémoires, IX, (1957-1958)*, 1958, pp 157-282.

préoccupée par la terre que par l'action marchande. Tout d'abord parce que les moins puissants d'entre eux étaient avant tout des laboureurs qui, à force de faire grossir leur capital, se muaient en marchands. A l'autre bout de ce milieu social, les plus puissants étaient de prime abord davantage détachés de la terre et construisaient leur fortune sur le commerce brut des denrées alimentaires. Mais même dans ce cas, ces « véritables marchands » finissaient par accumuler des fortunes impressionnantes, qu'il réinjectaient systématiquement dans les produits du sol et finissaient, à leur tour, par devenir de puissants propriétaires fonciers. Ainsi, selon l'auteur, la démarcation entre ceux qui produisent et ceux qui distribuent n'étaient jamais bien nette et les marchands de l'Essonne, quelles que soient leurs trajectoires individuelles, étaient avant tout des agriculteurs.

Dans une autre optique, Jean Nicolas, à propos du duché de Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle, notait l'accroissement sans précédent du commerce en milieu rural<sup>50</sup>. Cette région aux sols pauvres manquait cruellement de blé pour peu que l'on monte un peu en altitude et obligeait par conséquent à entretenir des courants de compensation entre la montagne et son avant-pays. Ici, les activités d'élevage et ses productions dérivées, faisaient vivre un très grand nombre de familles. Les forts volumes de marchandises négociées, tirées de l'élevage et des produits du sol, auraient pu, selon l'auteur, donner naissance à un « milieu commerçant fortement autonome et individualisé »<sup>51</sup>. Néanmoins, l'auteur constate que l'extrême diversité du commerce dans le duché de Savoie a freiné la mise en place d'un milieu professionnel marchand puissant, cohérent et structuré. Nulle part, selon Jean Nicolas, la spécialisation n'existait concernant le commerce rural. Le trafic des grainetiers et des maquignons, très présent dans cette province, restait très lié à l'exploitation foncière dont il ne constituait qu'un prolongement. Très divers, surtout, étaient ces marchands dans la Savoie rurale. Du bon propriétaire à l'aubergiste, du fermier seigneurial jusqu'aux gens d'Eglise, tous faisaient le commerce de leurs denrées ou s'instituaient intermédiaires. L'activité commerciale apparaissait très éclatée, en fonction des besoins de chacun de ces acteurs du monde rural. Ainsi, « au milieu de cette prolifération de vendeurs, il n'y avait pas de place pour une catégorie réellement structurée d'intermédiaires : les grainetiers et les gros ramasseurs se heurtaient à la concurrence des propriétaires citadins et à celle des paysans ou journaliers qui, comme des fourmis, parcouraient souvent de longues distances pour transporter eux-mêmes sur les marchés, plusieurs fois par semaine et par petites quantités, du blé et des denrées

<sup>50</sup> Nicolas, Jean, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle : Noblesse et bourgeoisie*, 2.t, Paris, Malouine éditions, 1978, 1243p.

<sup>51</sup> Nicolas, Jean, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit., p 98.

diverses »<sup>52</sup>. Un tel éparpillement de l'activité commerciale reflétait donc moins une multiplicité de vocations qu'une impossibilité économique pour une multitude de marchands de plus ou moins grande envergure qui, de par leur nombre pléthorique, établissait entre eux une très forte concurrence.

Du double constat d'une activité commerciale rurale toujours dépendante des activités agricoles dont elle découle et de l'inexistence d'un milieu professionnel marchand, résulte la très faible mention de ce groupe socio-professionnel dans les monographies régionales.

### 3) *Les marchands ruraux : un groupe socio-professionnel faiblement mentionné dans les monographies régionales.*

Après dépouillement de la masse des études locales ou régionales, nous devons une fois de plus constater la très faible mention des marchands ruraux au regard du nombre de lignes consacrées aux paysans, possesseurs ou travailleurs de la terre. Si la très grande majorité des études régionales s'est attachée à disséquer les sociétés rurales de l'ancienne France afin d'en faire ressortir les diversités sociales, économiques, culturelles ou religieuses, ces dernières se révèlent néanmoins centrées avant tout sur les populations agraires et sur les modes d'exploitation des sols. Aussi précises soient-elles, ces stratigraphies sociales<sup>53</sup> font la part belle aux agriculteurs, à leurs modes de vie et à leurs relations au sein des villages, reléguant les ruraux qui ne vivaient pas directement de la terre aux marges de leurs études. Partout les exploitants et propriétaires fonciers y sont la norme indiscutable, comme si les individus vivant d'activités para-agricoles étaient absents ou presque de leurs campagnes. Ainsi, dans le Bas-Maine d'Annie Antoine<sup>54</sup>, la Basse-Provence de René Baerhel<sup>55</sup>, Les campagnes franciliennes de Jean Jacquart<sup>56</sup> ou de Michel Balard, la Beauce de Jean-Claude

<sup>52</sup> Nicolas, Jean, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit., p 99.

<sup>53</sup> Antoine, Annie, *Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire. Actes du colloque de Rennes (24-26 Mars 1999)*, Rennes, PUR, 1999, 552p.

<sup>54</sup> Antoine, Annie, *Fiefs et villages du Bas-Maine au VIII<sup>e</sup> siècle. Etude de la seigneurie et de la vie rurale*, Ed. Régionales de l'Ouest, 1994, 539p.

<sup>55</sup> Baerhel, René, *Une croissance : la Basse-Provence rurale de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à 1789. Essai d'économie historique statistique*, Paris, SVEPEN, « démographie et société, 6 », 1961, 2 vol., 842p. et 55p.

<sup>56</sup> Jacquart, Jean : *La crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670*, Paris, A. Colin, 1974, 800p.

Balard Michel, Hervé Jean-Claude, Lemaître Nicole (sous la direction de), *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime, mélanges offerts à Jean Jacquart*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 373 p.



Farcy<sup>57</sup>, la plaine d'Alsace de Jean-Michel Boehler<sup>58</sup> ou la Lorraine proche de Guy Cabourdin<sup>59</sup>, dans la Basse-Auvergne de Pierre Charbonnier ou d'Abel Poitrineau<sup>60</sup>, dans le Languedoc d'Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>61</sup> comme dans les pyrénées d'Anne zink<sup>62</sup> qui forment, au loin, l'horizon du précédent, ou enfin dans la Bretagne d'Henri Sée<sup>63</sup>... L'essentiel des pages est consacré aux exploitants ou aux possesseurs fonciers, comme si dans les campagnes d'Ancien Régime n'existaient que des paysans, de l'affaneurs au fermiers seigneurial, mais aucun artisan ou marchand rural. L'idéal type de l'habitant des campagnes d'Ancien Régime est bien le paysan, celui qui travaille la terre, cette terre qui est souvent perçue comme unique source de survie ou d'enrichissement. L'individu qui ne vit pas directement du travail du sol semble donc plus largement ignoré par l'historiographie ruraliste.

Ainsi, proche de nous, la thèse de Bernard Bonnin sur la *Terre et les paysans en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>64</sup>, ne traite qu'allusivement des marchands dans les campagnes, sans les définir ni préciser en rien leurs activités potentielles. Caractéristiques de l'ensemble des monographies régionales, les travaux de Bernard Bonnin sur le Dauphiné rural, n'excluent pas l'étude du commerce en milieu rural. Mais ici comme ailleurs, sont avant tout étudiés les progrès chiffrés du commerce à l'échelle de la région, l'accroissement ou la disparition de foires ou de marchés, la nature des produits vendus et la place des denrées alimentaires par rapport à ceux de seconde nécessité, l'incapacité des voies carrossables ou, au contraire, l'amélioration des réseaux de transport à la fin de l'époque moderne. Au final, ce sont les conditions qui permettent le commerce ou les mesures qui permettent de constater son ascension ou sa décroissance qui sont prioritairement étudiées. Pour autant, peu de lignes sont consacrées aux acteurs de ce commerce rural.

Il n'y a guère que les travaux de Jean Nicolas sur la Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle qui, au final, prennent un tant soit peu en compte le milieu social des marchands ruraux dans ce duché de l'Ancien Régime. Encore, l'auteur examine-t-il le milieu social et non professionnel puisque,

---

<sup>57</sup> Farcy, Jean-Claude, *Les paysans beauceron au XIX<sup>e</sup> siècle*, Chartres, Imprimerie Marchand, 2.vol, 1989, 1229 p.

<sup>58</sup> Boehler Jean Michel, *Une société rurale en milieu rhénan : La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1995, 3.t, 2469 p.

<sup>59</sup> Cabourdin Guy, *Terre et hommes en Lorraine (1550-1635), t.1, Les gens, le temps et l'argent*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1984, 250 p.

<sup>60</sup> Charbonnier, Pierre, *Une autre France. La seigneurie rurale en Basse Auvergne du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, 1980, 2 vol., 1295p.

Poitrineau, Abel, *La vie rurale en Basse Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1726-1789*, PUF, 1965, 780p.

<sup>61</sup> Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Les paysans du Languedoc*, Paris, La-Haye, SVPEN, 1966, 2 vol., 1034p.

<sup>62</sup> Zink, Anne, Azereix : *La vie d'une communauté rurale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SVEPEN, 1969, 323p.

<sup>63</sup> Sée, Henri, *Etude sur les classes rurales en Bretagne au Moyen Age*, éd Armeline Crozon, 1995, 207p.

<sup>64</sup> Bonnin, Bernard, *La terre et les paysans en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle (1580-1730)*, 4 vol, thèse dactyl, 936p.

nous l'avons vu plus haut, il constate l'incapacité des marchands dans les campagnes savoyardes à se constituer en un groupe professionnellement cohérent et structuré.

Il ressort de ces remarques un antagonisme parfois visible dans les thèses et monographies régionales. Si les marchands ruraux apparaissent peu étudiés pour eux-mêmes, la plupart des historiens ruralistes les croisent, au hasard des documents d'Ancien Régime qui les mentionnent. Surtout, l'historiographie montre parfaitement, à travers l'étude des inventaires après décès, que, partout et quelle que soit la position sociale des individus étudiés, l'intimité des foyers campagnards abrite des objets que les paysans ne pouvaient fabriquer eux-mêmes, sans que l'hypothèse de l'action intermédiaire des marchands ruraux ne soit réellement posée. Souvent croisée, directement ou indirectement, mais rarement étudiée<sup>65</sup>, la figure du marchand dans les campagnes d'Ancien Régime reste quelque peu « fantomatique » dans le paysage historiographique actuel.

Au final, si, comme l'affirme Benoît Garnot ou Jean Nicolas<sup>66</sup>, 10 à 15% des ruraux ne vivaient pas directement de la terre et constituaient la cohorte des artisans et des marchands de campagnes, force nous est de constater que cette frange de la population rurale de l'ancienne France fut peu étudiée par l'historiographie ruraliste française. Rares sont les travaux analysant ces figures para-agricoles dans les campagnes de la France moderne. Le poids de la terre et la monoactivité rurale, présentés comme la norme par l'école des Annales, expliquent pour partie ce déficit bibliographique. L'idéal d'autoconsommation des ruraux sous l'Ancien Régime venant conforter la vision de campagnes « immobiles » et hermétiques à toute forme de transaction commerciale.

---

<sup>65</sup> Fontenay, Michel, « Paysans et marchands ruraux dans la vallée de l'Essonne dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *Paris et Ile-de-France, Mémoires, op.cit.*

<sup>66</sup> Garnot, Benoît, *Les campagnes en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, coll. « Synthèse Histoire », 1998, p 81.

Nicolas, Jean, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1979, p 27.

## B. La campagne hermétique aux transactions monétaires et commerciales

### 1) « Autoconsommation » plutôt que « marché »

« L'idéal du monde rural résidait dans l'auto-entretien à partir des céréales, du lait domestique, des fruits du verger, de la piquette de la vigne familiale, de l'huile de noix et de colza (en Alsace), du miel de la ruche, de la toile du chanvre local, du mobilier domestique ou de la maison, elle-même tributaire des disponibilités en bois, paille, osier [...]. Le commerce était donc nécessairement une activité secondaire du paysan ». C'est ainsi que Jean-Michel Boehler débutait le chapitre de la participation des campagnes à l'économie commerciale d'Ancien Régime dans son étude de la paysannerie de la plaine d'Alsace<sup>67</sup>. Cette vision d'un monde rural ancien à l'économie quasi nulle puisque enfermée dans le cercle de ses propres nécessités a été très souvent développée dans l'historiographie rurale, ancienne ou récente.

Dans un article célèbre de 1983, Maurice Aymard faisait un point sur les débats qui concernaient l'intégration économique du monde rural ancien à l'économie de marché<sup>68</sup>. A l'heure où un nombre croissant d'études faisait la part belle au développement des échanges monétaires et au renforcement des rapports entre la paysannerie et les transactions commerciales, l'auteur prenait le contre-pied de ces positions, affirmant que le monde rural d'Ancien Régime était davantage enfermé dans une logique « d'autoconsommation » plutôt que dans celle du « marché ». Maurice Aymard soulignait le poids majoritaire d'une agriculture qui travaillait d'abord pour satisfaire les besoins de la paysannerie et qui ne cherchait pas à accroître ses excédents au-delà d'un certain seuil : l'autosubsistance était donc l'idéal de la grande majorité des exploitants, qui s'efforçait seulement d'assurer leur lendemain ou, au mieux, celui de la génération future. Cet idéal d'autosubsistance était autant à chercher dans la « culture paysanne » qui ne percevait un avenir toujours incertain qu'avec anxiété, que dans le système de ponction auquel étaient soumis les paysans et qui les contraignait à assurer leur subsistance plutôt que de participer à un marché dont ils ne touchaient jamais les fruits. Selon l'auteur, en effet, les masses rurales se résignaient à vendre essentiellement pour se procurer le numéraire nécessaire pour payer les prélèvements

---

<sup>67</sup> Boehler, Jean-Michel, *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, PUS, 1995, 3. T, 2469p.

<sup>68</sup> Aymard, Maurice, « Autoconsommation et marché : Chayanov, Labrousse ou Le Roy Ladurie ? », *Annales ESC*, n°6, Nov-Déc 1983, pp 1392-1411.

seigneuriaux, royaux ou même citadins. Le produit de leurs ventes leur échappait donc toujours. La paysannerie était par conséquent contrainte de vendre pour payer plus que pour acheter (et donc pour s'enrichir), ce qui poussait l'auteur à affirmer que « sans nul doute elle ait préféré, chaque fois qu'elle l'a pu, limiter ses ventes et donc sa peine », et, par là s'exclure d'elle-même du circuit des transactions commerciales et du marché. Ce système économique rigide et inélastique était d'autant plus paralysant pour les campagnes d'Ancien Régime que l'idéal d'autoconsommation était, selon Maurice Aymard, partagé par toutes les couches de la société rurale puisque tous les propriétaires, qu'ils soient nobles, ecclésiastiques, bourgeois, citadins et même ruraux étaient bien plus « attachés à leurs livraisons en nature qui leur permettaient de manger leur pain, boire leur vin et brûler leur bois »<sup>69</sup> que vers la vente des produits de leur exploitation.

Cette vision d'une France « immobile » où tous les acteurs du monde rural étaient tournés vers l'autoconsommation a été très longtemps partagée par les historiens ruralistes. Les principaux représentants de l'école historique des Annales ainsi que les générations qui en ont découlées ont contribué à façonner l'image d'une France rurale statique, à la population essentiellement paysanne et dont l'existence était toute entière tournée vers la survie, ce qui excluait d'emblée toute initiative commerciale. L'idéal d'autosubsistance, qui a longtemps prévalu dans l'historiographie propre à la France rurale d'époque moderne, a par conséquent laissé peu de place à l'intégration des campagnes à l'économie d'Ancien Régime et a évincé le groupe socio-professionnel des marchands ruraux, qui ne rencontrait pas les conditions nécessaires à son développement.

Dans les cadres géographiques qui nous concernent, la province du Dauphiné semble d'autant plus éloignée des circuits d'échanges, qu'elle appartient à la France du Sud et du Sud-Est décrite par l'historiographie comme repliée sur elle-même, en opposition à la France des openfields du Nord du royaume, davantage intégrée à l'économie d'échanges. La France du Sud et du Sud-Est, a, en effet, été souvent dépeinte comme relativement fermée au commerce et à l'économie d'Ancien Régime. Loin des grandes plaines céréalières, aux sols fertiles et aux parcelles regroupées, les campagnes du Sud et du Sud-Est voient un plus grand éparpillement des parcelles cultivées. Ici, la taille des exploitations se trouve réduite, la majorité des unités de production dépassant rarement les 10 voire les 5 hectares. Domaines seigneuriaux mis à part, la dimension modeste des exploitations paysannes ne permet guère de

---

<sup>69</sup> Aymard, Maurice, « Autoconsommation et marché : Chayanov, Labrousse ou Le Roy Ladurie ? » *Annales ESC*, op. cit., p 1397.

forts volumes de production, ce qui tend à exclure la part des surplus agricoles destinée à la commercialisation. Partout dans le Sud et le Sud-Est, les historiens ruralistes soulignent l'éclatement et la parcellisation des cultures qui empêchent une surproduction significative et, conséquemment, la mise sur le marché des surplus agricoles.

En outre, le système économique du métayage a souvent été décrit par les historiens ruralistes comme une contrainte supplémentaire à l'intégration des campagnes dans une économie d'échanges. Contrairement aux fermiers d'Ile-de-France et des grandes plaines du Nord du pays, susceptibles de dominer les marchés agricoles par la taille des domaines qu'ils exploitent et par les forts volumes céréaliers qu'ils en tirent, les ouvriers agricoles de Sud de la France sont rétribués « à la part » ou « à la tâche », dans le cadre du métayage. Le métayage induit par conséquent un obstacle important à la commercialisation des produits agricoles, qui représentent l'essentiel des transactions commerciales en milieu rural à l'époque moderne. Une partie de la production agricole tirée des domaines qu'ils louent échappe en effet aux métayers, tandis que la part qui leur revient sert le plus souvent à pourvoir aux besoins de leurs familles. Le système économique du métayage présente donc le double désavantage de faire sortir des réseaux de commercialisation une partie des productions tirée des domaines et de bloquer l'entrée dans le circuit monétaire d'une partie de la distribution des revenus.

Les campagnes de la France du Sud et du Sud-Est, auxquelles s'intègre la province du Dauphiné, semblent, au final, repliées sur elles-mêmes et hermétiques au processus d'intégration du monde rural à l'économie globale d'Ancien Régime.

Le système d'exploitation des sols n'en était pas l'unique cause. Bernard Chorier à propos de la communauté dauphinoise de Saint-Hilaire<sup>70</sup> et Bernard Bonnin pour le Dauphiné dans son entier, ont souligné l'extrême parcellisation des unités de productions qui freinait considérablement les tentatives de surproductions agricoles. Ainsi, selon Bernard Bonnin, « entre un sixième et un tiers des familles ne disposaient pas assez de terres pour en tirer une production brute suffisante, avant prélèvement [...] Et si entre un sixième et un tiers de la population rurale selon les communautés, ne pouvaient vivre de la seule production de leurs fonds avant récolte, c'est entre un tiers et la moitié des ruraux qui, une fois effectués les prélèvements en cascade sur la production, n'avaient pas assez de terre à leur disposition ( en

---

<sup>70</sup> Chorier, Bernard, « Réaction aristocratique et poussée sociale dans une cellule rurale du Bas-Dauphiné : Saint-Hilaire-de-la-Côte (1659-1835) », in *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin XVII<sup>e</sup> siècle-1835)*, éd Les Belles-Lettres, Centre Lyonnais d'histoire économique et sociale, 1966, pp 219-315.

propre ou en location) pour en vivre »<sup>71</sup>. Dans la province du Dauphiné comme dans la plupart des provinces de la France du Sud, le système économique cloisonnait les possibilités de surproduction agricole et ne favorisait pas l'intégration des campagnes au réseau commercial d'alors.

Au final, l'historiographie a longuement mise en avant la dichotomie visible entre une France du Nord dynamique et dont les campagnes participent activement à l'économie d'Ancien Régime, et une France du Sud aux campagnes éclatées en une multitude de petites exploitations qui se révélaient incapables de s'immiscer dans l'expansion commerciale du royaume.

A la parcellisation extrême des domaines dans la France du Sud, il convient d'ajouter l'atrophie relative des réseaux de communication, des réseaux commerciaux et des réseaux monétaires qui, conjuguées, tendent à bloquer un peu plus les rouages de l'activité commerciale dans les campagnes françaises d'Ancien Régime.

## 2) *Des réseaux de communication, commerciaux et monétaires atrophiés*

« Avant la véritable révolution du chemin de fer, la France d'Ancien Régime n'est pas éloignée de celle du Moyen Age. On vit au rythme du piéton, de la mule, du cheval au trot rare ». Ce sont par ces mots que Pierre Goubert et Daniel Roche entament le chapitre sur « l'économie traditionnelle » d'époque moderne, dans leur célèbre ouvrage *Les français et l'Ancien Régime*<sup>72</sup>. De fait, les réseaux de communication sous l'Ancien Régime n'ont pas connu de véritable amélioration depuis la fin du Moyen Age. La plupart des routes est en réalité des chemins de terre, aux parcours sinueux et dont les pièges qui les jalonnent ralentissent fortement les transports. Les routes sont empruntées avec grande lenteur. La moyenne horaire sur les itinéraires terrestres est de 4 km/heure. Il faut 10 jours pour relier la ville de Lyon depuis Paris, 15 jours pour relier la grande cité maritime de Bordeaux depuis la capitale et sensiblement le même temps pour parcourir la distance qui sépare Marseille de Paris. Encore ces grands itinéraires sont-ils empruntés sur les « Grands chemins » ou

<sup>71</sup> Bonnin, Bernard, *La terre et les paysans en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle (1580-1730)*, Thèse dactyl., Université Lyon II, 1979, 4 vol., pp 809-815.

<sup>72</sup> Goubert, Pierre et Roche, Daniel, *Les français et l'Ancien Régime. T.1 : La société et l'Etat*, Paris, Armand Colin, 1991, p 54.

« chemins royaux », réservés au trafic interrégional ou international. Le tracé et la qualité des voies carrossables y sont plus étroitement surveillés qu'ailleurs et la circulation sensiblement plus rapide. Que l'on s'éloigne quelque peu de ces grands axes de communication et l'état des chemins empire, la largeur des voies diminue et le chariot ou la charrette se voit abandonné pour être contraint de continuer à pied.

Les voies de communications terrestres ne sont toutefois pas exclusives dans la France moderne et les voies d'eau sont couramment empruntées, si tant est que les cours d'eau soient canalisés ou praticables pour le transport fluviale. Les fleuves et rivières servent le plus souvent au transport des matières pondérables, en descendant les cours d'eau lorsque cela est possible ou par halage, en remontant les voies navigables. Les axes fluviaux sont par conséquent davantage empruntés à des fins commerciales que pour assurer le transport individuel. Là encore, la qualité des transports fluviaux sous l'Ancien Régime n'est jamais assurée. La brusque montée des eaux ou, au contraire, les périodes d'étiage empêchent fréquemment leur utilisation. Qu'un hiver soit trop pluvieux ou un orage particulièrement violent et les infrastructures mises en place afin d'en assurer l'usage sont souvent détruites.

Au final, les moyens de communication, terrestres ou fluviaux, sont de piètre qualité et ne permettent pas une circulation fluide et continue des hommes et des marchandises à l'époque moderne. Ainsi la multiplicité des obstacles liés aux transports conduit Pierre Goubert et Daniel Roche à affirmer que « la médiocrité, la discontinuité, la cherté et les inégalités des transports concourent à donner aux siècles d'Ancien Régime (sauf vers la fin) ce visage d'une vie locale, dispersée, mal liée. Elles entretiennent le cloisonnement de cette grande mosaïque paysanne, provinciale, irrégulière et mal unifiée qu'était la France d'alors »<sup>73</sup>.

Partout les historiens ont montré la mauvaise qualité des réseaux de communication à l'époque moderne<sup>74</sup>. Dans ce cadre, la province du Dauphiné n'échappe pas à la médiocrité des transports. Ainsi, René Favier, dans son étude sur les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a parfaitement montré les difficultés des circulations terrestres et fluviales

<sup>73</sup> Goubert, Pierre, Daniel, Roche, *Les français et l'Ancien Régime*. Op.cit., p58.

<sup>74</sup> Entre autres exemples, Arbellot, Guy, « la grande mutation des routes de France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, Mai-Juin 1973, n°3, pp 765-791.

Gautier, Marcel, *Chemins et véhicules de nos campagnes*, Saint Briec, Presses Universitaires de Bretagne, 1971, 320p.

Deffose, Gaston, *Le commerce intérieur, données, évolutions, structures, organisation*, Paris, PUF, 1944, 294p.

Lepetit, Bernard, *Chemins de terre et voies d'eau. Réseaux de transports et organisation de l'espace en France (1740-1780)*, Paris, éd de l'EHESS, 1984, 148p.

dans cette partie du royaume de France<sup>75</sup>. Si le Dauphiné bénéficiait des voies navigables du Rhône et de l'Isère, qui permettaient le transport des pondéreux, ces deux cours d'eau n'étaient pas partout ni tout le temps utilisables. L'Isère par exemple était navigable depuis sa confluence avec le Rhône jusqu'à Grenoble mais guère au dessus, de part le caractère tourmenté et les fonds dangereux de son cours. De plus, les intempéries fréquentes, les montées des eaux ou, au contraire, les périodes de sécheresse dans le cas de l'Isère, les hauts fonds dangereux et les innombrables îles rendaient souvent la navigation difficile et faisaient peser sur le trafic de lourds handicaps.

Quant aux routes, bien que le réseau terrestre connu, comme partout, une amélioration sensible au XVIII<sup>e</sup> siècle, leur médiocre qualité freinait souvent la circulation des hommes et des marchandises. En plaine, les chemins étaient le plus souvent dégradés. Aux abords des massifs montagneux et dès que l'on s'enfonçait un peu plus dans les vallées alpines, les itinéraires routiers se montraient plus difficiles encore, rendant l'usage de la voiture presque partout impossible. Le caractère éphémère de l'entretien du réseau routier et les réparations souvent provisoires accentuaient les immenses difficultés de circulation dans la province du Dauphiné, province montagneuse où, peut-être plus qu'ailleurs, le transport des hommes et des marchandises était lent, difficile et scandé par l'alternance des saisons.

On le perçoit aisément, les mauvaises conditions de circulations dans les campagnes, et particulièrement dans la province du Dauphiné, conjuguées à la lenteur intrinsèque des transports, concordaient à brider considérablement l'activité commerciale dans la France rurale d'Ancien Régime.

En outre, la faible qualité des transports n'était pas le seul frein à l'activité commerciale mis en avant par l'historiographie. L'insuffisance de la monnaie et sa trop faible circulation dans les campagnes d'autrefois ont également été maintes fois évoquées.

Dans son étude sur *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Georges Duby soulignait l'accroissement de la masse de numéraire circulant dans les campagnes, sous l'impulsion des princes qui, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, frappaient de plus en plus de monnaie<sup>76</sup>. Néanmoins, l'auteur affirmait par la suite que le nombre d'espèces sonnantes et trébuchantes avait beau être en hausse, l'emploi de numéraire dans les

---

<sup>75</sup> Favier, René, *Les villes du dauphiné aux XVII<sup>e</sup>- et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, collection « La pierre et l'écrit », PUG, 1993, pp 216-229.

<sup>76</sup> Duby, Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, essai de synthèse et perspectives de recherches, Paris, Flammarion, 2.t, p 232.



campagnes d'autrefois n'en restait pas moins rare. L'argent au Moyen Age circulait avant tout en ville, et lorsqu'il s'immisçait dans les campagnes c'était le plus souvent dans les mains du seigneur, de ses agents ou dans celles de quelques gros bourgeois et se faisait rare dans la bourse du paysan.

A la suite de Georges Duby, d'autres historiens des Annales se sont essayés à peser le volume des espèces métalliques en circulation dans les campagnes à l'époque moderne. Il ressort de ces études que la monnaie sous l'Ancien Régime, certes plus abondante qu'au Moyen Age, restait rare dans les foyers de la grande majorité des ruraux. Les historiens se sont appuyés sur les innombrables billets, quittances et obligations retrouvés dans les archives d'Ancien Régime et qui, par leur nombre pléthorique, indiquaient la rareté des espèces métalliques dans les campagnes d'alors et l'absolue nécessité pour les ruraux de recourir au paiement sous forme de papier. Certes ces papiers ne constituaient pas en soi un moyen de paiement mais devaient, au terme de la dette contractée, être changés contre des espèces réelles. Néanmoins, selon les historiens des Annales, le nombre pléthorique de ces dettes sous forme de papier était la preuve que les ruraux sous l'Ancien Régime ne disposaient pas de numéraire au quotidien et que tout paiement donnait lieu à ces reconnaissances de dettes, qui repoussaient les remboursements le plus tard possible, laissant espérer à l'emprunteur une hypothétique accumulation d'espèces sonnantes et trébuchantes avant le terme de la dette contractée. La pénurie de numéraire était donc compensée par des montagnes de papier, dont le but était de suppléer la masse réduite de numéraire, qui circulait mal et qui peinait à s'immiscer dans les foyers de la France d'alors. Pour beaucoup d'historiens, le numéraire était à peu près absent des campagnes et trouver une somme de 100 livres chez un laboureur aisé était exceptionnel. Selon Pierre Goubert à propos de ces travaux sur le Beauvaisis, l'argent liquide ne circulait pas dans les campagnes françaises avant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. Les disponibilités en monnaie étaient quasi nulles dans les villages français. Ainsi, selon l'auteur, « la fortune du paysan c'était la terre, le cheptel, les créances sur les petits paysans [...] Et les moyens de paiement, toujours matérialisés par des billets, gagés sur les biens du débiteurs, circulaient en grand nombre et étaient compensés par d'autres billets ». Les billets étaient compensés par d'autres billets et l'argent était le grand absent des campagnes d'Ancien Régime.

Pour d'autres historiens, c'était moins la pénurie de numéraire que ses conditions de circulation qui expliquaient sa faible présence dans les campagnes d'autrefois. Ainsi Pierre

---

<sup>77</sup> Goubert, Pierre, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI<sup>e</sup> section, SVENPEN, 1960, in 8°, 653p.

Guichard, dans ses travaux sur la région d'Andance au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>, affirmait que l'argent était un peu plus présent dans les campagnes que ce que l'on pensait, mais il circulait mal. Les ruraux, devant faire face à des dépenses obligatoires au cours de leur existence, préféraient thésauriser et accumuler le précieux numéraire plutôt que de le laisser filer au grès des envies ou des besoins courants. Ainsi les impôts, les mariages des enfants, les dots ou les fêtes supposaient des paiements en numéraire. Dans les campagnes d'Ancien Régime, l'argent circulait donc par « à coup », au gré des dates de mariage ou de majorité et des événements importants de la vie des familles ou des individus. Ces paiements de 100 à 150 livres à la fois suggéraient donc une monnaie au débit saccadé, qui circule par masse et dont l'écoulement était bien plus lié aux trajectoires des individus qu'aux petits paiements que l'on avait à faire. Pierre Guichard suggère donc que les circuits de circulation de la monnaie étaient avant tout sujets aux grands événements de la vie des familles, ce qui avait pour conséquence de gripper l'écoulement de l'argent liquide et de geler les dépenses pendant des mois voire des années.

Que l'argent liquide soit rare ou qu'il circule mal dans les campagnes d'autrefois, la masse de numéraire dépensée dans des actes d'achats apparaissait quoi qu'il en soit très faible voire quasi inexistante dans les régions les plus isolées. L'insuffisance de la monnaie dans les campagnes a par conséquent été longtemps présentée comme un indéniable révélateur de la faible activité commerciale en milieu rural. Les travaux de Michel Morineau sur les frappes monétaires et leur importance dans les campagnes d'autrefois viennent confirmer cette vision traditionnelle d'un monde rural impuissant à s'intégrer à l'expansion commerciale, par manque de numéraire suffisant<sup>79</sup>. Selon l'auteur, en effet, les monnaies en Or étaient quasi absentes des campagnes, prouvant ainsi la faible capacité du monde rural à accumuler des espèces métalliques de valeur et rendant la thésaurisation indispensable avant tout acte d'achat. A contrario, les monnaies en argent, en billon et en cuivre étaient bien davantage présentes dans les foyers des ruraux, mais avec une surreprésentation des bourgeois et des rentiers du sol. Sorti des ces classes dominantes, la monnaie se faisait plus rare dans les foyers de nos ruraux, privant ainsi une grande partie des populations d'Ancien Régime de la possibilité d'acheter des denrées ou des produits de consommation courante. Si, à l'époque moderne, les chaumières ne sont jamais totalement dépourvues d'argent comptant, celui-ci a

---

<sup>78</sup> Guichard, Pierre, « D'une société repliée à une société ouverte. L'évolution de la région d'Andance, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Révolution », in *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin XVII<sup>e</sup> siècle-1835)*, Centre Lyonnais d'Histoire Economique et Sociale, 1966, pp 141-219.

<sup>79</sup> Morineau, Michel, « Les frappes monétaires françaises de 1726 à 1793. Premières considérations », in *Etudes d'histoire monétaire XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, (Sous la direction de J. Day), Lille, PUL, pp 69-142.

le plus souvent été patiemment thésaurisé pour faire face aux grandes étapes de la vie de la famille. Ainsi les contemporains de Louis XIV ont-ils davantage cherché à pérenniser le patrimoine familial qu'à acheter, plus futillement, des produits de consommation courante.

Au total, les multiples études sur les monnaies, leur pénurie relative ou la mauvaise circulation des espèces métalliques, tendent à évincer un peu plus les ruraux de l'économie et des réseaux commerciaux d'Ancien Régime. Par là, c'est l'existence même de nos marchands ruraux qui est remise en cause, puisque les conditions économiques et monétaires ont souvent été présentées comme hostiles à l'épanouissement de ce milieu professionnel.

L'atrophie des réseaux de communication et la faible utilisation de la monnaie ont ainsi été présentées comme les révélateurs d'une pratique commerciale quelque peu anémiée dans la France rurale d'époque moderne. A ce tableau déjà sombre, il convient d'ajouter la très faible aire d'attraction des foires et des marchés, que l'historiographie traditionnelle à longterm perçu comme révélatrice d'un commerce rural étioilé à l'époque moderne.

Lorsque elle essayait de définir l'espace commercial aquitain sous l'Ancien Régime, Anne-Marie Cocula en précisait d'emblée les limites, affirmant qu'« au XVIII<sup>e</sup> siècle, les cloisonnements durent depuis trop longtemps pour que le marché intérieur français soit autre chose qu'un vaste puzzle »<sup>80</sup>... sous entendu commercial. Dans la même étude, l'auteur soulignait un peu plus loin qu'il existait bel et bien dans les campagnes d'Ancien Régime des courants d'échanges qui prolongeaient les grands commerces urbains et maritimes, mais ce toujours au prix « d'une grande dispersion géographique, d'une fragmentation des liens commerciaux et d'une dilution progressive des denrées et des hommes »<sup>81</sup>.

Anne-Marie Cocula présentait ainsi une France rurale dont les foires et les marchés fonctionnaient dans le cadre d'aires d'influence relativement restreintes. Or, très nombreuses sont les études décrivant des campagnes françaises aux réseaux commerciaux étriqués, aux aires d'influences modestes, à la capacité d'organisation de l'espace extrêmement modérée voire médiocre. Si, traditionnellement, ce sont les villes qui ont été présentées comme les grandes organisatrices des espaces commerciaux, les campagnes ont, en négatif, été le plus souvent dépeintes comme abritant des cellules commerciales aux aires d'attraction

---

<sup>80</sup> Cocula, Anne-Marie, « Pour une définition de l'espace aquitain au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle, Colloque national de l'Association française des historiens économistes*, Paris, éd CNRS, 1973, pp 301-330.

<sup>81</sup> Cocula, Anne-Marie, « Pour une définition de l'espace aquitain au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Aires et structures*, op. cit., p 301.

minuscules, ce qui tendait à prouver l'insignifiance du commerce en milieu rural. Ainsi, l'historien Jack Thomas, dans ses recherches sur l'influence du commerce en milieu rural, précisait que « la plupart des marchés ruraux (c'est-à-dire sans population citadine) ont une aire d'attraction assez modeste, à l'échelle cantonale ou à peine supérieure »<sup>82</sup>. Dans son étude sur le commerce en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume Daudin soulignait également que l'aire d'attraction de la plupart des foires et des marchés français était par définition limitée dans l'espace puisque les ruraux devaient s'y rendre en une journée de marche, comprenant l'aller et le retour depuis leur domicile. Bien qu'il faille distinguer les foires des marchés par leur périodicité et leurs poids dans les volumes des produits échangés, leurs faibles aires d'influences respectives s'expliquaient en partie par la nature des produits qui y étaient étalés. Les marchés, en effet, attiraient avant tout les ruraux proches qui y venaient vendre le surplus de leurs productions agricoles, essentiellement des grains, en quantité relativement réduite. En outre, leur périodicité importante (une ou deux fois par semaine le plus souvent) limitait le volume des produits échangés sur les étales de ces derniers. Les marchés commandaient par conséquent une zone géographique relativement restreinte, puisqu'ils drainaient essentiellement des propriétaires et exploitants qui cherchaient un débouché commercial aux surplus agricoles dont ils disposaient, ce qui, par ailleurs, n'était pas toujours le cas. Particulièrement nombreux et particulièrement fréquents, les marchés ruraux ont souvent été décrits comme des cellules commerciales relativement médiocres, n'intéressant qu'une population locale contrainte d'y vendre une part souvent bien maigre de leurs productions agricoles.

Les foires, quant à elles, étaient bien plus importantes en termes de volumes échangés. Beaucoup moins fréquentes dans le temps et souvent plus spécialisées dans les produits qu'on venait y vendre ou y acheter (foires aux bestiaux ou foires aux grains), leurs aires d'influences étaient davantage étendues que celles des marchés et les volumes échangés bien plus importants. Rien de comparable néanmoins aux grands marchés ou aux grandes foires urbains qui, par leur taille et leur influence, ont souvent relégué les foires rurales au rang de cellules commerciales secondaires.

Néanmoins, qu'il s'agisse des foires ou des marchés, leur nombre pléthorique en milieu rural suffisait à prouver la modestie de leur activité commerciale. Ainsi, dans ses travaux sur les

---

<sup>8282</sup> Thomas, Jack, « Foires et marchés ruraux en France à l'époque moderne », in *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne. Actes des XIV<sup>èmes</sup> Journées Internationales de l'Abbaye de Flaran, Sept- 1992*, PUM, 1996, pp 177-209.

Daudin, Guillaume, *Commerce et prospérité. La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2005, p 108.

Foires et marchés dans la France préindustrielle<sup>83</sup>, Dominique Margairaz dénombrait quelques 16 500 foires pour plus de 3 000 jours de marché hebdomadaire à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Province du Dauphiné n'échappait pas à cette « abondance » de foires et de marchés. Si les mémoires de l'Intendant Bouchu à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle nous donnent quelques indications, celles de l'Intendant Fontanieu sont plus précises encore. Selon l'Intendant Fontanieu, le Dauphiné comptait 218 communautés abritant au moins une foire annuellement. La plupart d'entre elles était rurale puisque inférieure à 1000 habitants. Au total, 444 foires avaient lieu chaque année en Dauphiné, qui se répartissaient sur 484 journées<sup>84</sup>. Le nombre des marchés était plus important encore. Ruraux également dans leur grande majorité, ils s'avéraient de faible envergure, les surplus dégagés de leurs ventes ne dépassant pas 10 000 livres dans les deux-tiers des cas<sup>85</sup>.

Au final, le foisonnement et l'éparpillement de ces centres commerciaux révélaient parfaitement le cloisonnement des campagnes françaises d'Ancien Régime, dont chacune des cellules rurales commandait une aire commerciale d'autant plus réduite que leur nombre était grand et la concurrence forte.

Dans le cadre d'une France rurale « immobile », la faible envergure des foires et marchés ruraux a par conséquent été souvent perçue comme révélatrice de l'herméticité des campagnes aux grands courants d'échange à l'époque moderne.

L'historiographie a finalement longuement dépeint des campagnes françaises aux pratiques agricoles rigides, davantage tournées vers les traditions que les innovations, peu enclines aux échanges, préférant la thésaurisation des richesses plutôt que le gaspillage inutile des espèces métalliques et dont l'immobilisme généralisé était parfaitement représenté par l'étiollement des foires et des marchés repliés sur des aires commerciales particulièrement étriquées. Or, le plus souvent, la relative sclérose commerciale des campagnes avait une cause : le dynamisme économique et commercial des villes qui, partout, asphyxiait des campagnes qui se voyaient reléguées au rang de simples productrices agricoles. Dans ces conditions, le marchand ne pouvait en aucun cas être campagnard. Il était nécessairement urbain.

---

<sup>83</sup> Margairaz, Dominique, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, éd EHESS, 1988, 283p.

<sup>84</sup> Bonnin, Bernard, Favier, René (sous la direction de), *L'intendance du Dauphiné en 1698. Edition critique du mémoire rédigé par l'intendant Bouchu « pour l'instruction du duc de Bourgogne »*, Paris, éd du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, vol. n°35, 213p.

<sup>85</sup> Bonnin, Bernard, *La Terre et les paysans en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle (1580-1730)*, Thèse dactyl, 4 vol. pp 800-803.

## C. Le marchand est urbain, pas campagnard

### 1) *La campagne ne pouvait pas nourrir le marchand*

« Les campagnes et les villes forment deux pays ennemis depuis qu'il y a une civilisation ». C'est ainsi que le philosophe et sociologue français George Sorel exprimait l'idée selon laquelle les campagnes et les villes formaient deux espaces antagonistes, en confrontation permanente, mais dont l'un, dominant, imposait sa loi au second, dominé.

L'historiographie ruraliste française a longtemps partagé cette vision de campagnes françaises largement subordonnées au commandement des villes du royaume. L'assujettissement des premières vis-à-vis des secondes prenait alors toute son ampleur en matière d'économie et d'échanges. La domination des villes sur leurs campagnes en matière commerciale a en effet été largement mise en avant par des générations d'historiens.

Si, dès la fin du Moyen Age, Georges Duby affirmait ainsi que la France a connu une ouverture progressive des relations économiques et une circulation plus active des produits et des biens, la cause était à chercher dans l'augmentation de la consommation des produits de luxe par les seigneurs et les bourgeois, animés par la volonté grandissante de paraître. Ces derniers délaissant les campagnes et peuplant de plus en plus les cités, ce sont les villes qui, dès le Moyen Age finissant, se révélaient être les promotrices de l'accroissement commercial. Selon Georges Duby, c'est donc avant tout « l'expansion urbaine qui impulse le renouveau du commerce et qui absorbe une grande partie des produits de la terre »<sup>86</sup>. Cette vision classique des campagnes productrices et des villes consommatrices s'est renforcée à l'époque moderne. Partout les campagnes ont été perçues à travers le prisme du ravitaillement urbain. Le poids toujours grandissant des villes sous l'Ancien Régime nécessitait la sujétion de leurs campagnes, dont les milliers de bras œuvraient péniblement pour nourrir des cités avides de produits agricoles, notamment les denrées alimentaires de qualité supérieure. La capitale du royaume gagnait ainsi près de 240 000 habitants entre 1637 et 1789, la ville de Lyon passait de 100 000 à 150 000 habitants entre le début et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus proche de nous, les villes du Dauphiné étudiées par René Favier<sup>87</sup>, bien que n'ayant en aucun cas un poids démographique comparable, croissaient elles aussi progressivement, pour atteindre quelques

---

<sup>86</sup> Duby, Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, op.cit., p226.

<sup>87</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, Collection « La pierre et l'écrit », 1993, 505o.

20 000 habitants pour la capitale de la Province à la veille de la Révolution française. Autant de bouches, par conséquent, qu'il fallait bien nourrir et qui dépendaient en grande partie des campagnes plus ou moins proches pour assurer le ravitaillement urbain. A cet égard, l'article correspondant au « commerce » dans le *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, sous la direction de Lucien Bely est particulièrement éloquent. Eludant rapidement le commerce proprement rural, l'article s'attache essentiellement aux échanges de denrées agricoles soumis à la consommation urbaine. Le marchand y est avant tout décrit sous les traits du négociant, c'est-à-dire un marchand de grande envergure, tandis que les produits agricoles prennent presque toujours la direction des centres urbains. Ainsi, selon l'auteur de l'article, Jean Pierre Poussou, les viandes de boucheries, les grains (notamment les blés) ou encore le vin, donnaient lieu à une foule d'échanges locaux ou régionaux avant tout destinée à ravitailler les villes<sup>88</sup>.

La ville drainait d'autant plus les produits agricoles des campagnes alentours –ou lointaines-, qu'elle était le lieu où se rassemblaient tous les segments sociaux les plus importants de la société rurale. Elle était le lieu de vie du seigneur ou de son châtelain, du curé, du bourgeois propriétaire, du coq de village ou encore du maître de poste, bref de tous ceux pour qui comptait la tradition du « paraître » et du « bien vivre ». Les denrées alimentaires et les produits qu'ils consommaient étaient de première qualité et induisaient toujours des courants d'échange partant des campagnes en direction des villes. A cet égard, les campagnes ne fournissaient pas seulement les produits alimentaires nécessaires aux sociétés urbaines. Elles étaient également pourvoyeuses de matières premières ou de produits transformés finis, issus de l'artisanat rural. Les campagnes françaises d'Ancien Régime n'étaient donc pas seulement agricoles mais aussi industrielles. Par leur main d'œuvre abondante et bon marché, elles contribuaient largement à alimenter les villes en produits de consommation courante dont avaient besoins les populations citadines.

Dans le cadre géographique qui nous concerne, René Favier a parfaitement montré la domination des villes dauphinoises sur leurs campagnes plus ou moins proches, selon la taille des cités et la qualité de leurs terroirs. Les dix grandes villes du Dauphiné, ainsi que la trentaine de gros bourgs ruraux, commandaient leurs terroirs limitrophes et ponctionnaient dans ces espaces les denrées agricoles nécessaires à l'alimentation de leurs populations.

---

<sup>88</sup> Poussou, Jean-Pierre, « Commerce », *Dictionnaire de l'Ancien Régime* (sous la direction de Lucien Bely), Paris, PUF, 1996, p 293.

Lorsque la qualité des sols empêchait la production en volumes suffisants ou en cas de mauvaises récoltes, les villes dauphinoises faisaient appel aux campagnes voisines afin de compléter leurs propres productions. Certaines d'entre elles, comme Grenoble ou Briançon, étendaient même leurs aires d'approvisionnement dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres<sup>89</sup>.

Dans la province du Dauphiné comme à l'échelle de l'ensemble du royaume, l'historiographie a très longuement mis en avant l'inégalité des échanges entre les villes et leurs campagnes. Les villes qui, décidément, dominaient juridiquement et institutionnellement leurs campagnes, imposaient également leur mainmise économique et commerciale sur des espaces ruraux soumis à leur autorité.

Ainsi, et selon l'expression de Daniel Roche, les villes étaient « le centre d'une organisation économique fondée sur l'accumulation et la redistribution des profits du commerce »<sup>90</sup>. La ville dominait donc l'échange et dictait sa conduite à des campagnes qui se révélaient toujours subordonnées aux centres urbains.

Dans le cadre de notre étude, il nous importe de comprendre que ces échanges unilatéraux laissent apparaître en filigrane l'impossibilité pour les campagnes françaises d'Ancien Régime de nourrir leurs marchands. L'historiographie a abondamment commenté la capacité des villes à structurer l'espace rural et à entretenir des cohortes de marchands dans leurs murs. Le marchand est ainsi décrit par l'historiographie comme étant essentiellement urbain, pas campagnard. Non que le milieu professionnel marchand soit totalement coupé de l'espace rural. Au contraire, ses rapports avec les campagnes sont nombreux. Mais dans la grande majorité des cas, le marchand est perçu comme le lien privilégié entre la campagne ravitailleuse et la ville consommatrice. Nombre d'études urbaines ont, en effet consacré un chapitre au moins au milieu professionnel marchand, analysant finement les activités de leurs membres et leur rôle prépondérant dans l'approvisionnement des villes. Ces villes grâce auxquelles vivent les marchands, mais aussi dans lesquelles ils vivent puisqu'ils délaissent dès qu'ils le peuvent les campagnes pour s'installer dans les murs de la ville.

A tous les niveaux, depuis les petits coquetiers, marchands de lait, menus regrattiers, marchands ambulants déposants leur maigre balle sur le parvis des églises, jusqu'au marchand

---

<sup>89</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, 1993, pp 188-192.

<sup>90</sup> Roche, Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1997, p 51.



de gros, approvisionneurs en grains et notamment en froment, en vin ou en viande, gros boutiquiers présentant étoffes ou ustensiles de valeur... les marchands urbains se sont imposés comme les approvisionneurs essentiels des cités.

La quasi-totalité des études urbaines a ainsi mis en avant l'accaparement des produits campagnards au profit des villes, par l'intermédiaire des marchands urbains. Les grandes villes de France telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg ou les villes dauphinoises pour ne citer que quelques exemples, ont toutes été l'objet d'études mettant en valeur l'importance des ressources campagnardes dans la subsistance des populations urbaines et le rôle crucial des marchands urbains dans l'approvisionnement de ces cités<sup>91</sup>. Les marchands étudiés ne sont par conséquent que rarement coupés du monde rural, mais ils en sont détachés. S'ils ponctionnent les campagnes, ce ne sont pas elles qui les font vivre mais bien les villes, dont la population toujours grandissante nécessite l'accroissement quantitatif et qualitatif des denrées alimentaires et des divers produits de consommation courante.

En négatif, les campagnes françaises, semblent implicitement incapables de nourrir leurs marchands. Économiquement et commercialement assujetties aux villes, les campagnes françaises d'Ancien Régime ont été moins analysées dans les processus d'échanges qui les liaient aux villes. Conséquemment, le groupe professionnel des marchands ruraux a été évincé au profit de l'étude de leurs homologues urbains, sensés être les seuls à pouvoir s'épanouir dans un milieu dynamique et porteur. Traditionnellement présentées en position de vente forcée vis-à-vis des autorités économiques, juridiques, religieuses urbaines, les campagnes ont longtemps été perçues sous l'angle de l'herméticité en matière de commerce. Ainsi, la dichotomie entre la richesse des cités et la pauvreté relative des campagnes qui ne profitaient que trop peu des fruits de la terre, a suffi à évincer les marchands des campagnes puisque celles-ci semblaient ne pas être en mesure de nourrir les membres de ce groupe socio-professionnel. Si d'aventure les ruraux allaient au marché pour y vendre quelque partie de leur

---

<sup>91</sup> Entre autres exemples : Abald, Reynald, *Le Grand Marché : L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, 1030p.

Bondois, Paul.M, « Les difficultés du ravitaillement parisien. Le commerce des beurres et des bœufs sous l'Ancien Régime », *Mémoires et document J.Hayem, 8<sup>e</sup> série*, Paris, 1924, pp 214-320.

Favier, René, *Les villes du Dauphiné sous l'Ancien Régime aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, 1993, 505p.

Gascon, Gérard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle. Lyon et ses marchands*, Paris, éd Mouton-la-Haye, 1971, 2.t, 1000p.

Léon, Pierre, *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Colloque nationale de l'association française des historiens économistes, Paris, éd CNRS, 1973, 352p.

Poussou, Jean-Pierre, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, éd de l'EHESS, 1983, 653p.

production, c'étaient toujours des propriétaires ou des exploitants, très rarement des individus qui se faisaient profession de vendre. On les trouvait en grand nombre dans les villes aux facultés d'enrichissement parfaitement mises en lumière, on ne pouvait les rencontrer dans les campagnes, incapables à priori de telles qualités.

Si l'historiographie a présenté le marchand comme essentiellement urbain, elle a tout particulièrement étudié la *sanior pars* de ce milieu socio-professionnel, ignorant plus largement les plus petits d'entre eux, ce qui tendait à exclure encore un peu plus nos marchands ruraux des études historiques susceptibles de s'y intéresser.

## 2) *La domination des élites marchandes dans l'historiographie*

Dans son introduction à l'étude des *Marchands et banquiers du Moyen Age*, l'historien Jacques Le Goff posait d'emblée les limites de ses recherches en sacrifiant délibérément les petits marchands au profit des gros marchands, des hommes d'affaires et des brasseurs d'argent. Symptomatiquement, Jacques Le Goff concédait la rareté des documents concernant les strates inférieures du groupe marchand et, par là, la difficulté qu'a l'historien à saisir parmi eux des figures individuelles. L'étude est donc centrée sur les marchands les plus importants, ceux dont la puissance économique a permis de jouer un rôle de premier plan sur les marchés d'abord, mais aussi sur les plans politiques ou artistiques. Si les recherches abordent ici les marchands les plus visibles, l'auteur admet cependant que les plus petits d'entre eux sont tout aussi importants que leurs homologues plus puissants et plus accessibles à l'historien. Ainsi, selon Jacques Le Goff, « il ne faut pas oublier qu'à l'ombre des *negociatores*, les humbles et les petits constituaient le tissu conjonctif d'un monde qu'on ne peut comprendre sans eux »<sup>92</sup>, avant d'espérer un peu plus loin que la masse de ces marchands anonymes obtiendront un jour « le droit à l'Histoire », selon l'expression de Lucien Febvre.

Le constat quelque peu amer de Jacques Le Goff pour la période médiévale ne s'arrête pas à la découverte des Amériques par Christophe Colomb et pourrait être étendu pour l'époque moderne.

Sous l'Ancien Régime, en effet, les négociants sont davantage étudiés que les simples marchands. Bien que variant étymologiquement selon les régions, le terme de négociant

---

<sup>92</sup> Le Goff, Jacques, *Marchands et banquiers du Moyen Age*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1962, 128p.

désigne avant tout les grands marchands, dont les horizons s'étendent aux frontières du royaume voire au-delà des mers. De fait, une grande partie des travaux consacrés au milieu professionnel marchand s'attache au grand commerce national et international, dont les figures les plus emblématiques multiplient les relations avec les principales places commerciales et bancaires d'Europe et n'hésitent pas à braver les océans pour aller commercer en Orient comme aux Amériques. Ces marchands au long court, qui parcourent le monde en quête des meilleurs profits, ont été particulièrement étudiés par l'historien Pierre Jeannin. Ses *Marchands du XVI<sup>e</sup> siècle*<sup>93</sup> ou ses *Marchands d'Europe*<sup>94</sup> mettent en lumière l'idéal type des grands négociants, accumulant les contrats sur les grandes places bancaires situées aux quatre coins de l'Europe du temps, favorisant sans cesse leurs réseaux de relations commerciales et regardant de plus en plus au-delà des mers, pour s'assurer les profits issus du commerce colonial. Ce sont les figures très connues des Ruiz, des Fugger ou des Rem qui, outre leur poids économique et commerciale considérable, s'immiscent dans le cercle étroit des milieux politiques tout en se faisant grands promoteurs des arts. Si ces exemples parmi les plus fameux font écho dans nombre de travaux historiques, ils n'éclipsent pas pour autant la grande masse des marchands qui par l'intensité de leurs activités commerciales ont largement contribué à l'expansion économique des villes, des provinces ou du royaume. Ainsi les Danse et les Motte du Beauvaisis étudiés par Pierre Goubert, la dynastie Le Couteux issus de Normandie ou, plus proche de nous, les Dolle et les Raby étudiés par Pierre Léon pour la province du Dauphiné<sup>95</sup>. Encore ces exemples font-ils de l'ombre à la multitude de marchands de gros et brasseurs d'argent qui, par l'entremise de leur activité ont réussi à accumuler des fortunes considérables, sans que leurs noms ne passent à la postérité. Au final, les *negociatores*, de part leur domination en matière commerciale, économique, politique ou artistique et par la très forte visibilité qui découle de leur influence en leur temps, ont largement été mis sur le devant de la scène par des générations d'historiens<sup>96</sup>. Leur main mise sur les activités marchandes, leur prestige et leur rayonnement ont, par là même, quelque peu

<sup>93</sup> Jeannin, Pierre, *Les marchands du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd Le Seuil, 1957, 192p.

<sup>94</sup> Jeannin, Pierre, *Marchands d'Europe : pratiques et savoirs à l'époque moderne. Textes réunis par Jacques Bottin et Marie-Mouise Pelus Kaplan*, Paris, éd rue de l'ULM, presses de l'ENS, 2002, 480p.

<sup>95</sup> Goubert, Pierre, « Familles marchandes sous l'Ancien Régime. Les Danse et les Motte de Beauvais », in *Affaires et gens d'affaire*, Paris, SVENPEN, 1959.

Zylberberg Michel, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteux*, Paris, PUPS, 2001, 380p.

Léon, Pierre, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Dolle et les Raby*, Paris, éd Les Belles-Lettres, 1963, 215p.

<sup>96</sup> Angiolini, Franco, Roche, Daniel (sous la direction de), *Cultures négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, EHESS, 1995, 593p.

Crouzet, François, *Le négoce international (XIII-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Economica, 1989, 249p.

Daudin, Guillaume, *commerce et prospérité. La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2005, 612p.

éclipsés les individus appartenant aux strates inférieures du groupe marchand, parmi lesquels figurent les marchands ruraux. La place réservée à l'élite négociante est alors d'autant plus prégnante que la figure du *negociatores* rejoint très souvent celle du marchand urbain dans l'historiographie propre à l'économie d'Ancien Régime.

L'idéal type du marchand dans la France moderne est donc le grand négociant au long cours ou le marchand citadin, dont la boutique ouverte sur la rue ou sur une place, offre à la vue de tous les marchandises qu'il propose à sa clientèle. L'historiographie a ainsi figé les représentations mentales concernant le milieu socio-professionnel marchand à l'époque moderne. Que l'on s'imagine un instant le marchand dans ses campagnes et vient à l'esprit l'image du paysan-laboureur vendant une partie des fruits de sa terre au marché ou celle bien connue du colporteur sortant de sa balle et déposant sur le parvis des églises des menues marchandises susceptibles de plaire aux badauds de passage. Mais de marchands professionnels en milieu rural les ouvrages scientifiques n'en font que peu écho, pour la simple raison que la campagne, arrivant à peine à nourrir ses propres habitants une fois toutes les ponctions effectuées, ne risquait pas de nourrir un groupe professionnel dont l'activité reposait sur l'état de richesse de sa clientèle. L'historiographie a ainsi participé à enfermer l'activité marchande dans les murs de la cité. Et si le commerce se déploie en milieu rural, c'est avant tout sous l'égide et la domination de la ville qui, par un jeu de ramification, vient drainer à elle les produits agricoles ou industriels venus des campagnes. René Favier dans son étude des Villes en Dauphiné sous l'Ancien Régime a parfaitement montré la prédominance des marchands urbains sur leurs homologues ruraux, le poids de la ville sur les campagnes étant considérable en matière de commerce<sup>97</sup>.

Paradoxalement, pourtant, la genèse de la réussite économique et sociale des marchands est fréquemment liée au monde proprement rural. Combien de marchands, en effet, avant de parfaire leur réussite en s'installant en ville, ont-ils débutés dans les campagnes ? Nombreux sont les exemples de marchands dont l'activité proprement commerciale a commencé en dehors des murs de la ville. Or, nous devons constater que l'essor commercial de ces marchands en milieu rural est très souvent ignoré par les études historiques, qui se concentrent rapidement sur « l'essentiel » dans la trajectoire de ces individus, à savoir leur installation en ville.

---

<sup>97</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné*, op. cit., pp 188-192 et 216-254.

La Province du Dauphiné est ici parfaitement représentative de cet état de fait. Nombreux sont en effet les marchands dont la réussite économique et sociale fut parfois éclatante, mais dont les premiers pas, loin de l'agitation urbaine, ont peu retenu l'attention des historiens. Citons ici les familles Dolle et Raby, Mandrin, Pâris ou encore les Perier. Ces marchands, dont l'ascension sociale fut parfois foudroyante, ont été l'objet de multiples travaux historiques retraçant leurs parcours, les conditions de leurs réussites, leurs choix et décisions en matière de commerce et, pour certains d'entre eux, leur intégration à la sphère politique. Si ces grandes figures marchandes dauphinoises ont connu des essors commerciaux différents en fonction de leurs activités respectives, toutes ont en commun d'avoir vu leur envol coïncider avec leur installation en ville. S'il est vrai que l'activité commerciale de ces grands marchands dauphinois a connu un dynamisme nouveau en se rapprochant des centres urbains, il nous faut également constater que sans le premier élan insufflé dans les campagnes, leur ascension économique et sociale aurait été davantage incertaine. Pour autant la genèse marchande des Mandrin à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, ou celle des Pâris aux alentours de Moirans, toutes deux au cœur de la province dauphinoise, n'ont guère rempli les lignes de l'historiographie les concernant<sup>98</sup>. De même, la première impulsion commerciale de la famille Perier à Saint-Baudille-et-Pipet, au cœur du Trièves, a été rapidement survolée par les études historiques consacrées aux premiers membres de la dynastie sous l'Ancien Régime<sup>99</sup>. Toutes pourtant soulignent que le premier élan commercial dans les campagnes du Trièves a été le socle permettant l'ascension que la famille Perier a connue par la suite. Dans une moindre mesure, Pierre Léon s'est attaché à étudier la naissance des familles Dolle et Raby dans leurs campagnes, tout en centrant rapidement ses recherches sur l'envol citadin et le grand

<sup>98</sup> Fegueux, Claude, « La conquête du pouvoir fisco-financier par les quatre frères Pâris : 1690-1769 », in *Le Renouillard. Bulletin historique de la Morge inférieure*, Association Moirans de recherche historique, 1998, n°10 pp 31-35, n°11 pp 11-22, n°12 pp 14-22.

Fegueux, Claude, « On a vu la cour à leurs pieds...Les frères Pâris étaient les fils d'un aubergiste de Moirans », in *Les affiches de Grenoble et du Dauphiné*, n°1848, 26 Mars 1982, p 7.

Prost, Michel, « La famille de Louis mandrin (1725-1755) », *CEGRA information*, n°25, 1982, pp 14-15.

<sup>99</sup> Bonnin, Bernard, « Un bourgeois en quête de titres et de domaines seigneuriaux. Claude Perier dans les dernières années de l'Ancien Régime », in *Bourgeoisie de province et Révolution, Colloque de Vizille*, PUG, 1987, pp 55-77.

Chagny, Robert, Ours Françoise (dir.), « Une dynastie bourgeoise dans la révolution : Les Perier », *Exposition 14 Juillet-16 Décembre 1984, Musée de la Révolution Française, Vizille*, 1984, 123p.

Chagny, Robert, « Une famille bourgeoise dans la révolution : Les Perier », *Le pouvoir régional dans les régions alpines françaises et italiennes, Actes du IX<sup>e</sup> colloque franco-italien d'histoire alpine*, Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, Chambéry, 1983, pp 56-69.

Choulet, Eugène, *La famille Casimir Perier. Etude généalogique, biographique et historique*, Grenoble, Baratier imprimerie, 1984, 378p.

Pazzis, Henri de, *Origine, histoire et descendance de la famille Perier*, Mayenne, Editions régionales de l'Ouest, 1992, t.1, 223p.

Wolff, Jacques, *Les Perier. La fortune et le pouvoir*, Paris, Economica, 1993, 399p.

commerce d'outres mers qui fit la richesse et la renommée de ces deux familles marchandes dauphinoises<sup>100</sup>. Au final, les exemples dauphinois apparaissent représentatifs du manque d'intérêt accordé par l'historiographie aux prémices rurales de la réussite des ces grands marchands. Si le marchand est une figure connue dans la France d'Ancien Régime, le cadre dans lequel il évolue a très souvent été présenté comme essentiellement urbain selon le postulat que l'essentiel des activités commerciales se situait en ville et que les campagnes permettaient rarement l'envol commercial de ses marchands.

Le déséquilibre prononcé entre le grand nombre d'études consacré aux marchands urbains en comparaison de la minorité de travaux attachés à leurs homologues ruraux, s'explique en partie par la distorsion des sources, qui privilégient les premiers au détriment des seconds.

### 3) *Des études historiques en partie guidées par la distorsion des sources*

Si dans son introduction sur les *marchands et banquiers du Moyen-Age*<sup>101</sup>, Jacques Le Goff met rapidement en évidence la difficulté qu'a l'historien à saisir les figures individuelles des marchands ruraux et se voit dans l'obligation d'évincer les petits marchands de campagnes de son étude, c'est d'abord parce que l'extrême éparpillement des sources les concernant l'obligerait à une recherche documentaire particulièrement longue et fastidieuse. Moins influents que les gros brasseurs d'argent en leur temps, il apparaît en effet logique que les marchands ruraux soient moins visibles dans les archives contemporaines, principal matériau de recherche de l'historien. La remarque de Jacques Le Goff à propos du Moyen Age, se révèle largement transposable pour la période de l'Ancien Régime qui nous intéresse. Par leur capacité à peser sur l'économie de leurs villes, des provinces ou même du royaume, les marchands urbains sont des figures notables dans leurs localités, et par conséquent souvent cités dans les archives par leurs contemporains. Plus leur influence était grande en leur temps, plus ces individus ont vu des pans entiers de leurs activités ou de leur vie personnelle couchés sur le papier par ceux qui les côtoyaient ou qui, pour de multiples raisons, avaient affaire à eux, sans compter l'ensemble des papiers à visée personnelle ou publique, rédigés de la propre main de ces marchands. Il ressort de ce relatif prestige lié aux marchands urbains, une

---

<sup>100</sup> Léon, Pierre, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit. pp 34-46.

<sup>101</sup> Le Goff, Jacques, *Marchands et banquiers du Moyen Age*, op.cit.

masse documentaire qui s'avère souvent suffisante pour nourrir des recherches historiques suffisamment poussées. Le nombre d'études consacré au commerce urbain et à leurs principaux acteurs est ainsi révélateur de la capacité de l'historien à utiliser une masse suffisante de matériaux d'archives les concernant. Ainsi René Favier fait-il une large place à l'analyse des marchands œuvrant dans les villes dauphinoises<sup>102</sup>. Tout proche du Dauphiné, l'étude de Nicolas Jean sur *la Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>103</sup> est également symptomatique de la prépondérance accordée aux négociants citadins. S'il s'attache à cerner l'ensemble des praticiens du commerce dans le duché de Savoie au dernier siècle de l'Ancien Régime, l'auteur consacre néanmoins la majeure partie de ses recherches aux marchands urbains, plus nombreux probablement mais aussi et surtout plus accessibles à l'historien.

Nous même, dans le cadre de nos recherches avons-nous constaté l'abondance des documents portants sur ces acteurs du commerce citadins. C'est donc en partie la capacité du marchand urbain à se manifester plus facilement aux yeux de l'historien, qui a sous-tendu le nombre important de travaux le concernant.

A l'inverse, la recherche et l'analyse des marchands ruraux se montrent plus difficiles. Davantage éparpillés géographiquement, moins influents sans doute que leurs équivalents citadins et aux activités commerciales plus délicates à saisir, les marchands ruraux se montrent moins abordables pour le chercheur en quête de connaissances. En outre, l'étude de ce milieu socio-professionnel rural repose sur des sources fréquemment dispersées, parfois rares et le plus souvent difficiles ou opaques, pouvant repousser le chercheur ou détourner son regard en direction des murs des cités.

Au final, la masse des travaux consacrée aux marchands urbains a quelque peu chassé leurs homologues ruraux hors du champ de l'étude historique. A tort ou à raison, ces derniers ont été largement ignorés par l'historiographie de l'après Seconde Guerre Mondiale. Les historiens n'ont pas vu dans la ruralité le terreau nécessaire à leur épanouissement, la vision traditionnelle des campagnes immobiles et repliées sur elles-mêmes jouant en la défaveur d'un groupe professionnel par définition détaché de la terre. Surtout, si les marchands ont eu leurs lettres de noblesses, c'est avant tout dans ce milieu « arraché de la terre » que constituent les villes. Seules à priori capables d'apporter les conditions nécessaires au

---

<sup>102</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, op.cit.

<sup>103</sup> Nicolas, Jean, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle : Noblesse et bourgeoisie*, 2.t, Paris, éd Malouine, 1978, 1243p.  
Nicolas, Jean et René, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1979, 371p.

développement commercial, elles regroupent en plus fortes densités des marchands d'autant plus visibles à l'historien qu'ils sont riches et influents.

L'historiographie récente tend aujourd'hui à réactualiser la vision quelque peu dichotomique entre des villes dynamiques et des campagnes sclérosées. Elle promeut l'hétérogénéité du monde rural et met en avant le dynamisme des campagnes d'Ancien Régime. En cela, les recherches historiques récentes se révèlent expiatoires pour le groupe professionnel qui nous intéresse, réintroduisant la figure du marchand dans les campagnes de la France moderne.



### III. Des campagnes hétérogènes et dynamiques. Le renouveau historiographique du monde rural d’Ancien Régime

#### **A. A la campagne, pas que des agriculteurs**

##### *1) L’historiographie récente change de regard sur les campagnes d’Ancien Régime*

Dans l’introduction de ses travaux sur l’étude des élites régionales à l’époque moderne, Jean-Michel Boehler rappelait d’emblée les changements récents opérés par l’historiographie ruraliste française ces dernières années<sup>104</sup>. Si pendant près d’un demi-siècle, l’historiographie traditionnelle a présenté un monde rural socialement uniforme et à la mono-activité agricole affirmée, la société rurale est désormais perçue avec davantage de nuances qu’elle ne l’a été par le passé. Ainsi, selon l’auteur, les principes, les méthodes et les problématiques de l’histoire actuelle, incitent aujourd’hui les historiens « à récuser toute classification trop rigide reposant sur des constructions catégorielles et intellectuelles figées. L’histoire récente cherche à rendre au corps social toute sa complexité en privilégiant les identités plurielles, diverses et évolutives dans le temps ». Autrement dit, les campagnes d’Ancien Régime dont on pensait hier encore qu’elles n’abritaient que des agriculteurs sont aujourd’hui présentées comme le lieu de vie de multiples catégories sociales et professionnelles. Ainsi le meunier, le boucher, le maréchal-ferrant, le cordonnier, le voiturier, le cabaretier... ont désormais toute leur place dans le monde rural ancien, dont on saisit aujourd’hui toute la complexité sociale et professionnelle.

Depuis plus d’une décennie maintenant, l’historiographie s’est en effet profondément renouvelée, cherchant à disséquer les sociétés rurales afin d’en déceler les différentes « coupes ». Ainsi, nombre d’études viennent aujourd’hui conforter la vision d’un monde rural

---

<sup>104</sup> Boehler, Jean-Michel, « Quels critères pour l’identification des élites rurales d’Ancien Régime ? L’exemple des campagnes de l’espace rhénan et germanique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, in Boehler (J.M), Lebeau (C), Vogler (B), *Les élites régionales (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Construction de soi-même et service de l’autre*, Strasbourg, PUS, 2002, pp 83-101.

hétérogène, dynamique et aux pratiques professionnelles diverses. Abordant les sociabilités villageoises ou plus spécifiquement centrés sur les stratigraphies sociales, elles participent activement à la réhabilitation d'un monde rural varié et composite. Dans cet esprit, les critères utilisés pour analyser les sociétés rurales se sont étoffés. Aux notions traditionnelles de propriété et d'exploitation de la terre, qui avaient tendance à réduire le monde rural à un ensemble de producteurs, s'ajoutent désormais celles, toute aussi importantes, du niveau de fortune, du rôle social, des fonctions politiques locales et des prestations attendues par le groupe, sans oublier les degrés d'éducation et de culture des habitants des campagnes. Les recherches d'Annie Antoine, de Gérard Béaur ou de Jean-Michel Boehler, pour n'en retenir que quelques-uns ont parfaitement montré l'extrême diversité de la société rurale d'Ancien Régime, qui ne se laisse pas enfermer dans des catégories trop rigides et qui dépassent largement la notion de « classes sociales » qui a longtemps prévalu dans l'historiographie traditionnelle<sup>105</sup>. Outre une analyse plus fine, qui nous laisse mieux percevoir les réalités sociales du temps, les travaux historiques s'efforcent aujourd'hui de redonner leurs lettres de noblesses à l'ensemble des métiers pratiqués dans les campagnes à l'époque moderne. Là encore la diversité prime et le paysan-exploitant, longtemps dépeint comme l'idéal-type du campagnard, est davantage abordé comme l'une des nombreuses catégories professionnelles en œuvre, catégorie numériquement majeure certes, mais plus unique. Les travaux d'Abel Poitrineau ont, en ce sens, largement contribué à éclairer la diversité professionnelle de l'ancienne France, dont le large éventail de métiers n'était pas uniquement réservé aux cités et dont les populations rurales profitaient également<sup>106</sup>. Au final, la conjonction de ces deux courants de recherche, le premier centré sur la diversité sociale, le second abordant plus spécifiquement l'hétérogénéité professionnelle, a profondément renouvelé notre vision d'un monde rural désormais perçu comme hétéroclite et dynamique et dont la mono-activité agricole n'est plus de mise.

Fer de lance de ce renouveau historiographique, Jean-Marc Moriceau a très largement contribué à la réévaluation du dynamisme des sociétés rurales d'Ancien Régime. A travers les

---

<sup>105</sup> Antoine, Annie, « Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire », *Actes du colloque de Rennes (24-26 Mars 1999)*, Rennes, PUR, 1999, 552p.

Béaur, Gérard, « Les catégories sociales à la campagne. Repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, CVI, Janvier-Mars 1999, pp 159-176.

Boehler, Jean-Michel, « Quels critères pour l'identification des élites rurales d'Ancien Régime ? L'exemple des campagnes de l'espace rhénan et germanique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Les élites régionales (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Construction de soi-même et service de l'autre*, op.cit, pp 83-101.

<sup>106</sup> Poitrineau, Abel, *Ils travaillent la France. Métiers et mentalités du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1992, 267p.

innombrables travaux que l'historien a consacré au monde rural, se dessine la ferme volonté de briser la vision statique des campagnes qui a longtemps prévalu dans l'historiographie traditionnelle. Face à l'histoire immobile, Jean-Marc Moriceau propose une histoire des campagnes françaises dont la ligne de force est le mouvement puisque, selon l'auteur, le progrès s'est partout imposé dans l'ancienne France rurale<sup>107</sup>. Or, parmi les multiples directions de recherches qui sous-tendent ce renouveau historiographique, l'une des plus importantes aux yeux de l'historien est la réintégration dans le champ historique des nombreuses professions exercées en milieu rural et qui ont trop longtemps été ignorées par l'historiographie traditionnelle. Dans ce cadre, les milieux para-agricoles doivent plus que jamais retenir l'attention de l'historien, en ce qu'ils apparaissent comme les témoins privilégiés des changements agricoles plus vastes qui affectent les campagnes d'Ancien Régime et que les études historiques récentes mettent progressivement au jour. Ainsi, les paysans spécialisés, les éleveurs, les artisans doivent retrouver la place qui leur est due au sein des sociétés rurales. Jean-Marc Moriceau insiste notamment sur le milieu para-agricole des marchands ruraux, dont l'étude pourrait, selon lui, apporter un éclairage considérable aux changements qui touchent le monde des campagnes. « Grands oubliés de l'histoire rurale »<sup>108</sup>, leur insertion dans les enquêtes historiques est, selon l'auteur, un des grands enjeux qui permettra de comprendre plus avant le monde rural ancien et les mutations qui le traversent. Ainsi, pour Jean-Marc Moriceau l'une des voies les plus prometteuses et les plus évidentes qui s'ouvre à l'historien du changement est celle de l'analyse en profondeur des acteurs sociaux des mutations. Si l'auteur a mis en évidence l'exemple atypique des Grandes fermiers d'Ile-de-France, de nombreux milieux socio-professionnels attendent toujours d'être étudiés. Parmi eux, le groupe polymorphe des marchands ruraux est placé en première ligne de la recherche historique par le spécialiste d'histoire rurale. Au carrefour des activités multiformes issues de la production d'un côté et des échanges de l'autre, l'étude de ces « intermédiaires actifs, toujours en route et en éveil » selon la belle expression de Lucien Febvre<sup>109</sup>, pourra révéler le dynamisme des campagnes françaises d'Ancien Régime, dont la mise au grand jour est loin d'être terminée.

---

<sup>107</sup> Moriceau, Jean-Marc, *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, 1150-1850*, Paris, Fayard, 2002, 445p.

<sup>108</sup> Moriceau, Jean-Marc, *Terres mouvantes*. Op ;cit, p 176.

<sup>109</sup> Febvre, Lucien, *Philippe II et la Franche-Comté. Etude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, Campier, 1912, p 239.

## 2) *Les campagnes d'Ancien Régime : Un monde pluriactif et dynamique*

Sous l'impulsion de l'historiographie récente, qui vise à briser la vision statique de campagnes immobiles, de nombreux historiens ont, à travers leurs travaux, prouvé le dynamisme des campagnes d'Ancien Régime. Il ne nous est guère possible ici de reprendre l'ensemble des travaux qui réhabilitent les mouvements, les dynamismes et les innovations qui ont eu cours dans les campagnes françaises préindustrielles. Nombreuses, en effet, sont les études qui réintroduisent la pluri-activité professionnelle dans le monde rural ancien. Dans le cadre de ces travaux, il est à constater que certaines voies ont été davantage prospectées et balisées que d'autres par l'historiographie récente. Ainsi en est-il des franges hautement supérieures des sociétés rurales, qui se distinguent très largement du reste de la population des campagnes. Ce sont par exemple les Grands fermiers d'Ile-de-France analysés par Jean-Marc Moriceau et Gilles Postel-Vinay et qui apparaissent comme des modèles de réussite économique, commerciale, sociale et politique<sup>110</sup>. Les stratégies familiales et individuelles opérées par ces grands «coqs de village» leur ont permis d'occuper une position considérable au cœur des riches plaines céréalières du bassin parisien. Les noms des familles «Chartier» ou «Navarre» font aujourd'hui écho à la réussite d'individus qui ont su tirer parti des conditions dans lesquelles ils évoluaient pour s'extraire de la masse des petits ou moyens laboureurs. Ainsi, les Navarre et les Chartier symbolisent à eux seuls la capacité du monde rural à élever socialement et économiquement des individus qui ont la chance et le mérite de tirer profit de l'environnement dans lequel ils progressent, ici les terres fertiles d'Ile-de-France<sup>111</sup>.

Il apparaît toutefois évident que tous les ruraux de France ne pouvaient suivre le chemin tracé par ces riches fermiers du bassin parisien, tous les terroirs n'étant pas aussi fertiles et productifs que ceux du Nord du royaume. Pour autant, les historiens ont parfaitement montré les capacités d'adaptation du monde rural ancien, dont les habitants utilisaient parfois des ressources autres que celles du sol pour échapper à leur condition. Quittant les riches plaines céréalières du Nord pour les montagnes sèches et caillouteuses de

<sup>110</sup> Moriceau, Jean-Marc, *Les fermiers d'Ile-de-France. L'ascension sociale d'un patronat agricole (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1994, 1089p.

Moriceau, Jean-Marc, « Des coqs de village aux fermiers gentilhommes. Les Navarre de la plaine de France (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), in *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime. Mélange offert à Jean Jacquart*, Paris, PUPS, 1994, pp 117-128.

Moriceau, Jean-Marc, Postel-Vinay, Gilles, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changement agricole. Les Chartier (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, éd de l'EHESS, 1994, 397p.

<sup>111</sup> Moriceau, Jean-Marc, « Des coqs de village aux fermiers gentilhommes. Les Navarre de la plaine de France (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), in *Terres mouvantes*, op.cit., pp 281-301.

l'Oisans en Dauphiné, Laurence Fontaine a pleinement prouvé le dynamisme des sociétés montagnardes qui ont vu dans l'activité para-agricole du colportage un moyen de survie pour les uns et d'enrichissement, parfois important, pour les autres<sup>112</sup>. Si les sols nus et pauvres de l'Oisans ne permettaient pas toujours de nourrir correctement ses populations et nécessitaient des revenus d'appoint apportés par le commerce ambulancier, Laurence Fontaine montre néanmoins que l'activité de colportage n'était pas uniquement subie par les populations montagnardes mais qu'elle était également le fruit d'une motivation de la part de ces derniers. Renversant ainsi les perspectives, l'auteur démontre qu'en irriguant la montagne de ses multiples filets commerciaux, le colportage marquait la prise de possession de la montagne par ses populations et qu'il répondait en cela aux demandes locales. Souffert autant que promu, le commerce de colportage était par conséquent perçu comme une réponse des populations montagnardes aux conditions et à l'environnement dans lequel ils évoluaient<sup>113</sup>. A travers les travaux de Laurence Fontaine, pointe le dynamisme des sociétés rurales qui ont su chercher dans l'activité para-agricole du colportage des moyens de stabilité ou d'ascension économique et sociale.

En ce sens, le chemin qui sépare les colporteurs dauphinois des artisans de la même province n'est pas si long. Étudiés par Alain Belmont, les artisans ruraux du Dauphiné symbolisent également la mobilité et la réactivité de sociétés rurales qui ne se laissent pas emprisonner dans le carcan de la mono-activité agricole<sup>114</sup>. Ainsi, comme l'a parfaitement montré Alain Belmont dans ses nombreux travaux, les séries de difficultés d'ordre climatique, agricole, religieux ou financier avec le poids croissant de l'impôt, ont profondément bouleversé la paysannerie dauphinoise, qui a vu dans l'artisanat le palliatif essentiel à une activité agricole affaiblie et qui plongeait une partie de ses membres dans une pauvreté grandissante. Néanmoins, l'artisanat n'a pas été que le simple recours à une activité agricole insuffisante. L'auteur a pleinement montré la structuration progressive de ce milieu para-agricole en un groupe professionnel cohérent, ainsi que l'élargissement de la palette des métiers artisanaux et l'augmentation numérique des artisans, dont l'activité faisait vivre plus

---

<sup>112</sup> Fontaine, Laurence, *Histoire du colportage en Europe (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Albin-michel, 1993, 334p.  
Fontaine, Laurence, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 296p.

<sup>113</sup> Fontaine, Laurence, *Histoire du colportage en Europe*, op.cit., pp 20-21.

<sup>114</sup> Belmont, Alain, *Les artisans ruraux en bas-Dauphiné du XVI<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse pour le nouveau doctorat d'histoire, préparé sous la direction de M Emmanuel Leroy Ladurie, EHESS, 1990, 2.T, 209 et 412p.  
Belmont, Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, t.1, « *Quels artisans au village* » ; t.2, « *Le métier d'artisan* », Grenoble, PUG, « La pierre et l'écrit », 1998, 498p.

de 13% de la population rurale dauphinoise au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>115</sup>. A travers l'étude des artisans ruraux se dessinent par conséquent des campagnes à la pluriactivité étendue et aux pratiques para-agricoles affirmées. Le dynamisme de l'artisanat rural est d'autant plus probant, qu'à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de ces activités manuelles profitent des progrès de l'agriculture et de la hausse générale du niveau de vie qui, en accroissant les demandes d'objets de consommation, font pleinement participer les artisans à la vie des campagnes<sup>116</sup>.

Enfin, bien que ses travaux ne portent pas sur les sociétés rurales proprement dites, Pierre Léon a mis en lumière la forte activité industrielle des campagnes dauphinoises. Dans son étude sur la *naissance de la grande industrie en Dauphiné*<sup>117</sup>, l'auteur a en effet démontré la participation active des campagnes dauphinoises à l'activité proto-industrielle. Les populations rurales assistant les villes dans leur fonction industrielle, elles ont vu dans la transformation des biens manufacturés un complément ou une substitution aux traditionnelles activités agricoles.

Chantre de la pluriactivité, Pierre Léon met en avant la capacité des sociétés rurales à diversifier ses moyens de subsistance et à sortir du cadre étroit du seul travail de la terre. A cet égard, les espaces montagneux de la province ne sont pas à distinguer du plat pays où l'industrie s'implante facilement, puisque les mines de fer ou l'utilisation du bois pour la charbonnerie pouvaient notamment constituer une activité de grande ampleur sur les contreforts et les pentes des massifs montagneux<sup>118</sup>.

Au final, depuis plus d'une décennie maintenant, les historiens ruralistes se sont particulièrement attachés à réhabiliter la grande diversité des activités professionnelles en œuvre dans les campagnes françaises d'Ancien Régime. Grands fermiers se muant en solides négociants, artisans à leur compte ou insérés dans le système proto-industriel, individus ruraux participant à des activités industrielles ou encore marchands ambulants allant chercher ailleurs les moyens de faire vivre leurs familles.... Nous percevons aujourd'hui que les campagnes de la France moderne n'abritaient pas uniquement des paysans. D'autres trajectoires professionnelles venaient croiser celle du traditionnel agriculteur, tandis que le

---

<sup>115</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, T. 1, op.cit., P 91.

<sup>116</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, T.1op. cit., pp 178-190.

<sup>117</sup> Léon, Pierre, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin XVII<sup>e</sup> siècle-1869)*, Grenoble, Allier imprimerie, 1954, 968p.

<sup>118</sup> Léon, Pierre, *La naissance de la grande industrie*, op.cit., p 187.

passage d'une condition à l'autre était plus courant qu'on ne l'a longtemps pensé. Si, comme l'exprime Benoît Garnot, près de 15% de la population rurale ne vivait pas directement de la terre<sup>119</sup>, certaines voies ont commencé à être explorées par les historiens du changement et d'autres attendent toujours de l'être. Parmi elles, l'étude du milieu socio-professionnel des marchands ruraux semble d'autant plus prometteuse que l'historiographie récente revalorise fortement les courants d'échanges dans la France rurale d'Ancien Régime.

## **B. La réhabilitation des courants d'échanges dans les campagnes françaises d'Ancien Régime.**

### *1) L'ouverture des transports dans les campagnes françaises : Le cas de la province du Dauphiné*

Si, « la dilatation de l'espace française est extrême » selon l'expression de Pierre Léon<sup>120</sup>, et les relations régionales ou interrégionales par conséquent lentes et difficiles, le tableau n'est pas figé pour l'ensemble de l'époque moderne. Après 1660 et sous l'impulsion de Colbert, le pouvoir royal pose les bases d'une « politique nationale » des communications qui vise à améliorer sensiblement les réseaux routiers et fluviaux afin de quadriller le territoire par tout un ensemble de voies carrossables et navigables. De fait, les réseaux de communication s'épaississent un peu partout, les villes et l'expansion industrielle prennent le relais des encouragements de l'Etat et les régions françaises sont progressivement mieux desservies par la « nouvelle route » en cours de création. La conséquence la plus directe est l'intensification de la circulation des hommes et des biens, dont un des indices les plus probants est l'accroissement des recettes des postes, qui passe de 4 à 23 millions de Livres tournois entre 1738 et 1791<sup>121</sup>.

La province du Dauphiné n'échappe pas à cette amélioration générale des transports qui, partout, favorise la meilleure circulation des hommes et des marchandises. Pierre Léon,

---

<sup>119</sup> Garnot, Benoît, *Les campagnes en France*, op.cit., pp 81-86

<sup>120</sup> Léon Pierre, « Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789) », in *Histoire économique et sociale de la France* (Braudel, Fernand et Labrousse, Ernest, dir), Paris, PUF, 1970.

<sup>121</sup> Butel, Paul, *L'économie française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, coll. « Regards sur l'histoire », 1993, 317p.

Bernard Bonnin et plus récemment René Favier<sup>122</sup> ont montré l'embellissement des conditions de circulation dans cette partie du royaume. Ainsi, au cours du dernier siècle de l'Ancien Régime, les politiques successives des intendants ont cherché à améliorer les réseaux de communication à l'échelle provinciale, la route n'étant plus seulement conçue de manière stratégique (à des fins militaires) mais étant de plus en plus perçue comme les artères indispensables au développement du commerce. De fait, les multiples travaux de réfection ou de construction routiers ont permis d'élargir et de régulariser les tracés, à tel point qu'à la veille de la Révolution Française, cinq routes étaient qualifiées de « première classe », c'est-à-dire entièrement carrossables et quatre autres dites de « seconde classe », c'est-à-dire acceptant les voitures mais inachevées sur l'ensemble de leurs parcours. La conséquence directe en est l'amélioration significative des transports. Si les gains en vitesse sont faibles, la capacité des transports, elle, augmente considérablement du fait de la généralisation de la charrette sur les routes dauphinoises. Les très grosses voitures peuvent désormais circuler plus facilement, amenant avec elles des volumes de marchandises d'autant plus importants.

Les voies navigables ne connaissent pas l'amélioration sensible opérée sur les parcours terrestres. Leur utilisation est toujours conditionnée par l'imprévisibilité des éléments, qui font régner sur le trafic un lourd handicap. En ce sens, la navigation sur le Rhône est à distinguer de celles sur l'Isère. La relative régularité du fleuve permet aux hommes et aux marchandises de l'emprunter avec davantage de constance que l'Isère, dont les crues et les étiages freinent fréquemment l'utilisation. Il n'empêche que ces deux voies navigables sont très régulièrement empruntées par les hommes. Dans le sens de la descente, au fil de l'eau, ou en remontant les cours d'eau, par halage, le recours aux voies navigables a l'immense avantage de permettre le transport de marchandises pondéreuses. C'est par ces cours d'eau que le Dauphiné importe ou exporte ses matières premières ou ses produits transformés destinés au commerce. Ainsi, malgré les difficultés liées à la régularité du trafic, les autorités se sont toujours efforcées d'entretenir au mieux les berges de ces deux cours d'eau.

Il convient néanmoins de ne pas trop embellir le tableau de l'amélioration générale des transports. D'une part, parce que la réfection des transports terrestres et fluviaux est impulsée somme toute tardivement au XVIII<sup>e</sup> siècle et d'autre part parce qu'elle fut difficile à mettre en place. Par ailleurs, bien que significatives, les améliorations des transports en Dauphiné n'ont

---

<sup>122</sup> Bonnin, Bernard, Favier, René, *L'intendance de Dauphiné en 1698. Edition critique rédigée par l'intendant Etienne-Jean Bouchu « pour l'instruction du duc de Bourgogne »*, Paris, éd du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, pp 136-142.

Léon, Pierre, *La naissance de la grande industrie*, op.cit ;, pp 70-80.

Favier, René, *Les villes du Dauphiné*, op.cit ;, pp 216-254.



pas été révolutionnaires. Les déplacements restaient partout lents et laborieux, dangereux parfois. Néanmoins, les politiques d'aménagement des voies de communication, conjointement encouragées par l'Etat et les villes, ont globalement permis une meilleure circulation des hommes et des biens, favorisant par là le commerce intra et extra régional au dernier siècle de l'Ancien Régime. Et si les villes sont les premières gagnantes de l'amélioration des transports, les campagnes ont-elles aussi été davantage traversées par les courants d'échange opérés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'insérant ainsi dans l'économie globale d'Ancien Régime.

A la suite de Guy Arbellot<sup>123</sup>, les historiens ont mis en avant « la grande mutation » des transports dans les provinces du royaume de France, et notamment dans celle du Dauphiné. Libérant les campagnes de l'isolement dont elles étaient jusque là prisonnières, ces études réintègrent progressivement les campagnes aux grands courants d'échange qui traversent la France au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'amélioration des transports au dernier siècle de l'Ancien Régime est alors d'autant plus importante, qu'elle prolonge et renforce l'offensive des cultures à destinées commerciales.

## 2) *L'offensive des cultures à destinée commerciale*

Si l'historiographie a longuement présenté la France rurale d'époque moderne comme une France repliée sur elle-même, les dernières générations d'historiens ont participé à façonner un nouveau visage du monde rural en montrant la place grandissante prise par les cultures destinées à la vente, principalement dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans ce cadre, nous avons vu plus haut l'intérêt porté par l'historiographie à la spécialisation céréalière des riches terres du bassin parisien. Ici plus qu'ailleurs, les terres fertiles du Nord de la France ont permis l'abandon relatif de la polyculture vivrière, au profit de la culture intensive des céréales, au premier rang desquelles venait le froment. De fait, les grands promoteurs de cette mutation agraire que sont les fermiers du bassin parisien renvoient directement à la notion de « marché » puisque leur folle ascension économique et sociale était directement liée à la commercialisation des grains qu'ils cultivaient à très grande échelle. Les grands fermiers d'Ile-de-France sont donc les grands exemples de l'intégration des campagnes

---

<sup>123</sup> Arbellot, Guy, « La grande mutation des routes de France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, Mai-Juin 1973, n°3, pp 765-791.

française dans « l'économie de marché », symbolisée par le double costume de fermier-négociant revêtu par ces grands exploitants du Nord de la France.

Dans le même esprit, les études de Marcel Lachiver ou de Thomas Edward Brennan<sup>124</sup>, ont parfaitement montré comment les régions proches de Paris et notamment la Champagne, se sont progressivement spécialisées dans la culture de la vigne, afin, entre autre, d'alimenter en vin la capitale du royaume. Or, les vigneronns spécialisés participaient doublement à l'intégration des campagnes aux réseaux d'échange : d'une part parce que l'essentiel de leur production était tournée vers la commercialisation. D'autre part parce que, ce faisant, ils devaient nécessairement recourir à des intermédiaires entre leurs lieux de production et les lieux de consommation, parmi lesquels s'inséraient les marchands.

L'offensive de la vigne ne s'est pas limitée à la partie septentrionale du royaume. Partout dans la France du Sud-Est et notamment en Dauphiné, cette culture à destinée commerciale s'est étendue sur les coteaux les plus adaptés à sa culture. Ainsi, Bernard Chorier, à propos de la communauté rurale de Saint-Hilaire, en bas Dauphiné, montrait la place croissante tenue par la vigne au sein du finage, cette culture nouvelle apparaissant aux yeux des habitants comme la seule capable d'apporter de la richesse<sup>125</sup>. On se battait pour la vigne puisqu'on pouvait la vendre, et là encore les vigneronns devaient recourir aux marchands ruraux qui, selon l'auteur, tenaient une place économiquement et socialement importante au sein de la paroisse. Plus au Nord, dans la proche périphérie de Lyon, Alain Belmont a également montré l'extension considérable de la vigne au dépend du froment et du seigle dans le terroir de Vénissieux. Partout, selon l'auteur, les ceps ont gagné de la place dans vallée du Rhône mais également en vallée du Grésivaudan. La montée en puissance de la vigne témoigne par conséquent de la plus grande ouverture commerciale des campagnes dauphinoises. Les habitants de ces campagnes n'ont plus cherché à faire seulement vivre leurs familles et se sont essayés à la vente de productions davantage rémunératrices. Ainsi en est-il de la vigne mais également du chanvre, cette plante fibreuse gagnant partout de la place dans les plaines du bas-Dauphiné à mesure de l'avancée dans l'époque moderne. En ce sens, Alain Belmont a montré toute l'importance pour la filière artisanale de la confection des toiles. L'auteur pointe également

---

<sup>124</sup> Brennan, Thomas-Edward, « La dette et l'économie rurale en Champagne au dernier siècle de l'Ancien Régime », In *Campagnes en mouvement en France du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle, « autour de Pierre de Saint Jacob »*, Textes réunis par Antoine Follain, Presses Universitaires de Dijon, pp 39-55.

Lachiver, Marcel, *Vin, vignes et vigneronns en région parisienne du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Shap, 957p.

<sup>125</sup> Chorier, Bernard, « Réaction aristocratique et poussée sociale dans une cellule rurale du bas Dauphiné : Saint-Hilaire-de-la-Côte (1659-1835), in *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin XVII<sup>e</sup> siècle-1835)*, Lyon, éd Les Belles Lettres, pp 219-315.

du doigt l'intensification de cultures nouvelles, comme celle du noyer dans la basse vallée de l'Isère ou encore de l'olivier dans les Baronnies, dont les huiles respectives étaient destinées à commercialisation, sans compter le tabac qui fait son apparition dans les plaines du Dauphiné au dernier siècle d'Ancien Régime. Les hautes vallées alpines ne sont pas à l'écart de ce vaste mouvement commercial. Ainsi Hélène Viallet<sup>126</sup>, à propos de la vallée du Beaufortin, a démontré l'intégration de la grande majorité des cellules rurales à l'économie d'échange, via la fabrication et la vente du gruyère. De même, la montée en puissance des éleveurs, à l'instar de ces marchand-emboucheurs du Brionnais étudiés par Pierre Durix<sup>127</sup>, est également le signe d'une spécialisation des campagnes qui aiguillent leurs productions vers les grands foyers de consommation. L'ensemble de ces productions à destinées commerciales prouve que l'étape de l'autoconsommation se desserre progressivement au XVIII<sup>e</sup> siècle, intégrant les populations rurales dans une économie d'échange. Désormais les conditions sont par conséquent réunies pour permettre l'existence d'intermédiaires ruraux entre les lieux de production et les marchés de consommation.

En ce sens, l'insertion du monde rural dans les réseaux d'échanges ne repose pas seulement sur des productions agricoles spécialisées. Les productions artisanales et industrielles font également se tourner les campagnes vers les débouchés commerciaux.

### 3) *Les productions artisanales insèrent des campagnes dans une économie d'échange*

Dans ses travaux sur l'artisanat rural dans la province du Dauphiné, Alain Belmont a parfaitement montré l'intégration du monde des ateliers à l'économie d'échange. Les artisans ruraux étaient, en effet, enserrés en amont comme en aval à des réseaux commerciaux. En amont, premièrement, parce que les maîtres d'ateliers ne produisaient pas toujours les matières premières nécessaires à sa production. S'ils ne les trouvaient pas chez les particuliers, membres de sa communauté, ils devaient alors se tourner vers les marchands, plus à même d'assurer l'approvisionnement des ateliers. Les artisans étaient également tournés vers l'économie d'échange en aval de leurs productions. Puisqu'ils fabriquaient

---

<sup>126</sup> Viallet, Hélène, *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moeyn Age au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire et documents publiés par l'académie salésienne, Document d'ethnologie régionale, n°15, 1999, 275p.

<sup>127</sup> Durix, Pierre, « La montée en puissance des marchands-emboucheurs du Brionnais au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Campagnes en mouvement*, op.cit., pp 39-55.

essentiellement pour vendre, les artisans recouraient fréquemment aux marchands pour écouler les productions issues de leurs ateliers. Soit que le marchand fut membre de sa communauté villageoise ou d'une communauté voisine, soit que les artisans se rendaient eux-mêmes aux foires ou aux marchés, afin de vendre les produits transformés dans leurs ateliers. Le cas est plus net encore quand les artisans sont intégrés dans un système proto-industriel<sup>128</sup>. L'artisan est alors en quelque sorte prisonnier du marchand, ce dernier lui fournissant la matière première nécessaire à son activité et venant récupérer la marchandise pour la vendre une fois celle-ci transformée. Ainsi Alain Belmont a-t-il précisément montré l'intégration des artisans à une économie de marché puisque par définition les productions artisanales étaient destinées à la vente. Il est en cela suivi par l'historien Guillaume Daudin, selon lequel la proto-industrie est au cœur du dynamisme de l'économie française, et du monde rural en particulier. Pour l'auteur, en effet, la croissance de l'économie française « se caractérisait par l'extension des réseaux de distribution et l'intégration des campagnes à la production »<sup>129</sup>. Dans le même esprit, Pierre Léon, à travers l'étude de la *Naissance de la grande industrie en Dauphiné* a mis en lumière l'importance de l'espace régional comme débouché aux productions industrielles de la province. Si, en effet, le Dauphiné vendait une grande partie de ses productions à l'échelle nationale voire internationale, le marché provincial restait selon l'auteur le plus important. Ainsi, les draperies, étoffes ou quincailleries produites dans les villes dauphinoises (majoritairement), étaient réservées au marché local et vendues dans un rayon relativement restreint. Nous sommes loin, par conséquent, de la vision de campagnes enfermées dans une autosubsistance dont elles ne pouvaient s'échapper faute de hausse de revenus. Les campagnes dauphinoises fabriquaient, vendaient et achetaient tout à la fois, montrant leur capacité et même leur volonté à s'intégrer dans une économie d'échanges.

Il en est des campagnes dauphinoises comme de l'ensemble des campagnes de la France d'Ancien Régime. Fort de ce constat, certains historiens tendent aujourd'hui à récuser l'économie d'autosubsistance, dans laquelle le monde rural a longtemps été enfermé.

---

<sup>128</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., pp 115-144.

<sup>129</sup> Daudin, Guillaume, *Commerce et prospérité. La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2005, p 56.

4) *De l'impossibilité d'une économie enfermée dans l'autosubsistance : L'ouverture forcée à l'échange*

Dans son article portant sur les débats qui animaient l'historiographie ruraliste à propos de l'importance de l'autoconsommation ou de celle du marché, Maurice Aymard distinguait le XVIII<sup>e</sup> siècle du reste de l'époque moderne. Selon l'auteur, il est permis d'affirmer « qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le développement des possibilités de commercialisation ait stimulé l'investissement et la spécialisation des campagnes [puisque] se met en place progressivement un véritable marché intérieur, moins cloisonné et fonctionnant au bénéfice des campagnes »<sup>130</sup>. Ainsi Maurice Aymard affirmait-t-il l'ouverture des campagnes à l'échange, pour les dernières années de l'Ancien Régime tout au moins. Cette position fut par la suite partagée par d'autres historiens qui ont progressivement réfuté le principe d'une autoconsommation absolue dans les campagnes d'autrefois. Ces derniers prônent désormais l'insertion des campagnes aux grands mouvements commerciaux qui agitent la France, au XVIII<sup>e</sup> siècle pour certains, dès avant le dernier siècle de l'époque moderne pour d'autres. L'historiographie récente décrit l'économie traditionnelle de l'autoconsommation intégrale comme une impossibilité. Pour beaucoup d'historiens, en effet, les paysans avaient pour nécessité absolue de se procurer du numéraire. Chaque année, les prélèvements forcés des seigneurs et du roi sous la forme des impôts conduisaient les masses rurales à payer en espèces sonnantes et trébuchantes. Dans les pays de fermage, les loyers étaient également fréquemment payés sous forme monétaire. A plus large échelle, des étapes importantes de la vie des ruraux nécessitaient impérativement de manier de la monnaie. Ainsi en est-il des paiements des dots et des légitimes promis aux enfants au moment de leurs mariages. L'installation de ces derniers au moment de l'envol du foyer parental pouvait également conduire les parents à subventionner leurs enfants, toujours sous la forme de numéraire. Qu'elles soient annuelles ou plus espacées dans le temps, nombreuses étaient par conséquent les occasions de déboursier quelques espèces métalliques, occasions auxquelles les ruraux ne pouvaient guère échapper.

Or, c'est bien cette nécessité absolue de se procurer du numéraire qui insert les populations rurales dans l'économie d'échange. Il n'y avait guère d'autres choix, en effet, pour les millions de ruraux d'Ancien Régime que de vendre tout ou partie de leurs

---

<sup>130</sup> Aymard, Maurice, « Autoconsommation et marchés : Chayanov, Labrousse ou Le Roy Ladurie ? », *Annales ESC*, n°6, Nov-Dec 1983, pp 1392-1411.

productions (agricoles ou artisanale) afin d'obtenir le précieux numéraire. Ainsi, peu après les récoltes, ce sont des foules de paysans qui s'orientaient vers les foires et les marchés afin d'écouler les fruits de la terre. Nombreux ainsi sont les indices de la thésaurisation lente et graduelle effectuée par les populations rurales. Les inventaires après décès sont remplis d'objets que les paysans ne pouvaient fabriquer eux-mêmes... Et que, par la force des choses, ils ont bien dû acheter. De même, Gilles Postel-Vinay a démontré la capacité des ruraux à épargner à partir d'un « salaire » annuel de 80 Livres<sup>131</sup>, soit un niveau d'aisance partagé par une grande fraction des populations rurales d'Ancien Régime. Enfin, et prenant le contre-pied des théories de Pierre Goubert, les études portées sur les opérations de crédit dans les campagnes françaises font aujourd'hui état d'une plus grande circulation de l'argent qu'on ne l'a longtemps pensée. L'ouverture à l'échange était donc inévitable pour des masses rurales qui avaient nécessairement besoin d'espèces métalliques afin d'affronter leurs diverses obligations financières. Cette ouverture à l'échange a eu pour conséquence première d'insérer -certes par la force- les masses rurales à l'économie globale d'Ancien Régime. Or, s'il est une figure qui a toute sa place dans un monde rural intégré aux échanges commerciaux et que l'historiographie récente redécouvre depuis peu, c'est bien celle du marchand rural.

Dans ses travaux sur Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-Pierre Poussou a été un des premiers à remettre en cause le modèle classique de l'économie d'autosubsistance. Il souligne dans son étude que la vente a toujours été un souci majeur pour les populations rurales aux alentours de Bordeaux. Ainsi, dans une région aussi isolée que la Double, au Nord-Est du Périgord, les masses rurales vivaient en grande partie de la vente de leurs cochons<sup>132</sup>. Plus récemment, Anne Radeff érigeait la recherche du profit en véritable moteur de l'économie montagnarde des hautes vallées savoyardes. Elle a en particulier montré comment ces hautes vallées alpines étaient irriguées par tout un réseau de filets commerciaux, qui apportaient à des populations à priori isolées des denrées relativement rares, comme pouvait l'être le café à l'époque moderne<sup>133</sup>. Pierre Jeannin faisait le même constat à propos des espaces ruraux européens, insistant sur le fait que partout « des canaux minuscules, collectant ou débitant à dose infime, liaient le fond des provinces reculées aux réseaux de

---

<sup>131</sup> Postel-Vinay Gilles, *La terre et l'argent. L'agriculture et le crédit en France du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin-Michel, 1998, p 47.

<sup>132</sup> Poussou, Jean-Pierre, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, EHESS, 1983, pp 258-268.

<sup>133</sup> Radeff, Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime, Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, Coll. Mémoires et documents, 1996, 559p.

marchandises »<sup>134</sup>. L'historiographie ruraliste réhabilite donc les dynamismes commerciaux au sein du monde rural. Sans les analyser en tant que tels, les historiens expriment toute l'importance des intermédiaires liaient les cellules rurales au commerce, soit pour les approvisionner soit, au contraire, pour collecter les denrées qu'ils allaient vendre ailleurs. Ainsi, Guillaume Daudin mentionne-t-il explicitement les marchands ruraux, en mentionnant clairement leur influence au sein des sociétés rurales. A l'heure de l'accroissement et de la diversification des denrées agricoles et des produits manufacturés, les marchands ruraux faisaient le lien essentiel entre l'espace rural et les marchés de consommation. La diffusion des biens, selon l'auteur, posant des problèmes de distributions que les producteurs ne pouvaient pas résoudre, les marchands ruraux apparaissaient « comme les intermédiaires obligés entre les cellules économiques de base et les marchés plus étendus »<sup>135</sup>.

Pour autant, si l'historiographie s'attache à analyser de plus en plus en profondeur l'environnement et les conditions dans lesquels évoluaient les marchands ruraux, aucune étude ne porte spécifiquement sur ce groupe socio-professionnel. Souvent croisés, les marchands ruraux n'en restent pas moins en périphérie des recherches actuelles.

### **C. Le marchand rural reste en périphérie des recherches actuelles**

#### *1) Les marchands ruraux restent à la périphérie des études sur les élites rurales*

Lorsqu'il abordait le cas des marchands dans l'étude générale sur *l'Histoire économique et sociale de la France*, Pierre Léon les intégrait symboliquement dans le chapitre sur « les nouvelles élites du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>136</sup>. L'auteur y dressait alors une typologie du monde marchand, depuis les grands négociants à l'international jusqu'aux marchands ruraux, placés selon lui tout au bas de l'échelle économique et sociale de ce milieu socio-professionnel. Les marchands ruraux, pourtant qualifiés de « médiocres » au regard de leurs homologues urbains, n'en sont pas moins rangés à leurs côtés, dans le cadre plus général des élites montantes au dernier siècle de l'Ancien Régime. La remarque qui prévaut pour l'étude de Pierre Léon est généralisable à la grande majorité des recherches portant sur les

---

<sup>134</sup> Jeannin, Pierre, *Marchands d'Europe*, op.cit.

<sup>135</sup> Daudin, Guillaume, *Commerce et prospérité*, op.cit., p 58.

<sup>136</sup> Léon, Pierre, *Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789)*, *Histoire économique et sociale de la France*, op.cit., pp 609-617.

élites économiques et sociales dans la France d'époque moderne. Ce sont les études sur les notables ou sur les individus les plus influents dans les campagnes qui abordent le plus fréquemment le cas des marchands ruraux. Ainsi, en guise de conclusion au colloque d'histoire de l'abbaye de Flaran portant sur *les élites rurales de l'Europe médiévale et moderne*, Jean-Pierre Jessenne souligne avec ferveur le rôle de la marchandise dans l'ascension des élites. Ce qui est frappant, selon l'auteur, « ce sont tous ces paysans-marchands qui devenaient riches et peuplaient les conseils »<sup>137</sup>. Pour Jean-Pierre Jessenne, il existe en effet plusieurs voies permettant l'émergence des élites en milieu rural. Parmi elles, le statut d'intermédiaires entre la société englobante et la société englobée permet des ascensions sociales parfois fulgurantes. Ces intermédiaires font le lien entre les seigneurs et les populations rurales, entre les villes et leurs campagnes, entre les lieux de production et les foyers de consommation. Or le rôle d'intermédiaire, particulièrement occupé par les marchands ruraux, leur permet précisément de passer de la société englobée à la société englobante. Ce sont eux qui, selon l'auteur, président les conseils, prêtent à crédit, font office de banquiers du village, contrôlent les productions agricoles qu'ils vont revendre ailleurs.

Yann Lagadec voit dans la Bretagne les mêmes effets décrits plus haut par Jean-Pierre Jessenne à l'échelle nationale<sup>138</sup>. L'auteur y étudie une élite sociale et administrative rurale qui se confond avec celle de la richesse. C'est le principe bien connu du « qui paie décide » qui domine la société rurale bretonne, qui est avant tout une société du paraître et de l'estime. Partout l'auteur voit grossir ces « marchands de détail » qui, à force de peser économiquement, finissent également par peser socialement en accaparant les charges de consuls des communautés ou celles de marguilliers des paroisses rurales. Même dans un milieu aussi éloigné géographiquement et culturellement que l'Italie florentine, l'historien Pinto Giuliano perçoit dans le commerce un des leviers les plus efficaces pour s'élever économiquement puis socialement, la puissance économique procurant l'influence sociale à l'époque moderne<sup>139</sup>.

Ainsi, aborder les élites sociales dans les campagnes d'Ancien Régime, c'est souvent par la même occasion croiser la figure du marchand rural qui, par son poids économique, joue fréquemment un rôle politique de premier ordre dans sa localité. Ce n'est pas un hasard, au final, si les ouvrages généraux abordent les marchands ruraux par le biais de l'étude des

---

<sup>137</sup> Jessenne, Jean-Pierre (dir), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des 27<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, Sept 2005, pp 319-329.

<sup>138</sup> Lagadec, Yann, « Les élites rurales bretonnes du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle : Des spécificités ? », in *Les élites rurales*, op.cit., pp 53-77.

<sup>139</sup> Pinto, Giuliano, « Bourgeoisie de village et différenciation sociale dans les campagnes de l'Italie communale (XIII-XV<sup>e</sup> siècles) », in *Les élites rurales*, op.cit., pp 91-111.



notables campagnards. Benoît Garnot cite ainsi dans ses *Campagnes en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, et XVIII<sup>e</sup> siècles* les cas des aubergistes, cabaretiers ou des meuniers, tous classés dans la catégorie des marchands ruraux, mais qui sont avant tout des « coqs de village », aisément identifiables dans le cadre de leurs communautés<sup>140</sup>.

De fait, le poids économique des plus riches et influents marchands ruraux les rend davantage perceptible aux historiens, qui les intègrent fréquemment dans leurs études sociales. Nous retrouvons également fréquemment les mentions de marchands de campagne dans les travaux portant sur le crédit et les conditions de circulation de la monnaie dans les campagnes de l'ancienne France.

2) *Les études sur le crédit dans les campagnes françaises intègrent les marchands sans les étudier pour eux-mêmes.*

Très nombreuses sont les études centrées sur les conditions de circulation de la monnaie dans les campagnes françaises et sur l'appel au crédit de la part des masses rurales, dont la fréquence dans les actes notariés nous rappelle à quel point son utilisation était courante à l'époque moderne. Dans ce cadre, les historiens se sont attachés à dépeindre la sociologie du crédit, entre les débiteurs d'un côté et les créanciers de l'autre. La très grande majorité des travaux dressent alors le même constat : Si l'essentiel des débiteurs est constitué par l'ensemble des petits paysans qui, à un moment ou à un autre, avait besoin de numéraire, une grande partie des créanciers en milieu rural était constituée des notables de leurs communautés, parmi lesquels les marchands arrivaient en première ligne. Ainsi, dans ses travaux sur le recours au crédit dans les campagnes d'Ile-de-France à l'époque moderne, Jean Jacquart observait que, dans la vallée de la Chevreuse au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont les marchands ruraux qui participaient le plus activement aux prêts d'argent consentis à leurs contemporains, sous forme de crédit<sup>141</sup>. Appartenant aux tranches supérieures de la société rurale et maniant facilement de l'argent liquide de par leur activité, ils arrivaient logiquement au premier rang des débiteurs dans les campagnes d'Ile-de-France. L'historien Thomas Jack arrivait également à ce constat à propos des campagnes toulousaines. Les recours au crédit étaient très courants dans cette région rurale du royaume, et la sociologie des débiteurs était

<sup>140</sup> Garnot, Benoît, *Les campagnes en France*, op.cit, pp 81-84.

<sup>141</sup> Jacquart, Jean, « L'endettement paysan et le crédit dans les campagnes de la France moderne », in *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XVII<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, Sept 1995, Toulouse, PUM, 1998, pp 283-297.

pareillement sans appel. Chez les débiteurs, les agriculteurs étaient les plus représentés tandis que « les créanciers appartenait au monde de l'artisanat, du commerce, des services, des professions libérales ou des rentiers, au premier rang desquels [apparaissent] les marchands »<sup>142</sup>. Nous pourrions généraliser ce tableau à l'ensemble des régions étudiées dans le cadre du fonctionnement du crédit en milieu rural. Ainsi, plus proche de nous, Bernard Chorier a parfaitement montré l'importance du milieu professionnel marchand en matière de crédit dans la paroisse rurale de Saint-Hilaire-de-la-Côte. Dans cette cellule rurale du Bas-Dauphiné, la plus grande partie des notables, qui constituaient logiquement l'essentiel des débiteurs, était qualifiée dans les sources de marchands ruraux. Ce sont eux que l'auteur appelle « les banquiers du village » pour la bonne et simple raison que c'est à eux « que s'adressent en priorité les vilains en période difficile ». Sur près d'un siècle et demi, l'auteur se dit spectateur de « l'ascension ininterrompue des éléments les plus actifs de la classe moyenne, c'est-à-dire les marchands de grains ou blattiers, qu'il était difficile de distinguer de l'usurier pur et simple ».

Gilles Postel-Vinay a vu, lui aussi, la prédominance de certains marchands ruraux en matière de prêt d'argent, ces derniers n'hésitant pas à manier outre mesure le levier du crédit afin d'asseoir leur position économique et sociale au sein de leurs communautés<sup>143</sup>. Dans les campagnes de la Champagne cette fois, l'historien Thomas Edward Brennan constatait également une certaine « confiscation » du crédit par ces marchands en tous genres, « marchands de bois, marchands bouchers, marchands de vin » dont les professions étaient partout citées dans les sources<sup>144</sup>.

Au final, le groupe socio-professionnel des marchands ruraux a très souvent été intégré aux travaux centrés sur les conditions de circulation de la monnaie ou sur le recours au crédit dans les campagnes françaises. Paradoxalement, la figure du marchand rural n'a pas été étudiée pour elle-même et reste inexorablement en périphérie des recherches actuelles.

---

<sup>142</sup> Thomas, Jack, « Crédit et numéraire dans les campagnes toulousaines au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Endettement paysan et crédit rural*, op.cit., pp 317-333.

Chorier, Bernard, « Réaction aristocratique et poussée sociale dans une cellule rurale du bas Dauphiné : Saint-Hilaire-de-la-Côte (1659-1835), *Structures économiques et problèmes sociaux*, op.cit., pp 219-315.

<sup>143</sup> Postel-Vinay, Gilles, *La terre l'argent*. Op.cit., pp 60-61.

<sup>144</sup> Brennan, Thomas-Edward, « La dette et l'économie rurale en Champagne au dernier siècle de l'Ancien régime », *Campagnes en mouvement*, op.cit., pp 55-71.

3) *La figure fantomatique des marchands ruraux : Souvent croisés, rarement étudiés*

L'originalité du groupe marchand dans les campagnes d'Ancien Régime tient dans le paradoxe entre la fréquence des mentions dont il est l'objet depuis quelques années dans les travaux scientifiques... et le vide historiographique qui l'accompagne. Si l'historiographie récente cherche à promouvoir les dynamiques et les mouvements qui œuvraient dans les campagnes d'autrefois, il nous faut néanmoins constater que, dans cette optique nouvelle, certaines voies ont davantage été prospectées que d'autres. La pluri-activité professionnelle dans les campagnes de l'ancienne France ne souffre plus aucune contestation et les pratiques para-agricoles et les individus qui s'y adonnent sont de mieux en mieux éclairés. Ces éclairages nouveaux ont contribué à façonner une vision plus nuancée des campagnes d'Ancien Régime. Les différents corps de métier y besognant, et progressivement mis en lumière par l'historiographie récente, ont en effet participé à redonner son caractère hétérogène aux populations rurales d'entre XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, le groupe humain des marchands ruraux n'a pas pris le train de ce nouvel élan réformateur qui touche les campagnes d'Ancien Régime. A l'inverse des grands fermiers-hommes d'affaires, des ouvriers agricoles spécialisés tournés vers la commercialisation ou des cohortes d'artisans, qui tous ont été sujets à de récentes analyses, les marchands ruraux n'ont pas à ce jour rencontré l'intérêt de la communauté scientifique. Le vide historiographique qui les entoure n'est pourtant pas à imputer à de trop rares mentions dans les documents d'archives. Les historiens rencontrent en effet fréquemment les marchands ruraux dans des sources historiques qui apparaissent finalement relativement disertes à leur égard. La figure du marchand de campagne est ainsi souvent croisée par les historiens en quête de compréhension des sociétés rurales à l'époque moderne. Souvent cités comme membres de la *Sanor Pars* des communautés, ils appartiennent, au moins en partie, au cercle relativement fermé des élites des sociétés rurales. Pour autant peu d'historiens se sont attachés à étudier ce milieu social pour lui-même.

Egalement en première ligne des études centrées sur le fonctionnement du crédit, les marchands ruraux sont logiquement mentionnés par les historiens spécialistes des conditions de circulation de l'argent liquide dans les campagnes de l'ancienne France. Manieurs d'argent par définition, ils maîtrisent en partie les canaux de circulation monétaire par le biais du crédit, et par là parviennent à asseoir un peu plus leur domination économique et sociale au sein de leurs communautés.

Dans ce cadre, nous pouvons également citer le très grand nombre de travaux abordant indirectement les marchands ruraux par le biais de l'étude des foires et des marchés. Acteurs principaux de ces rendez-vous commerciaux, les marchands y sont naturellement mentionnés, passant des contrats, achetant ou vendant des denrées agricoles ou des produits manufacturés. Du gros maquignon au petit regrattier ou coquetier, de leurs transactions commerciales à la sociabilité des marchands, jouant, buvant, faisant la fête ou engendrant des rixes lors de ces foires, les marchands ruraux sont très fréquemment cités par l'historiographie. Mais paradoxalement, les marchands de campagnes n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques les concernant. Souvent rencontrés et rarement étudiés, les marchands ruraux restent quelque peu fantomatiques parmi la foule de leurs contemporains dont les visages ont été bien mieux éclairés par l'historiographie.

Ainsi, depuis la perception de campagnes immobiles « dont il n'y a rien à dire puisqu'il ne s'y passe rien »<sup>145</sup> jusqu'au dynamisme du monde rural aujourd'hui reconnu, le chemin parcouru par des générations d'historiens fut long et difficile. Pour autant, si certaines voies sont aujourd'hui bien balisées, d'autres ont été davantage ignorées par l'historiographie ruraliste. Il en est ainsi, selon Jean-Marc Moriceau, du milieu socio-professionnel des marchands ruraux, dont les membres « demeurent les grands oubliés de l'histoire rurale ». Espérons avec l'auteur, « que leur insertion dans nos enquêtes offrira [...] l'éclairage essentiel » à une histoire des campagnes dont les mouvements et les dynamiques restent encore à appréhender par l'historien<sup>146</sup>.

Au terme de ce premier bilan historiographique et état de la recherche concernant notre sujet, il nous faut souligner l'immense contribution à l'histoire rurale qu'est susceptible d'apporter l'étude des marchands ruraux à l'époque moderne. En premier lieu parce les recherches sur ce milieu professionnel pourraient être en mesure d'intégrer dans les campagnes d'Ancien Régime une nouvelle figure qui, s'ajoutant aux diverses trajectoires sociales ou professionnelles, mettrait davantage encore en relief le dynamisme de la société rurale de la France préindustrielle. En second lieu parce que liés, par définition, au mouvement d'expansion économique en œuvre au XVIII<sup>e</sup> siècle ou, à tout le moins, à une

---

<sup>145</sup> Selon l'expression de Gilles Postel-Vinay, *La terre et l'argent*. Op, cit., p 15

<sup>146</sup> Moriceau, Jean-Marc, *Terres mouvantes. Les Campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation (1150-1850)*, Paris, Fayard, p 171.

certaine embellie des conditions de vie, les marchands ruraux pourraient apparaître tour à tour comme les témoins et les acteurs privilégiés du mouvement général d'expansion progressivement mis au jour par des générations d'historiens. Si les conditions et le niveau de vie des campagnes s'améliorent à la fin de l'Ancien Régime, le milieu marchand pourrait logiquement servir d'échantillon témoin à ce mouvement d'embellie, leur activité professionnelle dépendant très largement des conditions économiques dans lesquelles ils évoluent. Mais loin de n'être que les simples témoins de ce mouvement d'expansion, les marchands ruraux pourraient également en être les principaux acteurs, la multiplication des échanges sous forme de biens et de monnaie participant activement au processus de désenclavement des campagnes et au desserrement économique du monde rural.

Ici néanmoins s'achève l'analyse bibliographique de notre sujet, les problématiques soulevées plus haut attendant encore l'historien qui cherchera à y répondre.

Afin de cerner plus avant le profil de ces marchands de campagnes, il convient à présent d'aborder l'état du corpus documentaire et archivistique à disposition du chercheur en quête de connaissances sur ce milieu professionnel. Tout autant que les éclairages historiographiques, le corpus documentaire et ses multiples utilisations par l'historien doivent permettre de saisir la figure du marchand dans les campagnes françaises d'Ancien Régime.

*Chapitre II. : Les marchands ruraux dans les écrits contemporains : quel corpus pour quelles utilisations ? Sources et outils documentaires susceptibles d'enrichir nos connaissances du groupe marchand dans les campagnes d'Ancien Régime.*

Avant de détailler l'ensemble des sources disponibles pour l'étude des marchands ruraux et d'en énoncer les apports et les limites, il convient de préciser la méthode que nous avons choisie en abordant le corpus documentaire les concernant. Si l'étude historiographique que nous venons d'effectuer a été opérée à l'échelle nationale afin d'en dégager les grandes évolutions et les problématiques qui y sont liées, notre sujet est géographiquement circonscrit aux frontières de la province du Dauphiné. Or, dans le cadre de notre Master II, le temps qui nous a été imparti ne nous a pas donné la possibilité de visiter l'ensemble des dépôts d'archives recouvrant l'étendue géographique de notre étude. L'ancienne province du Dauphiné s'étendait peu ou prou sur quatre de nos actuels départements, dont chacun abrite aujourd'hui un dépôt d'archives correspondant à ses limites administratives<sup>1</sup>. Afin d'éviter l'écueil de l'éparpillement des recherches en archives, qui guette le jeune chercheur et risque d'aboutir à un travail peu ou inefficace, nous avons préféré concentrer nos recherches sur les documents relatifs à l'actuel département de l'Isère. Offrant un large éventail de milieux naturels, administratifs et religieux bien distincts, nous avons délibérément centré nos efforts sur l'espace départemental isérois, abordé comme le laboratoire de notre étude et que nous espérons le plus représentatif possible de l'ensemble des « pays » de l'ancienne province dauphinoise. Ainsi, depuis les terres relativement fertiles et densément peuplées des plaines et des plateaux du bas-Dauphiné jusqu'aux contreforts des Préalpes et des massifs alpins ou aux pentes sèches et caillouteuses du Trièves, des grands axes de communication terrestres ou fluviaux aux espaces montagneux plus isolés, de la prédominance catholique au Nord aux prémices des densités protestantes au sud, des foyers de l'artisanat rural ou proto-industriel aux régions davantage portées par la mono-activité agricole... l'actuel département de l'Isère offre une grande diversité de milieux singuliers, que nous pensons propices à l'étude du groupe socio-professionnel marchand dans toute son hétérogénéité.

Toujours à propos des limites géographiques de notre étude, nous avons également écarté de nos recherches le massif montagneux de l'Oisans. Quadrillé régulièrement par les colporteurs, le massif de l'Oisans apparaît en effet comme le territoire de ce milieu marchand particulier mis en lumière par Laurence Fontaine et qui tend à repousser nos marchands ruraux vers d'autres régions de la province dauphinoise.

---

<sup>1</sup> L'ancienne province du Dauphiné était une des plus vastes provinces du royaume et s'étendait sur une ère géographique comprenant aujourd'hui les départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et une partie de l'actuel département du Rhône. Chacun de ces quatre départements dispose d'un dépôt d'archives situés respectivement à Grenoble, Valence, Gap et Lyon.

Nous devons également préciser la méthode que nous avons employée quant à l'étendue des recherches liées à notre sujet. Analyser le milieu professionnel des marchands ruraux, c'est théoriquement embrasser l'ensemble des communautés rurales de l'ancienne province du Dauphiné. Si, comme le soulignait Bernard Bonnin, il existait près de mille communautés en Dauphiné sous le règne du Grand Roi, « une quarantaine d'entre-elles pouvaient, par leurs fonctions, leur population, leur rôle ou leur influence être mise rang des villes ou des bourgs. Les autres appartenaient pleinement au monde rural »<sup>2</sup>. Les communautés urbaines écartées, il en restait près de neuf cent cinquante qui rentraient entièrement dans le cadre de notre étude.

A l'échelle de notre Master II, les communautés rurales comprises dans les limites du département de l'Isère (qui comme nous l'avons précisé plus haut constitue le laboratoire de recherche de notre étude) s'élèvent au nombre de trois cent trente-huit. Partant, il nous a d'emblée paru évident que dépouiller l'ensemble des sources intéressant de près ou de loin les marchands relevait de la gageure comme de l'absurdité. Il nous a donc fallu opérer des choix en variant l'échelle de notre analyse. Ainsi, avons pris le parti de dépouiller intégralement certaines sources d'archives embrassant l'ensemble du département de l'Isère. De ce vaste dépouillement découlait la double possibilité de reconstituer le réseau professionnel marchand isérois à la fin de l'Ancien Régime et de mettre en place des études sérielles se rapportant au milieu marchand. Concernant les domaines professionnels, sociaux et personnels des marchands ruraux, nous avons préféré opérer par échantillon afin de tirer de chacun d'entre-eux un maximum de renseignements. Dans tous les cas, notre corpus s'est exclusivement composé de documents manuscrits d'époque, tels que des rôles fiscaux, des recensements de population, des actes notariés divers ou encore des archives judiciaires.

Etudiés tour à tour à petite et grande échelles, l'ensemble de ces matériaux d'archives devait nous permettre d'appréhender le milieu socio-professionnel marchands dans toutes ses composantes.

A ces fins, nous nous efforcerons de dresser l'inventaire des documents d'archives disponibles à l'historien et qui sont en mesure d'éclairer plus avant la figure des marchands de campagnes. Nous nous proposons ici de présenter les sources disponibles en variant l'échelle d'analyse, étudiant en premier lieu les documents d'archives autorisant une étude large du

---

<sup>2</sup> Bernard, Bonnin, « Un aspect de la société rurale. Les milieux dominants en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Lyon et l'Europe, hommes et sociétés, mélanges d'histoire offerts à Richard Gascon*, Lyon, PUL, 1980, p 47.



groupe marchand avant de présenter dans un second temps l'ensemble des sources permettant d'entrer un peu plus dans l'univers et l'intimité du marchand.

Nous insistons, enfin, sur le caractère provisoire de la présentation du corpus archivistique susceptible d'enrichir nos connaissances sur le milieu socio-professionnel étudié. Le temps imparti aux recherches dans les dépôts d'archives étant relativement court dans le cadre du Master II, nous souhaitons signifier au lecteur le caractère imparfait de cette étude. D'autre part, un travail plus profond sur notre groupe professionnel amènerait le chercheur à davantage de problématiques qui, elles-mêmes, requerraient sans doute d'autres types de sources afin de répondre à ces interrogations nouvelles. Nous nous sommes néanmoins efforcés dans cette partie d'englober l'essentiel des sources nous permettant d'éclairer plus avant le groupe particulier des marchands en milieu rural.

# I. Les documents fiscaux

## A. La Révision des feux

### 1) *Une reconstitution de réseau marchand à la fin du Moyen Age*

« Pour entreprendre l'étude de la société, il ne suffit pas de décrire, il faut compter ». Ainsi s'exprimait le grand maître de l'histoire sociale quantitative, Georges Lefebvre<sup>3</sup>. Tour à tour entendu, suivi puis contesté, peu d'historiens doutent aujourd'hui de la nécessité d'une histoire sociale nombrée. Certaines sources se prêtent mieux à cette histoire quantitative, parmi lesquelles se placent en première ligne les registres fiscaux. Si leur utilisation par l'historien est multiple, les documents fiscaux doivent nous permettre en premier lieu de reconstituer le réseau marchand dans la France rurale préindustrielle.

C'est le cas des rôles fiscaux de la révision des feux. Rédigés en Dauphiné aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les rôles de la Révision des feux sont inventoriés en Série B aux archives départementales de l'Isère, dans la section cours et juridiction (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Nous nous sommes appuyés sur les inventaires de la série B effectués par M.A Prudhomme et M. Pilot-Dethorey afin de retrouver les rôles de révision des feux dans les archives départementales de l'Isère<sup>4</sup>. Ces rôles fiscaux se présentent sous la forme de listes qui fournissent, pour chaque paroisse du Dauphiné, les noms, prénoms, l'état fiscal de chaque chef de foyer, à savoir si ces deniers sont solvables, misérables ou mendiants. A mesure de l'avancée vers la fin du Moyen Age, leur rédaction se précise avec les descriptions, pour les listes du XV<sup>e</sup> siècle, des doléances des habitants, l'état des communautés et, ce qui nous intéresse au premier chef, la rédaction des professions des chefs de familles. Il convient d'emblée de préciser que l'indication des métiers des cotisés n'est pas systématique dans cette

<sup>3</sup> Boehler, Jean-Michel, *Une société rurale en milieu rhénan : La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, PUS, 1995, 3.T, p 971.

<sup>4</sup> Prudhomme, M.A, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, Isère, Archives civiles, Série B, Tome IV, chambre des comptes du Dauphiné*, Grenoble, Allier imprimerie, 1919, 441p.  
Pilot-Dethorey, M, *Inventaire-sommaire des archives civiles aux Archives départementales de l'Isère, Séries A et B (cours et juridiction-Parlements, bailliages, sénéchaussées et autres juridictions secondaires- cour des comptes, cour des aides, des monnaies) Antérieures à 1790*, Grenoble, Allier Imprimerie, 1864, 4.T.

source fiscale. Toutes les professions ne sont en effet pas indiquées. Ce sont les notables de chaque communauté qui voient leurs professions le plus souvent inscrites sur les rôles et qui sont mis en avant par rapport à leurs contemporains. Nous trouvons par conséquent une surreprésentation des membres de la *sanor pars* des communautés, au détriment des individus professionnellement et socialement moins influents. Cette surreprésentation des notables des communautés a le désavantage majeur de ne pas permettre la pesée sociale du groupe marchand dans les campagnes du Moyen Age finissant. Le manque d'exhaustivité de la source fausse d'emblée toute comparaison entre les différents milieux socio-professionnels. L'intérêt principal de la Révision des feux réside davantage dans la possibilité qu'elle offre à l'historien de reconstituer un premier réseau marchand à la fin du Moyen Age. Ainsi, les rôles de la révision des feux indiquent plus systématiquement les professions de l'ensemble des villageois à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Ils permettent par conséquent de dénombrer plus facilement les marchands et de dresser un premier tableau de l'importance numérique du groupe marchand dans les campagnes dauphinoises à l'aune de l'époque moderne. Si les informations recueillies à partir des rôles fiscaux de la révision des feux ne sont en rien des absolues et sont à prendre à titre indicatif, elles permettent de reproduire partiellement le réseau marchand au XV<sup>e</sup> siècle. Elles offrent en outre la possibilité d'ébaucher une cartographie du monde marchand, montrant les différentes densités de populations marchandes à l'orée de l'Ancien Régime. Cette source fiscale permet au final de dresser un bilan précoce du peuplement marchand dans les campagnes dauphinoises, qui pourra servir de repère à l'évolution de ce milieu professionnel pendant les trois siècles qui composent l'Ancien Régime.

## 2) *La Révision des feux en Dauphiné (1697-1706)*

Nous quittons ici le Moyen Age pour entrer de plein pied dans l'Ancien Régime. Bien que portant le même nom, la Révision des feux de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est une enquête fiscale et doit en cela être distinguée des rôles fiscaux de la fin du Moyen Age que nous venons d'aborder.

La Révision des feux incite le chercheur à utiliser une certaine méthode afin d'utiliser cette source particulière. Il s'agit en effet de se référer dans un premier temps à la *Table de Révision des feux de 1696*. Cette table est un répertoire listant par ordre alphabétique les neuf cent vingt-trois communautés comprises dans ce corpus. Le nom de chacune des

communautés renvoie alors à l'un des vingt-cinq volumes qui composent la Révision des feux. Dans un second temps, le chercheur doit se diriger vers les registres de l'intendance du Dauphiné, contenus en Série II C (Administration provinciale et enregistrement), à la rubrique « Finances. Révision des feux ». Une côte correspond alors à chacun des vingt-deux volumes de la révision des feux intéressants les communautés<sup>5</sup>, depuis la côte II C 310 pour le Tome I jusque la côte II C 331 pour le tome XXII. Il est à noter, enfin, que la fragilité de ces documents ne leur permet pas une consultation directe. Les vingt-cinq volumes du corpus ont été microfilmés et les côtés précitées renvoient pour chacune d'entre-elle à une côte de microfilm<sup>6</sup>.

La Révision des feux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est née de la décision prise en conseil du roi le 24 Octobre 1639 de prélever en Dauphiné une taille réelle, la taille personnelle prévalant jusqu'alors dans cette partie du royaume. Le changement juridique de l'impôt royal induisait par conséquent la nécessité de connaître la qualité non plus du propriétaire des terres mais des biens eux-mêmes, à savoir si ces derniers étaient nobles et donc exempts de prélèvements, ou roturiers et donc taillables. Pour que la répartition de l'impôt royal soit équitable, il devenait essentiel de pouvoir apprécier la superficie et la valeur de chaque bien au sein des communautés dauphinoises et au niveau de la province. Ce faisant, les autorités pouvaient comparer entre-elles les communautés, en tenant compte de la superficie et de l'estime des biens taillables. Ce fût l'objet de la Révision des feux, qui eut pour mission d'accomplir cette double tâche. Pour y procéder, une commission composée de cinq commissaires, dont l'intendant Bouchu, devait se rendre sur place pour contrôler les cadastres, observer la qualité des terres et déterminer leurs revenus. De 1697 à 1705 le travail fut énorme pour venir à bout des neuf cent vingt-trois communautés visitées et qui ont chacune laissé place à un procès-verbal très minutieux et qui, compilés, emplissaient pas moins de vingt-cinq volumes.

Bien que la Révision des feux soit un document fiscal par ses origines comme par ses intentions, elle est susceptible de fournir des renseignements très variés et particulièrement riches, dépassant la nature juridique et foncière de cette enquête. Ainsi, en insérant le lecteur au cœur de la vie des communautés dauphinoises, la Révision des feux de 1696 permet de parvenir à des connaissances qui concernent toute la société rurale d'Ancien Régime. Dans les cadres de notre sujet, cette source nous permet d'aborder le « Commerce » pratiqué dans les

---

<sup>5</sup> Sur les vingt-cinq volumes de la Révision des feux, les vingt-deux premiers traitent directement des communautés dauphinoises tandis que les trois derniers volumes sont des annexes.

<sup>6</sup> Ainsi le premier volume coté en II C 310 renvoie à la côte microfilmée II MI 142. La côte II C 311 renvoie à celle microfilmée II MI 243. Le reste des côtes suivent logiquement jusque la dernière II C 331 qui renvoie à au microfilm coté en II MI 263.

campagnes dauphinoises aux sens modernes et contemporains du terme. Au sens moderne du terme, tout d'abord, dans la mesure où cette source nous livre l'existence et la fréquence des foires et des marchés dans les campagnes dauphinoises. Les rapports des enquêtes expriment en effet l'importance des foires et des marchés pour les communautés rurales, la nature des produits qui y sont échangés et l'aire d'attraction de ces rendez-vous commerciaux en précisant les localités d'origine des marchands et des ruraux qui y viennent acheter ou vendre des productions agricoles. La Révision des feux nous permet également d'étudier le commerce pratiqué dans les villages « au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle », en abordant les ressources extra-agricoles. Il s'agit en particulier des produits de l'artisanat des différentes localités qui sont destinés à la vente, le plus souvent hors du village.

La Révision des feux apporte donc un éclairage important sur les pratiques commerciales en œuvre dans les campagnes dauphinoises à l'époque moderne. Outre les informations qu'elle délivre sur la dimension des foires et des marchés et sur la nature des produits qui y sont échangés, elle permet d'opérer une première approche géographique du commerce en Dauphiné. Bien que le travail soit long et difficile, il est en effet permis de comparer entre elles les communautés afin de dégager une ou plutôt des géographies du commerce dans cette partie du royaume afin de dégager les grandes régions commerciales, ou au contraire celles qui apparaissent plus éloignées de ces réseaux commerciaux. Dans le même esprit, cette source offre également la possibilité de dresser une typologie du commerce en milieu rural, en distinguant les régions davantage tournées vers les productions artisanales et la proto-industrie de celles tournées vers les productions agricoles. Ici, les documents permettent de voir se dégager les prémices de spécialisations agricoles, comme la vigne qui partout se dispute les coteaux les mieux exposés ou les noyers qui s'étendent progressivement, dans la vallée de l'Isère notamment. La Révision des feux est une source qui dépasse donc de très loin les seuls cadres fiscaux et fonciers qui sous-tendent cette vaste enquête menée sur toute l'étendue du Dauphiné. Son principal intérêt réside dans le double jeu d'échelle d'analyse qu'elle offre à l'historien. Celui-ci peut en effet s'insérer au cœur de chacune des communautés pour en comprendre les pratiques commerciales, mais également embrasser l'ensemble de la province dans une étude comparative des localités ou même des grandes régions du Dauphiné.

Au final, la Révision des feux du Moyen Age et celle menée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'intendant Bouchu, sont des documents bien distincts dans leur nature comme dans leur utilisation. Si leurs apports respectifs sont précieux pour l'étude de nos marchands ruraux,

ces sources contiennent également des limites pour l'analyse du milieu socio-professionnel marchand.

### 3) *Les limites de ces sources fiscales médiévales et modernes*

Les Révisions de feux du Moyen-Age sont des documents qu'il convient de manier avec précaution. La surreprésentation des éléments les plus influents des communautés mise à part, ces documents fiscaux désignent assez rarement la profession des chefs de feux sur lesquels retombe l'impôt. Suite à la lecture de plusieurs de ces documents fiscaux, nous avons pu observer que si les noms, les prénoms et le montant en florin attribué aux contribuables étaient systématiquement mentionnés, tel n'était pas le cas de la profession des chefs de famille qui, dans les faits, était rarement indiquée. L'absence de mention des professions rend par conséquent impossible toute tentative de comparaison entre les différentes catégories professionnelles présentes dans les campagnes du Moyen-Age finissant. Les Révision des feux ne permettent donc en aucun cas de mesurer l'importance numérique des marchands, ni de confronter le groupe marchand aux autres milieux professionnels dans les campagnes médiévales. Les rares indications de marchands dans ces listes fiscales sont par conséquent à utiliser comme de simples indications sur la répartition géographique des marchands dans les campagnes dauphinoises à la fin du Moyen-Age. Si la Révision des feux permet d'établir un zonage de l'activité marchande à la fin du Moyen-Age, elle n'est donc pas une source statistique permettant la pesée sociale et professionnelle du groupe marchand à l'aube de l'époque moderne.

Enfin, il nous faut admettre que la rédaction de ces documents fiscaux en latin rend sa lecture difficile pour un œil non-exercé.

La Révision des feux du XVII<sup>e</sup> siècle par l'Intendant Bouchu n'est pas non plus dénuée de tout défaut. Bien que Bernard Bonnin affirme dans ses travaux sur la Révision des feux<sup>7</sup> que l'historien peut accorder une assez grande confiance à cette source fiscale, nous émettrons un bémol. Si les réponses aux questionnaires étaient effectivement prononcées sous la foi du serment, nous suivrons l'auteur lorsque celui-ci affirme que les officiers qui

---

<sup>7</sup> Bonnin, Bernard, « Enquête fiscale et histoire économique et sociale : La Révision des feux en Dauphiné (1697-1706) », in *Cahiers d'Histoire. Rencontres franco-suissees d'histoire économique et sociale (sous la direction de Richard Gascon)*, Grenoble, Allier imprimerie, 1967, T. XII, pp 87-95.

rédigeaient ces réponses pouvaient par conséquent difficilement frauder sur les questionnaires et « s'étaient résolus à dire la vérité »<sup>8</sup>. Néanmoins, la lecture de plusieurs de ces questionnaires nous a amené à prendre certaines distances vis-à-vis des informations qu'ils délivrent. Document d'origine fiscale, il apparaît en effet assez clairement que les populations rurales se méfiaient des « retombées » de leurs réponses aux questionnaires et avaient ainsi tendance à alourdir le poids de leurs difficultés afin d'éviter la majoration des ponctions royales sur leurs productions. La place laissée aux remontrances des communautés, qui demandaient systématiquement l'allègement du poids de l'impôt, suffit à nous convaincre de la réticence des populations rurales à livrer totalement aux autorités royales les informations concernant l'état de leurs productions. Le cas semble relativement net dans le domaine commercial qui nous intéresse. Bon nombre de communautés préfèrent ainsi avancer le poids de leurs difficultés, arguant de leur éloignement des routes commerciales ou de la trop grande pauvreté des sols qui annihile toute commercialisation d'hypothétiques surplus agricoles. D'autres, encore minimisent l'importance de leurs marchés dont l'activité est alors décrite comme poussive et haletante<sup>9</sup>. Il convient par conséquent de prendre en compte cette relative défiance vis-à-vis des autorités royales afin d'utiliser cette source avec la plus grande rigueur et le plus d'objectivité possible. Néanmoins, et bien qu'ils soient à prendre avec précaution, ces documents fiscaux permettent de cerner l'importance et l'influence de l'activité commerciale dans les campagnes dauphinoises.

Au final, la Révision des feux du Moyen-Age comme celle du XVII<sup>e</sup> siècle, sont deux sources dont la nature diffère très fortement mais qui se révèlent précieuses pour l'historien. Si la seconde lui permet de s'insérer dans l'intimité des communautés villageoises du Dauphiné, la première autorise la reconstitution partielle du réseau commercial de l'ancienne province. En cela, la révision des feux du Moyen-Age peut être prolongée par un autre document fiscal permettant de retrouver la trace des marchands ruraux, à savoir la taille royale

---

<sup>8</sup> Bonnin, Bernard, « Enquête fiscale et histoire économique et sociale : La Révision des feux en Dauphiné (1697-1706) », *Cahiers d'Histoire*, op.cit., p 90.

<sup>9</sup> Entre autres exemples. Révision des feux des communautés de Crolles II C 313 ( p 1487), Saint-Baudille-et-Pipet II C 310 (p 284), Chirens II C 315 (p 224), Vénisieux II C 318 (p 1568).

## **B. De la taille personnelle à la taille réelle : un manque de fiabilité pour l'étude des marchands ruraux dans le Dauphiné d'époque moderne**

### *1) Les apports de la taille personnelle avant 1639*

Avant l'année 1639, le Dauphiné avait la particularité au sein du royaume de France d'être un pays de taille personnelle, tout au moins dans la partie Nord de la province. La taille personnelle, principal impôt direct de l'Ancien Régime, était perçue en fonction de la qualité des individus, c'est-à-dire en fonction de la place occupée par ces derniers dans la société d'ordres. Les nobles et les ecclésiastiques, en tant que privilégiés étaient dispensés de l'impôt royal alors que les roturiers, eux, y étaient soumis. Le principal intérêt de cette source pour notre sujet réside dans le fait que les professions des villageois soumis à la taille personnelle étaient théoriquement inscrites sur les rôles fiscaux afin de situer les individus taillables au sein de la hiérarchie des fortunes. Rassembler les rôles de taille personnelle c'est donc, en principe, pouvoir retrouver les mentions de marchands ruraux, et par là, reconstituer le réseau des « boutiques » dans la première partie de notre période.

Les rôles de taille personnelle sont rangés en Sous-série 4 E, dans le Fond des communes. Nous nous sommes attachés à répertorier l'ensemble des rôles de tailles depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle jusque l'année 1639, date à laquelle la taille personnelle s'éteint en Dauphiné au profit de la taille réelle. Nous avons ignoré dans cette démarche tous les rôles de taille du massif montagneux de l'Oisans, pays de colporteurs étudié par Laurence Fontaines et par conséquent écarté du champ géographique de notre étude. Nous avons également laissé de côté tous les rôles fiscaux postérieurs à l'année 1639, le changement de statut juridique de la taille en Dauphiné ne nous permettant plus de retrouver les marchands dans les campagnes dauphinoises. Ainsi, après collecte, seulement trente-six rôles de taille personnelle ont été retenus dans nos filets. Ainsi devons nous d'emblée relever le manque d'exhaustivité de cette source, dont les documents trop rares ne nous permettent pas une étude comparative ou exemplaire rigoureuse. A cet égard, nous devons également constater la prédominance des rôles rédigés dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle et, en négatif, la plus grande rareté des rôles datant du XVI<sup>e</sup> siècle. Au chapitre des lacunes concernant cette source, il nous faut ensuite observer des imprécisions lors de leur rédaction. Après lecture des rôles de taille retenus dans notre corpus, il apparaît en effet que les professions des chefs de familles



taillables ne sont pas systématiquement mentionnées par leurs rédacteurs. Si les qualificatifs de « Sieurs » et les titres de « consuls » de la communauté sont le plus souvent indiqués, il semble que seules les professions les plus rémunératrices, et qui plaçaient les individus en haut de l'échelle sociale villageoise, étaient mentionnées. Le constat est encore plus amer puisque, si certains rédacteurs prennent le soin d'indiquer les professions des chefs de familles, ce n'est pas le cas de la plupart des rôles fiscaux qui omettent de rédiger la qualité des individus soumis à l'impôt pour se concentrer sur l'essentiel, à savoir le montant dû par chacun d'entre eux au fisc royal. Néanmoins, nous avons pu dénicher la présence des marchands ruraux dans les rôles où les professions étaient plus systématiquement inscrites, preuve de leur existence dans les campagnes dauphinoises aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En outre, il est probable que les marchands indiqués fassent partie du milieu le plus influent de ce groupe socio-professionnel, puisque le montant de leur imposition les situe généralement dans la moyenne haute des villages. Au final, les rôles de taille personnelle, avant 1639, ne sont pas dénués d'intérêts. Le nombre relativement restreint de documents parvenus jusqu'à nous et les imprécisions dans leur rédaction ne nous permettent pas de saisir l'importance numérique des marchands dans les campagnes dauphinoises à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il nous faille compléter cette source par d'autres documents, les rôles de taille personnelle offrent néanmoins la possibilité de dénicher l'existence des marchands ruraux au début de notre période. Les sources étant relativement rares pour le XVI<sup>e</sup> siècle, ces rôles se révèlent par conséquent précieux. Il convient néanmoins de croiser les informations qu'ils délivrent avec celles d'autres documents afin de reconstituer, au moins partiellement, le tissu marchand dans la première moitié de l'Ancien Régime.

A partir de 1639 néanmoins, la taille royale ne permet plus à l'historien de retrouver la mention des marchands dans les campagnes du Dauphiné, l'impôt étant soumis au statut de la terre et non plus à celui des individus.

2) *La taille réelle. Un impôt de classe qui illustre moins l'hétérogénéité professionnelle des campagnes d'Ancien Régime*

Nous ne nous étendrons pas ici sur le changement juridique qui affecte le principal impôt royal à partir de 1639. Daniel Hickey a parfaitement montré dans ses travaux sur *Le procès des tailles*<sup>10</sup> qui, ouvert sous le règne d'Henri IV, fut clos par arrêt du Conseil en 1639. Jusque cette date, nous l'avons vu, le Dauphiné était un pays de taille personnelle, dans sa partie septentrionale tout au moins. Or, le poids financier des guerres, toujours plus lourdement supporté par les populations, les multiplications d'anoblissement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle et l'emprise croissante des citadins sur les campagnes, ont eu pour conséquence de faire retomber l'impôt sur l'ensemble des roturiers, ce qui faisait de la taille personnelle un impôt de plus en plus lourd et inégalitaire pour les imposables. Face au sentiment d'injustice grossissant de la part des imposables et par volonté de centralisation monarchique, les autorités accomplirent une véritable « révolution fiscale »<sup>11</sup> en faisant passer le Dauphiné de pays de taille personnelle en pays de taille réelle, où l'impôt n'est plus réparti selon la qualité des individus mais des terres possédées. Devenue un impôt foncier, la taille réelle ne désigne plus désormais la qualité des possesseurs de la terre. Ainsi, à partir de 1639, il ne nous est plus permis de retrouver la trace des marchands ruraux dans les registres fiscaux de cet impôt royal. Il nous faut par conséquent nous tourner vers d'autres documents, permettant à l'historien de retrouver la piste des marchands dans les campagnes dauphinoises d'Ancien Régime. C'est le cas d'une autre source fiscale : les rôles de capitations.

---

<sup>10</sup> Hickey, Daniel, *Le Dauphiné devant la monarchie absolue. Le procès des tailles et la perte des libertés provinciales (1540-1640)*, Grenoble, PUG, collection « la pierre et l'écrit », 1993, 317p.

<sup>11</sup> Gal, Stéphane, « La disparité fiscale », in *Une province face à sa mémoire. Nouvelle histoire du Dauphiné*, Grenoble, Glénat, p 164.

## C. Les rôles de capitation

### 1) *La capitation. Définition et explications préalables*

La capitation est un impôt royal qui fut décrété sur décision royale du 18 Janvier 1695 afin de redresser des finances publiques au plus bas, dues à une crise frumentaire d'un côté et au poids de la guerre de la ligue d'Augsbourg de l'autre. Comme souvent, cet impôt royal devait être provisoire. En réalité il se prolongea durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec une courte interruption seulement entre 1698 et 1701. Cette parenthèse fiscale sépara également deux modes d'application de la capitation.

Une première capitation, en effet, s'étendit de 1695 à 1698. Elle fut un impôt de quotité perçu selon un tarif. Tous les sujets du royaume étaient ainsi divisés et rangés en vingt-deux classes qui, chacune, correspondait à une profession ou une qualité (d'après le principe d'époque selon lequel à une certaine situation sociale équivalait une certaine aisance). Chaque classe était donc soumise à un tarif, c'est-à-dire à une taxe uniforme, qui s'échelonnait de 2000 Livres pour la première (celle du Dauphin, des princes de sang et des ministres) jusque 1 Livre seulement pour la vingt-deuxième et dernière classe composée des soldats, des journaliers et des simples manœuvres. Indiquons dès à présent que les marchands arrivent relativement tôt dans ce classement fiscal, puisque le tarif de la première capitation les incorpore à la Seizième classe. Ce premier tarif de l'impôt royal a été étudié par les historiens Jean-François Solnon et François Bluche<sup>12</sup>. Selon eux et comme l'indique le titre de leur ouvrage, la première capitation fut un reflet fidèle de la société de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et traduisait ainsi parfaitement la hiérarchie sociale de l'époque. Manier les rôles de la première capitation c'est donc, à priori, pouvoir retrouver les marchands ruraux et les réinsérer dans la classification économique et sociale de la France de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

La première capitation fut supprimée en 1698 avant de réapparaître en 1701, sous la forme d'un impôt de répartition et non plus d'un impôt de classe, et se prolongea jusque 1790. Désormais le tarif de cette deuxième capitation est calculé non plus en fonction de la classe dans laquelle se trouve le contribuable mais selon les facultés et les qualités présumées des individus. Le montant de l'imposition est alors calculé par hommes chargés de répartir

---

<sup>12</sup> Solnon, Jean-François et Bluche, François, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation (1695)*, Genève, Droz, 1983, 212p.

l'impôt entre l'ensemble des chefs de famille de la communauté : les « péréquateurs ». En Dauphiné, la répartition de la capitation s'accomplit par le biais de ces péréquateurs qui, s'ils font parfois quelques erreurs, sont peut-être plus à même d'assurer « une répartition plus fine des contribuables dans la répartition des richesses »<sup>13</sup>.

Dans tous les cas, qu'elle soit un impôt de classe dans le cadre de sa première application, ou qu'elle devienne un impôt de répartition à partir de 1701 et tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la capitation offre à l'historien la possibilité de recréer la hiérarchie des richesses au sein des villages et de pouvoir y situer les marchands ruraux, au dernier siècle de l'Ancien Régime.

Les rôles de capitations sont regroupés aux archives départementales de l'Isère dans le fond des communes, classés dans la Sous-série 4 E. Il convient, par conséquent, d'éplucher les registres de chacune des communautés de l'actuel département de l'Isère pour rassembler ces documents fiscaux. Il est à noter, néanmoins, que toutes les communautés de l'actuel département de l'Isère n'ont pas conservé les documents de cette source fiscale. Sur les trois cent trente-huit communautés du département de l'Isère, nous avons trouvé des rôles de capitation pour quatre-vingt-dix-neuf d'entre-elles seulement. Moins d'une communauté sur trois a donc su préserver ces documents fiscaux, qui ont pu arriver jusqu'à nous

## 2) *La capitation : une introduction dans la hiérarchie sociale des campagnes à la fin de l'époque moderne*

Le premier enseignement des rôles de capitation est de permettre de situer le groupe marchand au sein de la hiérarchie villageoise au dernier siècle de l'Ancien Régime. Cette source fiscale se présente en effet sous la forme de listes plus ou moins longues qui recensent l'ensemble des chefs de famille résidant sur le territoire de la communauté. Elles indiquent, pour chacun d'entre eux, le nom, le prénom, le montant de l'imposition et surtout, ce qui nous intéresse au premier chef, la profession des imposables. Par conséquent, à la lecture des rôles de capitation, nous pouvons dénombrer les marchands ruraux dans les communautés concernées et peser ainsi le poids de ce milieu professionnel comparativement à l'ensemble des autres professions en œuvre dans les villages dauphinois. Le montant de l'imposition affilié à chacun des chefs de famille imposable permet en effet de confronter le groupe socio-professionnel marchand aux autres professions du village et, par là, autorise à replacer les

---

<sup>13</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*. Op.cit., p 221.

marchands dans la hiérarchie des richesses de l'ancienne France. Si pour la première capitation la cause est entendue, puisque cet impôt de classe se calque prétendument sur la « véritable hiérarchie sociale » de la France d'Ancien Régime, il n'en est pas de même pour la seconde mouture de l'impôt royal, à partir de 1701. L'appréciation laissée aux péréquateurs, plus souple et moins rigide que le système de classe en vigueur de 1695 à 1698, reflète peut-être plus finement encore l'étagement des fortunes dans les campagnes dauphinoises. Ainsi, comptabiliser et analyser le montant des impositions des marchands ruraux et les comparer à celles des autres professions pratiquées au village, c'est être en mesure d'apprécier le poids du commerce rural dans l'économie d'Ancien Régime et en même temps de situer assez fidèlement le milieu marchand dans la hiérarchie économique et sociale des campagnes de la France préindustrielle.

Par ailleurs, il est possible d'affiner davantage encore notre étude en centrant notre regard sur le groupe marchand proprement dit. Le monde marchand n'étant pas homogène dans ses activités comme dans ses rémunérations, les rôles de capitation permettent de percevoir l'échelonnement des richesses au sein de ce milieu professionnel. Communauté par communauté, il est ainsi possible de dresser une typologie du monde marchand en distinguant les commerçants les plus imposés des plus pauvres, limites hautes et basses du revenu marchand, entre lesquelles se trouve la masse des marchands au revenu que l'on pourrait qualifier par défaut de moyen. Cette étude, communauté par communauté, offre en outre l'avantage de pouvoir effectuer un zonage du revenu marchand. A plus petite échelle, en effet, il est permis d'élargir notre analyse à la dimension des régions ou des « pays » du Dauphiné, afin de distinguer les régions présentant les plus hauts revenus de celles offrant des revenus marchands plus bas. Par là, s'ébauche une cartographie du monde marchand et de ses revenus, susceptible d'éclairer un peu plus les mécanismes d'enrichissement de certains marchands en milieu rural. Hypothétiquement en effet, certains marchands peuvent être bien intégrés dans un système proto-industriel, d'autres idéalement situés sur des grands axes commerciaux tandis que leurs homologues se concentrent sur le ravitaillement des troupes armées<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit, 498p.

Bien que ces exemples soient urbains plus que purement ruraux, nous pouvons citer pour le ravitaillement des troupes armées : Favier, René, « Négoce, impôts et fourniture aux armées. Pierre-Daniel Pinet, manieur d'argent à Gap à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *L'argent dans la ville (France, Espagne, Italie XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Bulletin du centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, Montpellier, n° 8, Juillet-Décembre 2002, pp 211-226.

Favier, René, « Un grand bourgeois à Gap à la fin de l'Ancien Régime. Pierre-Daniel Pinet », in *Bourgeoisie de province et Révolution*, Colloque de Vizille, PUG, 1987, pp 43-53.

Si les premiers enseignements offerts par les rôles de capitation concernent la place des marchands au sein de la hiérarchie villageoise et la place occupée par ses membres au sein du monde marchand, ces documents fiscaux s'avèrent également exploitables pour localiser les marchands et les replacer dans leur environnement rural, dans les limites de la province du Dauphiné. En ce sens, les rôles de capitation apparaissent comme des matériaux très utiles pour reconstituer le réseau des « boutiques » dans les campagnes dauphinoises d'autrefois.

3) *La reconstitution du réseau professionnel marchand dans les campagnes dauphinoises au dernier siècle de l'Ancien Régime*

Dressées communauté par communauté, ces listes nominatives à vocation fiscale permettent en premier lieu de retrouver les mentions de marchands dans les villages du Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle et de les replacer géographiquement dans les limites de la province. « Témoins fidèles de la société du passé » selon l'expression d'Alain Belmont<sup>15</sup>, les rôles de capitation filtrent l'ensemble des professions exercées dans les villages d'autrefois, peu d'entre elles échappant aux mailles fiscales de leurs filets. Il apparaît par conséquent possible de reproduire assez fidèlement le réseau du commerce dans les campagnes dauphinoises au dernier siècle de l'Ancien Régime. Rédigées dans les quelques neuf cents communautés rurales comprises dans les limites de la province, ces listes fiscales apparaissent comme une clef d'entrée inestimable pour dessiner la géographie du monde marchand. Outre la capacité qu'ils offrent de chiffrer le nombre de villageois s'adonnant principalement au commerce, les rôles de capitation permettent de répartir les marchands ruraux dans l'espace de la province.

L'intérêt de la capitation réside également dans l'étendue de son champ chronologique. Loin d'être une simple photo à un instant T de la diversité socio-professionnel des campagnes d'Ancien Régime, cet impôt royal permet d'en déceler les dynamiques, les permanences comme les périodes de changement qui affectent le monde rural. Ces listes étant dressées sur près d'un siècle, elles légitiment l'analyse du groupe marchand sur le temps long, permettant ainsi d'observer les variations du peuplement marchand, au début, au milieu et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce, à différentes échelles. Les comparaisons du peuplement et des densités de marchands selon ces trois repères chronologiques permettent d'analyser les

---

<sup>15</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., p 153.

évolutions du milieu professionnel marchand et de le replacer au sein de l'économie globale d'Ancien Régime. Par là, les rôles de capitation accordent à l'historien la possibilité de confronter les mouvements du peuplement marchand avec les oscillations de l'économie d'Ancien Régime, afin lier entre eux les avancées et les reculs numériques du monde marchand avec les pulsations économiques de la France préindustrielle.

L'impôt royal de la capitation apparaît donc comme une source d'une très grande richesse pour l'historien et dont les multiples utilisations permettent une étude quantitative du monde marchand à la fois large dans l'espace et dans le temps. Malgré leurs qualités, ces documents fiscaux n'en comportent pas moins des lacunes, qui limitent quelque peu son utilisation par l'historien.

#### 4) *La capitation : Une source fiscale à manipuler selon certaines précautions*

Comme toutes les sources, la capitation contient des lacunes, qu'il convient d'examiner ici afin d'utiliser ce matériau avec discernement. La première limite à l'exploitation de ces rôles fiscaux tient davantage à la seconde capitation qu'à la première application de l'impôt royal.

Nous l'avons vu plus haut, la deuxième capitation, mise en place à partir de 1701, est un impôt de répartition et non plus un impôt de classe comme cela était le cas pour sa première mouture, entre 1695 et 1698. A partir de 1701, la répartition de l'imposition dans chaque village est laissée à la charge des péréquateurs, qui déterminent le montant à payer pour chacun des chefs de famille de la communauté selon l'estimation présumée de leur richesse. Désormais, et pour l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, la répartition de l'impôt royal est donc tributaire de l'appréciation des péréquateurs dans chaque communauté villageoise. S'il est effectivement probable que, connaissant mieux les habitants du village, les péréquateurs ventilent plus justement le montant de l'impôt en fonction de la capacité à payer des habitants, la seconde application de la capitation est néanmoins susceptible de produire non pas des abus mais, à tout le moins, quelques erreurs de la part de leurs rédacteurs. Plus souple et moins rigide que sa première version, la seconde capitation paraît parfois trompeuse et doit en conséquence être manipulée avec certaines précautions.

C'est dans les mentions des professions que la seconde capitation semble quelquefois la plus indélicate. En effet, il apparaît parfois à la lecture des rôles fiscaux, qu'un même individu dans une communauté puisse exercer plusieurs professions en fonction des années. Si la pluriactivité des campagnes et les frontières poreuses entre les professions sont progressivement admises par l'historiographie moderne, certains renversements de situations professionnelles poussent néanmoins le lecteur à s'interroger sur la précision voire la véracité des mentions de métiers rédigés par les péréquateurs des communautés. Dans la mesure où les chefs de famille payaient selon leur qualité (c'est-à-dire leur profession) et l'estimation de richesse qui en découlait, il nous est permis de croire que certains villageois souhaitaient parfois minimiser les ponctions royales en déclarant des professions moins imposables. Ainsi avons-nous rencontré des chefs de famille qui se déclaraient marchands pour une année, puis se proclamaient simples journaliers pendant quelques années, avant de revenir au statut de marchand. Il est probable ici que les ruraux n'exercent pas un seul et même métier toute leur vie, passant d'une profession à l'autre en fonction des opportunités qui s'offrent à eux. Mais il est également envisageable que les ruraux se défiaient de l'administration fiscale et qu'ils mentionnaient parfois des professions aux « qualités » inférieures à leur état fiscal réel, afin d'être moins ponctionnés par le fisc royal. Si ces exemples restent de loin minoritaires, ils poussent néanmoins le lecteur à se montrer vigilant quant à la lecture et l'utilisation des rôles de capitation.

La seconde limite de ces documents fiscaux tient dans la vision parfois rigide qu'ils entretiennent vis-à-vis du lecteur. Si la grande majorité des capités en milieu rural est évidemment attachée à la terre de part leurs professions agricoles, ce n'est pas forcément le cas des individus dont les professions sont extra-agricoles et mouvantes. Ainsi, voyons nous des laboureurs, journaliers et affaneurs mentionnés des années durant dans leurs communautés... et des marchands évoqués plus épisodiquement par les péréquateurs de la communauté. Appelés, de part la nature de leur activité professionnelle, à se déplacer souvent, les marchands ruraux semblent parfois moins visibles dans cette source fiscale que la plupart des habitants du village qui étaient attachés au terroir de leur communauté. Individus souvent en mouvement, traversant les communautés, les marchands ruraux sont, pour une partie d'entre eux au moins, difficiles à appréhender à travers une source fiscale qui embrasse avant tout les chefs de famille dont la vie est limitée aux frontières de leur paroisse. Les déplacements de ces marchands provoquent une sorte « d'angle mort », les faisant sortir du champ de vision offert par cette source fiscale. Le chercheur doit par conséquent garder à



l'esprit que les résultats tirés des rôles de capitation peuvent sous-évaluer le peuplement réel de ces individus, dont l'activité commerciale dépasse, par définition, l'ancrage à leur communauté.

Citons enfin, parmi les limites de ces documents fiscaux, les rédactions parfois peu scrupuleuses de certains péréquateurs. Ainsi arrive-t-il qu'aucune mention de métiers ne soit indiquée dans les rôles de capitation. Si ces cas sont rares, il arrive également que les péréquateurs n'indiquent qu'une seule profession pour l'ensemble des chefs de famille d'une communauté. Ainsi avons-nous des villages peuplés essentiellement de « laboureurs » ou de « journaliers ». Ces rôles doivent donc être écartés de notre corpus, risquant de fausser les résultats tirés des rôles fiscaux davantage exhaustifs.

Au final, comme toutes les sources, les rôles de capitations contiennent des lacunes et peuvent induire le chercheur en erreur. Il convient par conséquent de manipuler ces archives avec discernement afin d'en tirer les enseignements les plus justes possibles. Néanmoins, les rôles de capitation apparaissent comme une source d'une extrême richesse et indispensable pour une étude nombrée du milieu social qui nous intéresse. En cela, les rôles de capitation peuvent être prolongés par les dépouillements des listes du recensement de 1836.

## **D. Le recensement de 1836**

Il nous faut d'abord insister sur le fait que ces listes ne sont pas des documents fiscaux proprement dits. Si nous plaçons l'analyse de ces listes dans ce chapitre c'est parce que leur utilisation prolonge la démarche utilisée pour les documents fiscaux. Nous espérons ainsi faciliter la compréhension de notre méthode par le lecteur.

Les listes du recensement de 1836 nous permettent de conforter les enseignements tirés des rôles de capitation pour les dernières années de notre parcours chronologique. La capitation étant arrêtée en 1790, il nous est apparu utile de compléter cette source fiscale par les renseignements tirés des recensements effectués au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les listes nominatives du recensement de 1836 sont conservées aux Archives départementales de l'Isère dans la Sous-série 1 MI. La Sous-série 1 MI contient l'ensemble

des archives microfilmées, dont les originaux ne se situent pas aux Archives départementales de l'Isère. Ainsi avons nous pu dénombrer cinquante-trois listes de recensement pour le département de l'Isère, dans des limites comprenant cinq cent cinquante-huit communes au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

Le recensement de 1836 est un des premiers grands recensements quinquennaux de l'époque contemporaine. Il se présente sous la forme de listes nominatives, rédigées par les maires des communes ou par des employés municipaux. Elaborées de manière très sérieuse, ces listes mentionnent le nombre d'habitants pour chaque commune. Sont ensuite indiqués pour chacun des habitants le nom de famille, le prénom, l'âge, la situation matrimoniale et, ce qui nous intéresse encore une fois prioritairement, la profession des adultes de la communauté. Il est à noter ici que les professions des femmes ne sont pas mentionnées par les maires des communautés. A l'inverse les métiers exercés par les hommes sont presque toujours indiqués, y compris ceux pratiqués par les mineurs en âge de travailler.

Bien que peu nombreuses, ces listes n'en sont pas moins très riches d'enseignements. Leur premier mérite est ainsi de pouvoir peser le groupe socio-professionnel marchand dans la société rurale de l'époque. Il suffit pour cela de comptabiliser le nombre d'individus mentionnés comme marchands et de le confronter à l'ensemble des habitants de la commune. Traduits en pourcentage, les résultats tirés des listes du recensement de 1836 permettent de prolonger les apports des rôles de capitation en donnant une estimation du monde marchand par rapport au reste des professions exercées dans les campagnes dauphinoises.

Tout comme les sources fiscales du XVIII<sup>e</sup> siècle, le recensement de 1836 autorise également des zonages de l'activité commerciale en milieu rurale à différentes échelles. La cartographie des résultats obtenus à partir des listes nominatives du premier grand recensement quinquennal permettrait de dégager les espaces aux fortes densités de marchands des espaces davantage hermétiques à l'activité commerciale. Il conviendrait ici de mettre en rapport ces zonages de l'activité marchande avec les densités de population, les grandes voies de communication terrestres ou fluviales et avec les foyers artisanaux ou industriels afin de cerner plus avant la nature du commerce effectué dans différentes régions, et ce à l'échelle du Dauphiné dans son entier.

Cette source, enfin, offre l'intérêt majeur d'effectuer une comparaison entre le poids du milieu professionnel marchand perçu au début du XIX<sup>e</sup> siècle et les mesures opérées tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, et aux siècles précédents, grâce aux documents fiscaux étudiés plus

---

<sup>16</sup> Les listes nominatives du recensement quinquennal de 1836 pour le département de l'Isère sont comprises entre les côtes 1 MI 139 et 1 MI 180.

haut. Ce faisant, le recensement de 1836 autorise l'historien à mener une étude comparative sur le temps long, afin de discerner les évolutions du groupe socio-professionnel marchand en milieu rural. Les renseignements tirés de ces listes nominatives offrent la possibilité de mettre en lien les permanences ou les mutations numériques du groupe marchand avec les avancées ou les reculs du « niveau de vie » dans les campagnes françaises. Par là, les données chiffrées du premier grand recensement de l'époque contemporaine permettraient à l'historien de replacer la figure du marchand au sein de l'économie globale de leur temps.

Bien que numériquement limité, le corpus du recensement de 1836 propre au département de l'Isère se montre particulièrement riche pour l'historien<sup>17</sup>, qui y voit un moyen précieux pour prolonger l'étude chiffrée du groupe socio-professionnel marchand en milieu rural au terme de notre parcours chronologique.

Si l'ensemble des documents fiscaux et comptables permet l'étude quantitative des marchands ruraux à petite échelle, il doit être complété par d'autres sources autorisant le chercheur à pénétrer davantage dans l'intimité des marchands. Ainsi avons-nous consultés les actes notariés afin d'approcher de plus près l'univers des marchands dans les campagnes d'Ancien Régime.

---

<sup>17</sup> Il est à noter que le nombre relativement faible des listes nominatives du département de l'Isère sont largement complétées par les corpus des autres départements compris dans l'ancienne province dauphinoise. Ainsi, Alain Belmont, dans ses travaux sur les artisans ruraux, a-t'il recensé 243 listes nominatives pour le département de la Drôme et 118 pour celui des Hautes-Alpes, montant le nombre de listes exploitables à 425 en comprenant celles du département de l'Isère.  
Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op. cit., p 167.

## II. Les Actes notariés

### **A. Recenser les marchands ruraux au début du XVI<sup>e</sup> siècle : L'apport des actes notariés**

Si l'analyse des actes notariés nous servira avant tout à pénétrer l'univers des marchands, ces documents nous seront également précieux pour compléter le recensement des acteurs du commerce en milieu rural au début de notre parcours chronologique. Les documents fiscaux que sont les révisions des feux et les rôles de taille royale étant, nous l'avons vu, trop lacunaires pour peser à eux seuls le poids de notre milieu professionnel, nous nous sommes tournés vers les minutes de notaire afin de pallier la déficience des sources fiscales. Les notaires se montrant plus enclins à préciser le métier des villageois à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la lecture de leurs minutes permettent à l'historien de retrouver la trace des marchands dans les campagnes dauphinoises. Bien que les marchands les plus mobiles, qui résidaient peu de temps dans la paroisse, ou les plus pauvres d'entre eux, qui ne pouvaient se payer la rédaction d'un acte notarié, puissent échapper à notre contrôle, la grande majorité des acteurs du commerce rural devait théoriquement y figurer. Dans le cas contraire, il faudrait que nos marchands n'aient jamais rien vendus ou achetés, qu'ils ne se soient jamais mariés ou qu'ils aient refusés d'être témoins aux mariages ou aux baptêmes de leurs contemporains...ce qui paraît peu probable.

Ainsi avons-nous sélectionné dix communautés selon un double critère chronologique et géographique. Chronologique tout d'abord puisque nous avons recherché des corpus notariés très complets pour l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle. Géographique ensuite puisque il nous fallait sélectionner des communautés diverses de part leur localisation, tout en écartant le massif de l'Oisans de notre démarche. Nous avons ici rassemblé une dizaine de communautés, situées en plaine, plateau ou montagnes, proche des villes ou au contraire plus isolées, mais toutes conservant un corpus notariés complet pour le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Notre démarche vise à

---

<sup>18</sup> Les actes notariés sont majoritairement compilés en série 3 E aux archives départementales de l'Isère. Nous avons sélectionnés les communautés : D'Allevard (1507-1603), Chatte (1553-1604), La Buissière (1497-1592), Chirens (1547-1587), Cordéac (1549-1621), Saint-Georges-d'Espéranche (1550-1582), Vernas (1555-1568), Montcarra (1566-1626), Vénissieux (1496-1532).

dépouiller l'ensemble des actes notariés de ces dix communautés en guettant systématiquement les mentions de marchands ruraux. Longue et quelque peu fastidieuse, cette étape nous paraît néanmoins essentielle pour retrouver la trace de nos marchands de campagne au début de l'Ancien Régime.

## **B. Une multitude d'actes sur près de Mille communautés : Des choix s'imposent**

### *1) Du public au privé : La richesse des actes notariés*

Les archives notariales se situent en Sous-série 3 E aux Archives départementales de l'Isère. Afin d'utiliser les actes notariés, nous pouvons nous reporter à l'ouvrage de G. Letonnellier, qui est un *Répertoire des minutes de notaires conservés aux archives départementales de l'Isère*<sup>19</sup>.

Officiers publics chargés de dresser les actes et les contrats des habitants d'une communauté, les notaires royaux étaient à peu près partout présents dans les campagnes du royaume de France. La capacité du notaire royal à donner aux actes une valeur authentique faisait accéder jusqu'à lui des individus qui venaient y faire rédiger des clauses de nature extrêmement diverse. C'est toute la richesse des documents notariés de se trouver au carrefour des actes à caractère public et des actes à caractère privé.

Les actes à caractère public font du notaire un agent de liaison privilégié entre divers groupes sociaux. Ils abordent surtout des questions financières ou de patrimoine et nous renseignent sur la circulation de l'argent. Parmi ces actes, nous trouvons des baux de toutes sortes, des obligations (c'est-à-dire des obligations de paiement autrement dit des contractions de dettes), des quittances (qui sont des reçus de remboursement, souvent de ces mêmes dettes), des cessions de dettes, des arrentements et constitutions de rentes.... Bref, une multitude d'actes ou de contrats mettant en relations des individus ou des groupes sociaux au village, parmi lesquels figurent les marchands ruraux.

---

<sup>19</sup> Letonnellier, G, *Répertoire des minutes de notaires conservés aux Archives départementales de l'Isère, Archives départementales de l'Isère, archives civiles, Série III E (notaires)*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1930, 196p.

Les actes notariés offrent également au chercheur des écrits à caractère privé, qui nous plongent un peu plus dans l'univers et l'intimité du marchand. C'est le cas des contrats de mariage, scellant publiquement l'union de deux parties, des actes de baptême ou, au contraire, des testaments rédigés en fin de vie, et qui sont eux-mêmes parfois suivis d'inventaires après décès. Ces inventaires sont des descriptions précises des biens possédés par le défunt, et qui interviennent lors de la succession de ce dernier. Il est à noter également que les inventaires de biens peuvent être effectués en cours de vie, leur rédaction n'intervenant pas nécessairement au moment du décès d'un individu. Au final, les notaires intervenaient tout autant comme acteur public officialisant les contrats des villageois, que comme confident de la famille, plongé par nécessité au cœur des rebondissements familiaux, qu'il couche sur le papier afin de pérenniser ces moments forts de la vie privée.

A la jonction du public et du privé, du quantitatif et du qualitatif, les documents notariés offrent une très grande diversité d'actes, aptes à éclairer un peu plus les activités, les réseaux professionnels ou amicaux et la vie privée des marchands en milieu rural. Or, face à cette multitude d'actes divers, rapportée qui plus est aux quelques neuf cent cinquante communautés rurales qui entrent dans notre champs d'étude, il convient d'opérer des choix, afin d'exploiter au mieux ces documents d'une grande richesse pour notre sujet.

2) *Le choix de communautés types pour étudier les marchands ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime.*

Etudier les actes notariés des quelques neuf cent cinquante communautés dauphinoises n'étant évidemment pas possible, nous nous sommes décidés à concentrer nos efforts sur quelques communautés types, choisies pour la richesse de leur corpus tout autant que pour leur localisation et leurs spécificités économiques et sociales. Si nous avons pris le parti de dépouiller les documents fiscaux dans leur totalité afin d'en tirer différentes études sérielles, nous nous sommes cantonnés à quelques communautés, préalablement triées, pour les archives notariales. Par la multitude de leurs actes, les sources notariales nous permettent d'éclairer plus avant les activités, la vie publique ou privée de nos marchands et, ce faisant, d'approcher de plus près la figure du marchand dans ses campagnes. A ces fins, nous dépouillerons intégralement les minutes notariales des communautés sélectionnées, afin

d’embrasser un maximum d’actes permettant de mettre au jour le marchand dans sa « vie quotidienne ».

Quatre communautés types ont ainsi été retenues dans nos filets : Les communautés de Chirens, de Crolles, de Saint-Baudille-et-Pipet et de Vénissieux. Très différentes par leur situation géographique comme par leurs activités, l’étude de ces quatre communautés a pour finalité d’observer les marchands ruraux dans leur diversité puisqu’ils relèvent d’espaces bien distincts. En outre, ces communautés ont été en partie choisies par la constance ou l’importance numérique des marchands ruraux relevés dans les rôles de capitation de ces localités.

Le village de Chirens est situé aux portes des Terres Froides, dans le bas-Dauphiné, au Nord de Voiron. Le corpus notarié de Chirens se montre très complet. Les actes notariés correspondants s’étendent de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusque la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les minutes des différents notaires de la communauté couvrant l’étendue de la période<sup>20</sup>. Communauté très orientée vers l’activité artisanale et profondément intégrée au système proto-industriel textile, l’étude de ses actes notariés a pour finalité d’appréhender l’évolution des marchands dans cet environnement économique particulier. Elle vise également à cerner les liens que peuvent tisser les marchands avec les artisans ruraux, en amont comme en aval de la production artisanale.

La communauté de Crolles se situe au Nord de la capitale provinciale, sur la rive droite de l’Isère. Les minutes dressées et conservées par les différents notaires couvrent les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de manière continue<sup>21</sup>. D’abord écartée au profit de La Tronche, dont les rôles de capitation laissaient entrevoir un grand nombre de marchands aux activités très diverses, la communauté de Crolles a finalement été préférée pour sa plus grande distance avec Grenoble et ses caractéristiques davantage rurales. Communauté que nous pourrions néanmoins qualifier de « périurbaine », Crolles a le double avantage d’être localisée sur deux grands axes de communication l’un terrestre, l’autre fluviale avec la rivière Isère. Ces deux voies de passage pointent en direction de Grenoble et du Sud de la province d’un côté, et du Nord de la province et jusque la Savoie de l’autre. L’étude des actes notariés de la communauté de Crolles pourrait ainsi éclairer l’activité de marchands tournée vers le transport de marchandises selon différentes aires commerciales, depuis l’échelle locale ou régionale avec

<sup>20</sup> Les actes notariés de la communauté de Chirens s’étendent de 1592 (3 E 6427) à 1762 (3 E 6580).

<sup>21</sup> Les actes notariés de la communauté de Crolles s’étendent de 1613 (3 E 565) à 1790 (3 E 578).

la capitale provinciale et le reste de la province, ou à plus petite échelle avec le duché de Savoie voisin<sup>22</sup>.

A l'inverse, nous avons voulu solliciter les minutes notariales de la communauté de Saint-Baudille-et-Pipet. Située dans le sud de la province, aux confins du Trièves, la communauté de Saint-Baudille-et-Pipet est très éloignée de la capitale provinciale. Elle se trouve également éloignée des grands axes de communications terrestres ou fluviaux qui traversent la province ou qui relient le Dauphiné aux autres provinces du royaume. Cette communauté rurale, à priori à l'écart de tout ferment de changement et qui apparaîtrait facilement hermétique aux innovations venues de l'extérieur a pourtant retenu notre attention en ce qu'elle a abrité l'une des plus fameuses familles dauphinoises : La famille Perier. Les premières sources manuscrites mentionnant les Perier comme étant des marchands ruraux, il nous a paru opportun d'éclairer l'environnement et les conditions qui ont pu orienter les premiers membres de la dynastie vers l'activité commerciale. L'étude des actes notariés de Saint-Baudille-et-Pipet permettrait d'appréhender le milieu marchand dans un milieu de prime abord hostile à l'activité commerciale, mais dont l'exemple de l'illustre famille dauphinoise tendrait prouver un dynamisme des campagnes plus important qu'il n'y paraît. Les documents notariés de Saint-Baudille couvrent l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, depuis 1693 jusque 1797, avec néanmoins quelques espaces laissés vacants entre les rédactions des différents notaires de la communauté. Afin d'entamer l'étude plus précocement dans la chronologie, il est possible de compléter les actes notariés de Saint-Baudille-et-Pipet par ceux de la communauté rurale voisine de Tréminis, dont les archives notariales débutent dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et se prolongent sans interruption jusqu'à la Révolution<sup>23</sup>.

Enfin, nous avons retenu dans notre corpus de sources notariales la communauté de Vénissieux. Située aujourd'hui dans le département du Rhône, dans la proche banlieue Sud de Lyon, Vénissieux appartenait sous l'Ancien Régime à la province du Dauphiné. Communauté rurale localisée aux portes Lyon, Vénissieux subit logiquement l'attraction de cette grande ville française aux activités multiples. L'analyse des documents notariés de Vénissieux pourrait ainsi nous éclairer sur les activités de marchands évoluant dans milieu encore rural mais dont les influences artisanales, commerciales et bancaires de la seconde ville du

---

<sup>22</sup> Ainsi, Jean Nicolas a-t'il mit en évidence les nombreux trafics des marchands dauphinois avec la Savoie voisine. Nicolas, Jean, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Paris, éd Maloine, 2 vol, 1978, 1244p.

<sup>23</sup> Les actes notariés de la communauté de Saint-Baudille-et-Pipet s'étendent de 1693 (3 E.055) jusque 1797 (3 E.059).

Les actes notariés de la communauté voisine de Tréminis pourraient combler les lacunes de ceux de Saint-Baudille pour le XVII<sup>e</sup> siècle, en débutant en 1624 (3 E. 098) en se prolongeant sans interruption jusque 1789 (3 E 15.147).



royaume bouleversent considérablement les modes de vie des campagnes. En outre, les documents notariés de Vénissieux couvrent une période large, depuis la fin du XV<sup>e</sup> jusque la période révolutionnaire.

Au total, l'étude notariale de ces quatre communautés types nous permettra d'analyser des marchands ruraux dont l'environnement et les activités apparaissent bien distincts afin d'appréhender ce milieu socio-professionnel dans toute sa diversité.

Il convient désormais d'aborder succinctement les différents actes rédigés par les notaires de ces communautés, afin d'en dégager les apports et les limites pour l'étude du groupe marchand.

### **C. L'apport des contrats de mariage**

#### *1) Une estimation de la richesse des marchands ruraux*

Dans les campagnes d'Ancien Régime, les jeunes mariés faisaient couramment officialiser leur union par la rédaction officielle d'un contrat de mariage par le notaire de leur communauté. Ces contrats de mariage se rencontrent par conséquent dans les actes notariés, dans la Série 3 E. Nous les chercherons en priorité dans les sources notariales des communautés types que nous avons citées plus haut. Les contrats de mariage sont riches d'enseignements précieux pour le chercheur. Le premier de ces enseignements est de fixer la richesse relative des parties par l'analyse des dots et légitimes dont les montants sont consignés dans les contrats de mariage. En Dauphiné, en effet, (mais comme ailleurs), la coutume voulait que le père de la fiancée lui versa une somme d'argent, appelée dot, qui contribuait ensuite à la meilleure aisance du foyer composé de la future marié et de son époux. Ces dots, théoriquement versées sous forme de numéraire ont ainsi la particularité de révéler la capacité de contribution des parties en vue du futur mariage. Analyser les dots apportées lors d'un mariage, c'est par conséquent estimer la richesse relative des deux parties à l'horizon de leur union. En rassemblant les contrats de mariage tirés des actes notariés et mentionnant les marchands ruraux il est ainsi permis d'évaluer la richesse relative de notre milieu socio-professionnel au sein des sociétés rurales dauphinoises. La comparaison avec

l'état de richesses d'autres catégories professionnelles du monde rural, qu'elles soient traditionnelles avec les laboureurs ou les journaliers, ou extra-agricoles avec le monde des artisans<sup>24</sup>, pourra permettre de replacer le groupe marchand au sein de la hiérarchie des richesses des sociétés rurales.

L'analyse des contrats de mariage autorise également une étude sérielle sur l'état de richesse du groupe marchand, menée cette fois à l'échelle de la province. A ce titre, la recherche de ces documents particuliers dans les actes notariés s'avérant relativement long, il est possible de collecter plus rapidement un grand nombre de contrats de mariage intéressant les marchands ruraux par la consultation des volumes du Contrôle des actes, présents aux Archives départementales de l'Isère dans la Sous-série 8 C. Rédigés en Dauphiné à partir de 1706, les volumes du contrôle des actes se présentent sous la forme de registres contenant le résumé des actes passés devant notaire, ce pour l'ensemble de la province<sup>25</sup>. Pour les contrats de mariages qui nous concernent, sont mentionnés dans l'ordre : les noms de familles et de baptême des deux époux, leur qualité (c'est-à-dire leur profession), leur lieu de résidence, l'estimation de la dot apportée lors du mariage et enfin la date et le nom du notaire. Ces résumés se montrent particulièrement avantageux pour le chercheur puisque, les contrats de mariages étant rapidement trouvés, ils autorisent un dépouillement exhaustif des ces documents en un temps relativement restreint.

Le dépouillement d'une même année pour chacune des communautés rurales du Dauphiné nous semble suffisant pour collecter des résultats assez exhaustifs. Les volumes du début et de fin du XVIII<sup>e</sup> siècle étant de piètre qualité, nous avons dépouillé les contrats de mariage de plusieurs bureaux des finances afin d'arrêter notre choix sur une année dont les résumés offrent une qualité satisfaisante<sup>26</sup>. Ainsi, après analyse, les années 1775 ou 1780 présentent des résumés complets de bonne qualité, autorisant une étude sérielle à partir des contrats de mariage. Les résumés des contrats de mariage permettent au chercheur de rassembler l'ensemble des documents mentionnant les marchands, et par là, d'estimer la richesse relative des membres de ce milieu professionnel vers la fin de notre période, à travers les dots apportées par les parties lors des mariages.

---

<sup>24</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., 309p

<sup>25</sup> A partir de 1706, les notaires se voyaient dans l'obligation d'envoyer au bureau des finances de leur localité les actes passés par devant eux afin que l'administration royale puisse vérifier les taxes perçues par l'Etat pour chacun des actes passé devant notaire. L'ensemble des actes notariés dauphinois était par conséquent enregistré au bureau des finances, relatifs aux différentes localités.

<sup>26</sup> Ainsi avons-nous sollicité les contrôles des actes des bureaux de l'Albenc (8 C 3458), de Virieu (8 C 3493 – 8 C 3494), de Vienne (8 C 3286), de Mens (8 C 1585 – 8 C 1586).

## 2) *Evolution économique de l'individu marchand*

Si les contrats de mariage offrent au chercheur la possibilité de positionner les marchands sur l'échelle des richesses au sein des sociétés rurales, ils permettent également d'apprécier l'évolution économique d'une famille marchande sur un temps plus ou moins long. A partir des actes notariés d'une communauté, il est en effet possible de retrouver les membres d'une dynastie marchande mentionnés dans les contrats de mariage passés devant notaire. Dès lors, l'analyse des dots apportées lors des mariages permet d'apprécier l'évolution des richesses des individus marchands d'une même famille. Par là, le chercheur est en mesure d'apprécier la capacité d'une famille à asseoir ou non sa position économique et sociale grâce à l'activité commerciale. Dans la mesure où, évidemment, les membres d'une famille s'adonnant au commerce ne se montrent pas trop mobiles et résident pour un temps relativement long dans leur communauté, il est ainsi envisageable de percevoir l'ascension ou, au contraire, le déclassement économique d'une famille de marchand, grâce à l'analyse des dots versées lors des mariages. Nous écarterons ici l'emploi des résumés de contrats de mariage présents dans les contrôles des actes, l'enchevêtrement des communautés lors de leur rédaction rendant difficile la recherche de marchands d'une même famille et pour une même communauté. Le dépouillement exhaustif des minutes notariales permet plus sûrement de retrouver la trace des marchands d'une même famille mentionnée dans les contrats de mariage et dont l'évolution des dots nous renseignera sur les progressions ou les régressions de leur activité économique.

## 3) *Stratégie matrimoniale, stratégie familiale : la constitution d'un réseau de clientèle marchand*

Le troisième intérêt majeur des contrats de mariage dans le cadre de notre sujet et d'apprécier les stratégies matrimoniales opérées par les marchands ruraux. Les contrats de mariage permettent en effet d'étudier les choix matrimoniaux opérés par les marchands ruraux. Pour des individus, dont l'activité extra-agricole impliquait par définition des revenus fluctuants ou incertains, le choix de l'épouse ou de l'époux constituait probablement une question de première importance. Ainsi, l'étude sociologique des contrats de mariage est en mesure de nous renseigner sur les choix opérés par les marchands de campagne afin de déterminer si la profession des parties est ou non prise en compte dans le choix du

conjoint. Par là se dessine toute une série de problématiques. Les marchands se marient-ils entre membres d'une même profession, à savoir entre eux ? Le mariage est-il mis à profit par les marchands pour se constituer un réseau de clientèle propre à servir ses intérêts professionnels ou économiques ? Dés lors, le mariage est-il exploité à des fins d'élévation sociale pour des marchands dont l'activité para-agricole pourrait facilement apparaître comme tournée vers la recherche du profit et de l'assise sociale ? Le contrat spirituel et social du mariage est-il en cela pragmatiquement détourné en contrat économique, au bénéfice du marchand qui y voit un moyen d'assurer plus sûrement un réseau de clientèle propre à servir ses propres intérêts ?

Les contrats de mariage apparaissent ainsi à la croisée du quantitatif et du qualitatif. Propres à mener une étude sérielle sur l'état des richesses de nos négociants ruraux, ils sont également susceptibles de plonger le chercheur dans l'univers du marchand, dont les rebondissements de leur vie privée pourraient éclairer plus avant leurs motivations économiques et sociales.

#### 4) *Les limites des contrats de mariage : Une confusion avec les legs testamentaires*

Si riches soient-ils pour notre sujet, les contrats de mariage n'en sont pas pour autant dénués de critiques de la part du chercheur. La qualité de leur rédaction par les différents notaires mise à part, la principale limite à leur utilisation réside dans leur confusion occasionnelle avec les legs testamentaires. Selon Jean-Michel Boehler les contrats de mariage sont « l'instrument de la dévolution des richesses et constituent le pivot de la stratégie familiale [et dont les actes] nous renseignent sur la défense du patrimoine, dont on fixe les modalités de transmission »<sup>27</sup>. Ainsi l'auteur nous met-il en garde contre la pratique occasionnelle dans les campagnes d'Ancien Régime de l'insertion des successions patrimoniales dans les contrats de mariage. Les sommes versées à l'une des deux parties et mentionnées dans les contrats de mariage peuvent parfois ne pas être de simples dots mais des véritables legs patrimoniaux déguisés. Dés lors, il convient de manier cette source avec précaution afin de ne pas surévaluer les dots relatives aux marchands ruraux dans les contrats de mariage les concernant. Si cette pratique est loin d'être systématique, il apparaît néanmoins

---

<sup>27</sup> Boehler, Jean-Michel, *Une société rurale en milieu rhénan : La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1995, pp 37-38.

nécessaire d'être vigilant afin de distinguer ce qui relève des dots et légitimes traditionnelles des legs testamentaires qui auraient été intégrés aux contrats de mariage.

L'étude des contrats de mariage se révèle être essentielle pour notre sujet, permettant selon tout un jeu d'échelles, d'aborder les marchands ruraux dans leur globalité comme dans leur intimité au moment de cette étape importante de la vie privée. Ils rejoignent en cela les testaments et les inventaires après décès, également présent dans les documents notariés.

## **D. Les testaments et inventaires après décès**

### *1) Les testaments dans les actes notariés : Un simple « passeport pour l'au-delà » ?*

Les testaments ont théoriquement une dimension spirituelle et matérielle. A la nature chrétienne du défunt, que le notaire prend soin de coucher sur le papier, s'ajoute une dimension matérielle avec la transmission des biens du défunt à ses successeurs. En réalité, les testaments que nous avons trouvés dans les actes notariés ont davantage une fonction spirituelle que matérielle. Le discours transcrit par l'officier royal apparaît très codifié, banalisé par des clauses notariales prévoyant les modalités de l'enterrement chrétien et indiquant les legs pieux à des fins charitables ou en vue d'assurer le salut du défunt. La dimension religieuse des testaments l'emporte sur les articles profanes. Nous n'avons pas trouvé, en effet, de clauses concernant les transmissions de biens du défunt à ses héritiers. Les testaments offrent ainsi au lecteur un discours religieux quelque peu abstrait et dont les clauses spirituelles leur confèrent avant tout le rôle de « passeport pour l'au-delà », selon l'expression usitée de Jacques Le Goff. En cela nous avons choisi de sacrifier délibérément les testaments de notre étude, leur apport se révélant quelque peu limité dans le cadre de notre sujet.

Si les testaments relevés dans les actes notariés n'offrent pas d'éclairage particulier sur le milieu social des marchands ruraux, les inventaires après décès ou les inventaires de biens du vivant d'un individu se sont, au contraire, révélés riches d'enseignements pour le chercheur.

2) *Les inventaires de bien : Un instantané de la vie quotidienne des marchands ruraux*

Les inventaires de biens sont des documents particulièrement précieux par la densité de leurs renseignements. Deux approches permettent de récolter ces inventaires de biens dans la masse des archives d’Ancien Régime. Les inventaires de biens sont tout d’abord conservés dans les registres de notaires. Ils ont été rédigés afin de régler la succession d’un défunt dans le cadre des inventaires après décès ou lors de la mise en faillite d’un particulier pour les inventaires dressés du vivant de l’individu. Dans le cadre de notre étude, nous les rechercherons prioritairement dans les actes notariés de nos communautés types afin d’en tirer le maximum de renseignements sur les marchands de campagnes. Outre leur capacité à livrer une foule de renseignements sur les individus marchands, la particularité des inventaires de biens est de pouvoir servir de support à une étude sérielle menée à petite échelle. Parfois longs à dénicher dans les registres de notaires, il est ainsi possible de les retrouver de manière rapide en consultant les dossiers de procédures civiles des justices seigneuriales. Les registres de procédures civiles des justices seigneuriales se situent dans la en Série B (Cours et juridictions antérieures à 1790), et plus précisément dans les Sous-séries 14 B, 15 B et 16 B. Ces trois Sous-séries correspondent respectivement aux judicatures subalternes du Grésivaudan, de Saint-Marcellin et de Viennes, couvrant ainsi l’ensemble du département de l’Isère. La double entrée, individuelle et sérielle, offerte par les inventaires de biens impose cette source comme « le document par excellence pour qui veut approcher les sociétés rurales », selon l’expression de Jean-Michel Boehler<sup>28</sup>. Ce sont les multiples apports de cette source à notre sujet qu’il nous faut désormais rapidement détailler.

Sorte de photographie décrivant un instantané de la vie quotidienne des ruraux, les inventaires de biens nous plongent dans l’intimité des populations rurales de l’ancienne France. Après la présentation du contractant et le rappel des règles successorales, les inventaires dressent les listes détaillées des objets détenus par la personne concernée. Le plus souvent assez complets, les inventaires n’hésitent pas à décrire les plus petits objets, les pièces d’étoffes, draps, chemises, petits outils... qui faisaient partie de l’environnement de l’individu. En cela, les inventaires se révèlent particulièrement précieux pour notre recherche. Ils permettent de recréer le décor quotidien et les cadres de vie de nos marchands de campagnes. Très précis dans leur rédaction, les notaires ou agents seigneuriaux qui procèdent aux inventaires donnent une estimation chiffrée des objets appartenant à l’individu concerné. Par

---

<sup>28</sup> Boehler, Jean-Michel, *Une société rurale en milieu rhénan*, op.cit., p 38.

là, les inventaires autorisent à cerner le niveau de richesse des marchands ruraux et, ainsi, à situer leur importance au sein de la pyramide sociale. Si la composition des inventaires nous éclaire sur la civilisation matérielle des campagnes, la qualité de leur rédaction nous entraîne également dans l'univers de notre milieu socio-professionnel. Ainsi, selon Daniel Roche<sup>29</sup>, les objets possédés ont une signification aux yeux du possédant. Ils traduisent un statut social, des valeurs, profanes ou religieuses et éclairent la vision que le possédant se faisait de lui-même ou qu'il souhaite donner aux autres. Consulter les listes d'inventaires de biens c'est donc entrer dans l'histoire des gestes et des mentalités de nos marchands ruraux. Par ailleurs, les mentions de livres nous renseignent sur les penchants littéraires, les degrés de culture ou de piété -dans le cas de livres religieux- des marchands de campagne.

La liste des apports des inventaires de biens ne s'arrête pas là. Outre les mentions de biens mobiliers et immobiliers, les notaires mentionnent également les papiers détenus par les individus concernés. De nature très diverses, ces derniers nous renseignent sur les dettes, les prêts d'argent, les pièces de terres achetées, vendues, possédées, les contrats passés avec tel personnage, de la paroisse ou des paroisses voisines. Précieux pour notre étude, l'analyse des papiers du contractant autorise le chercheur à évaluer l'influence du marchand dans sa localité, à travers la somme des prêts accordés, ses pièces de procès, la liste de ses biens mobiliers ou les actes notariés le mentionnant comme témoin de baptême ou de mariage. S'ils sont indiqués, les contrats passés avec ses fournisseurs et clients permettent d'appréhender le dynamisme de son activité commerciale et l'étendue géographique du commerce qu'il pratique. Bien plus que de simples listes descriptives, cette source particulièrement vivante immisce le chercheur dans l'intimité du marchand, dont on peut alors saisir le quotidien.

### 3) *Les inventaires de biens : Une source sérielle autorisant une étude chronologique et géographique à large échelle*

Aussi riches soient-ils pour l'étude des particuliers, les inventaires autorisent également des études menées géographiquement ou chronologiquement à large échelle. Rassemblés en grand nombre à travers les registres de procédure civile des justices seigneuriales, les inventaires de biens permettent d'apprécier l'état de richesse des marchands ruraux au niveau d'un pays ou du Dauphiné dans son entier. Utilisés ici comme une source

---

<sup>29</sup> Roche, Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 329p.

sérielle, ils offrent au chercheur la possibilité de rechercher le niveau de fortune et le niveau de vie moyen des membres de notre milieu socio-professionnel, et apparaissent en ce sens comme un complément essentiel aux sources fiscales et contrats de mariages analysés plus haut.

Exploitable géographiquement, les inventaires permettent également d'étudier les évolutions des niveaux de richesses des marchands ruraux sur le long terme. Ainsi, la comparaison entre les niveaux économiques relatifs au début et à la fin de notre période est susceptible de faire ressortir les modifications de l'état des fortunes des marchands ruraux sur le temps long. De plus, l'état de l'actif et du passif de l'individu, mentionné au bas des inventaires par le notaire ou les agents du seigneur, permet de discerner l'évolution des fortunes d'une génération à l'autre, offrant ainsi une analyse fine des changements qui affectent positivement ou négativement le niveau de richesse de nos marchands de campagne. Ainsi, les inventaires de biens se révèlent être une source idéale pour apprécier l'état mais aussi les évolutions des niveaux économiques relatifs des marchands ruraux, et ce sur une large échelle géographique.

#### 4) *Les limites à l'utilisation des inventaires de biens*

Les inventaires qui apparaissent précieux pour notre étude n'en sont néanmoins pas dénués de défauts, obligeant le chercheur à les manier avec discernement. La première lacune des inventaires de biens tient dans leur inégale répartition chronologique. Nombreux au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils se révèlent plus épisodiques au XVII<sup>e</sup> siècle et même rares pour le premier siècle de l'Ancien Régime. Si leur importance n'est évidemment pas dépréciée par leur rareté relative dans la première moitié de notre parcours chronologique, les inventaires seront néanmoins essentiellement utilisés pour des études individuelles. Les études sérielles, nécessitant un corpus minimum afin d'en assurer l'exhaustivité, seront au contraire davantage menées à la fin de notre période, au XVIII<sup>e</sup> siècle notamment.

La seconde limite quant à l'utilisation des inventaires tient à la qualité de leur rédaction, variable selon le siècle où l'on se situe. Ainsi, selon Alain Belmont, les inventaires rédigés par les notaires concernent avant tout les personnages les plus aisés des communautés avant l'année 1730<sup>30</sup>. Comme tous les actes notariés, les inventaires coûtaient relativement chers au contractant, ce qui limitait de fait leur utilisation aux couches socio-économiques supérieures

---

<sup>30</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., p 227.



du monde rural. Manier les inventaires antérieurs à 1730 c'est par conséquent centrer son étude sur les marchands ruraux les plus riches et les plus visibles dans les sources notariales et judiciaires, et ignorer les membres de ce milieu socio-professionnel les moins établis. Dans le cadre d'une étude sérielle, il n'apparaît conséquemment pas possible d'utiliser les inventaires de biens antérieurs à 1730 afin de ne pas surestimer les résultats obtenus à petite échelle.

Au final, les apports des inventaires de biens l'emportent sur les limites de cette source, qui apparaît particulièrement précieuse dans le cadre de notre recherche. A leur côté, les actes mentionnant les dettes et les crédits contractés dans les campagnes dauphinoises viennent enrichir nos connaissances sur le groupe socio-professionnel marchand.

## **E. Dettes et crédit : La place du groupe marchand dans le fonctionnement du crédit dans les campagnes dauphinoises à l'époque moderne**

### *1) Importance et formes du crédit dans les campagnes dauphinoises*

Les actes mentionnant les dettes et les crédits contractés par les ruraux sont essentiellement compilés dans les registres notariés, toujours dans la Série 3 E des archives départementales de l'Isère. Nous les étudierons principalement dans les registres de notaires des communautés types sélectionnées plus haut.

Les appels au crédit prennent des formes particulièrement variées dans les minutes de notaires. Nous pouvons en effet distinguer les obligations, les quittances de paiement et les diverses constitutions de rentes. Les obligations sont des billets passés devant notaire officialisant le prêt accordé par un individu à un autre. Ce faisant, ils officialisent également l'obligation pour le débiteur de rembourser le créancier. A l'autre bout du processus, les quittances sont des billets également passés devant notaire qui marquent le remboursement au créancier de tout ou partie de la somme empruntée par le débiteur. Les constitutions de rentes, enfin, sont plus compliquées dans leur fonctionnement. En échange de la somme avancée, le débiteur crée une rente garantie le plus souvent par l'hypothèque d'un bien foncier appartenant au créancier. Le débiteur ne peut lever son hypothèque que lorsque il a fini de rembourser au créancier l'ensemble du capital et des intérêts, si intérêts il y a.

Au final, trois types de crédit coexistent dans les campagnes dauphinoises. Le prêt simple, en argent ou en grain, où ce qui est prêté doit être rendu, avec ou sans intérêts. Le prêt à paiement différé, dans le cas d'achat de biens immobiliers le plus souvent, où l'acheteur ne pouvant s'acquitter d'un coup de la somme due, rembourse en plusieurs fois, là encore avec ou sans intérêts. Le troisième type de crédit consiste en un délai accordé pour un paiement. Il se différencie du précédent par la nature de l'échange. Les biens sont symboliques, comme dans les contrats de mariage où le chef de famille ne pouvant s'acquitter d'un seul coup de la dot promise, doit emprunter et rembourser ultérieurement, avec ou sans intérêts. Pour tous ces types de crédit, analyser la place qu'y tiennent les marchands ruraux nous renseigne sur les activités des négociants et sur la place qu'ils tiennent dans la hiérarchie sociale villageoise ou locale.

## 2) *Place et importance du groupe marchand dans le fonctionnement du crédit*

Les actes mentionnant les dettes et crédits étant particulièrement nombreux dans les minutes notariales, ils apparaissent comme une entrée de premier ordre pour étudier le milieu socio-professionnel marchand. Ces sources sont d'autant plus indispensables que les marchands pratiquent une activité para ou extra-agricole et qu'ils sont, plus que quiconque, susceptibles de manier de l'argent, soit qu'ils le prêtent, soit qu'ils le demandent pour les besoins de leur activité.

Afin d'appréhender la place que tiennent les marchands dans les rouages du crédit, il est permis de comparer, sur un échantillon donné, le nombre d'actes de crédit mentionnant les marchands au nombre total d'actes faisant appel au crédit. Les résultats obtenus nous permettraient de cerner la propension des marchands à intervenir dans le recours au crédit, et établir une comparaison avec les autres milieux socio-professionnels des communautés rurales.

Afin d'affiner sociologiquement l'analyse, il conviendrait dans un second temps de différencier les actes mentionnant les marchands en tant que créancier de ceux les mentionnant en tant que débiteurs. Les résultats de cette recherche pourraient nous informer des intentions des marchands dans le recours au crédit, afin de savoir s'ils le subissent, comme la masse des ruraux incapable de se passer du crédit, ou au contraire s'ils

l'instrumentalisent, en tant que banquiers du village, afin d'assurer un peu plus leur assise financière.

Dans un troisième temps, il est possible d'étudier les montants des prêts ou des emprunts effectués par les membres du groupe marchand, dans le recours au crédit. L'analyse fine des montants payés ou empruntés par les marchands nous permettrait de saisir la capacité à prêter ou à rembourser de ce groupe professionnel. La comparaison de ces montants avec les autres catégories socio-professionnelles nous autoriserait en suite à situer le groupe marchand dans la hiérarchie sociale villageoise ou locale.

### 3) *Les aires d'influences des marchands ruraux dans le fonctionnement du crédit dans les campagnes dauphinoises*

S'il est possible d'appréhender la place des marchands ruraux dans la hiérarchie sociale des communautés à travers l'analyse des actes de crédit, il est également envisageable de saisir l'aire géographique sur laquelle s'étend l'influence des marchands en matière de crédit. Les actes de crédit offrent en effet au chercheur la possibilité de spatialiser l'aire d'influence d'un marchand en comparant le lieu de résidence du marchand à ceux des individus ayant recours au marchand dans leur appel au crédit. En localisant l'ensemble des communautés qui recourait au crédit marchand, il est possible de cartographier l'espace, ou les espaces, qui entrent dans la sphère d'influence du marchand en matière de crédit.

Par ailleurs, l'analyse fine des actes de crédit offre la possibilité de comptabiliser l'ensemble de ces documents mentionnant les crédits de marchand à marchand. Par là, il apparaît possible d'établir une comparaison entre les actes de crédit mettant en relation marchands avec d'autres catégories socio-professionnelles et les actes intéressant uniquement les marchands.

Les résultats obtenus permettront de percevoir si le crédit est une activité solitaire, dont la finalité est d'accroître la capacité financière du marchand ou si, au contraire, les crédits sont instrumentalisés par les membres du groupe marchand, qui y voient le moyen de tisser ou d'entretenir un réseau de clientèle propre à servir leurs intérêts.

## **F. Avant-noms et signatures dans les actes notariés : Position des marchands ruraux dans la hiérarchie sociale**

L'analyse des avant-noms et des signatures des marchands ruraux ne concerne pas un acte notarié en particulier et apparaît généralisable à tous les types d'actes rédigés par le notaire. Elle permet de situer le marchand dans la hiérarchie du village, telle qu'elle se représentait elle-même à l'époque.

### *1) L'analyse des avant-noms*

Les avant-noms sont présents dans tous les actes notariés évoqués, que se soient les contrats de mariage, les testaments, les inventaires de biens ou les multiples actes de recours au crédit. Dans tous ces actes, les notaires des communautés mentionnent les individus selon le rang qu'ils tiennent dans la hiérarchie sociale du village. Le rang des individus est alors indiqué par un qualificatif placé devant les noms et prénoms de l'individu. Ainsi, un individu mentionné comme « Sieur » par le notaire fait indéniablement partie de la « *sanor pars* » de la communauté. Soit que cet individu ait tenu des rôles « politiques » importants dans sa localité, soit que son aisance financière le place d'emblée parmi les premiers de son village. Dans la hiérarchie sociale telle que les habitants la définissent eux-mêmes, les individus qualifiés d'« honnêtes » se situent en dessous des « Sieurs » de la communauté mais dominant l'essentiel des villageois. Les individus ne possédant pas d'avant-noms, et n'étant par conséquent affublés d'aucun qualificatif, font partie de la masse des ruraux, qui se distingue précisément par son manque d'influence au sein de la communauté villageoise. Au final, analyser les avant-noms dans les actes notariés, c'est percevoir la place tenue par les marchands ruraux dans les couches superposées qui forment la société d'Ancien Régime. A leurs côtés, les signatures indiquent également le rang social des individus à l'époque moderne.

## 2) *L'analyse des signatures*

Tout comme les avant-noms, les signatures ne sont pas l'apanage d'un type d'actes notariés et sont présentes dans l'ensemble des actes rédigés par le notaire. Les signatures témoignent indirectement du rang tenu par les marchands dans la hiérarchie du village. En effet, à l'heure où la grande majorité de la population rurale ne sait ni lire ni écrire, la signature d'un individu atteste de son niveau d'éducation, et par là le distingue du reste des habitants de la communauté. Ainsi, récolter et dénombrer de manière sérielle les signatures des marchands ruraux dans les actes notariés permet de replacer les membres de ce milieu social au sein de la hiérarchie du village.

La multitude d'actes rédigés par les notaires des communautés constitue, par la richesse de leurs enseignements, une des principales sources susceptible d'éclairer les activités, les modes de vie, le quotidien, les rôles politiques, économiques et sociaux des membres du groupe socio-professionnel marchand.

Néanmoins, les officiers royaux officialisant par leurs rédactions des contrats ou des étapes de vie importantes, il apparaît évident que des pans entiers de l'histoire des marchands ruraux échappent aux rédactions notariales. Il convient alors de se tourner vers les archives judiciaires, qui prolongent les sources notariales dans la connaissance du milieu socio-professionnel marchand

### III. Un prolongement des actes notariés : Les archives judiciaires

#### A. Les archives seigneuriales

##### 1) *Les marchands ruraux encombrant les justices seigneuriales*

Les justices seigneuriales constituent le premier échelon de la justice d'Ancien Régime. Les seigneurs qui font rendre la justice en leur nom par des officiers institués par eux sont théoriquement eux-mêmes des officiers du roi puisque leur faculté de rendre la justice découle de la délégation du pouvoir judiciaire du roi, selon le principe que « Toute justice émane du Roi ». Dans la réalité, la justice seigneuriale apparaissait relativement autonome et figurait comme une justice parallèle à la justice royale jusque la fin de l'Ancien Régime. L'intérêt majeur de ces « justices de villages » pour reprendre l'expression de Loyseau, est précisément de pouvoir aborder des litiges de la vie quotidienne des populations rurales, en matière civile ou pénale. A travers les justices seigneuriales, il est par conséquent possible d'examiner les rapports tissés par les villageois entre eux, et plus particulièrement ceux intéressant les marchands ruraux. Les archives des justices seigneuriales sont comprises dans les Sous-séries 14 B, 15 B et 16 B aux Archives départementales de l'Isère. Ces Sous-séries correspondent aux procédures civiles ou criminelles des justices seigneuriales dans leurs ressorts respectifs. Ainsi, la Sous-série 14 B correspond-elle au « vibailiage du Grésivaidan », la Sous-série 15 B au « vibailiage de Saint-Marcellin » et la Sous-série 16 B au « vibailiage de Vienne ». Si la Sous-série 14 B n'a pas été classée et doit faire l'objet d'un tri de la part du chercheur, les Sous-séries suivantes, mieux ordonnées, distinguent les audiences et formalités des procédures civiles et criminelles.

Nous trouvons en effet deux types de sources dans les archives seigneuriales, dont la distinction conditionnera en partie notre méthode d'analyse. Les « Audiences » et « Formalités » trouvées dans les archives seigneuriales concernent les verdicts oraux, rendus le plus souvent pour des affaires simples dans le cadre de la justice civile. Ce sont dans ces

« Audiences » ou « Sentences » que les mentions de marchands ruraux sont les plus nombreuses, à tel point que ces derniers donnent parfois l'impression d'encombrer les justices seigneuriales. Distingués des « audiences et formalités », nous trouvons également des actes de procédures civiles ou criminelles, qui sont des actes écrits dans le cadre d'affaires relativement complexes. Ici les mentions de marchands se font plus rares mais sont tout aussi riches d'enseignements.

Pour ces deux types de verdicts, oraux et écrits, nous avons choisi de procéder par sondage en reprenant pour laboratoire de notre recherche les quatre communautés types sélectionnées plus haut. Ainsi nous sommes-nous arrêtés sur une période de cinq ans, comprise entre 1750 et 1755, qui nous servira d'échantillon pour l'analyse des marchands ruraux à travers les archives judiciaires.

Concernant les « audiences et formalités », qui renferment un très grand nombre de mentions de marchands ruraux, il apparaît possible de comptabiliser les actes faisant références aux marchands, avant de les comparer à l'ensemble des actes dépouillés. De cette comparaison se dégagerait le degré de recours à la justice seigneuriale par des marchands qui semblent instrumentaliser l'institution judiciaire afin de garantir leurs intérêts. Dans un second temps, il serait également utile d'analyser plus finement les causes des recours à la justice seigneuriale, afin de cerner plus précisément les liens tissés par les marchands ruraux avec les autres membres de la communauté, en matière de crédit notamment.

Les mentions de marchands dans les « procédures civiles et criminelles » se révèlent moins nombreuses que dans les « audiences et formalités » des justices seigneuriales. Il convient donc de dépouiller l'ensemble des procédures en matière civile ou pénale en guettant les signalements de marchands. L'intérêt principal des procédures civiles et criminelles des justices seigneuriales est d'aborder la figure des marchands sous divers aspects souvent mal éclairés par les sources conventionnelles, notamment les actes notariés. Ainsi percevons-nous les différends, démêlés ou disputes de marchands avec tel client ou tel autre marchand lors des rassemblements aux foires ou aux marchés. Nous y retrouvons également les rixes, les insultes et les bagarres auxquelles participent des marchands dont les relations se sont envenimées avec un homologue, un client ou plus simplement sous l'effet de l'alcool lorsqu'ils se retrouvent au cabaret, une fois le temps des foires terminé. Autant d'aspects souvent délaissés par les sources traditionnelles et que les archives seigneuriales sont susceptibles de mettre au grand jour.

Par ailleurs, les procédures civiles et criminelles des justices seigneuriales permettent également d'observer des marchands parfois absents des actes notariés. Ainsi en est-il des

petits marchands aux revenus faibles, et dont le médiocre état de richesse ne leur permet que rarement de s'offrir les besoins du notaire. Ces petits marchands, volontiers passés sous silence par les sources conventionnelles, mais qui cheminent dans les arcanes de l'institution judiciaire, peuvent ainsi être découverts. Leur étude est alors d'autant plus précieuse qu'elle permet de compléter notre vision d'un milieu marchand socialement et professionnellement polymorphe.

Aussi riches et précieuses soient-elles pour l'étude de notre sujet, les diverses audiences, sentences ou procédures des justices seigneuriales concernaient le plus souvent des intérêts privés des marchands et échappaient théoriquement au jugement de leurs contemporains. A l'inverse, certaines sources judiciaires cherchaient sciemment à prendre à partie l'opinion publique pour garantir les intérêts de leurs rédacteurs : Ce sont les *factums*.

### **B. Les *factums* : Une source imprimée qui met en avant les procès entre marchands**

Le terme *Factum* désignait à l'origine un mémoire, qui cherchait à exposer les faits d'un procès. Progressivement, le terme s'est transformé pour devenir « un texte souvent virulent, rédigé par quelqu'un qui voulait soit se défendre, soit attaquer », selon les mots du mémorialiste L'Estoile<sup>31</sup>. Les *factums* sont ainsi des actes imprimés dont la visée est ouvertement publique afin de justifier ou répondre à des attaques personnelles ou au contraire pour attaquer un individu. Ces imprimés sont publiés le plus souvent sous le nom du rédacteur mais aussi parfois anonymement. Nous les trouvons dans le fond d'archives de la Bibliothèque Municipale de Grenoble. Le nombre pléthorique de *factums* induit toute une série de côtes les concernant, depuis la Série R jusque la Série V.

Si les *factums* désignent fréquemment les noms de leurs rédacteurs, ils mentionnent également couramment la profession de ces derniers. Ainsi est-il nécessaire de passer en revue l'inventaire des *factums* de la Bibliothèque Municipale de Grenoble en guettant les mentions de marchands dans l'intitulé de chacun de ces documents « judiciaires ». En employant cette méthode, nous avons pu rassembler trente-cinq *factums* intéressants de près ou de loin des marchands ruraux. A cet égard, il paraît probable que le nombre de *factums* citant

---

<sup>31</sup> Bluche, François (sous la direction de), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1640 p.



explicitement la profession marchande des individus dans l'inventaire de la B.M.G soit relativement restreint au regard de l'ensemble des imprimés qui, sans citer ouvertement leur profession, font néanmoins référence à des marchands ruraux. Enfin, les inventaires ne précisent pas toujours la nature des contentieux qui opposent les marchands à d'autres individus. Il convient par conséquent de dépouiller l'ensemble des factums intéressant les marchands afin de cerner précisément les litiges qui concernent les membres de notre milieu socio-professionnel.

La totalité des factums que nous avons recensée font état de différends ou de procès dont la nature et la motivation varient selon les imprimés. Ainsi les factums mettent en avant des problèmes de succession ou de transfert de patrimoine familial, des problèmes d'impayés au détriment du marchand ou encore des litiges concernant des contrats de vente ou d'achat et qui sont toujours décrits comme étant préjudiciables au marchand. L'analyse de ces contentieux offre au chercheur différents champs d'investigation. Ainsi est-il possible de saisir la nature exacte de l'activité commerciale du négociant rural, de reproduire les réseaux de clientèles des marchands ou de cerner les liens tissés par les marchands entre eux ou avec les membres de leurs communautés rurales ou des communautés voisines.

Pour autant, le chercheur doit manier les factums avec précaution. Ces imprimés à caractère publique se révèlent en effet orientée en faveur de leurs rédacteurs qui usent alors de malice afin de faire pencher l'opinion publique en leur faveur. Riches en enseignements, les factums doivent donc être utilisés avec méthode afin d'en tirer des informations les plus rigoureuses et objectives possibles.

## IV. Les archives du For privé : L'apport des papiers privés des marchands ruraux

Les archives du For privé concernent l'ensemble des papiers privés conservés par les familles dauphinoises et qui sont parvenus jusqu'à nous. Ils comprennent des sources très différentes dans la forme comme sur le fond, telles que des livres de raison, des livres de compte, des correspondances et diverses pièces hétéroclites relatives à la vie quotidienne des ruraux, parmi lesquelles des pièces de procès, des billets concernant des possessions immobilières, des baux, des arrentements ou encore des papiers relatifs aux crédits divers passés par un individu.

Il s'agit dans un premier temps de saisir les différents moyens de collecter ces sources qui, plus qu'aucune autre, introduisent le chercheur dans la vie quotidienne des marchands ruraux.

### **A. Collecter les papiers privés des marchands ruraux**

Il convient ici de citer les travaux menés sur « Les écrits du For privé de la fin du Moyen Age à 1914 », opérés par un collectif de chercheurs à l'échelle nationale et auxquels participe madame Clarisse Coulomb pour la province du Dauphiné sous l'Ancien Régime<sup>32</sup>. Dans ce cadre, Clarisse Coulomb a recensé la totalité des livres de raison et des livres de comptes rédigés à l'époque moderne dans l'ancienne province dauphinoise. Si les travaux de Clarisse Coulomb nous ont été précieux, nous avons néanmoins dû étendre nos recherches à un maximum de sources, les papiers des marchands ruraux ne se limitant pas aux seuls livres de raison ou livres de comptes. Afin de faciliter la compréhension pour nos lecteurs, nous présenterons les différentes sources par ordre alphabétique.

Une première approche des papiers privés des marchands peut être menée à partir du fond des familles dauphinoises, dont les documents sont classés en Sous-série 2 E aux

---

<sup>32</sup> Coulomb, Clarisse, *Les écrits du For privé de la fin du Moyen Age à 1914*, Grenoble, éd du CNRS, collectif de recherche dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu

archives départementales de l'Isère (fond des familles, XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Le fond des familles regroupe tous les papiers privés des familles dauphinoises, qui y sont classées selon l'ordre alphabétique de leurs noms de famille. Seuls les noms de famille sont indiqués, rarement leurs communes d'origine et jamais la profession des membres des familles recensées. Le nombre pléthorique de fiches rendant le dépouillement systématique de ces dernières impossible, il nous a fallu chercher une autre entrée afin d'utiliser ce fond d'archives avec un maximum d'efficacité. Pour cela, il nous a paru davantage évident de partir d'autres sources, telles que les rôles de capitation ou les actes notariés, afin d'en extraire les noms des marchands ruraux les plus influents de leurs communautés puis d'aller vérifier l'existence de fiches susceptibles de leur correspondre dans la Sous-série 2 E (le fond des familles). Cette démarche s'est révélée relativement concluante puisque la riche famille marchande des Trouilloud de Chirens, qui ressortait des rôles de capitation, nous a livré quelques-uns de ses livres de comptes, retrouvés dans le fond des familles dauphinoises. Le va-et-vient opéré entre les sources majeures de notre étude et le fond d'archives des familles dauphinoises, quoi que par définition incertain, semble néanmoins capable de guider le chercheur vers les papiers privés des familles marchandes dauphinoises en milieu rural.

Classés en Série J aux archives départementales de l'Isère, les fonds entrés par voie extraordinaire permettent également au chercheur d'approcher les papiers privés des marchands ruraux dauphinois. La Série J concerne les fonds entrés aux Archives départementales de l'Isère par actes d'achat, de don ou de dépôt. Elle renferme des sources de nature très différente émanant d'une entreprise, d'un syndicat, d'une société de secours mutuel comme d'une famille aux origines anciennes, d'une seigneurie ou d'une institution ecclésiastique. En outre, le classement aléatoire effectué au gré des entrées aux A.D.I ne sépare pas les archives en fonction des grandes époques historiques, médiévale, moderne, contemporaine. De ce relatif imbroglio archivistique, ressort la nécessité d'aborder la Série J méthodiquement.

Ainsi avons-nous dans un premier temps concentré nos recherches sur les livres de raison inventoriés par Clarisse Coulomb dans la Série J, afin de dégager ceux ayant appartenu aux marchands ruraux. Nous avons dans un second temps élargi notre étude à l'ensemble des papiers privés hors livres de raison et livres de comptes. A ces fins, nous avons passé en revue toutes les côtes de la Série J dans le but de guetter les mentions de marchands ruraux. Dans la masse des sources de nature différente, les Fonds des familles ont essentiellement retenu notre attention, apparaissant comme seuls susceptibles de renfermer des papiers privés concernant

notre groupe socio-professionnel. Au final, sur deux cent cinquante côtes comprises dans la Série J, seules huit d'entre-elles ont été retenues<sup>33</sup>. Si certaines côtes renvoient à des livres de raison et des livres de comptes rédigés par des marchands de campagnes, la plupart d'entre-elles correspondent à des papiers mentionnant des marchands et compris dans les fonds particulièrement volumineux d'anciennes familles dauphinoises. Les inventaires ne mentionnent malheureusement pas toujours la nature des papiers concernant les marchands. Lorsque c'est le cas, nous retrouvons des règlements familiaux, des comptes, des créances, des reconnaissances de dettes, des actes notariés ou judiciaires... soit autant de sources diverses aptes à éclairer plus avant la figure des marchands dauphinois en milieu rural.

Parallèlement aux documents tirés de la Série J, nous pouvons également utiliser les sources issues de la sous-Série 1 J. La Sous-série 1 J correspond au « Fond d'archives entrés par voie extraordinaire » mais dont la particularité est de contenir des « pièces isolées » c'est-à-dire comprenant moins de dix articles. Nous y avons retrouvé des livres de raison de marchands parmi ceux inventoriés par Clarisse Coulomb. Loin de renfermer uniquement des livres de raison, nous avons voulu extraire de la sous-Série 1 J l'ensemble des documents mentionnant les marchands ruraux. Ainsi avons-nous pu approcher les papiers privés des marchands ruraux à travers une dizaine de côtes évoquant les membres du groupe marchand par le biais de correspondances, de pièces de procès, d'actes notariés divers voire d'inventaires de bibliothèques et de mémoires relatant les persécutions des protestants par les catholiques dans les montagnes de l'Oisans. En sus des documents mentionnant les marchands ruraux dauphinois, de nombreux fonds de la sous-Série 1 J concernent des familles dont la profession des membres n'est pas indiquée, mais dont le dépouillement intégral pourrait révéler davantage de renseignements sur le groupe socio-professionnel marchand.

La troisième démarche nous permettant d'approcher les papiers privés des marchands consiste à manier les documents de l'Hôpital de Grenoble, compris dans la Série H (clergé régulier) des Archives départementales de l'Isère. Notons dès à présent l'utilité de l'ouvrage

---

<sup>33</sup> 5 J1-5 J105 (Collection Maignien, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), 8 J1- 8 J273 (Fond des archives du château du Pin, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), 11 J28 (Documents familiaux de Jacques Perier, Archives du château de Vizille), 12 J1-12 J 51 (Fonds de la famille Berthin, marchands bourgeois de Beaurepaire), 13 J1-13 J81 (Fond Lombard de Buffières, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), 15 J1-15 J214 (Archives du château de Chapeau-Cornu, XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles), 28 J31-28 J43 (Collection du docteur Paul Birsh. Familles dauphinoises, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), 32 J96-32 J143 (Collection Saint-Olive. Archives du château du Gûa. Familles dauphinoises, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

de M.A Prudhomme, qui a inventorié les papiers de famille de l'Hôpital de Grenoble, et dont l'utilisation s'est avérée fort précieuse<sup>34</sup>.

Les archives privées de la Série H proviennent majoritairement des familles ayant fait un don à l'Hôpital de Grenoble ou des familles des pauvres décédés à l'Hôpital. Ces papiers de famille sont classés par ordre alphabétique nominal dans la Série H, sur un corpus de mille-cent quarante quatre côtes, depuis la côte H 1 jusque la côte H 1144.

Afin de prolonger la démarche utilisée plus haut, nous avons dans un premier temps passé en revue les livres de raison inventoriés par Clarisse Coulomb dans la Série H afin d'en extraire ceux intéressant les marchands ruraux. Dans un second temps, nous avons encore une fois voulu élargir nos recherches à l'ensemble des papiers privés concernant les marchands, hors livres de raison et livres de compte. A ces fins, nous avons dépouillé la totalité de l'inventaire de la Série H en guettant les mentions de marchands en milieu rural. Au final, sur un total de mille cent quarante-quatre côtes, nous avons pu comptabiliser quatorze côtes intéressant les marchands ruraux, chacune d'entre-elles renfermant plusieurs centaines de pièces. Parmi elles, nous retrouvons des livres de comptabilité tenus par les marchands, des mémoires, de nombreux actes de vente ou d'achat, divers actes notariés et notamment de nombreuses quittances et obligations, et une multitude de pièces de procédures judiciaires concernant plus ou moins directement les marchands ruraux.

Au total, trois entrées s'offrent au chercheur en quête des papiers privés des marchands ruraux dauphinois. Par le biais du fond des familles, des archives privées entrées par voie extraordinaire ou via les archives de l'Hôpital de Grenoble, nous avons pu rassembler toute une série de documents privés mentionnant les marchands et offrant au chercheur la possibilité de s'introduire dans l'univers et la vie quotidienne de ces derniers. A travers les mémoires, les livres de raison, les comptabilités, les correspondances, les divers actes notariés ou encore les pièces de procédures judiciaires les mentionnant, le chercheur est en mesure d'appréhender plus finement des pans entiers de la vie des marchands. Depuis la nature précise de leur activité marchande jusque l'ampleur financière et l'étendue géographique de leur commerce, de l'influence du groupe marchand en matière de crédit jusque la reconstitution des ses réseaux de clientèles professionnels et privés... Les archives du For

---

<sup>34</sup> Prudhomme, M.A, « Série H. Papiers de famille provenant des bienfaiteurs de l'Hôpital ou des pauvres qui y sont morts », *Inventaire sommaire des Archives Historiques de l'Hôpital de Grenoble*, Grenoble, 1892, pp 149-278.

privé permettent d'éclairer toujours plus avant le quotidien des membres de ce milieu socio-professionnel.

Au terme de ce rapide inventaire des matériaux disponibles dans le cadre de notre recherche, nous pouvons souligner le nombre et l'hétérogénéité des sources manuscrites et imprimées qui se trouvent à disposition de l'historien. Leur grande diversité autorise le chercheur à croiser et comparer les informations qu'elles délivrent ainsi qu'à compléter les sources entre-elles, les unes prenant le relais des autres lorsque ces dernières montrent leurs propres limites. De l'étude statistique nombrée à l'analyse fine de figures individuelles, des recherches larges menées à petite échelle, aux études locales centrées sur une ou quelques communautés, de l'analyse sociale des membres de notre milieu socio-professionnel à l'étude économique ou financière liée à leur activité commerciale, les sources énumérées plus haut permettront, nous l'espérons, d'appréhender le groupe marchand dans toutes ses composantes, en variant l'angle d'analyse ou le jeu d'échelle selon les nécessités de l'étude.

Afin de cerner davantage l'importance numérique des marchands ruraux ainsi que leur poids économique et social au sein du village, nous nous proposons d'exploiter dans un troisième temps l'une des principales sources de notre corpus archivistique : les rôles de capitation.

*Chapitre III. : Premiers résultats de recherche : Les  
apports des rôles de capitation*

# I. Les rôles de capitation : Une source fiscale à prendre avec précaution

## **A. Méthodologie employée dans le cadre de notre recherche**

### *1) Le département de l'Isère, laboratoire d'analyse privilégié pour notre recherche*

Afin d'exploiter au mieux cette source fiscale que sont les rôles de capitation, nous avons délibérément centré nos recherches sur le département de l'Isère, pris dans ses frontières de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Afin de délimiter le plus justement possible les cadres géographiques de notre étude, nous nous sommes appuyés sur les travaux de René Favier concernant les *Villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*<sup>1</sup>, comprenant une carte de la réorganisation administrative du Dauphiné à la fin du Siècle des Lumières et dont les limites départementales de l'époque apparaissent précisément. Les limites départementales de l'Isère nous sont apparues comme un observatoire privilégié pour notre recherche. Abrisant une grande variété de reliefs et de climats, ce territoire recrée en partie les multiples paysages qui parcourent la province du Dauphiné dans son entier. S'y juxtaposent, en effet, un espace montagneux avec les massifs préalpins de la Chartreuse et du Vercors, prolongés par les massifs alpins des Sept-Laux, de Belledonne, du Taillefer et d'une partie des Grandes-Rousses. Plus au Sud, nous trouvons les hauts plateaux de la matheysine et du Trièves, tandis qu'en se dirigeant vers le Nord-Ouest, entre les Préalpes et le Rhône, se situent les derniers soubresauts géomorphologiques avec les plateaux morainiques du Chambaran, des Terres Froides et de l'Île Crémieu. Enfin le long du Rhône, de l'Isère et, dans une moindre mesure du Drac, se trouvent les plaines et les vallées aux altitudes planes, où se concentrent en priorité les populations, notamment lorsque les vallées pénètrent à l'intérieur des massifs. Au final, nous pouvons distinguer à l'intérieur des limites départementales iséroises *un bas Dauphiné* s'étendant du Rhône à l'Ouest jusqu'aux contreforts des Préalpes, et un *haut Dauphiné* correspondant aux massifs alpins intérieurs. Nous devons ici préciser à nouveau l'éviction du massif de l'Oisans de notre recherche. Fief de ces marchands ambulants que sont

---

<sup>1</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p 484.



les colporteurs, nous avons délibérément ignoré cet espace montagneux qui fut parfaitement étudié par Laurence Fontaine<sup>2</sup>.

Par ailleurs, le département de l'Isère pris dans ses limites de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, se révèle parcouru des principaux axes de communication, terrestres et fluviaux. Depuis la capitale provinciale, s'étend tout un réseau routier en directions de la ville de Lyon au Nord-Ouest, de la Savoie voisine au Nord et au Nord-Est via la vallée du Graisivaudan, mais aussi de la Provence au Sud via les villes de Gap et de Sisteron. En outre, cette partie du Dauphiné jouxte le Piémont italien, auquel les dauphinois pouvaient accéder via la ville de Briançon, par les deux routes traversant le col Bayard ou le col du Lautaret. Les voies fluviales, quant à elles, se limitent essentiellement au fleuve Rhône et à la rivière Isère et permettent aux hommes comme aux marchandises de circuler à travers la province ou d'accéder aux régions septentrionales et méridionales du Lyonnais, du Bugey ou de Provence.

Le département de l'Isère, pris dans ses limites de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaît au final comme un laboratoire privilégié, nous permettant d'observer les marchands ruraux dans toutes leurs composantes et leur diversité. Après ce rapide tour d'horizon des cadres géographiques de notre recherche, il convient à présent d'aborder les différentes acceptions de marchands livrées par les rôles de capitation.

## 2) *Les marchands ruraux et leurs différentes acceptions dans les rôles de capitation*

Du dépouillement de nombreux rôles de capitation ressort en effet que le terme générique de « marchand » n'était pas, loin s'en faut, la seule attribution permettant de qualifier les ruraux qui faisaient profession de vendre des marchandises. À côté du terme global de « marchand », toute une série d'adjectifs était employée par les péréquateurs des communautés pour spécifier le métier des gens de commerce. Ainsi, avons-nous comptabilisé comme « marchands » l'ensemble des « commerçants, coquetiers et volaillers (marchands d'œufs et de volailles), regrattiers ou blattiers (marchands de grains), ferratiers (marchands de fer et de quincaillerie), ou ciergiers (marchands de cierges ou de chandelles)» présents dans les rôles fiscaux. De la même manière avons-nous comptabilisé les « hostes, hosteliers ou

---

<sup>2</sup> Fontaines, Laurence, *Le voyage et la Mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècle*, op.cit, 296p.

cabaretiers et aubergistes » dont les noms étaient apposés sur les rôles de l'impôt royal, puisque leur profession consistait –au moins en partie- à vendre des produits transformés à la clientèle de leurs auberges. Les apothicaires, enfin, en ce qu'ils vendaient des drogues et des médicaments aux populations rurales, ont été intégrés dans notre démarche.

A l'inverse, nous avons dû écarter de la liste un certain nombre d'individus dont la vente de produits constituait une partie de leur activité mais qui ne représentait pas l'essentiel de leur profession. Parmi eux, citons les « bouchers » ou les « boulangers », qui appartenaient davantage à la caste des artisans et dont les trajectoires professionnelles ont été parfaitement analysées par Alain Belmont dans ses travaux sur les artisans ruraux en Dauphiné<sup>3</sup>. Dans la même optique avons-nous délibérément ignorés les « bourgeois » et « rentiers » du village, dont la source de leur aisance financière n'est jamais indiquée dans les listes de l'imposition royale. De même, les « voituriers » et les « muletiers », qui peuplaient parfois densément les communautés rurales dauphinoises, n'ont pas été retenus. Si l'activité commerciale pouvait à l'occasion leur apporter quelques deniers supplémentaires, elle ne constituait jamais l'essentiel de leur profession et n'entraînait par conséquent pas dans les cadres de notre définition. Mentionnons, enfin, parmi les individus que nous avons dû écarter de notre corpus, l'ensemble des « merciers » qui, s'ils assurent effectivement une activité commerciale, se rapprochent le plus souvent des colporteurs qui parcouraient les espaces montagneux de la province dauphinoise.

Suite à ces quelques précisions étymologiques quant aux termes de « marchands » conservés dans la mise en œuvre de notre sujet, il nous faut à présent spécifier notre démarche vis-à-vis d'une source fiscale dont la nature des deux moutures successives conditionne largement leur exploitation par le chercheur.

### 3) *Première et deuxième capitation. Méthode employée dans l'exploitation de l'impôt royal*

Nous avons vu plus haut que la capitation fut un impôt par tête mis en place à l'échelle du royaume en deux étapes successives, et dont les systèmes de taxations furent complètement modifiés entre la première et la deuxième version de l'imposition. En 1695, le

---

<sup>3</sup>Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit, pp 95- 101 et 183-221

tarif de la première capitation répartissait l'ensemble des contribuables du royaume en 22 classes selon le double critère de la profession et de la situation sociale. Chaque classe devait payer une taxe uniforme, allant de 2 000 Livres pour la première (celle du Dauphin et des princes de sang) à une Livre seulement pour la vingt-deuxième et dernière classe (celle des journaliers, des manœuvres et des soldats). Comme l'ont montré François Bluche et Jean-François Solnon dans leur ouvrage sur *La véritable hiérarchie sociale dans l'ancienne France*<sup>4</sup>, ce découpage traduisait justement la hiérarchie sociale de l'époque. Nous l'avons vu plus haut, les marchands ruraux apparaissent assez haut dans la hiérarchie sociale, puisqu'ils sont mentionnés à la Seizième classe sous les qualificatifs de « marchands de blé, de vin et de bois » à côté de la partie « *des fermiers et laboureurs* » les plus aisés.

Le premier tarif de la capitation ne dura que trois années et fut supprimé en 1698. Il réapparut en 1701 sous une forme tout à fait différente puisqu'il s'agissait alors d'un impôt de répartition et non plus d'un impôt de classe. Désormais la répartition de l'impôt n'était plus uniquement conditionnée par le rang social et la profession des capités, mais calculée par les « péréquateurs » de chaque communauté en fonction de l'état de richesse supposé des contribuables. On le perçoit aisément, la nature des deux capitations qui se sont succédées est bien différente et impose au chercheur une mise au point méthodologique afin d'exploiter le plus justement possible ces documents fiscaux.

Les critères d'imposition ayant été modifiés entre la première et la deuxième mouture de la capitation, il apparaît hasardeux de mettre dans le même panier les marchands ruraux relevés dans les premiers rôles de capitation et ceux dénombrés dans la deuxième version de l'impôt par tête. Si les premiers appartiennent à une classe socio-professionnelle définie qui conditionne le tarif de leur taxation, ce n'est en rien le cas des marchands listés dans la deuxième capitation, dont le montant de l'impôt est désormais laissé à l'appréciation des péréquateurs des communautés. Avec la deuxième capitation ne sont désormais plus seulement dénombrés les marchands les plus riches, uniformément capités à 30 Livres selon les critères de la seizième classe, mais l'ensemble des individus qui faisaient profession de commerce, que ces derniers soient financièrement aisés ou non. Ainsi, avons-nous dû prendre en compte cette distinction entre les deux versions de l'impôt royal, afin d'éviter d'exploiter de la même manière des données par nature très différentes. En ce sens, nous avons pris le

---

<sup>4</sup> Bluche, François, Solnon, Jean-François, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation*, op.cit., 210p.

parti de manier les deux capitations ou seulement l'une d'entre-elles, selon les buts recherchés.

Dans le dessein de comptabiliser les marchands ruraux dans les limites départementales iséroises de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons en effet choisi de prendre en compte les deux versions de la capitation. Si les marchands listés dans la première version de notre source fiscale sont majoritairement plus aisés que les commerçants relevés dans la deuxième capitation, l'exploitation par le chercheur de la première mouture de l'impôt royal offre l'indéniable intérêt de pouvoir inventorier les membres de notre milieu socio-professionnel dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, soit relativement précocement. Le choix de manier les listes fiscales de la première capitation s'est imposé de lui-même, les rôles de la deuxième capitation n'étant pas toujours assez abondants pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi avons-nous pris le parti d'exploiter les deux versions de l'impôt royal, par delà leur différence, afin de répertorier l'ensemble des marchands ruraux présents dans les listes fiscales qui sont parvenues jusqu'à nous.

A l'inverse, nous avons choisi de n'utiliser que la deuxième capitation lorsqu'il s'est agi de mesurer l'état de richesse du groupe marchand. En effet, les critères de taxation ayant largement évolué entre la première et la deuxième capitation, il nous a paru inopportun de manier les deux versions de l'impôt royal, sous peine de fausser les résultats. Nous avons par conséquent utilisé uniquement la deuxième capitation, entre 1701 et 1790, afin de comparer entre eux les chefs de famille soumis à l'impôt par tête selon les mêmes critères, et ainsi déterminer la place de nos marchands ruraux dans la hiérarchie sociale au village sans fausser les résultats entre le début et la fin du Siècle des Lumières.

Après avoir précisé les modalités de notre démarche dans l'exploitation des rôles de capitation, il nous faut à présent établir l'état des lieux du corpus archivistique à disposition du chercheur, afin d'éclairer plus avant les qualités et les lacunes de notre matériau de recherche.

## **B. Les rôles de capitation du département de l'Isère : Un corpus incomplet**

### *1) Un grand nombre de communautés dépourvues de rôles de capitation*

Notre étude étant circonscrite au département de l'Isère dans ses limites de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nos recherches se sont intégralement déroulées aux Archives Départementales de l'Isère. Nous avons dans un premier temps cherché à rassembler l'ensemble des rôles de capitations conservés au dépôt départemental des archives de l'Isère. Les rôles de capitation y sont essentiellement classés dans la Sous-série 4 E représentant les Fonds des communes. Il est à noter que certains rôles de capitation échappent au classement traditionnel et sont à chercher dans d'autres Séries. C'est notamment le cas de la Série J (Fonds entrés par voie extraordinaire) et de la Sous-série 1 J (Fonds entrés par voie extraordinaire contenant moins de dix articles) qui peuvent recéler quelques-unes des listes d'impositions que nous convoitons. Ainsi en est-il, par exemple, du rôle de capitation de la communauté de Tréminis, située dans la Trièves, pour l'année 1770.

Avant de dresser l'inventaire des rôles de capitation à disposition du chercheur, rappelons au lecteur que deux critères essentiels ont guidés notre démarche. Le sujet de notre enquête étant centré sur le milieu socio-professionnel en milieu rural, nous avons dû écarter de notre corpus l'ensemble des communautés identifiées par René Favier dans ses travaux sur *Les villes du Dauphiné*<sup>5</sup> comme dépassant les deux mille habitants et intégrant de ce fait la nomenclature urbaine<sup>6</sup>. D'autre part, les communautés appartenant au massif montagneux de l'Oisans ont également été exclues de notre inventaire. Abrutant de nombreux colporteurs, dont les trajectoires professionnelles et sociales ont été largement étudiées par Laurence Fontaine<sup>7</sup>, les frontières de nos recherches devaient par conséquent s'arrêter aux portes de l'Oisans.

<sup>5</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, op.cit., 512p.

<sup>6</sup> Dans les cadres géographiques de notre étude, neuf communautés citées par René Favier comme étant des villes ont dû être écartées de notre corpus : Vienne, Crémieu, Bourgoin, La-Côte-Saint-André, Le Pont-de-Beauvoisin, Voiron, Saint-marcellin, La Mure et Grenoble. Plusieurs gros bourgs ont également été ignorés, parmi lesquels nous pouvons citer, entre autres exemples, les centres de Saint-Symphorien d'Ozon, Beaufort, Moirans, Morestel, La-Tour-du-Pin, Tullins ou encore Pont-en-Royans.

<sup>7</sup> Fontaine, Laurence, *Histoire du Colportage en Europe*, op.cit., 336p.

Fontaines, Laurence, *Le voyage et la Mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècle*, op.cit., 296p.

Ce bornage effectué, nous nous sommes lancés à la recherche de l'ensemble des rôles de capitation qui nous est parvenu. Sur les Trois cent trente huit communautés dont les fonds communaux sont enregistrés aux Archives Départementales de l'Isère, quatre-vingt dix-neuf d'entre-elles possèdent des archives de capitation, rôles et lançons<sup>8</sup> confondus. Au final, moins d'une communauté sur trois possède des archives de l'ancien impôt royal. Le nombre de communautés répondant aux critères définis plus haut et disposant d'archives de capitation est donc relativement faible. En outre, le caractère fragmentaire de notre corpus devait être poussé un peu plus loin puisque sur l'ensemble des communautés disposant des archives de capitation, un certain nombre d'entre-elles devait être éliminé.

## 2) *Des communautés disposant de lançons de capitation, sans les rôles fiscaux*

Sur l'ensemble des archives de capitation qui nous est parvenu, un certain nombre s'est révélé inexploitable puisque étant essentiellement constitué de lançons de capitation. Ces avis d'imposition décrétés par l'Intendant de la Province du Dauphiné n'offrent, en effet, aucune information concrète sur les modalités de taxation des habitants des communautés soumis à la fiscalité royale. Seul le montant total de l'impôt des communautés y était apposé, une fois que les péréquateurs avaient additionné la taxe payée par chacun des chefs de famille du village. Citons, entre autres exemples, les communautés de Saint-Geoire-en-Valdaine pour les années 1706-1708, Saint-Mury-de-Monteymont pour les années 1742-1783 ou encore de Thoranne pour les années 1725-1753 ou de Vourey pour les années 1777-1778, qui présentaient uniquement des lançons de capitation. Sans utilité pour le chercheur, nous avons par conséquent dû opérer un nouveau tri et nous séparer de l'ensemble des communautés pour lesquelles nous disposions uniquement des lançons de capitations, sans les rôles.

A l'inverse nous avons gardé dans notre collection, les communautés pour lesquelles les lançons se mélangeaient aux rôles de capitation proprement dits. C'est le cas notamment du village de Chichilianne dont l'unique rôle de capitation qui nous soit parvenu date de 1696 et qui ne présente que des lançons entre l'année 1709 et 1789. Dans le même esprit, citons le village de Valbonnais qui a su préserver ses rôles de capitation pour les cinq premières années du Siècle des Lumières mais qui ne présente que des avis d'imposition entre 1706 et 1727.

---

<sup>8</sup> Les lançons sont des avis d'imposition collective, remis aux communautés soumises à l'impôt royal sous la forme d'affiches.

Au total, ce ne sont pas moins de dix communautés qui ont été passées au tamis et que nous avons du écarter de notre corpus.

### 3) *Le risque du manque d'exhaustivité d'un corpus fragmentaire*

A ce stade de notre inventaire, nous devons nous interroger sur le caractère exhaustif de notre corpus. Afin de répondre aux critères de notre sélection et après plusieurs écrémages successifs, ce sont les rôles de capitation de quatre-vingt neuf villages de l'ancien département de l'Isère qui ont été conservés, et qui constituent le matériau principal de notre recherche. Ces quelques quatre-vingt neuf villages représentent au total un peu plus d'un village isérois sur quatre. L'écueil principal de notre étude est par conséquent le plausible manque d'exhaustivité du corpus des rôles de capitation restant à notre disposition. Il est possible, en effet, que les résultats tirés de l'analyse des listes fiscales qui nous sont parvenues surévaluent ou, au contraire, sous évaluent les réalités du peuplement et du niveau de vie du groupe marchand. Il nous faut donc souligner le caractère transitoire de notre étude qui devra impérativement être menée à plus petite échelle afin d'englober un maximum de communautés et pallier ainsi au manque d'exhaustivité inhérent à l'étude nombrée d'un groupe social.

Pour autant, et bien qu'il nous faille prendre avec une certaine précaution les informations tirées de notre corpus, l'inventaire des rôles fiscaux à notre disposition nous semble assez riche pour nous donner, si ce n'est un tableau achevé du monde rural marchand, à tout le moins de grandes orientations que nous espérons fidèles aux réalités vécues par les membres de notre groupe socio-professionnel.

Par ailleurs, les rôles fiscaux qui furent gardés dans notre collection se sont révélés globalement complets, bien rédigés par les greffiers des communautés, couvrant pour la plupart une ou plusieurs décennies et s'étendant de manière relativement homogène sur l'ensemble du territoire que nous avons choisi comme laboratoire de notre recherche.

Au final, s'il nous faut émettre quelques réserves quant au caractère fragmentaire de notre inventaire, nous pouvons également souligner les qualités d'une source fiscale dont nous espérons tirer tout le parti afin d'éclairer plus avant la figure du marchand rural dans la partie septentrionale de l'ancienne province dauphinoise

## C. Qualité et précision des rôles de capitation

### 1) *Qualité de rédaction des rôles de capitation*

Qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième version de l'impôt par tête (*caput* en latin), rappelons que les rôles de capitation devaient contenir des informations, que les greffiers des communautés chargés de leur rédaction ne pouvaient théoriquement pas omettre. Pour chaque chef de famille soumis à l'impôt royal, devait en effet figurer sur les rôles : le nom, le prénom, le montant de l'imposition et, ce qui nous intéresse au premier chef, la profession de ces derniers. Une fois notre collection de rôles de capitation rassemblée, il nous fallait donc contrôler la qualité de rédaction des listes fiscales qui restaient à notre disposition. Sur la petite centaine de communautés constituant notre échantillon, nous avons pu vérifier la très bonne qualité de rédaction des rôles de capitation. Dans l'immense majorité des communautés, les péréquateurs se sont montrés précis et consciencieux, notant scrupuleusement l'identité, la profession et le montant de la taxe à payer pour chacun des chefs de famille des communautés. La plupart des rôles se succédant sur plusieurs années, voire sur plusieurs décennies pour les plus complets, nous avons pu vérifier l'exactitude des informations données par les péréquateurs en comparant les listes fiscales d'une année sur l'autre. De même, le dépouillement de quelques actes notariés nous a permis de vérifier la véracité des informations rédigées dans les rôles de capitation. C'est notamment le cas de la communauté rurale de Chirens, située aux portes des Terres Froides, et pour laquelle nous avons constaté que les nombreux marchands soumis à la capitation passaient régulièrement devant notaire, sans changer d'identité ni, surtout, de profession.

Pour autant, tous les rôles de capitation restant à notre disposition n'étaient pas dénués de défauts. Ainsi, certains greffiers de communautés se sont montrés moins scrupuleux que la majorité en omettant purement et simplement de noter les professions des chefs de famille du village. Citons ici la communauté de Saint-Michel-les-Portes dont l'unique rôle de capitation dont nous disposons date de 1719 mais pour lequel les professions de chefs de famille n'ont pas été inscrites sur les listes fiscales. Dans le même esprit, les greffiers de la communauté de Villard-de-Lans, située dans le massif du Vercors, ne se sont pas donné la peine de rédiger les métiers exercés par les habitants de la communauté en 1772, tandis que nous retrouvons le même oubli pour la communauté de Valbonnais, dont les rôles de capitation des cinq



premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle se sont révélés exempts de toute mention de professions. Au total, ce sont trois communautés qui ont dû une nouvelle fois être écartées de notre corpus puisque inutilisables pour le chercheur.

A l'inverse, nous avons préservé les communautés dont les greffiers ont sporadiquement omis de mentionner les professions de leurs chefs de feux, sans que ces lacunes ne s'étendent sur l'ensemble rôles de capitation du village. Citons ici la communauté de Bernin, pour laquelle les listes fiscales de l'année 1718 ne mentionnent que les noms, prénoms et montants de l'impôt des capités, mais dont les professions sont à nouveau inscrites sur les rôles fiscaux des années suivantes. C'est encore le cas de la communauté d'Eclose qui n'a pas vu les métiers de ses habitants mentionnés en 1718 mais qui aura rétabli la situation dès les années 1720. Parfois, enfin, l'absence de mention des professions s'étend sur plusieurs années, comme dans la communauté de Penol, pour laquelle les péréquateurs se sont montrés peu consciencieux en ne désignant pas les métiers des capités entre 1707 et 1748. Néanmoins, sous l'insistance des autorités provinciales, les greffiers de la communauté ont fini par répondre aux attentes des intendants et ont consciencieusement listé les professions de ses chefs de familles dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Précisons ici que les intendants ont porté une attention particulière à la bonne tenue des rôles de capitation, rappelant rapidement à l'ordre les communautés qui se montraient un peu trop laxistes dans la rédaction de leurs listes fiscales. Voici, entre autres exemples, une remontrance de l'intendant de la province adressée en 1749 aux péréquateurs de la communauté du Perier qui négligent d'inscrire « la qualité des cottizes » et qui devront rédiger à nouveau les listes fiscales de leur communauté.

Au final, les rôles de capitation des quelques quatre-vingt six villages qui ont résisté à nos écrémages successifs, se sont montrés de bonne qualité et très complets dans l'ensemble. Reste, néanmoins, que si les informations rédigées dans les rôles de capitation sont majoritairement dignes de foi et par conséquent aptes à être exploitées, les mentions de profession marchande ne sont pas toujours fixes et évoluent parfois aux grés des périodes.

## 2) *La profession de marchand en milieu rural : une réalité parfois mouvante dans les rôles de capitation*

Aussi surveillés par l'administration et dignes de confiance soient-ils, les rôles de capitation n'en montrent pas moins quelques « hésitations » dans les professions rédigées noir

sur blanc par les greffiers des communautés. Notons dès à présent que les fluctuations des professions des villageois ne concernent que la deuxième mouture de la capitation, la première version de la capitation répartissant les capités de manière rigide et uniforme dans telle ou telle des vingt-deux classes socio-professionnelles prévues par l'administration royale. A partir de 1701, la nouvelle modalité de l'impôt, plus fine et probablement plus en adéquation avec les réalités des villageois imposés (puisque le montant de l'impôt était laissé à la charge des greffiers des communautés), pouvait néanmoins donner lieu à quelques erreurs, dont les plus visibles concernant les marchands ruraux étaient les changements épisodiques de professions. D'une année sur l'autre, en effet, nous pouvons voir dans certaines communautés des individus consignés en tant que marchands dans les rôles de capitation et dont les professions varient les années suivantes. Ainsi est-ce le cas d'Etienne Collet de la paroisse de Charavine, indiqué comme simple pêcheur depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle mais qui se voit subitement qualifié de marchand-pêcheur à partir de 1764. Citons également le cas d'Etienne Albert, habitant au Mottier, qualifié par les péréquateurs de sa communauté de journalier en 1712 et qui passe au rang de « marchand grintier » l'année suivante, en 1713. Dans le même esprit, nous retrouvons Joseph brun-Laly, marchand d'Izeaux en 1759, capité à hauteur de 25 Livres et qui sera qualifié de Laboureur onze années plus tard, dans les rôles fiscaux de 1770, en payant la même somme que les années précédentes. A travers ce simple constat, il est difficile de savoir si les marchands ruraux changent effectivement de profession selon le contexte économique ou leurs propres trajectoires professionnelles, ou si la marge de manœuvre laissée par la deuxième capitation leur permettait de varier la profession qu'ils indiquaient aux greffiers du village. Dans certains cas, la réalité apparaît plus clairement. Voici par exemple Anthoine Meyer, habitant à Massieu, déclaré en tant que coquetier sur la liste fiscale de 1751 mais dont la profession est littéralement barrée par les péréquateurs pour être remplacée par celle de journalier. Il est effectivement probable qu'Anthoine Meyer soit journalier et qu'il compense ses maigres revenus par la vente de quelques œufs ou volailles lui permettant d'agrémenter son quotidien. Dans d'autres cas néanmoins, la réalité des professions est plus difficilement perceptible. C'est le cas par exemple de Guillaume Guttin, capité à Oyeu sous le qualificatif de marchand pendant plusieurs années, mais dont la profession est barrée sur le rôle fiscal de 1751 pour être remplacée par celle de laboureur. Citons, dans le même cas, l'exemple de Sieur Gaspard Demaison, marchand et lui-même péréquisiteur à Saint-Romain-de-Jalionas en 1724, mais qui se voit notifié comme fermier en 1761 puis comme laboureur en 1764, et dont le montant de l'impôt ne varie pas entre les trois dates. Sans adopter une attitude trop méfiante vis-à-vis des

indications de métiers apposées sur les rôles de capitation, il nous faut néanmoins souligner les variations professionnelles de certains individus marchands, sans savoir si nos commerçants ruraux changeaient réellement de métier ou s'ils se contentaient de modifier leur statut professionnel sur les rôles fiscaux, tout en continuant d'exercer dans les faits leur activité marchande. Dans tous les cas, il est probable que ces individus aient deux métiers pratiqués parallèlement et qu'ils choisissent de mentionner un tel plutôt que l'autre en fonction du contexte économique dans lequel ils évoluent. Le cas est parfois explicitement cité dans les rôles de capitation, comme avec Jean Genoux, qualifié en 1762 par les péréquateurs de « fermiers et cabaretier » de la communauté de Varces.

Pour autant, si les mentions de professions marchandes apparaissent parfois oscillantes et fluctuantes, la très grande majorité des rôles fiscaux de notre échantillon fait état de marchands dont la profession reste stable et ne varient que très rarement sur le temps long. La comparaison entre les rôles fiscaux sur plusieurs années permet, en effet, de vérifier l'authenticité des informations rédigées par les péréquateurs, faisant ainsi des rôles de capitation une source sûre pour l'étude quantitative de milieu socio-professionnel.

Au final, après être passés par plusieurs tris successifs, les rôles de capitation de quatre-vingt six communautés ont fini par constituer le matériau principal de l'étude nombrée des marchands ruraux. Si, comme nous l'avons vu, il convient de rester prudent vis-à-vis d'une source qui par définition n'est pas dénuée de tout défaut, nous pouvons néanmoins nous appuyer sur ces rôles de capitation dont l'étroite surveillance de la part des autorités royales ainsi que la qualité de rédaction de la part des greffiers des communautés garantissent l'exactitude des informations qu'ils renferment. Si, selon François Bluche et Jean-François Solnon, le tarif de la première capitation traduisait parfaitement la « véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France », nous reprendront l'expression de Monsieur Alain Belmont pour qui les rôles de capitations demeurent « les témoins fidèles de la société d'autrefois »<sup>9</sup>. Fort d'un corpus aux qualités nombreuses, il nous reste à présent à explorer le milieu socio-professionnel marchand, à commencer par le dénombrement et la localisation de ses membres dans la partie septentrionale du Dauphiné.

---

<sup>9</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., p 153.

## II. La réintroduction du milieu socio-professionnel marchand dans les campagnes dauphinoises

### A. Dénombrer les marchands ruraux

#### 1) *Un premier bilan numérique du groupe marchand dans les campagnes dauphinoises*

Un des intérêts majeurs des rôles de capitation est de pouvoir calculer grâce à eux la part des marchands vivant dans les villages de l'ancien département de l'Isère. Il a suffi pour cela de comptabiliser l'ensemble des chefs de famille habitant les villages de la partie septentrionale de la province dauphinoise et de les comparer au nombre de marchands évoluant dans ces mêmes villages. Le tableau 1 ci-dessous représente les calculs opérés à partir des quatre-vingt six communautés pour lesquelles nous disposons de rôles de capitation, pour l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Tableau 1: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1695-1790*

Nombre de communautés recensées	86
Nombre de chefs de famille, toutes professions confondues	16248
Nombre de chefs de famille marchands	423
Proportion de marchands rapportée à l'ensemble des chefs de famille.	2,60 %

A partir des résultats tirés des listes fiscales de ces quatre-vingt six villages, nous avons pu dénombrier 16248 chefs de famille, parmi lesquels 423 d'entre eux exerçaient la profession de commerçant. En parcourant de bout en bout le Siècle des Lumières il apparaît donc que 2,60% des ruraux évoluant dans les anciennes limites départementales iséroises, faisaient de la vente

de produits bruts ou transformés leur profession principale. En nous arrêtant quelques instants sur ce premier constat, il apparaît que la proportion de marchands parmi l'ensemble des villageois de notre échantillon était très faible. Nous sommes loin, en effet, des proportions bien plus importantes constituées par les autres professions, dont les densités sont sans commune mesure avec celles de nos marchands ruraux. Ainsi les travaux d'Alain Belmont révèlent-ils pour le Dauphiné dans son entier une proportion moyenne de 12% d'artisans au village, ce qui place numériquement cette catégorie professionnelle en deuxième position derrière la masse des paysans<sup>10</sup>. Croiser les pourcentages de marchands de notre échantillon avec ceux des journaliers et laboureurs renforce encore un peu plus l'impression de faiblesse numérique des commerçants ruraux. Les agriculteurs petits et grands constituant plus de 80% des sociétés villageoises, ils constituaient de loin la catégorie socio-professionnelle la plus représentée dans les campagnes dauphinoises d'autrefois.

Pour autant, et bien que numériquement minoritaires, les marchands ruraux n'étaient pas moins présents dans la plupart des communautés rurales que nous avons rencontrées. Ainsi, sur les quatre-vingt six communautés de notre échantillon, cinquante-neuf d'entre elles ont abrité à un moment ou à un autre un ou plusieurs commerçants sur l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle. A l'inverse, vingt-sept d'entre elles ont été à priori ignorées par les membres du groupe professionnel marchand. Si ce chiffre paraît élevé, faisant passer à 30% les communautés dépourvues de marchands, nous objecterons que ces dernières ont livré des rôles de capitation qui s'étendent sur une très courte période, allant le plus souvent de une à deux ou trois années. Ce faisant, les chances de dénombrer les membres de milieu professionnel marchand s'amenuisent considérablement à mesure que le champ chronologique couvert par les rôles de capitation est court. Sur les vingt-sept communautés à priori exemptes de marchands, trois seulement offrent des listes fiscales qui s'étendent sur le temps long. Ainsi, pour les communautés de Burcin (dont les rôles s'étirent de 1719 à 1777), de Château-Bernard (1714-1781) et d'Eclosse (1718-1789), sommes-nous en mesure d'affirmer leur éloignement des réseaux commerciaux. Concernant les autres communautés rurales, et bien que nous les ayons gardées dans notre inventaire, le faible champ chronologique offert par leurs listes fiscales nous engage à davantage de mesure quant à leur analyse. Il nous est difficilement possible, en effet, d'avancer avec certitude l'inexistence de marchands dans ces communautés où les rôles de capitation portent sur une ou quelques

---

<sup>10</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., pp 79-95.

années seulement. Nous touchons ici les limites de notre corpus, qui se devra impérativement plus étoffé afin d'en tirer des enseignements les plus complets et exhaustifs possibles.

Soulignons en ce sens, que les rôles de capitation chronologiquement plus étendus font état de marchands ruraux apparaissant de manière plus constante et invariable, ce qui tendrait à prouver un peuplement relativement uniforme du groupe marchand dans les villages d'autrefois, et ce malgré son faible poids numérique.

En vue d'éclairer plus précisément la proportion des marchands au village, nous avons voulu découper le dernier siècle de l'Ancien Régime en trois tranches chronologiques, nous permettant de cerner l'évolution du peuplement marchand dans la partie septentrionale de la province.

## 2) *Evolution du peuplement marchand dans les campagnes dauphinoises*

Au regard du premier bilan numérique du groupe marchand porté sur l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons voulu préciser notre démarche en suivant l'évolution démographique du monde marchand au début, au milieu et à la fin du Siècle des Lumières. Trois tranches chronologiques serviront de fil directeur à notre analyse : la première commençant en 1695 pour finir en 1729, la seconde allant de 1730 jusque 1759, et la troisième commençant en 1760 pour s'achever en 1790.

Comme nous le montre le tableau 2, les rôles de capitation de quarante et un villages nous permettent d'apprécier la proportion de marchands dans les villages isérois pour le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Tableau 2: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1695-1729*

Nombre de communautés recensées	41
Nombre de chefs de famille, toutes professions confondues	4257
Nombre de chefs de famille marchands	109
Proportion de marchands rapportée à l'ensemble des chefs de famille.	2,56 %

Ces quarante et une communautés abritent quelques 4257 chefs de famille dont 109, soit 2,56%, font de l'activité marchande leur profession principale. Nous arrivons ainsi, pour le premier tiers de notre période, à une densité moyenne de marchands ruraux à peu près équivalente à celle calculée pour l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons néanmoins observer de nombreuses disparités quant aux densités marchandes du premier XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, sur les quarante et une communautés composant notre échantillon, quatorze d'entre elles n'hébergeaient pas de commerçants. Encore une fois s'agit-il de communautés dont les rôles de capitation n'embrassent qu'une courte période, de une à trois années dans la majorité des cas. D'autres, à l'inverse, se montraient particulièrement peuplées par les membres du groupe socio-professionnel marchand. Prenons pour exemple la communauté de Chatelans, dont les six marchands présents au village représentaient 8,6% de l'ensemble des chefs de feux en 1695. De même, la Chapelle-du-Bard ou La Frette, voyait leur population commerçante s'élever à hauteur de 4% des chefs de famille, avec respectivement cinq et sept marchands dans l'une et l'autre de ces communautés. Nombreux également sont les villages dont les marchands sont présents en grand nombre, mais dont la proportion au regard de la totalité des chefs de famille se révèlent plus faible. Citons ici les communautés de Pontcharra, de Saint-Antoine ou de Saint Lattier, qui abritaient chacune sept, huit et six commerçants, mais dont les populations imposantes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle faisaient respectivement descendre la proportion de marchands à 3%, 2,7% et 1,7%. Pour autant, certains gros villages amenaient leur population marchande à des hauteurs inégalées. Parmi ces derniers, la communauté d'Apprieu fait figure de record avec pas moins de vingt-quatre marchands de

tous poils pour cent-soixante huit chefs de feux, ce qui ramène la proportion de marchands au village à 14,3% en 1728.

Si, au final, les communautés dépourvues de marchands font drastiquement baisser les statistiques, nous pouvons observer des membres du milieu professionnel marchand dans la plupart des villages isérois pour peu que les rôles de capitation soient assez étendus dans le temps. Peuplant relativement uniformément les campagnes du Nord de la province, les marchands se montrent néanmoins peu nombreux dans chacune des cellules rurales en comparaison des autres catégories socioprofessionnelles. Si les paysans gros et petits peuplent majoritairement les villages d'autrefois, ils n'en sont pas les seuls habitants et certaines professions para-agricoles entraînent derrière elles des cohortes de ruraux parfois importantes numériquement. Ainsi en est-il des artisans ruraux qui peuplent les villages dauphinois de la même période à hauteur de 12,4% des chefs de familles<sup>11</sup>. Quant à nos marchands ruraux, s'ils se trouvent souvent représentés dans les communautés de l'ancien département de l'Isère, ils se révèlent néanmoins peu nombreux dans les villages du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Numériquement très minoritaire au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il nous faut apprécier à présent l'évolution du peuplement marchand afin de déterminer les proportions de marchands dans les villages au temps de Louis XV.

Le tableau numéro 3 ci-dessous fait état des quelques quarante quatre communautés pour lesquelles nous disposons de rôles de capitation pour la période allant de 1730 à 1759.

---

<sup>11</sup> Belmont Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., p 80.



*Tableau 3: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1730-1759*

Nombre de communautés recensées	44
Nombre de chefs de famille, toutes professions confondues	5632
Nombre de chefs de famille marchands	201
Proportion de marchands rapportée à l'ensemble des chefs de famille.	3,56 %

Nous avons dénombré ici 5632 chefs de famille habitant nos quarante quatre villages, parmi lesquels 201 pratiquaient la profession de commerçant. Au total ce sont donc 3,56% des chefs de familles de notre échantillon qui s'adonnaient au commerce en milieu rural. L'augmentation du « corps marchand » est significative puisque nous mentionnions pour la période précédente un taux de 2,56% de commerçants dans les cellules rurales de l'ancien département de l'Isère. En une génération seulement le groupe marchand s'est par conséquent accru de près de 40%. Si, effectivement, notre échantillon s'est étoffé de trois communautés supplémentaires, notre première réaction a été de mettre la majoration du nombre de marchands sur le compte de l'augmentation générale de la population rurale prise en compte dans notre inventaire. Gagnant 1375 chefs de famille depuis le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, les villages de notre corpus traduisent parfaitement l'évolution démographique de la province dans son entier, la population dauphinoise passant de 550 000 habitants environ en 1698 à 770 000 à la veille de la Révolution. La multiplication des commerçants ruraux semble d'autant plus naturelle dans ce contexte, que l'accroissement démographique profite davantage aux campagnes qu'aux villes, ces dernières augmentant leur population de 31% aux XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que dans le même temps les campagnes gagnaient 40% d'habitants supplémentaires<sup>12</sup>.

Pour autant, l'amplification numérique des marchands ruraux sous le règne de Louis XV semble n'être pas la simple conséquence du gonflement de la population rurale en général. Entre 1730 et 1759 en effet, seulement huit de nos quarante quatre communautés sont ignorées par les commerçants, tandis que le nombre de villages dépourvus de marchands

<sup>12</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné*, op.cit., p 42.

s'élevait à quatorze pour la période précédente. Le premier enseignement tiré des rôles de capitation est par conséquent le peuplement plus continu des marchands dans les villages du Nord de la province dauphinoise. Ainsi les communautés qui étaient totalement dépourvues de marchands au début du XVIII<sup>e</sup> siècle se voient progressivement colonisées par les membres du milieu socio-professionnel marchand. C'est le cas de Chartrousse, qui ne comptait aucun marchand en 1711 mais qui voit l'arrivée de l'un d'entre eux en 1746 avant que ce dernier ne soit rejoint par deux homologues en 1751. Citons également les exemples de Massieu, qui semblait totalement éloigné des réseaux commerciaux en 1721 et qui abritait deux marchands en 1750, tout comme le village de Pommier-la-Placette qui se montrait exempt de tout commerçant en 1720 avant d'être choisi comme le lieu d'installation par deux marchands en 1756. Si les villages totalement dépourvus de marchand au début du XVIII<sup>e</sup> siècle se sont vus occupés quelques années plus tard, d'autres ont vu leurs populations commerçantes s'affirmer et croître sensiblement. Citons ici la communauté d'Aoste qui comptait quatre marchands en 1711 puis sept en 1730, portant ainsi le groupe marchand à 4,2% de sa population totale. De même, le village de Hières-sur-Amby ne comptabilisait que deux marchands en 1724 mais en totalisait six en 1753, représentant 6,8% de la population de la communauté. Pontcharra, qui dénombrait déjà sept commerçants vivants en son sein en 1702 en voyait huit supplémentaires en 1750, ce qui portait à 7% la proportion de marchands dans la population villageoise. Parmi ces villages, certains affichaient des taux record de marchand. Ce sont les exemples de Chirens qui, avec dix marchands élevait leur proportion à 7% des chefs de famille vivant dans ses murs. C'est aussi le cas de Penol (neuf marchands en 1754), de Saint-André-le-Gaz (onze marchands en 1747), de Saint-George-d'Esperanche (quatorze marchands en 1751) ou encore de La Tronche (douze marchands en 1758), qui emmenaient le pourcentage de marchands dans leurs enceintes à respectivement 7%, 10,2%, 3,8% et 6%. Notons ici que le nombre de marchands dans une communauté n'implique pas forcément leur forte proportion. Ainsi, les huit marchands du village de Saint-Lattier étaient fortement minoritaires puisqu'ils ne représentaient au final que 2,5% de l'ensemble des chefs de famille au village. A l'inverse, un faible nombre de marchands dans un petit village pouvait en réalité composer une partie importante de sa société. C'est, entre autre, le cas de Tréminis, dont les deux marchands à priori isolés en 1742 représentaient dans les faits 8,6% du total des chefs de famille.

Au final, les rôles de capitation contemporains du règne de Louis XV laissent apparaître un accroissement spectaculaire du groupe professionnel marchand dont les rangs se

sont accrus de 40% en l'espace d'une génération seulement et dont l'évolution démographique s'est partout faite sentir dans les communautés de notre échantillon.

Reste désormais à descendre le fil chronologique de notre parcours pour aborder le peuplement marchand dans la partie septentrionale du Dauphiné au dernier tiers du Siècle des Lumières.

A suivre la courbe démographique du monde marchand depuis le début de notre période, il semblerait logique de voir les membres du milieu professionnel marchand croître de façon exponentielle dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. La population générale du royaume connaît un accroissement démographique sans précédent, la population dauphinoise suit les mêmes tendances que celle du royaume dans son entier, tandis que les campagnes profitent davantage de cette envolée démographique que le monde clos des villes. Qui plus est, l'état du peuplement marchand ne cesse d'augmenter à en lire les inventaires fiscaux rédigés par les greffiers des communautés composant notre échantillon. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le temps est au beau fixe pour nos marchands de campagnes et leur horizon semble dégagé puisque nous savons que le gros des crises de subsistance est derrière eux et que les campagnes françaises amorcent, si ce n'est une « révolution agricole », à tout le moins une somme de progrès techniques permettant l'accroissement des productions. C'est pourtant l'inverse qui se produit, les archives de la capitation mettant en lumière bien davantage qu'un simple ralentissement de la progression démographique du groupe marchand.

Le tableau 4 ci-dessous résume les enseignements tirés des rôles fiscaux des cinquante trois communautés qui ont échappé à nos épurations successives et qui composent notre corpus pour les trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Tableau 4: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1760-1790*

Nombre de communautés recensées	53
Nombre de chefs de famille, toutes professions confondues	6359
Nombre de chefs de famille marchands	113
Proportion de marchands rapportée à l'ensemble des chefs de famille.	1,77 %

Les cinquante trois communautés de notre échantillon abritaient au total 6359 chefs de famille. Ce sont donc onze communautés supplémentaires qui ont enrichi notre corpus par rapport à la période précédente. Le nombre global de chefs de feux augmente ainsi logiquement, notre inventaire gagnant sept cent vingt-sept chefs de famille par rapport à l'échantillon précédent. Si le nombre de marchands ruraux aurait dû augmenter parallèlement à la population globale des villages, le tableau 4 montre la tendance inverse puisque ces derniers n'abritent que 113 marchands, ce qui amène à 1,77% le nombre d'individus faisant du commerce leur activité principale.

On le perçoit aisément, la chute du peuplement marchand dans les campagnes septentrionales de la province est vertigineuse. La proportion de marchands au village pour la période allant de 1730 à 1759 étant de 3,56%, la décrue des effectifs à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'élève à 50% exactement. En l'espace d'une génération, un marchand sur deux a par conséquent disparu du paysage rural de l'ancien département de l'Isère. Les rôles de capitation montrent parfaitement les symptômes de la saignée démographique du monde marchand. Si huit villages seulement étaient exempts de marchands ruraux entre 1730 et 1759, ce sont vingt et une communautés qui se trouvaient à l'écart de tout réseau commercial à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans les villages abritant des commerçants, les greffiers ont partout noté l'affaiblissement numérique de ces derniers. C'est, entre autres exemples, le cas de Hieres-sur-Amby, qui comptait six marchands en 1753 et qui n'en dénombre qu'un seul onze ans plus tard, en 1764. La même décrue des effectifs se lit dans les rôles fiscaux des communautés de Massieu, Montaud, Pommier-la-Placette ou encore d'Oyeu, qui perdent chacune un marchand en l'espace d'une génération. Si ce reflux démographique semble négligeable dans

le cadre de chaque cellule rurale, il devient particulièrement significatif dès lors que l'on aborde la baisse des effectifs marchands à l'échelle du département dans son entier. De plus, certains villages se révèlent moins chanceux et voient leurs marchands disparaître en plus grand nombre dans les trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est le cas de la communauté d'Apprieu, qui affichait des taux record au début et au milieu du siècle avec pas moins de vingt-quatre marchands, avant que quinze d'entre eux ne disparaissent pour aboutir au nombre de neuf marchands « seulement » en 1767. Citons également les exemples de Saint-André-le-Gaz qui totalisait onze marchands en 1747 et plus que quatre en 1779, de Saint-George-d'Espéranche qui, avec quatorze marchands apparaissait comme un haut lieu du commerce rural en 1751, mais qui ne comptait plus que sept marchands en 1771 ou encore de Villeneuve-de-Marc qui vit la fuite de cinq marchands entre 1754 et 1775. Parfois la chute des effectifs se montre plus vertigineuse encore, comme dans le cas de Penol qui abritait neuf commerçants sur son territoire en 1754 et plus aucun en 1780...

Au final, la courbe du peuplement marchand dans les campagnes de l'ancien département de l'Isère est loin d'être uniforme, laissant paraître un décollage depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour aboutir à un maximum démographique correspondant à la fin du règne de Louis XV, avant de retomber lourdement dans les dernières années du dernier siècle de l'Ancien Régime.

Néanmoins, les grandes évolutions chronologiques ne permettent pas à elles seules d'expliquer les variations du peuplement marchand. Afin d'en saisir toutes les clefs de compréhension, il faut se tourner vers la taille et l'importance des communautés dans lesquelles évoluaient les marchands ruraux.

### 3) *Densités du peuplement marchand et poids démographique des communautés*

Les rôles de capitation révèlent en effet les variations du peuplement marchand en fonction de la taille des communautés envisagées. Le tableau 5 ci-dessous nous permet d'apprécier la proportion de marchands présents dans les villages selon le nombre d'habitants présents au village.

*Tableau 5: Proportion de marchands dans les villages de l'ancien département de l'Isère selon leur nombre d'habitants*

Taille du village	1695-1729			1730-1759			1760-1790		
	a	b	c	a	b	c	a	b	c
Moins de 50 feux (inférieur à 250 hab.)	0	175	<b>0</b>	6	214	<b>2,80</b>	3	150	<b>2,00</b>
50 à 99 feux (250-500 hab.)	28	1317	<b>2,12</b>	26	1192	<b>2,18</b>	10	1353	<b>0,73</b>
100 à 199 feux (500-1000 hab.)	54	1799	<b>3</b>	111	2372	<b>4,67</b>	75	3743	<b>2,00</b>
200 à 399 feux (1000 à 2000 hab.)	26	1104	<b>2,35</b>	56	1823	<b>3,07</b>	25	1167	<b>2,14</b>

Légende : a : Nombre de chefs de famille marchands.  
 : b : Nombre de chefs de famille toutes professions confondues.  
 : c : Pourcentage de marchands rapporté à l'ensemble des chefs de famille.

Nous avons voulu ici différencier la proportion de marchands dans les communautés, en hiérarchisant les villages selon leurs poids démographiques respectifs. Sachant que pour saisir la population totale d'un village il convient de multiplier le nombre de chefs de feux par quatre ou cinq individus supplémentaires vivant sous le même toit, nous pouvons facilement apprécier le pourcentage de marchands dans les sociétés villageoises. Il apparaît nettement que le nombre de marchands dans les communautés dauphinoises est directement proportionnel au nombre d'habitants qu'elles abritent. Les plus petites cellules rurales ne possèdent aucun marchand au début du XVIII<sup>e</sup> siècle puis quelques-uns seulement pour les années suivantes. Ici les habitants sont majoritairement des paysans et vivent de la terre bien plus souvent que de la vente de productions agricole ou artisanales. Pour autant, les villages comptant entre 250 et 500 habitants se révèlent plus pauvres encore en marchands. Quelle que soit la période envisagée, leur proportion au village est toujours inférieure au pourcentage moyen de commerçants, toutes communautés confondues, que nous avons calculé plus haut. Il nous est difficile ici d'expliquer la proportion plus importante de marchand dans les

minuscules communautés. Il est probable néanmoins que l'explication relève quelque peu du « hasard », les quelques petites communautés pour lesquelles nous disposons de rôles de capitation se montrant bien pourvues en marchands. Il est ainsi probable qu'en élargissant notre corpus les effectifs marchands des petites communautés redescendent à des niveaux plus bas.

En pénétrant dans les villages comptant de 500 à 1000 habitants, la proportion de commerçants qui y résident s'envole néanmoins. Au début, au milieu ou à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands y sont partout mieux représentés que dans les proportions moyennes calculées plus haut. Il est probable, ici, que la taille des communautés augmentant, le bassin commercial des marchands soit davantage propice à leur activité professionnelle, et par conséquent à leur installation. Pour autant, nous ne pouvons conclure que la taille des communautés influe directement sur le poids démographique du groupe marchand. Ainsi les plus gros villages ne sont pas forcément les plus peuplés par les membres du milieu professionnel marchand. En entrant sur le territoire des villages de plus de 1000 habitants, le nombre de chefs de famille marchands diminue, entraînant logiquement une chute de leur proportion au sein du village. Il nous est encore une fois difficile d'expliquer le tassement des effectifs dans les plus grosses cellules rurales. Il est probable que notre corpus contenant relativement peu de « bourgs » ruraux, les statistiques soient quelques peu faussées, minimisant les effectifs marchands dans les plus gros villages. Il est également possible, qu'à partir d'une certaine taille de communauté, les marchands ruraux choisissent de passer le cap et de s'installer en ville, le bassin commercial de ces dernières s'y révélant plus favorable encore. Ainsi avons calculé les proportions de marchands dans quelques-unes des villes de la province. La Côte-Saint-André, par exemple, comptait dès 1706 trente quatre marchands dans ses murs, ce qui ramenait le pourcentage de marchands urbains à 6% du total des chefs de famille. A l'autre bout du Siècle la ville de Saint-Marcellin comptait vingt quatre marchands en 1789, qui représentaient 5% du total des chefs de famille. On le voit, les densités de marchands dans les enceintes urbaines sont sans commune mesure avec celles trouvées dans les campagnes du Dauphiné. Elles sont la preuve du dynamisme commercial des cités dauphinoises mis en avant par René Favier<sup>13</sup>, dynamisme qui a probablement incité certains de nos marchands ruraux à quitter le monde des campagnes pour faire fructifier en ville leurs affaires, et qui pourrait expliquer les faibles proportions de marchands dans plus gros villages

---

<sup>13</sup> Favier, René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, op.cit., pp 287-299.

dauphinois qui, aussi gros soient-ils, ne soutenaient pas la comparaison avec le monde commercialement plus dynamique des cités.

Ce faisant, nous abordons ici le peuplement marchand au sens géographique du terme, à savoir la localisation de nos commerçants dans les campagnes septentrionales de la province dauphinoise. C'est précisément à la localisation des individus marchands qu'il nous faut désormais s'atteler, afin de déterminer les espaces pleins ou, inversement, vides de marchands au dernier siècle de l'Ancien Régime.

## **B. Localiser les marchands ruraux**

### *1) Le peuplement marchand et son évolution au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle*

En reproduisant la démarche de Monsieur Alain Belmont à propos des artisans dans les campagnes dauphinoises, nous avons pu localiser, à l'aide des rôles de capitation, les communautés abritant des individus marchands, tout en indiquant la proportion de membres de notre milieu socio-professionnel au sein de chaque village. La carte ci-dessous représente le département de l'Isère dans ses limites de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, telle que nous avons pu la recréer à partir des travaux de Monsieur René Favier sur les villes en Dauphiné. Cette carte nous servira de cadre géographique afin de localiser les marchands dans les villages de la partie septentrionale de la province.



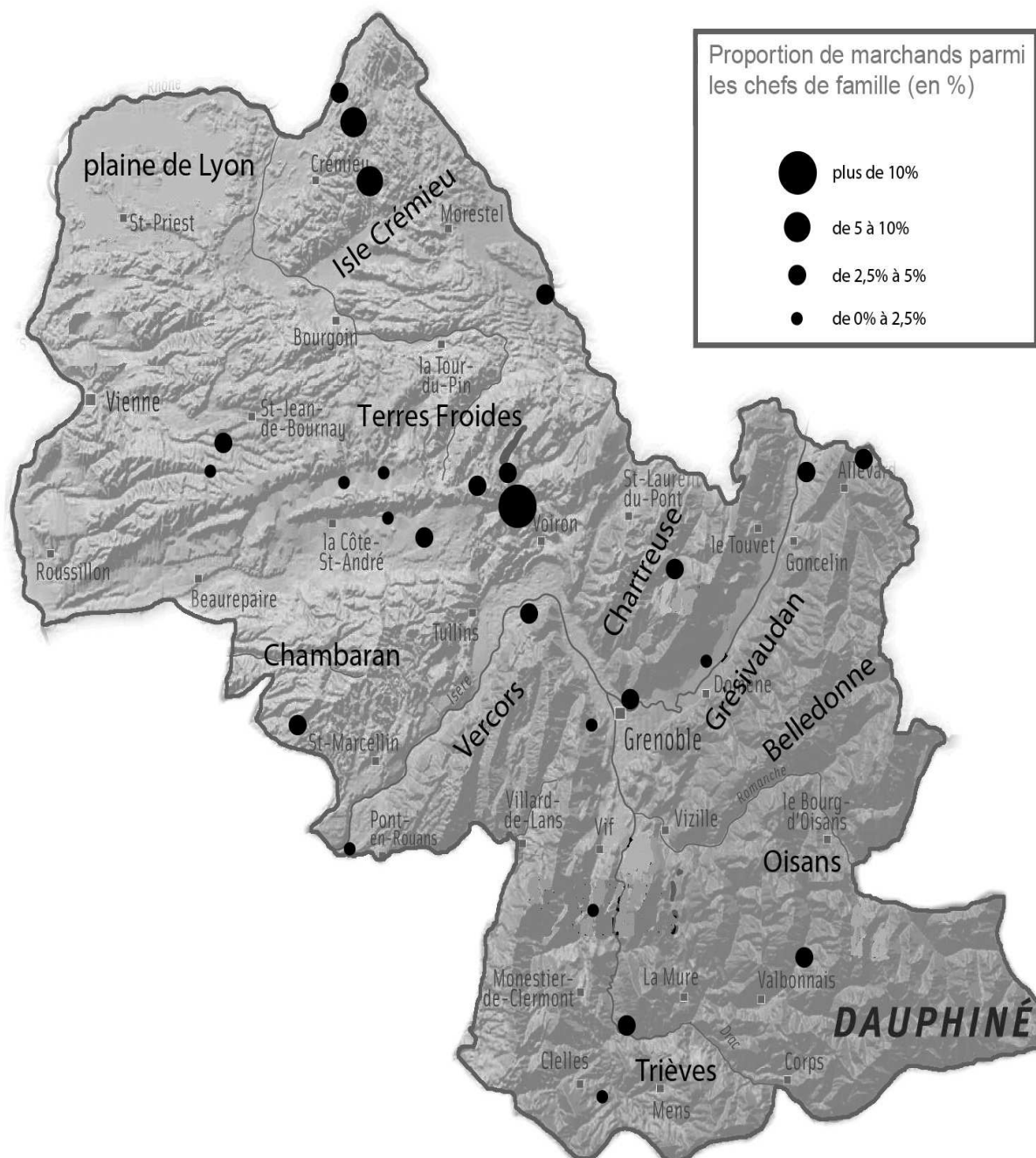
Carte 1 : Le département de l'Isère dans ses limites de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Nous avons également voulu cartographier les localisations de marchands selon trois grandes périodes du XVIII<sup>e</sup> siècle, afin de mesurer l'évolution du peuplement marchand dans les limites de l'ancien département de l'Isère. Les trois cartes suivantes cherchent par conséquent à localiser les marchands ruraux au début, au milieu et à la fin de notre parcours chronologique.

Ainsi, la carte 2 recrée le peuplement des commerçants dans les villages isérois au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Carte 2 : Proportion de marchands dans les villages isérois (d'après les rôles de capitation 1695-1729).*

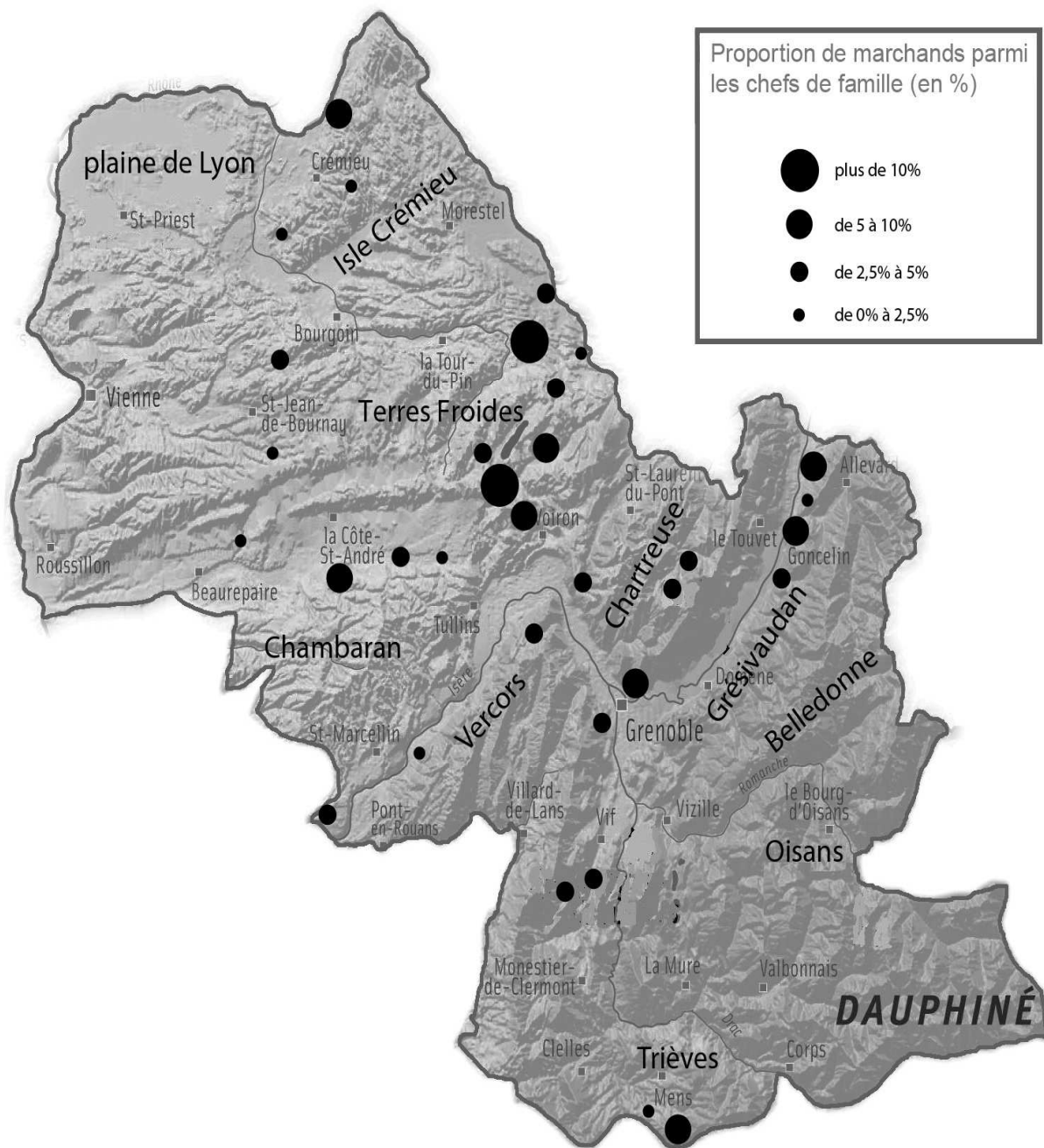


A la lecture de cette carte, il apparaît difficile de dégager les zones de fortes densités marchandes de celles moins bien pourvues en commerçants. Il paraîtrait naturel, dans un premier temps, d'isoler les espaces montagneux des plaines et des plateaux du bas pays. Des

premiers, il semblerait logique de n'y compter qu'un faible nombre de marchands, le relief chaotique et les plus faibles densités de populations freinant puissamment l'activité commerciale dans ces contrées. La lecture de la carte 2 semble corroborer ce parti pris. Il convient néanmoins de se méfier d'une dichotomie plaines/montagnes trop marquée. Si au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les espaces montagneux sont exempts de marchands, c'est avant tout parce que le massif de l'Oisans est écarté de notre étude, tandis que nous ne disposons d'aucun rôle de capitation pour les communautés implantées dans le massif de Belledonne. En dehors de ces deux massifs, les espaces d'altitude ne sont pas forcément synonymes d'inexistence du groupe marchand. Le village de Saint-Pierre de Chartreuse, au cœur du massif éponyme, comprend 4% de marchand parmi ses chefs de feux tandis que les communautés de Mayres et du Perier, situées sur le haut plateau du Trièves, comprennent chacune près de 4% de marchands parmi leurs chefs de feux. Au final, les altitudes élevées n'impliquent pas forcément de faibles densités de marchands. Descendons alors en direction des plaines et des plateaux. Ici les villages fortement peuplés de marchands se mêlent aux communautés moins bien pourvues en commerçants. Ainsi, le plateau des Terres Froides ou la plaine du Viennois voient cohabiter dans un secteur proche des communautés dont les proportions de marchands dépassent les 2,5% voir les 10%, tandis que d'autres pourtant toutes proches ont un tissu marchand plus lâche, avec des taux inférieurs à 2,5%.

La carte 3, présente le peuplement marchand pour la période s'étendant de 1730 à 1759, cette phase correspondant au maximum démographique des marchands ruraux étudiés dans les limites de l'ancien département de l'Isère.

Carte 3 : Proportion de marchands dans les villages isérois (d'après les rôles de capitation 1730-1759).

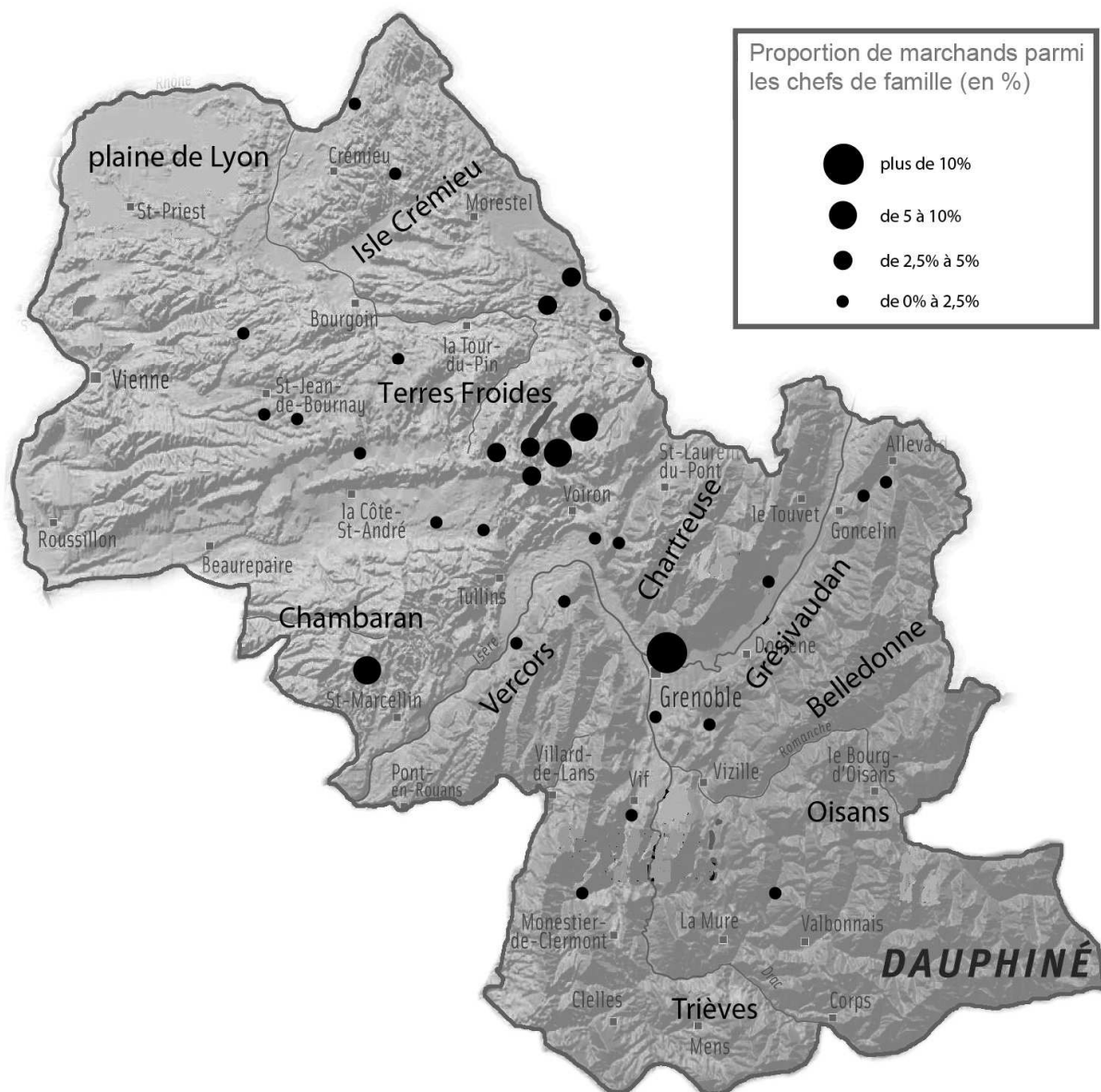


Si le peuplement marchand ne montre pas d'évolution importante par rapport à la situation du début du siècle, deux grandes tendances sont à noter. La première est la multiplication des communautés abritant des marchands. Au nombre de vingt-cinq au début du siècle, elles sont désormais trente-six aux alentours de 1750. Ainsi, les zones où les densités marchandes étaient déjà sensibles au début du siècle le sont encore plus au milieu de notre période. Dans le pays de Viennois, sur le plateau des Terres Froides, le long de la vallée du Grésivaudan

jusque sur le plateau du Trièves, fleurissent des communautés où les marchands ont depuis peu élu domicile. Parallèlement à l'accroissement du nombre de communautés abritant des marchands, les villages qui disposaient déjà de commerçants au début du siècle, en gagnent encore davantage vers 1750. La Carte 3 nous le montre de manière significative, dans le bas Dauphiné notamment, où les villages abritant plus de 5% voire plus de 10% de marchands, sont plus nombreux que pour la période précédente.

La carte 4, enfin, fait état du peuplement marchand pour les trente dernières années de l'Ancien Régime.

*Carte 4 : proportion de marchands dans les villages isérois (d'après les rôles de capitation 1760-1790).*



Une fois de plus la localisation des marchands dans les villages isérois n'apporte guère de surprise par rapport aux décennies précédentes. Majoritairement présents dans les villages des plaines et plateaux du bas Dauphiné, le recul des effectifs marchands à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle se montre particulièrement visible sur la carte. Là où neuf villages abritaient plus de 5% de marchands parmi leurs chefs de feux au milieu du siècle, ce ne sont plus que quatre d'entre eux qui disposent de telles proportions de marchands une génération plus tard. A l'inverse, les communautés faiblement peuplées de marchands se sont multipliées, mettant en lumière la crise démographique qui frappe le milieu professionnel marchand à la fin de l'Ancien Régime.

## 2) *Peuplement marchand et voies de communication*

Après avoir constaté le peuplement marchand et son évolution tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, il nous faut à présent tenter d'éclairer les multiples paramètres qui interviennent dans la localisation des membres du milieu socio-professionnel marchand. Parfois isolés, ces différents critères peuvent également se conjuguer pour expliquer les plus ou moins fortes densités de commerçants dans les villages isérois.

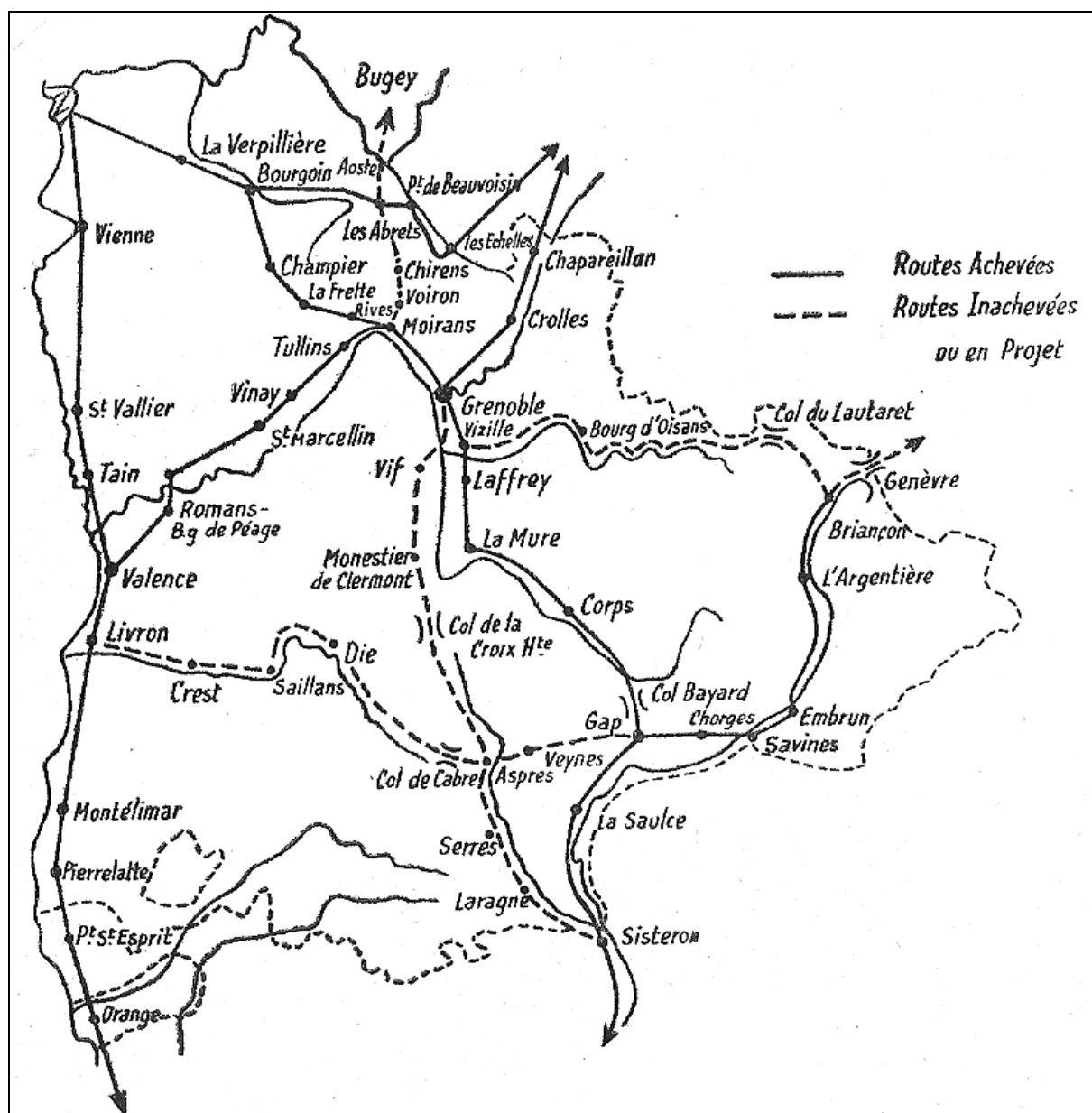
Les voies de communication, terrestres ou fluviales pouvaient en premier lieu orienter les niveaux de peuplement du groupe marchand. Essentielles dans leur activité professionnelle, les grandes voies de passages devaient naturellement conditionner la répartition des marchands sur le territoire isérois.

Afin de vérifier la conjonction entre le peuplement marchands et les grands axes commerciaux, nous pouvons comparer la carte 3 correspondant au maximum démographique du milieu professionnel marchand à la carte ci-dessous représentant les voies de communications du Dauphiné et réalisée par Pierre Léon dans ses travaux sur *La Naissance de la grande industrie en Dauphiné*<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Léon, Pierre, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné*, op.cit., p 164.

Carte 5 : Les routes du Dauphiné en 1754, (d'après Pierre Léon, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné*).



Les voies de communications fluviales apparaissent nettement sur nos deux cartes. Le long de la rivière Isère tout d'abord, et notamment dans la vallée du Grésivaudan, les communautés hébergeant des marchands s'y révèlent relativement nombreuses, nos commerçants pouvant représenter ici près de 8% des chefs de famille, comme à Goncelin (gros bourg rural que nous avons gardé dans notre échantillon) ou à Pontcharra. Les fortes densités de marchands témoignent ici du dynamisme des relations commerciales qu'entretenait la province du Dauphiné avec la Savoie proche et la ville de Genève en particulier. En direction du Sud,

l'Isère servait de voie de transport essentielle pour relier la capitale provinciale au fleuve Rhône et à la Provence plus lointaine. Ici les rôles de capitation dont nous disposons mentionnent des chefs de feux installés sur les berges de l'Isère et qui devaient vraisemblablement profiter de l'important trafic commercial utilisant le cours d'eau pour le transport des marchandises. Sans qu'elle soit praticable à des fins commerciales, la rivière Drac voit s'implanter le long de ses berges des marchands en quête d'activité. Le couloir naturel formé par le Drac permet en effet aux dauphinois de relier la Provence voisine via le Trièves ou via les villes de Gap et Sisteron. Cet itinéraire voit un trafic commercial continu, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle notamment, et explique en partie l'implantation de marchands le long du Drac et sur le plateau à priori isolé du Trièves. Dans le bas-Dauphiné, les voies de communication terrestres conditionnent également en grande partie le peuplement marchand. Ainsi le réseau routier reliant la ville de Grenoble à Genève et à Valence le long de la vallée de l'Isère apparaît bordé de marchands. Plus au Nord, la route menant à Lyon en passant par Bourgoin se voit coupée par celle reliant Lyon à la Savoie. Particulièrement fréquentées, ces deux routes forment un triangle au sein duquel se situent les densités de marchands les plus importantes.

### 3) *Peuplement marchand et densités de population*

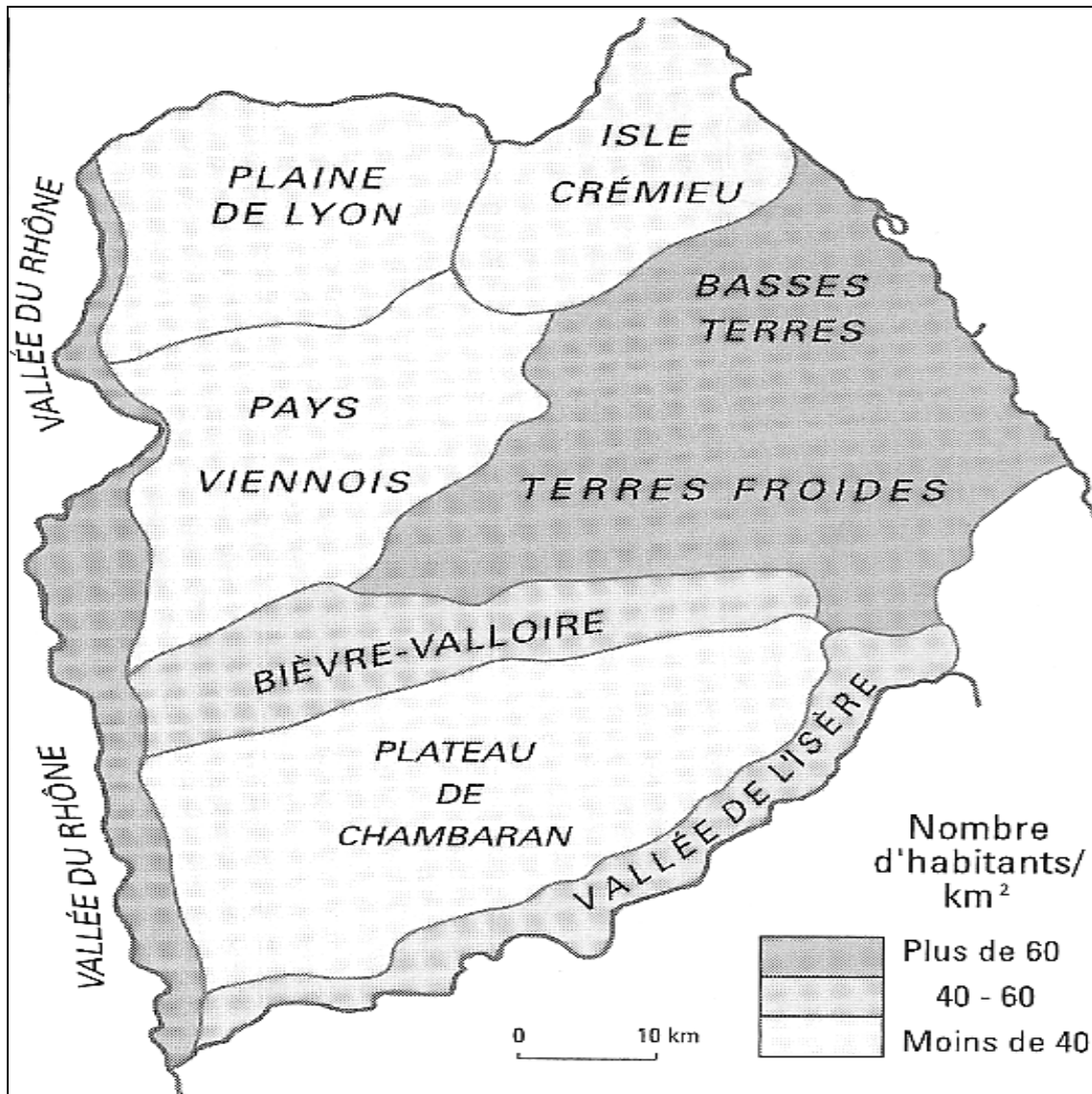
Un deuxième critère susceptible d'expliquer les localisations de commerçants tient dans la répartition des densités de population sur le territoire que nous étudions. La carte 6 ci-dessous est tirée des travaux de Monsieur Alain Belmont sur le milieu professionnel des artisans ruraux et montre distinctement les différents niveaux de population en fonction des grands ensembles géographiques du bas-Dauphiné<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit, p 84.



Carte 6 : Les densités de population en bas-Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle.



En comparant la carte des densités de population à celle du maximum démographique des marchands ruraux étudiée plus haut (Cf

Carte 3 p 162), il apparaît que les localisations comme les densités de peuplement de nos commerçants sont liées aux niveaux de population des régions qui les entourent. Ainsi, moins une région supporte d'habitants, moins les densités de marchands résidents sont élevées. C'est le cas du pays de Viennois qui, avec moins de 40 habitants au kilomètre carré ne comporte qu'un ou deux villages abritant de marchands, et toujours en proportions peu flatteuses. Citons également le plateau des Chambarans, aux densités de populations aussi faibles que dans les plaines du Nord de la province et qui n'aura vu aucun marchand vivre sur son sol, quelle que soit la période envisagée. C'est également le cas du massif du Vercors, dont la faible densité de population est corrélée par l'inexistence de marchands vivant sur ses plateaux. Il faut néanmoins relativiser les enseignements tirés des rôles de capitation, puisque la lecture d'autres sources telles que les actes notariés parcourus au hasard de nos recherches révélait l'existence de commerçants évoluant sur les plateaux vercois. De manière générale, il apparaît néanmoins assez nettement qu'une région pauvre en homme était aussi ignorée par les membres du groupe professionnel marchand. A l'inverse, les régions les plus densément peuplées étaient aussi les plus fréquentées par les commerçants ruraux. Ainsi la vallée de l'Isère, avec ses niveaux de populations proches de 50 à 60 habitants au kilomètre carré étaient longée par les communautés où les boutiques pouvaient s'y révéler nombreuses. De même, le long de la plaine de Bièvre, les villages recelant des marchands s'égrenaient en chapelet en direction de la vallée du Rhône. Surtout, le plateau des Terres Froides, dont les niveaux de population étaient les plus élevés du bas-Dauphiné, détenait le record de fréquentation par nos marchands ruraux, qui en peuplaient les villages et se montraient partout plus nombreux qu'ailleurs. Si la corrélation entre fortes densités de population et fort peuplement marchand apparaît nettement, la raison tient probablement dans l'importance du bassin commercial que procurent des campagnes pleines d'hommes. En aval des productions agricoles et artisanales, les marchands des Terres Froides pouvaient s'appuyer sur de nombreux bras qui s'activaient dans les champs ou dans les ateliers à produire les denrées agricoles ou les produits artisanaux que nos commerçants se faisaient ensuite le loisir d'écouler sur les marchés. En amont de la production artisanale également, ces mêmes marchands bénéficiaient d'un grand nombre d'ateliers, qu'ils pouvaient approvisionner en matières premières, avant d'écouler éventuellement les productions artisanales une fois leur fabrication terminée. Dans tous les cas, les forts niveaux de peuplement signifiaient toujours un marché potentiel plus important, marché dont les commerçants devaient logiquement rechercher la proximité.

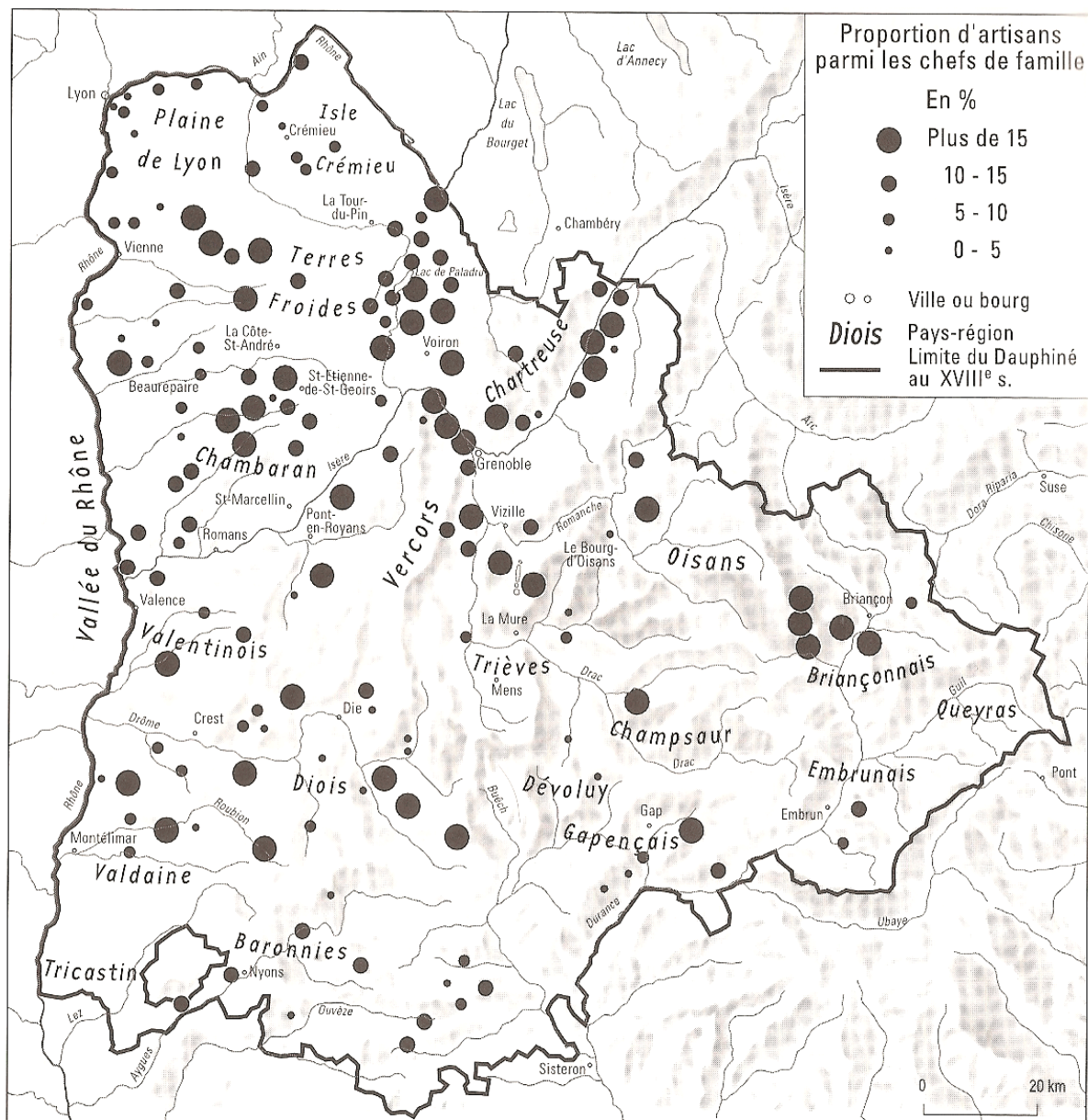
4) *Réseau commercial et réseau artisanal : la consécration du système proto-industriel ?*

Le dernier critère susceptible d'expliquer la localisation de nos marchands ruraux découle logiquement du précédent. Si un certain nombre de marchands, pour l'instant indéfini, consacrait leur activité professionnelle à la vente de produits artisanaux, ils devaient logiquement chercher à se rapprocher des foyers de production des produits qu'ils se chargeaient d'écouler dans leurs boutiques ou sur les marchés. Afin de comparer les zones de peuplement marchand avec les espaces fortement « artisanalisés », nous avons voulu croiser les cartes de localisation du groupe marchand avec celles réalisées par Alain Belmont retraçant le réseau des ateliers dans la province du Dauphiné<sup>16</sup>. Pour ce faire, reprenons la carte 3 commentée plus haut et comparons la à la carte 7 ci-dessous recréant le réseau artisanal dans la province dauphinoise. Ces deux cartes s'harmonisent aux années 1730-1759, ces trois décennies correspondant au maximum démographique du groupe marchand comme de celui des artisans ruraux.

*Carte 7 : Proportion d'artisans par village, d'après les rôles de capitation 1730-1759  
(d'après Alain Belmont, Des ateliers au village).*

---

<sup>16</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., p 92



La première constatation, relevée plus haut, est la formidable densité de peuplement des artisans en Dauphiné, dont les proportions au sein des villages –souvent supérieures à 15% des chefs de famille– se révèlent sans commune mesure avec celle des commerçants. Le deuxième constat que nous devons relever est l’implantation parfois en grand nombre d’artisans dans des régions ignorées par les marchands ruraux. C’est notamment le cas de la partie occidentale des Terres Froides, particulièrement bien pourvue en ateliers, alors que deux localités à peine hébergent des commerçants. C’est également le cas du plateau des Chambaran, très densément peuplé en artisans mais qui apparaît vide de marchands puisqu’aucun rôle de capitation ne mentionne des commerçants dans cette partie du bas-Dauphiné à l’époque envisagée. La comparaison entre les deux cartes nous laisse aussi

entrevoir la dynamique inverse, avec des régions dont le réseau des boutiques apparaît davantage étoffé que celui des ateliers. C'est par exemple le cas du Sud Trièves, dont les communautés de Saint Agnes et de Tréminis abritent toutes deux des marchands tandis qu'aucun atelier ne semble s'être installé près du col de la-Croix-Haute. Ces différences mises à part, nous pouvons percevoir de nombreuses analogies concernant les peuplements de ces deux catégories professionnelles. Ainsi, dans les villages de la vallée du Grésivaudan, où travaillent de très nombreux artisans, résident également des marchands en proportions parfois importantes, comme à Pontcharra-sur-Breda. C'est à la métallurgie que s'adonnent ici les artisans, transformant le minerai de fer en fonte prête à forger. Les milieux marchands installés sur la rive occidentale de l'Isère évoluent par conséquent dans un milieu pré-industriel spécifique, auquel il paraîtrait étonnant qu'ils n'aient pas pris part. Le long de la vallée de l'Isère toujours, mais en direction de Grenoble cette fois, les artisans en grand nombre s'étaient spécialisés dans le travail du cuir. Ces individus, qualifiés de chamoiseurs dans les rôles fiscaux, tannaient le cuir en très grand nombre et côtoyaient dans les ruelles des villages de nombreux marchands. Si les actes notariés ne nous ont pas encore livré les détails de la nature du commerce auquel se livraient les marchands de la vallée du Grésivaudan, il est fort à parier que les cuirs tannés y tiennent une place de première importance. Ainsi, les quelques 6% de commerçants de La Tronche, aux portes de Grenoble, s'adonnaient à coup sur à la vente des peaux, travaillées en amont par les artisans du cru. Selon les travaux de Pierre Léon, la tannerie était également présente dans les localités de la plaine de Bièvres, où les marchands pouvaient également se montrer nombreux dans les communautés villageoises. Citons l'exemple de Penol, dont les neuf marchands représentant 7% des hommes du village consacraient vraisemblablement une grande partie de leur commerce à la vente des peaux travaillées par les artisans de la région. La partie orientale des Terres Froides, enfin, se montre la plus démonstrative de l'imbrication du peuplement artisanal avec le peuplement marchand. Ici, l'industrie emploie des taux records d'artisans travaillant non plus le cuir mais le Chanvre. Ces « tisserands » encore appelés « canabassiers » dans les rôles de capitations ont envahi les villages, emmenant les proportions d'artisans à des sommets (37% à La Buisse en 1756) et témoignant de la forte spécialisation des villages de la région dans l'artisanat textile. Or, c'est ici que se rencontrent les plus forts taux de marchands dans les communautés villageoises du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. A Massieu et à Chirens ce sont 6,6% et 6% de marchands qui déambulent dans les rues de leurs localités. A Apprieu et Saint-André-le-Gaz, ce sont respectivement 11,7% et 10,2% des chefs de famille qui font du commerce leur principale activité professionnelle. Dans cette partie des Terres Froides, la coexistence des milieux

artisans et commerciaux n'a probablement rien d'une coïncidence. Les marchands résidant dans ces localités ont toutes les chances de travailler en liens étroits avec les cohortes d'artisans, dont ils se chargent vraisemblablement d'écouler la production sortant des ateliers. A l'autre bout du processus de réalisation, il est tout aussi vraisemblable que ces mêmes marchands approvisionnent les ateliers des matières premières essentielles à la fabrication des objets artisanaux. Maîtrisant alors le processus de production artisanal, depuis le ravitaillement des ateliers jusqu'à la vente des produits transformés, les marchands des Terres Froides pourraient se montrer les principaux bénéficiaires du système proto-industriel, détaillé par Alain Belmont dans ses travaux sur le milieu professionnel des artisans en Dauphiné<sup>17</sup>.

Il apparaît, au final, que le réseau du peuplement marchand était conditionné par plusieurs critères, parfois isolés et parfois conjugués. Ainsi le réseau des ateliers était un critère déterminant dans la localisation des marchands ruraux. Pour autant, tous les commerçants n'étaient pas spécialisés dans la vente de produits artisanaux et d'autres conditions se révélaient tout autant indispensables à leur emplacement, à commencer par la densité de population et la richesse du bassin commercial d'un territoire, ou encore la trame plus ou moins serrée des voies de communication terrestres ou fluviales. Ressort également de cette étude, le peuplement discontinu des marchands ruraux selon que l'on se situe au début, au milieu ou à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à ces variations des effectifs marchands qu'il nous faut à présent essayer d'apporter un éclairage.

### **C. Du « beau XVIII<sup>e</sup> siècle » marchand à l'étiollement des réseaux commerciaux**

#### *1) Le décollage et l'apogée des effectifs marchands et le desserrement de l'économie globale d'Ancien Régime*

Expliquer précisément les variations du peuplement marchand à partir des seuls rôles de capitation relève de la gageure. Nous n'aurons pas ici la prétention de mettre totalement au clair ces variations d'effectifs, mais simplement de donner quelques éléments d'explication, dans les limites de nos capacités.

---

<sup>17</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, op.cit., pp 115-142.

Nous avons vu plus haut l'élan démographique qu'a connu le groupe marchand au cours des quelques soixante premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Passant de 109 entre 1695 et 1729 à 201 entre 1730 et 1759 dans les rôles fiscaux de notre échantillon, le milieu socio-professionnel marchand a connu une avancée significative de ses effectifs, dont l'impact très net s'est traduit par un nombre toujours plus grand de commerçants à mesure de l'avancée vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La hausse des effectifs marchands ne doit probablement rien au hasard. Si ces derniers peuplent de plus en plus « massivement » les villages d'autrefois, c'est que les conditions nécessaires à l'épanouissement de leur activité professionnelle se sont progressivement mises en place au cours du premier XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les causes de l'expansion numérique du groupe marchand sont à rechercher dans trois directions, certes distinctes les unes des autres, mais qui toutes ont pour dénominateur commun d'être les signes les plus visibles du passage de « la crise ultime à la vraie croissance », pour reprendre l'expression qu'Emmanuel Le Roy Ladurie donna au dernier chapitre de *l'Histoire de la France rurale*<sup>18</sup>. Le dernier siècle de l'Ancien Régime fut bien, en effet, celui de la Croissance, dont les effets ont permis l'éclosion d'un milieu socio-professionnel qui ne bénéficiait pas jusque là des conditions matérielles nécessaires à son développement. Parmi elles, la première que nous devons souligner est la reprise démographique sans précédent qu'a connu le royaume au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans détailler les étapes successives de la hausse démographique, la France tourne progressivement le dos à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle aux crises de subsistances, épidémiques ou liées à la guerre et entame une expansion démographique sans précédent qui la conduira à abriter quelques vingt-huit millions de français à la veille de la Révolution<sup>19</sup>. Le Dauphiné n'échappe pas à cette formidable reprise démographique en gagnant quelques 220 000 habitants entre le début et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Or, s'il est un milieu professionnel dont la santé économique repose en grande partie sur la pression démographique, c'est bien celui des gens de commerce. Avec la hausse globale de la population, c'est le « marché potentiel » des marchands qui croît parallèlement. Sachant qu'en Dauphiné les campagnes ont davantage encore que les villes bénéficié de la hausse démographique, c'est le bassin commercial dans son entier qui s'est fabuleusement accru, favorisant de ce fait l'épanouissement du groupe professionnel marchand. Davantage d'hommes dans les campagnes, c'est en effet davantage d'individus susceptibles d'acheter les produits issus de l'agriculture ou de l'artisanat

<sup>18</sup> Le Roy Ladurie, Emmanuel, « De la crise ultime à la vraie croissance », *Histoire de la France Rurale*, (dir. Duby, Geroges, Wallon, Armand, Paris, Le Seuil, 1975, p 345.

<sup>19</sup> Le Roy Ladurie, *Histoire de la France rurale*, op.cit., pp 345-380.

<sup>20</sup> Favier, René, *les villes*, op.cit., p 42.

nécessaires à leur vie quotidienne. La demande précédant l'offre, l'accroissement démographique dans les campagnes dauphinoises a très probablement conditionné la hausse des effectifs marchands. Encore faut-il, nous rétorquera t'on, que les cohortes de ruraux peuplant de plus en plus densément les campagnes aient les moyens financiers d'acheter ce que les marchands ont à vendre.

Or, parallèlement à la croissance démographique, la France a connu une réelle croissance économique. Fruit d'une véritable « révolution agricole » pour les uns ou de simples progrès et améliorations techniques pour les autres, la croissance agricole s'est néanmoins faite partout sentir dans les campagnes françaises, en particulier à partir des années 1750. Sans la détailler, citons une fois encore Emmanuel Le Roy Ladurie, qui estimait à 40% la croissance du produit agricole entre 1715 et 1789, ce qui fut suffisant pour soutenir la hausse de la population mais aussi et surtout pour améliorer ses conditions de vie<sup>21</sup>. Nous touchons ici à la deuxième condition nécessaire au gonflement des effectifs de marchands, soit l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes. Ainsi, sans qu'il soit spectaculaire, l'avancement du niveau de vie a très probablement favorisé l'émergence du milieu socio-professionnel marchand, dont l'activité repose évidemment en grande partie sur la capacité des ruraux à remplir leurs bourses d'écus. En ce sens, il ne nous paraît pas insensé de voir dans la progression du groupe marchand la matérialisation de l'expansion économique globale qu'a connue le monde rural au dernier siècle de l'Ancien Régime. Alain Belmont l'a également soulignée à propos des artisans ruraux, ces derniers ayant particulièrement bénéficié de l'amélioration des cadres de vie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, leurs carnets de commandes étant toujours plus remplis et leurs effectifs toujours plus importants.

Pour autant, l'horizon des marchands ruraux, à priori dégagé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est assombri dans les trente dernières années de notre période, au moment même où la reprise économique du dernier siècle de l'Ancien Régime a été la plus forte.

## 2) *L'effondrement des effectifs marchands et l'étiollement des réseaux commerciaux*

Nous avons encore une fois conscience qu'il est hasardeux d'expliquer les baisses des effectifs de marchands munis de nos seuls rôles de capitation. Dans les limites de nos connaissances nous ne pouvons qu'émettre quelques hypothèses à ce sujet. Nous avons vu

---

<sup>21</sup> Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Histoire de la France rurale*, op.cit., p 402.



plus haut que, bien que disposant de neuf rôles fiscaux supplémentaires et malgré le nombre plus important de chefs de famille recensés, les commerçants ruraux ont connu lors des trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, une chute vertigineuse de leurs effectifs, puisque ce sont près de 50% de marchands ruraux qui disparaissent de notre échantillon par rapport à la période précédente. Il nous apparaît d'autant plus difficile d'expliquer ici la dépression numérique du groupe marchand dans les campagnes du Nord de la province, que l'ensemble des conditions qui sous-tendent l'accroissement de leurs effectifs sont plus encore valables à la fin qu'au milieu du Siècle des Lumières. Si la population du royaume gonfle sensiblement tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle connaît une accélération manifeste dans ses dernières décennies, tandis que la croissance économique suit les mêmes tendances avec une nette élévation dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, tous les voyants étaient au vert pour les membres de notre groupe socio-professionnel, dans une période où toutes les conditions étaient réunies pour que ces derniers prolongent la hausse tendancielle de leurs effectifs. Pour autant, c'est la dynamique inverse dont font état les rôles de capitations pour les trente dernières années de l'Ancien Régime. A l'heure où la reprise économique qui s'était faite attendre pendant près d'un siècle et demi finit enfin par s'amorcer, entraînant avec elle le niveau de vie et le pouvoir d'achat des ruraux sur une pente ascensionnelle, à l'heure où le mouvement d'expansion économique globale du royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle finissant devait permettre au groupe marchand de s'affirmer définitivement dans les campagnes dauphinoises... Le nombre des commerçants s'effondrait paradoxalement de manière très nette. La lecture des rôles de capitation est en ce sens sans appel. Tandis que les rôles fiscaux des années 1750-1760 révélaient de nombreux artisans et marchands de tous ordres, mettant en lumière la diversité socio-professionnelle des campagnes d'Ancien Régime, les décennies suivantes présentaient avant tout des laboureurs et surtout des journaliers, comme si la pluralité des professions s'était nivelée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et que les campagnes n'abritaient plus que des travailleurs du sol. L'impression laissée par les rôles fiscaux des trois dernières décennies pourrait se résumer à l'appauvrissement des activités para-agricoles et la formidable reprise de l'activité mono-agricole, dont on devine entre les lignes qu'elle devenait à nouveau la seule capable de nourrir des masses rurales toujours plus nombreuses.

Deux tendances peuvent expliquer l'affaîssement numérique du milieu marchand à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première tient à la condition des plus petits paysans vivant dans les campagnes dauphinoises. Si, globalement, l'étau économique se desserre au XVIII<sup>e</sup> siècle et participe à la hausse des richesses et à la progression du niveau de vie général, toutes les

catégories sociales n'en profitent pas uniformément. Si les plus gros des propriétaires fonciers accroissent leurs domaines et profitent pleinement de leurs rentes, la masse des petits paysans voit au contraire leurs lopins de terre se morceler, et par là, leur condition se dégrader. Sans détailler ici les étapes de l'expropriation foncière des petits paysans, soulignons néanmoins que les monographies régionales constatent le plus souvent la même tendance à l'émiettement des parcelles des petits alleutiers, de sorte que leurs revenus baissent progressivement. L'émiettement des parcelles génère alors d'autant plus de pauvreté, que la population des campagnes dauphinoises augmente et que les surfaces cultivables qui leurs sont dévolues diminuent. De sorte que si les petits paysans vivent plus longtemps et en plus grand nombre au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'au siècle précédent, ils ne vivent pas plus riches. L'expression d'Emmanuel Le Roy Ladurie résume parfaitement la tendance : « Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paupérisation a remplacé les cimetières »<sup>22</sup>. Ainsi, le nombre croissant de journaliers relevé dans nos rôles de capitation mettrait en lumière la paupérisation croissante des petits paysans à l'approche de la Révolution.

Or, la baisse tendancielle du niveau de vie des masses rurales pourrait sérieusement affecter le milieu professionnel marchand, dont l'activité repose évidemment sur la faculté des individus à acheter ce que nos commerçants ont à vendre. Autrement dit, la baisse progressive de la demande et de la consommation a pu entraîner celle de l'offre marchande, conduisant par conséquent à une baisse significative du nombre de marchands dans les campagnes dauphinoises.

A l'inverse, il est également possible que l'offre ait entraîné le déclin du groupe socio-professionnel marchand. Alain Belmont a ainsi parfaitement montré le relatif déclin du milieu professionnel des artisans ruraux dauphinois dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces derniers, en effet, ont vu leurs effectifs baissés de près de 30% dans les trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle par rapport aux années 1730-1759. Sans chercher à détailler les causes de l'affaiblissement du groupe professionnel des artisans, soulignons simplement que plusieurs secteurs artisanaux dauphinois se sont trouvés en crise à la veille de la révolution industrielle. Parmi eux, Pierre Léon a mis en avant la régression subie par la draperie dauphinoise, dont les produits de passable qualité se sont vus progressivement écartés au profit des produits plus luxueux du Languedoc et du Piémont. De même, Alain Belmont a mis en avant la crise qui touche le domaine de la toilerie, dans le centre proto-industriel des terres

---

<sup>22</sup> Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Histoire de la France rurale*, op.cit., p 428.

Froides notamment, tandis que, plus globalement, une grande partie des ateliers voit la même tendance à la réduction de leurs effectifs dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, la crise qui frappe le milieu des artisans devait forcément toucher le groupe marchand par effet d'inertie. Tout d'abord parce que l'étiollement du réseau artisanal matérialisait en partie la crise plus générale qui touchait les campagnes dauphinoises à la fin de l'Ancien Régime. Mais aussi parce que moins d'ateliers et moins d'artisans dans les villages signifiaient conséquemment moins d'objets à vendre pour nos commerçants ruraux et des carnets de commandes qui devaient se vider progressivement.

### 3) *La redistribution du réseau commercial rural à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*

Une des principales conséquences de l'étiollement du commerce rural à la fin de l'Ancien Régime fut le remodelage du réseau commercial rural dans la partie septentrionale de l'ancienne province dauphinoise. La comparaison entre les réseaux commerciaux du milieu et de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. carte 3 p 162 et carte 4 p 163) montre la redistribution des localités où les taux de marchands ruraux se sont maintenus et de celles où les proportions de commerçants ont chuté entre les deux périodes. Si, nous l'avons vu plus haut, la baisse des effectifs de marchands affecte la grande majorité des villages de l'ancien département de l'Isère, certaines communautés maintiennent tant bien que mal leurs proportions de commerçant parmi l'ensemble des chefs de famille. Notons ici que les grosses communautés ne résistent pas mieux à la crise que les petites. Les tout petits villages de moins de 250 habitants maintiennent des taux de marchands supérieurs à la moyenne des communautés tandis que de nombreux très gros villages voient leurs effectifs marchands fondre à vue d'œil. C'est notamment le cas d'Apprieu, dont les quelques neuf cents habitants comptaient parmi eux vingt et un marchands en 1741 mais n'en comptaient plus que neuf en 1767. C'est aussi le cas de la localité de Penol (six-cent quarante habitants), forte de neuf marchands en 1754 et qui n'en comptent plus aucun à partir des années 1760 ou encore de Saint-André-le-Gaz (cinq cents habitants), peuplée de onze marchands en 1747 et de quatre seulement en 1779. Ce n'est donc pas dans la taille des communautés qu'il faut chercher la nature du déclin ou de la pérennité des effectifs marchands. La carte 4 nous montre la relative stabilité du milieu professionnel marchand dans la partie orientale des Terres Froides, aux alentours de la ville de Voiron. Haut lieu de production textile, les marchands peuplant ces villages et probablement intégrés au système proto-industriel textile, ont pu maintenir leurs effectifs tout au long de la

deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Monsieur Alain Belmont avait également noté, pour cette partie des Terres Froides, des proportions d'artisans dans les villages relativement importantes, puisque souvent supérieures à 15% de l'ensemble des chefs de famille. Quoique touché par la crise, le centre toilier de Voiron et ses annexes ont, semble-t-il, réussi à faire face à la dépression qui touchait le secteur artisanal textile à la fin de l'Ancien Régime. D'autre part, certaines communautés, loin de voir leurs effectifs de commerçants diminués, ont au contraire gagné des individus faisant profession de commerce. Le cas le plus exemplaire est celui de La Tronche, qui comptabilisait quatre marchands en 1726, puis douze en 1758 et pas moins de vingt et un commerçants en 1781. Deux critères expliquent l'explosion numérique du groupe marchand. L'élevage de troupeaux attenants à la communauté permettait à de nombreux marchands-bouchers, marchands de peaux ou marchands-chamoiseurs de gagner leur vie. D'autre part, la vigne devait probablement envahir les collines avoisinantes puisque de très nombreux vigneron s'identifiaient comme marchands de vin avant d'indiquer qu'ils travaillaient aussi la vigne. Surtout, il paraît tangible que la proximité de la capitale provinciale ait dynamisé cette communauté qui certes se situait en milieu rural, mais que nous pourrions qualifier de périurbaine, puisque localisée aux portes de Grenoble. L'influence de Grenoble se faisait probablement sentir dans cette localité où les marchands se sont spécialisés dans la vente de produits à haute valeur ajoutée et facilement commercialisables. De même, la communauté de Saint-Antoine, proche de la vallée de l'Isère, devait bénéficier de l'influence commerciale des villes de Romans et de Valence, relativement proches et lui permettant de conserver des pourcentages de marchands relativement importants.

Un dernier point, enfin, serait susceptible d'expliquer les maintiens des effectifs marchands dans certaines localités. Il s'agit des réseaux de transports, essentiels en matière de commerce. L'examen de la carte 4 montre que les villages qui ont su maintenir des proportions de marchands relativement importantes sont traversés par les grandes voies de communications de la province. Ainsi, La Tronche et Saint-Antoine sont bordés par la double voie de communication terrestre et fluviale menant à Chambéry et en Savoie vers le Nord et vers Valence et la Provence vers le Sud. La partie orientale des Terres Froide est quant à elle irriguée par les routes menant de Grenoble à Lyon et de Lyon en Savoie, et qui ont fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités provinciales dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'analyse nombrée des marchands ruraux à partir des enseignements tirés des rôles de capitation a, au final, permis de dégager trois périodes correspondant tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle au décollage, à l'apogée et au déclin de l'activité commerciale dans les campagnes du Nord de la province du Dauphiné. Cependant, et même à la période correspondant au maximum démographique du groupe marchand, les effectifs de commerçants dans les campagnes dauphinoises n'ont jamais été très élevés. Pour autant, les marchands ruraux passaient-ils inaperçus, noyés dans la masse de la population du village ? L'influence économique et sociale des membres du milieu professionnel marchand est-elle à mettre en rapport avec leur faible poids numérique ? Ce sont à ces questionnements qu'il nous faut désormais répondre, en nous appuyant encore une fois sur ces documents précieux que sont les rôles de capitation.

### III. Les marchands dans la hiérarchie sociale au village d'après les rôles de capitation

Afin de déterminer l'état de richesse du groupe socio-professionnel marchand et, partant, la place des individus marchands dans la hiérarchie sociale au village, nous avons quelque peu modifié notre démarche quant à l'utilisation des rôles de capitation. Si, en effet, pour dénombrer les marchands dans les campagnes iséroises tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons utilisés les deux capitations successives, nous nous appuyerons uniquement ici sur les enseignements livrés par la deuxième capitation. Le mode de taxation ayant évolué entre la première et la deuxième mouture de l'impôt royal, passant d'un impôt de classe à un impôt de répartition, les niveaux de taxations des individus dans les villages d'autrefois ne pouvaient en aucun cas être comparés. Les fortunes marchandes seront donc abordées à partir de la première année de la deuxième capitation, à savoir 1701, jusque la veille du choc révolutionnaire, en 1790.

Ces quelques précisions établies, rappelons que la première capitation taxait uniformément les marchands ruraux selon leur rang parmi les vingt-deux classes fiscales campées par les autorités royales. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands étaient perçus par les autorités fiscales comme appartenant aux couches sociales les plus fortunées puisque « *les gros marchands tenant boutiques* » ou encore les « *marchands de blé, de vin et de bois* » apparaissaient dès la seizième classe, aux côtés de la « *partie des fermiers et laboureurs* » la plus riche, soit bien avant la majeure partie des populations rurales<sup>23</sup>. Capités alors à hauteur de 30 Livres, ils devançaient largement la plus grande partie des « fermiers et laboureurs » classés au dix-huitième rang, des artisans ruraux intégrés à la vingt-et-unième classe et de la grande masse des journaliers et travailleurs les plus pauvres, peuplant la vingt-deuxième et dernière classe de l'impôt royal. Notre interrogation principale découle logiquement de ce premier constat : Intégrés à la *Sanor Pars* des communautés villageoises selon les critères de la capitation, les marchands ruraux ont-ils maintenu leur rang économique et social tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon les critères de la deuxième capitation ? C'est à cette simple interrogation qu'il nous faut désormais essayer de répondre.

---

<sup>23</sup> Bluche, François, Solnon, Jean-François, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France*, op.cit., p 107.

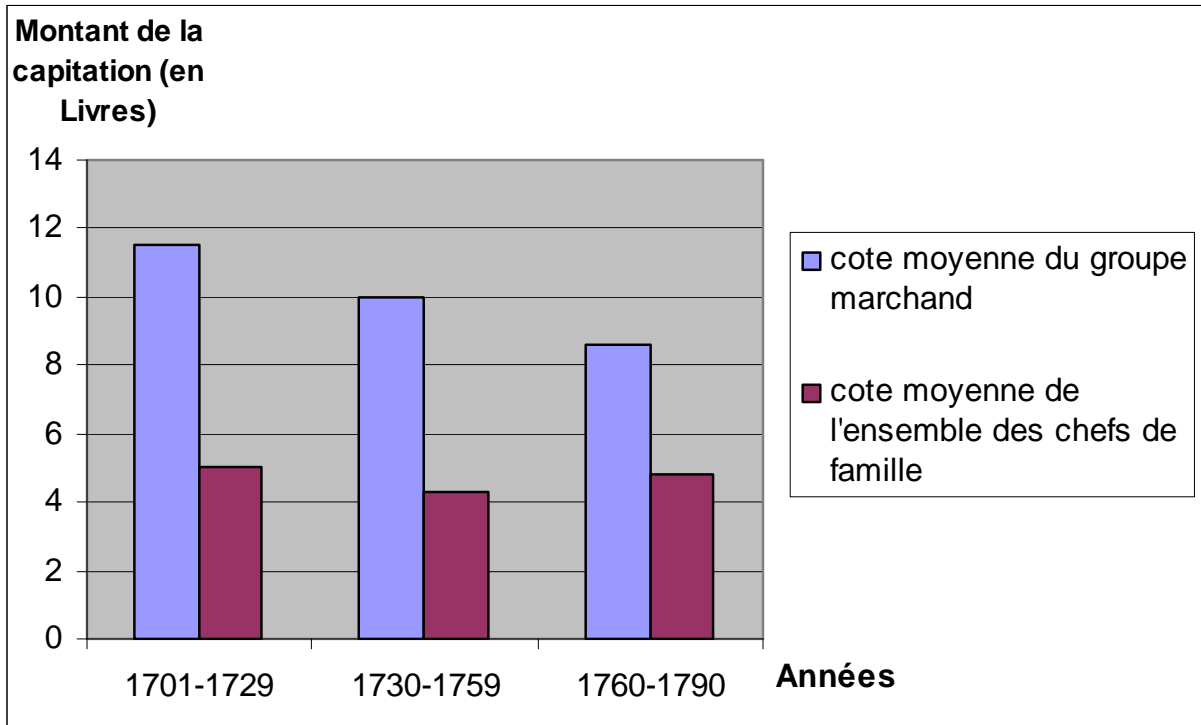
## **A. Le poids financier du milieu marchand dans les campagnes iséroises d'Ancien Régime**

### *1) Quel niveau de fortune pour le milieu professionnel marchand ?*

Afin de prendre la mesure de l'état de richesse du milieu marchand dans les villages du Nord de la province au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons dans un premier temps cherché à comparer l'imposition moyenne des marchands à l'imposition moyenne des communautés villageoises. A ces fins, nous nous sommes munis des quelques soixante-treize rôles de capitation à notre disposition mentionnant des marchands tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Afin de calculer la côte moyenne de chaque communauté, il a suffi de diviser la somme globale que devait payer la localité par le nombre de chefs de famille assujettis à l'impôt. Le même principe a été appliqué pour les marchands ruraux, dont le total de la somme qu'ils devaient payer fut divisé par le nombre de marchands dans la communauté.

Nous avons, dans un second temps, regroupé ces données en trois périodes distinctes afin d'analyser l'évolution des fortunes marchandes sur l'ensemble du dernier siècle de l'Ancien Régime. Le graphique 1 ci-dessous permet au final de comparer les fortunes de marchands avec les moyennes des communautés villageoises sur le temps long.

*Graphique 1 : Imposition moyenne du groupe marchand comparée à la cote moyenne des communautés (d'après les rôles de capitation, 1701-1790)*



Quelle que soit la période considérée, au début, au milieu ou à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est parfaitement remarquable que les marchands ruraux sont capités à des valeurs nettement plus hautes que la moyenne de leurs communautés. Les taxations moyennes des marchands s'élèvent en effet à des niveaux deux fois supérieurs à ceux de la moyenne des chefs de famille, puisqu'ils sont capités à hauteur de 10 Livres environ sur l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les autres villageois sont taxés à hauteur de 4 à 5 Livres environ pour la même période. Peu nombreuses sont ainsi les communautés où la taxation moyenne des marchands est inférieure à la capitation moyenne des chefs de famille. Sur les vingt et une communautés composant l'échantillon de la première période (1700-1729), deux seulement voient leurs marchands imposés à des niveaux inférieurs à la moyenne du village. Pour la période suivante (1730-1759), trois localités abritent des marchands moins imposés que la moyenne des autres villageois, sur un échantillon de trente-six communautés, tandis que la dernière période (1760-1790) voit quatre villages où les marchands paient l'impôt royal à des hauteurs inférieures à celles de l'ensemble des chefs de famille, sur un échantillon de trente et une



communautés<sup>24</sup>. A l'inverse, les localités où les marchands sont nettement plus imposés que leurs homologues villageois sont légions. Parmi elles, certaines sont particulièrement représentatives de la supériorité financière des marchands dans les campagnes iséroises. Ainsi, les quatre marchands de Dimizieu, en 1724, sont en moyenne capités à 13 Livres et 8 Sous quand les autres habitants du village sont taxés à hauteur de 3 Livres 17 Sous. A Montaud, ce sont deux marchands capités à 20 Livres en moyenne en 1721 alors que les villageois paient de leur côté une moyenne de 5 Livres 5 Sous de capitation, tandis qu'à Pontcharra-sur-Breda, ce sont sept marchands qui paient en moyenne 20 livres de capitation en 1702 quand le reste des villageois sont taxés à hauteur de 6 Livres et 17 Sous à la même date. Nous pourrions multiplier les exemples à l'envie tant les taxes frappant les marchands dans les villages isérois sont supérieures à celles payées majoritairement par les populations rurales du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les écarts de fortunes entre le groupe professionnel marchand et le reste des sociétés villageoises peuvent parfois atteindre des proportions gigantesques, comme dans le cas de la communauté d'Izeron, où les deux commerçants du village se voient imposés à hauteur de 50 Livres en moyenne pour l'année 1752, tandis que les chefs de famille du village paieront en moyenne 6 Livres et 5 Sous pour remplir les caisses royales, soit une somme huit fois inférieure à celle déboursée par nos deux marchands...

Taxés à des niveaux deux fois supérieurs à la moyenne des villageois, les membres du milieu socio-professionnel marchand semblent largement survoler le *vulgus pecum* des campagnes d'après les enseignements tirés de nos rôles fiscaux. En ce sens, le poids financier des commerçants apparaît-il sans commune mesure avec la faible représentation numérique de ces derniers dans les campagnes du Nord de la province.

## 2) *Un important poids financier qui contraste avec la faiblesse numérique des marchands dans les campagnes d'autrefois*

Le premier constat concernant les niveaux de fortunes du milieu professionnel marchand met en relief le contraste saisissant entre la domination économique des marchands au sein du village et leur fragile représentation numérique parmi l'ensemble des chefs de famille. Peuplant très minoritairement les campagnes, nous l'avons vu plus haut, les

---

<sup>24</sup> Il s'agit des communautés de Monestier-du-Percy et de Saint-Martin-de-Cluze (1700-1729), de la Bâtie-Divisin, Saint-Agnés et Saint-Pierre-de-Chartreuse (1730-1759 et de Châteauvilain, Commelle, Pinsot et Saint-Romain-de-Jalonnas (1760-1790).

commerçants n'en dominent pas moins économiquement les sociétés villageoises, les rôles de capitation faisant état de niveaux de richesses très supérieurs à la moyennes des ruraux pour l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi la participation à la capitation des commerçants peut être importante à l'échelle de la communauté, alors que leur proportion au sein du village est faible ou très faible. Citons ici l'exemple de Charavines où les deux marchands peuplant la communauté en 1701 ont payé près de 10% de ce que devait la localité au fisc royal. Ce fut également le cas du village de la Frette, où les sept marchands de la communauté payèrent 10% du total de l'imposition. Parfois la participation à l'imposition du groupe marchand est plus importante encore. Ainsi, le village de Massieu comptait en 1721 deux marchands seulement, mais qui payèrent à eux deux 18% de la capitation de leur village, en déboursant vingt-sept Livres sur les cent cinquante-et-une Livres dues par l'ensemble des chefs de famille au fisc royal. A Penol, en 1754, les neuf marchands présents au village payent 16% du total de la capitation due par la communauté toute entière. Bien représentés ici, les marchands peuvent néanmoins affirmer un poids financier important, tout en se montrant numériquement très minoritaires au village. C'est le cas de la localité de La Pierre en 1744, où Jean Jourdan, unique marchand du lieu, paiera à lui seul près de 7% de la capitation due par l'ensemble des chefs de famille de sa communauté.

Peu nombreux dans la majeure partie des villages où ils ont élu domicile, les marchands n'en dominent pas moins économiquement leurs communautés. En ce sens, leur niveau de participation à l'impôt royal est un des signes les plus marquants de la supériorité financière des marchands sur l'ensemble des sociétés villageoises. L'écart entre leur très faible poids numérique et leur important poids financier au sein du village est parfois saisissant et les quelques exemples cités plus haut prouvent que le poids du nombre ne conditionne pas nécessairement l'influence d'un milieu socio-professionnel dans l'enceinte d'une communauté rurale. Ainsi, aussi minoritaires soient-ils dans les cellules rurales du Nord de la province, les marchands parviennent néanmoins à se hisser en tête du classement des fortunes et endossent du même coup le costume de « coq de village » de leurs localités.

### 3) *Les marchands ruraux « coqs de villages »*

Le monde marchand est loin d'être un milieu socio-professionnel homogène et uniforme. Il abrite en son sein tout un éventail de commerçants de tous ordres, pour lesquels la nature de leurs activités, le volume des produits qu'ils commercent et les revenus qui en

découlent varient fortement d'un individu à un autre. Le petit regrattier, le coquetier ou le volailler de peu d'envergure sont des marchands au même titre que les gros commerçants en vin ou en blé que l'on trouve dans les villages dauphinois. Et pourtant tout un monde sépare les premiers, capités à quelques Livres dans les rôles de capitation, et les seconds, taxés à plusieurs dizaines de Livres selon les renseignements de ces mêmes documents fiscaux. Il y a donc marchands et marchands dans les campagnes iséroises au dernier siècle de l'Ancien Régime. Nous étudierons plus bas la stratification économique et sociale de tout le groupe marchand au sein des populations villageoises. C'est aux premiers d'entre eux que nous souhaitons nous intéresser ici, ceux qui par leurs niveaux de richesses dominent économiquement les communautés villageoises et que l'on a coutume d'appeler ordinairement les « coqs de villages ».

Le graphique n° 1, étudié plus haut, montre parfaitement la supériorité économique du groupe marchand, dont les seuils de taxations se situent à peu près deux fois au dessus de la moyenne de leurs congénères ruraux dont la profession est autre que commerciale. Le montant de l'impôt étant calculé par les péréquateurs en fonction de la richesse présumée des contribuables, les rôles de capitation laissent par conséquent entrevoir une relative aisance financière pour nos marchands ruraux. Il en est pourtant qui se détachent plus encore du lot, avec des montants d'imposition très supérieurs à la moyenne des marchands relevée dans notre échantillon.

Si les commerçants rencontrés dans les rôles de capitation imposés à hauteur de dix ou quinze Livres, soit souvent deux fois plus que la moyenne des chefs de famille, sont extrêmement nombreux, certaines figures marchandes volent plus haut encore et paient aux fisc royal des montants largement supérieurs à deux fois la moyenne de leurs localités. Egalement relevés en grand nombre, nous ne chercherons pas ici à les citer tous mais simplement à en donner quelques exemples afin de nous rendre compte de la fortune à laquelle pouvait accéder les ruraux grâce à la vente de productions agricoles ou artisanales. C'est, entre autre, le cas de Jean Marguet, qualifié d' « hoste », soit d'aubergiste, par les greffiers de La Frette en 1712, et qui paya à cette date un montant de trente-trois Livres quand les autres villageois en payaient cinq en moyenne. Si la capitation reflétait bien les niveaux de fortune des habitants de l'ancienne France, notre marchand était alors près de sept fois plus riche que ses congénères de La Frette. A Gillonay, cette fois, Benoît Verbon se retrouve seul marchand de la communauté, ce qui semble lui convenir puisqu'il paya en 1711 plus de vingt Livres de capitation quand les autres villageois en payaient six en moyenne, ce qui prouvait un niveau

de fortune plus de trois fois supérieur à celui de la moyenne de sa communauté. Restons au début de notre période et partons du côté de Pontcharra-sur-Breda où, parmi les sept marchands de la localité en 1702, quatre sont capités à des valeurs supérieures à vingt Livres quand le reste des chefs de famille devait déboursier 6 Livres en moyenne pour l'impôt royal. Avançons dans le temps pour nous retrouver vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette période que les plus hauts montants d'imposition sont les plus souvent décelés dans les rôles fiscaux. Ainsi, à Hière-sur-Amby en 1753, Louis David s'acquittait de vingt-trois Livres de capitation quand la moyenne de sa communauté s'élevait à quatre Livres en moyenne. A Penol cette fois, ce sont cinq des neuf marchands dénombrés en 1754 qui déboursaient plus de vingt Livres pour payer l'impôt alors que les habitants versaient 6 Livres en moyenne à la même date. Aussi riches soient ces marchands, ils devaient pourtant apparaître comme de simples « merciers » pour d'autres beaucoup plus fortunés encore. Ainsi, Jean Champon et Jean de Saint Germain, tous deux marchands à Varacieux en 1752 payaient respectivement trente-trois et quarante Livres de capitation contre cinq Livres seulement pour le reste des villageois. Ici l'écart de richesse atteint des sommets, nos deux marchands étant sept à huit fois plus aisés que la moyenne des habitants de leur village. La palme du plus haut montant d'imposition ne leur revient pourtant pas. Elle est à chercher du côté d'Izeron où, pour la même année 1752, les deux uniques marchands de la communauté, Joseph Foys et Joseph Brignoud s'acquittaient respectivement de quarante-deux Livres, quinze Sous et de cinquante-huit Livres, dix Sous quand leur congénères en payaient six en moyenne... Notons, enfin que, si les marchands sont toujours nettement plus imposés que la moyenne des villageois, la fréquence des grosses fortunes diminue à mesure de l'avancée vers la fin du Siècle des Lumières. Non pas que Pierre Douron, commerçant à La Buisse en 1781 et capité à hauteur de trente-deux Livres, ou encore Jean Achard, marchand à La Tronche la même année et capité à hauteur de trente-huit Livres, soient désormais des exceptions, mais le montant des sommes payées par les membres du groupe marchand tend quelque peu à s'uniformiser vers des valeurs un peu moins importantes.

Au final, si la profession de marchand ne nourrit pas des cohortes d'individus dans les campagnes modernes du Nord de la province, elle nourrit mieux en moyenne ceux qui s'adonnent au commerce qu'à une autre profession. Parfois le métier de marchand permet même de s'enrichir considérablement au regard du niveau de vie moyen rencontré dans les villages isérois de la fin de l'époque moderne. Les quelques exemples de « coqs de villages » énoncés ci-dessus suffisent à prouver la capacité de la profession de commerçant à élever

économiquement et, partant, socialement les individus qui s'y adonnent. Pour autant, les chiffres énoncés plus haut n'ont qu'une valeur indicative et ne présument en rien de la place que tenaient les marchands au sein de la hiérarchie villageoise. C'est à la répartition des marchands dans la hiérarchie sociale des campagnes qu'il nous faut à présent nous attacher.

## **B. Les marchands dans la hiérarchie sociale villageoise**

### *1) Les marchands ruraux au sein de la pyramide sociale villageoise*

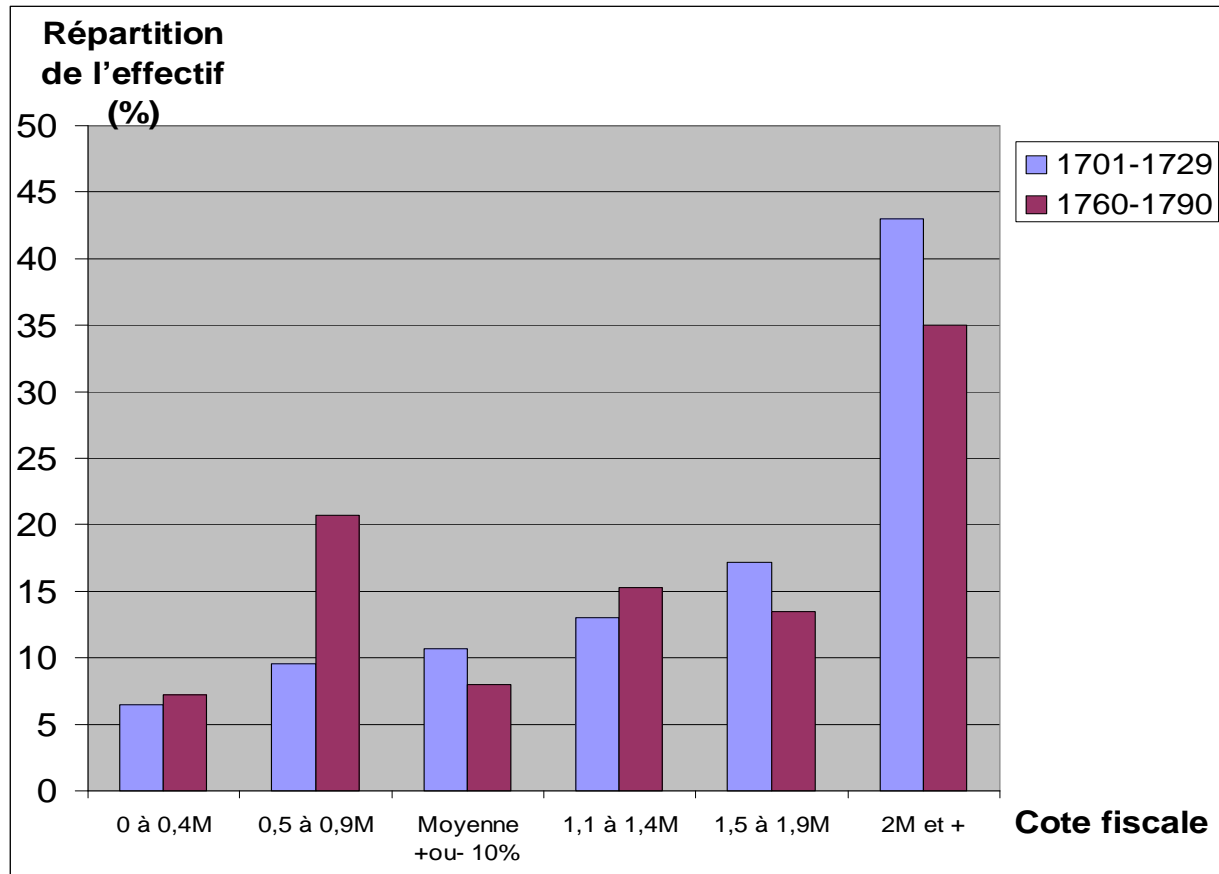
Afin de répartir le plus finement possible les marchands sur les différentes strates de la pyramide sociale villageoise, nous avons suivi la démarche employée par Alain Belmont dans ses travaux sur les artisans ruraux dans la province du Dauphiné<sup>25</sup>. Pour cela, nous avons réuni les quelques quatre-vingt huit communautés pour lesquelles nous disposions de rôles de capitation pour la période s'étendant de 1701 à 1790. Une fois réunis, nous avons tout d'abord calculé la cote moyenne de capitation de chacune des localités de notre échantillon. Dans un second temps, nous avons comparé cette cote au montant d'imposition de chacun des marchands recensés, afin de déterminer, individu par individu, l'écart entre la somme versée par les marchands et celle versée en moyenne par les habitants du village.

Le graphique n° 2 ci-dessous résume les résultats que nous avons obtenus. Chaque marchand y est placé dans l'une des six colonnes définies en abscisse en fonction du montant de la somme payée par ce dernier : les marchands taxés à la moyenne plus ou moins 10%, ceux taxés à la moyenne plus 10 à 40%, ceux taxés à la moyenne plus 50 à 99% etc. Prenons un exemple concret pour illustrer notre graphique : à Apprieu en 1728, les habitants payèrent en moyenne 5,11 Livres de capitation. A la même date Jean Robert Polidoz, marchand grenettier, paya 5,10 Livres de taxe ; il sera donc placé dans la troisième colonne (moyenne plus ou moins 10%) puisqu'il fut taxé à hauteur de la moyenne des habitants. Jean Trouilloud, lui, avec ses 17 Livres de capitation ira grossir les rangs de la sixième colonne (2M et +) puisque son montant est plus de deux fois supérieur à celui de la communauté. André Jaillet, enfin, capité à 2 Livres sera placé dans la première colonne (0 à 0,4M) puisque son montant est inférieur à la moitié de la moyenne d'Apprieu. Nous avons renouvelé la même opération pour les quatre-vingt treize marchands ayant vécu dans les vingt et une communautés pour

<sup>25</sup> Belmont, Alain, *Des ateliers au village*, pp 223- 226.

lesquelles nous disposons des rôles entre 1701 et 1729, et de même pour les cent treize marchands vivant dans les trente et une communautés dont les rôles allant de 1760 à 1790 nous sont parvenus. Afin de pouvoir comparer entre elles les tranches chronologiques, nous avons converti les chiffres bruts en pourcentages.

*Graphique 2 : Répartition des marchands dans la hiérarchie sociale villageoise d'après les rôles de capitation, 1701-1790*



Le graphique obtenu montre parfaitement la domination économique des marchands dans les villages isérois au dernier siècle de l'Ancien Régime. D'un bout à l'autre de la période, les marchands ruraux se situent majoritairement au dessus de la moyenne de la capitation payée par leurs contemporains. Durant les trente premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands ruraux ne sont que 16% à se situer en dessous de la moyenne fiscale de leur communauté. Plus rares encore sont les marchands dont le montant de l'imposition est inférieur à la moitié de la cote moyenne de leur communauté. Ils ne sont en effet que 6% à grossir les rangs de la première colonne (0 à 0,4M), ce qui montre que l'immense majorité des marchands ne fraie pas avec le *vulgus pecum* des campagnes. Au contraire, les marchands devaient bien

davantage côtoyer les notables de leurs communautés. Toujours dans les trente premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands sont 73% à payer davantage d'impôt que la moyenne des habitants de leurs villages. Mieux, ce ne sont pas moins de 43% des marchands dont les montants d'impositions sont plus de deux fois supérieurs à la moyenne de leur communauté. A en croire les greffiers des communautés villageoises, les marchands font largement partie des plus aisés dans les campagnes d'autrefois, et leur domination économique au sein de la communauté villageoise ne souffre d'aucune contestation. Plaçons-nous à présent à la fin de notre parcours chronologique. Les marchands y apparaissent dans l'ensemble toujours aussi fortuné puisque la grande majorité des commerçants dénombrés dans les rôles fiscaux des trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle est capitée à des niveaux supérieurs à la moyenne de leurs localités. Ils sont ainsi 64% à payer davantage que la moyenne de leurs contemporains et 28% seulement à se situer en dessous de la moyenne fiscale de leur communauté. Par conséquent et sur l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands survolent économiquement les sociétés villageoises, s'appuyant sur une profession qui apparaît, de fait, comme l'une des plus rémunératrices dans les campagnes du temps.

Pour autant, le graphique montre un léger tassement des fortunes marchandes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les commerçants ruraux ne sont plus que 35% à payer plus de deux fois plus d'impôts que la moyenne des villageois, contre 43% au début du siècle. Plus généralement, nous retrouvons « seulement » 64% de marchands au dessus de la moyenne de leurs communautés alors qu'ils étaient 73 % soixante ans auparavant. Moins nombreux au dessus de la moyenne de leurs villages, ils le sont logiquement plus en dessous. Si 16% seulement des marchands payaient de sommes inférieures à la moyenne de leur village au début de notre période, ils sont désormais 28% dans ce cas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un glissement des fortunes vers le bas s'est donc opéré à la fin du Siècle des Lumières, mettant en avant la moindre capacité de la profession de commerçant à enrichir ses acteurs. L'évolution des fortunes corrobore en ce sens celle du peuplement marchand étudié plus haut. Si les effectifs marchands déclinent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est probablement en partie parce que le métier de marchand nourrit moins bien qu'il ne le faisait auparavant, ces deux facteurs jouant évidemment dans les deux sens. N'exagérons pas trop, néanmoins, le déclassement économique du monde marchand en fin de siècle. S'ils sont un peu moins nombreux à survoler financièrement les campagnes, plus de deux-tiers d'entre eux sont imposés à la moyenne de leur communauté ou davantage. Même en fin de siècle, faire profession de vendre signifiait se mettre à l'abri du besoin, ce qui était un luxe qu'aurait aimé se payer plus d'un habitant des campagnes iséroises à l'époque.

2) *Signatures et avant-noms : une matérialisation de la domination marchande au village*

Parmi l'ensemble des critères qui traduisent la position dominante dans les communautés rurales, les avant-noms et les signatures témoignent particulièrement du respect que la sociabilité villageoise accorde à l'un de ses membres.

Les avant-noms tout d'abord, sont des qualificatifs placés avant le nom et le prénom d'un individu, le plus souvent sur les actes à caractère public ou officiel. Il en existe plusieurs qui, chacun, témoignent de la position plus ou moins haute d'un individu au sein de la hiérarchie villageoise, à tel point qu'ils peuvent être considérés comme « les titres de la roture » pour reprendre l'expression de Jean Nicolas<sup>26</sup>. Ainsi, les ruraux qui parviennent à s'extirper des masses populaires et qui réussissent économiquement et, donc, socialement sont le plus souvent affublés du qualificatif « Honnêtes » ou parfois de celui plus prestigieux encore « d'Honorables » ». C'est entre autre le cas des artisans, des chirurgiens ou des paysans relativement aisés. Au dessus de ces derniers, le qualificatif de « Sieur » s'applique aux personnages dominants au village, parmi lesquels les gros fermiers, les bons laboureurs ou encore bon nombre de fonctionnaires sont les plus fréquemment rencontrés. Or, les marchands recensés dans les rôles de capitation voient majoritairement leurs noms et prénoms précédés du qualificatif de « Sieurs » de la communauté, témoignant par là de leur position économique et sociale dominante au village ainsi que de l'estime que la communauté d'habitants porte à leur égard. Sans avoir opéré de statistiques à ce sujet, précisons simplement que les marchands qualifiés de « Sieurs » de leurs communautés sont majoritaires par rapport à ceux qui ne disposent d'aucun avant-nom. Il est également à noter que la qualité de Sieur d'une communauté n'est pas directement liée au niveau de fortune des marchands. Si, en effet, la grande majorité des marchands disposant d'avant-noms sont hautement capités, il en est certains qui se voient affublés de l'estime du corps social de leur village sans pour autant être taxés à des niveaux élevés. Citons, entre autres cas, l'exemple de Sieur Jean Baptistte Sappey, marchand de la communauté de Chirens, reconnu socialement par ses contemporains en tant que « Sieur », et qui pourtant ne paya qu'une seule Livre pour la capitation de 1762. La même année, François Balle-Merin, homologue du précédent et habitant la même paroisse, fut capité à des hauteurs bien plus importantes puisqu'il déboursa quinze Livre pour payer l'impôt par tête, sans pour autant n'être affublé d'aucun qualificatif. Néanmoins, la plus grande partie des marchands dont les noms ont été apposés par les greffiers des communautés était précédée d'avant-noms. En ce sens, nous nous permettrons de

---

<sup>26</sup> Nicolas, Jean et René, *La vie quotidienne en Savoie*, op.cit., p 38.



rectifier quelque peu les propos de Bernard Bonnin, qui précisait dans ses travaux sur *La Terre et les paysans au XVIII<sup>e</sup> siècle*, que la grande majorité des marchands ruraux en Dauphiné n'avait que peu d'envergure économique et que jamais ces derniers « n'étaient gratifiés du titre de Maitres et encore moins de celui de Sieurs »<sup>27</sup>. La « faible envergure économique » des marchands ruraux rencontrée au XVIII<sup>e</sup> siècle n'était en tout état de cause plus de mise au siècle suivant, les marchands se regroupant alors dans les couches les plus favorisées de la hiérarchie sociale villageoise.

L'analyse des signatures permet également de témoigner de la position sociale d'un individu. A l'heure où l'illettrisme était partout majoritaire dans les campagnes de la France moderne, la faculté des individus à écrire leur nom attestait de leur niveau d'instruction et, partant, de leur supériorité sociale au sein de la communauté. Là encore avons-nous constaté la fréquence relativement élevée de marchands apposant leurs signatures au bas des rôles de capitation. Les signatures de marchands étaient alors d'autant plus systématiques que ces derniers étaient eux-mêmes choisis comme péréquateurs de leurs localités. Cette position estimable est probablement liée à la nature de leur activité professionnelle. Maniant quotidiennement les chiffres, le calcul mental et la plume pour les plus instruits d'entre eux, il apparaît naturel de voir les membres du milieu socio-professionnel marchand accomplir les tâches financières et administratives au nom de leur communauté villageoise.

Il apparaît, au final, que le montant de l'imposition et les critères honorifiques attestent de la position dominante des marchands dans les villages dauphinois. Néanmoins, pour apprécier le plus justement possible la place des marchands dans la hiérarchie sociale villageoise, nous avons cherché à comparer les fortunes marchandes à celles des autres professions présentes dans les localités du Nord de la province au dernier siècle de l'Ancien Régime.

---

<sup>27</sup> Bonnin, Bernard, *La Terre et les paysans en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op.cit., p 840.

## C. Un milieu socio-professionnel dominant au village

### 1) *La répartition socio-professionnelle des fortunes au village*

Nous abordons ici l'approche la plus fine quant à la ventilation des marchands ruraux sur les différents degrés de la pyramide sociale au village. Nous nous sommes en effet attelés à comparer les montants d'imposition des commerçants avec ceux des différents métiers présents dans les communautés rurales du Nord de la province. Pour ce faire, nous avons calculé la capitation moyenne payée par les différents corps de métiers existant au village, à partir d'un échantillon de neuf communautés réparties à peu près uniformément dans les limites de l'ancien département de l'Isère. Précisons ici que seuls les métiers les plus représentés ont été pris en compte. Ainsi les fermiers et les veuves peuplant les villages sont allés grossir la colonne des métiers indéterminés, au même titre que les bourgeois que nous avons sciemment distingués des marchands. Précisons également que les rôles fiscaux des neuf communautés sélectionnées tournent autour des années 1750-1760, qui correspondent *grosso-modo* au maximum démographique du groupe marchand dans les campagnes septentrionales du Dauphiné<sup>28</sup>.

Le tableau 6 ci-dessous synthétise les résultats que nous avons obtenus à partir des documents fiscaux de ces neuf communautés.

---

<sup>28</sup> Les neuf communautés composant notre échantillon sont : Bernin (1772), Chirens (1762), Hières-sur-Amby (1753), Oyeu (1765), Penol (1754), Pontcharra (1750), La Tronche (1781), Varacieux (1752), Villeneuve-de-Marc (1754).

*Tableau 6: Stratification sociale dans neuf villages isérois au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après la moyenne des côtes de capitation*

	Nombre de capités	Moyenne des côtes (en livres)	Coefficient multiplicateur avec la côte des marchands
Journaliers et travailleurs	410	2,9	0,2
Vignerons	42	2,17	0,2
Artisans	189	5,7	0,5
Laboureurs	206	9,18	0,9
Marchands	77	11,1	1
autres	502	5,9	0,5

Pour ces neuf villages isérois, la pyramide socio-professionnelle apparaît très clairement. Les journaliers et travailleurs, regroupés ici dans la même catégorie professionnelle, ressortent logiquement comme les plus pauvres parmi les chefs de famille de leurs localités, et sont par conséquent les moins fortement imposés avec deux Livres, neuf Sous de capitation en moyenne. Ils rejoignent, dans notre échantillon, le groupe professionnel des vignerons, faiblement imposé également à hauteur de trois Livre par individu en moyenne. Si l'écart est important avec le milieu professionnel marchand, il traduit fidèlement la distance qui sépare le menu peuple des campagnes, besognant quotidiennement pour gagner son pain, et l'univers considérablement plus confortable des marchands de campagnes qui apparaissent au grand jour comme les véritables notables de leurs communautés. La position économiquement dominante des marchands est ici d'autant plus affirmée qu'ils se situent au dessus des laboureurs, souvent décrits comme les membres du milieu professionnel le plus fortuné dans les villages. Ainsi, avec onze Livres de capitation en moyenne, les marchands ruraux se situent sans discussion possible au sommet de la pyramide économique et sociale dans les campagnes dauphinoises d'Ancien Régime.

Pour autant, aussi riches soient les marchands recensés dans les neuf communautés rurales de notre échantillon, ces derniers apparaissent loin des niveaux de fortunes marchandes exposées par le tarif de la Première capitation. Il apparaît opportun, dès lors, de nous demander laquelle des deux moutures de l'impôt par tête situait le plus fidèlement les marchands au sein de la pyramide sociale dans les villages d'autrefois.

2) *Première ou deuxième capitation : Quelle version de l'impôt royal exprime le mieux la « véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France » ?*

L'analyse de la répartition des marchands ruraux sur les échelons de la pyramide sociale nous permet à présent d'effectuer une rapide comparaison entre la première et la deuxième capitation, afin de discerner lequel des deux modes de taxation représentait le plus fidèlement la hiérarchie sociale dans les campagnes d'autrefois. La première capitation (1695-1698) introduisait très tôt les marchands ruraux dans la hiérarchie économique et sociale perçue par le fisc royal, puisqu'ils apparaissaient dès la seizième classe, aux côtés de bon nombre d'officiers publics ou encore avec les plus aisés des laboureurs ou des fermiers. Capités alors à 30 Livres, ils étaient purement et simplement considérés comme faisant parti des plus riches habitants des campagnes au XVII<sup>e</sup> siècle finissant. Avec la deuxième capitation (1701-1790) le mode de taxation change entraînant dans son sillage une nouvelle répartition fiscale. Pour cause, si nous avons recensé de nombreux marchands imposés à 30 Livres ou davantage dans les rôles de la deuxième capitation, tous n'étaient pas, loin s'en faut, taxés à des hauteurs aussi importantes.

Deux critères expliquent les variations de résultats entre la première et la deuxième version de la capitation. Le premier vient du fait que nous avons englobé sous le terme de « marchands », l'ensemble de ceux qui faisaient profession de vendre dans les campagnes d'autrefois. Aux côtés des véritables « marchands » ou « commerçants », souvent aisés, s'est glissée toute une foule de cabaretiers, d'aubergistes, de menus marchands de grains ou de volailles aussi proches des journaliers que des marchands proprement dit. L'éventail large des professions marchandes dans notre échantillon a par conséquent eu pour conséquence de faire baisser le niveau de richesse globale du groupe marchand. Le deuxième critère vient du mode de taxation lui-même. En appréciant par eux-mêmes l'état de richesse des marchands ruraux, les péréquateurs des communautés ont probablement réparti plus finement ces derniers sur les

échelons de la pyramide sociale. Il nous paraît en effet peu vraisemblable que tous les marchands ruraux aient connu la même aisance financière qu'un officier de bailliage, un échevin ou un avocat au conseil... comme le laissait présager la première capitation. La deuxième version, sur laquelle nous nous sommes appuyés dans cette partie, nous semble, au final, beaucoup plus proche des réalités socio-économiques du temps que la première version de l'impôt royal.

Au total, quelle que soit la version de la capitation prise en compte, les marchands y semblent largement dominer économiquement leurs contemporains. Capités à des valeurs supérieures à la moyenne de leurs villages, et bien souvent supérieures aux autres catégories socio-professionnelles de leurs localités, les marchands ruraux survolent largement leurs contemporains par leurs fortunes accumulées. Partant, leur domination est également sociale comme le prouve l'estime que leurs témoignent les villageois à travers l'usage des avants-noms, dont ils sont fréquemment affublés. Il conviendrait alors d'examiner précisément dans quelle mesure la double envergure économique et sociale des marchands ruraux a pu conférer à ces derniers le pouvoir administratif dans le cadre de leurs communautés. Ce faisant, nous sortons ici du champ de compétence de notre troisième partie, dont l'analyse fut essentiellement centrée sur les documents fiscaux de la capitation, et dont les limites, une fois atteintes, se devraient d'être complétées par d'autres sources afin d'aborder la dimension politique et sociale des membres de notre milieu professionnel.

## *Conclusion*

Au terme de notre réflexion, il nous faut bien conclure. Nous souhaitons préciser d'emblée le caractère provisoire de cette conclusion, qui ne vient en rien sceller des résultats de recherches à proprement parler, mais qui entend dresser le bilan des grandes étapes de notre étude qui apparaissent comme le préalable nécessaire à toute recherche de plus grande envergure.

L'année de Master II a en effet pour ambition d'aborder la faisabilité d'un sujet de recherche dans ses différentes modalités, tout en exprimant l'apport du thème scientifique à la recherche historique. Afin de répondre à ce cahier des charges, nous avons procédé dans le présent mémoire en trois phases bien distinctes.

Nous avons pris soin, dans un premier temps, de prospector la bibliographie intéressant notre thème de recherche afin de situer ce dernier dans un mouvement historiographique plus large. L'examen d'un groupe socio-professionnel en milieu rural se situant à la jonction de plusieurs champs d'études, il nous a fallu embrasser un grand nombre de courants historiographiques se rapportant de près ou de loin aux marchands ruraux.

De l'analyse critique de la bibliographie, ressort un relatif vide historiographique concernant le groupe marchand en milieu rural. Loin d'égaliser le nombre pléthorique de parutions qu'ont suscité leurs homologues urbains, les marchands ruraux ont longtemps été ignorés par l'historiographie ruraliste française, qui condamnait en tous points la probabilité de l'existence d'un groupe professionnel marchand cohérent et structuré.

Si, progressivement, l'historiographie s'est attachée à découper les sociétés rurales afin d'en analyser finement les différentes strates, les marchands ruraux sont néanmoins restés en périphérie des grands courants de recherches actuels. Ainsi la figure du marchand rural, souvent croisée par les historiens ruralistes français, s'est révélée très rarement étudiée.

Pour autant, l'historiographie récente ouvre aujourd'hui la porte à l'étude du milieu socio-professionnel marchand. En réinsérant la pluriactivité professionnelle dans les campagnes d'autrefois, les historiens participent à la revalorisation de campagnes aujourd'hui perçues comme dynamiques et hétéroclites et au sein desquelles les marchands ruraux ont

désormais toute leur place. La réintroduction des marchands en milieu rural, aux côtés des figures mieux connues des artisans ou des fermiers « hommes d'affaires » d'Ile-de-France, devrait contribuer à la réécriture du monde rural ancien, dont on perçoit aujourd'hui davantage les mouvements, et dont on saisit mieux les capacités d'adaptions voire d'innovations.

En ce sens, les marchands ruraux pourraient figurer parmi les acteurs majeurs des mutations économiques et sociales puisque ils participent activement au desserrement économique des campagnes à l'époque moderne. Témoins fidèles, par essence, des grands changements économiques, l'analyse des membres du milieu socio-professionnel marchand pourrait également permettre une meilleure compréhension de l'intégration des campagnes à l'économie globale d'Ancien Régime.

A la suite de ce premier bilan historiographique, nous nous sommes efforcés de rassembler l'ensemble des sources disponibles et susceptibles de nourrir notre recherche. Si nous avons délibérément laissé de côté les sources archéologiques et iconographiques, nous avons pu réunir de nombreux documents écrits, manuscrits et imprimés. A travers l'analyse de ces derniers, nous avons cherché à saisir la diversité ainsi que la complémentarité des archives entre-elles. Loin de se cantonner à un unique type de sources, notre inventaire a pu réunir des archives notariales, administratives, fiscales, judiciaires ainsi que des fonds privés concernant directement les marchands ruraux. Autorisant des études sérielles, menées à l'échelle provinciale, comme des analyses plus fines menées au niveau des communautés ou centrées sur les individus eux-mêmes, le corpus archivistique de notre inventaire apparaît suffisamment complet et diversifié pour nourrir une recherche de plus grande envergure sur le milieu socio-professionnel des marchands ruraux.

Néanmoins, loin d'être achevé, le corpus des sources et matériaux qui sous-tend l'étude sociale du groupe marchand sera susceptible d'intégrer de nouveaux documents afin de répondre à des problématiques nouvelles apparaissant au cours de la recherche.

Dans un troisième temps, enfin, nous avons souhaité exploiter au mieux une des sources majeures en histoire rurale : les rôles de capitation. Nous permettant de recréer le réseau marchand dans les campagnes du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation de ces documents fiscaux a pu mettre en lumière la répartition relativement homogène des marchands dans les limites de l'ancien département de l'Isère. Bien que minoritaires dans les campagnes septentrionales du Dauphiné, les marchands se sont montrés présents dans un grand nombre

de villages au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'analyse des fortunes de marchands a par la suite prouvé leur domination économique ainsi que la capacité de la profession de commerçant à élever économiquement et socialement l'individu qui s'y adonne. Ainsi, l'étude des rôles de capitulation est venue confirmer le bien fondé d'une recherche d'envergure sur les marchands, en prouvant l'existence, le dynamisme et –d'un point de vue extérieur au moins- la cohésion de ce milieu socio-professionnel dans les campagnes septentrionales dauphinoises.

Ainsi, se situant « au carrefour des activités multiformes issues de la production et des échanges », au cœur des mutations économiques et sociales dont il est le témoin privilégié, ainsi qu'à la limite entre la société englobée (à laquelle il appartient) et la société englobante (à laquelle il peut prétendre), « le groupe polymorphe des marchands ruraux [...] fait parti de ces secteurs encore dans l'ombre dont les enquêtes livreront bientôt bon nombre de découvertes », selon l'expression de Jean-Marc Moriceau<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Moriceau, Jean-Marc, *Terres Mouvantes*, op.cit., p 412.



*Bibliographie : Les marchands ruraux dans la  
province du Dauphiné sous l'Ancien Régime*

*Chapitre I. Instruments de travail*

## I. Guides, orientations bibliographiques

Barbier Frédéric, *Bibliographie de l'Histoire de France*, Paris, Masson, 1987, 283 p.

*Bibliographie Annuelle de l'Histoire de France*, Paris, éd du CNRS. Publiée annuellement depuis 1953. 49 Vol.

Chomel Vital : « le Dauphiné sous l'Ancien Régime. Publications relatives à l'histoire moderne de la province de 1935 à 1965 », *Cahiers d'histoire*, 1963, pp. 303-339.

Chomel Vital : « le Dauphiné sous l'Ancien Régime. Publications relatives à l'histoire moderne de la province de 1963 à 1980 », *Cahiers d'histoire*, 1980, pp. 329-359.

Moriceau Jean-Marc : « La Terre et les Paysans en France et en Angleterre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Un parcours bibliographique critique », *H.S.R.*, 9-10, 1998, pp. 113-209.

Moriceau Jean marc, « La Terre et les Paysans aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, France et Grande Bretagne. Guide d'histoire agraire », *Association d'Histoire des Sociétés Rurales*, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 317 p.

## II. Instruments de recherches, méthodologies

### A. Instruments de recherches

Felix Joël, *Economie et finances sous l'Ancien Régime. Guide du chercheur, 1523-1789*, Paris, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 1997, 500 p.

Grenier Jean-Yves, *Séries économiques françaises, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1985.

### B. Ouvrages méthodologiques

Bedarida François (sous la direction de), *L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1955)*, Paris, éd. De la M.S.H, 1995, 437 p.

Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974, 167 p.

Braudel Fernand, *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion, collection Champs, 1969, 270 p.

Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1995, 409 p.

Le Roy Ladurie Emmanuel, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1980, 542 p.

Morineau Michel, *Pour une histoire économique vraie*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1985, 512 p.

Nora Pierre, Le Goff Jacques (sous la direction de), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 3.t, 1974.

Revel Jacques (sous la direction de), *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, Paris, éd. Le Seuil, 1996, 243 p.

Roche Daniel, « Les historiens aujourd'hui. Remarques pour un débat », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 12, 1986, p 3-20.

### III. Dictionnaires et manuels topographiques

Bardet Jean-Pierre, Motte Claude (dir.), *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Hautes-Alpes*, Paris, éd. Du CNRS, 1995, 288 p.

Bardet Jean-Pierre, Roche Daniel (dir.), *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Drôme*, Paris, éd. Du CNRS, 1981, 555 p.

Bely Lucien (sous la direction de), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, PUF, 1996, 1384 p.

Bluche François (sous la direction de), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Fayard, 1990, 1640 p.

Bonnin (B), Favier(R), Meyriac (J-P), Todesco (B), *Les paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, département de l'Isère*, Paris, éd du CNRS, 1983, 716 p.

Gauvard Claude, De Libera Alain, Zink Michel (Sous la direction de), *Dictionnaire du Moyen Age*, PUF, 2002, 1548 p.

Lachiver Marcel, *Dictionnaire du Monde Rural. Les mots du passé*, Fayard, 1997, 1766 p.

Pilot De Thorey, *Dictionnaire topographique de l'Isère*, Imprimerie Jeanne d'Arc, 1921.

## IV. Les sources et leur traitement

### A. Ouvrages d'aide paléographique

Audisio Gabriel, *Lire le français d'Hier. Manuel de paléographie moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand colin, 1991, 288 p.

Devos Roger, Gabion Robert, Mariotte Jean-Yves, Nicolas Jean, Abry Christian, (sous la direction de), *Sources et méthodes de l'histoire de la Savoie. La pratique des documents anciens, Actes publics et notariés. Documents administratifs et comptables*, Annecy, ADHS, 1995, 335 p.

### B. Le traitement des sources

Bartier Robert-Henri, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen-Age. I Provence-Comtat Venaissain-Dauphiné-Etats de la maison de savoie. Vol. II, Archives ecclésiastiques, communales et nationales. Archives des marchands et des particuliers*, Paris, éd. Du C.R.N.S, 1971, pp 693-1462.

Bernard Gilda, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives Nationales, 1981, 336 p.

Chomel Vital, Lapeyre Henri, *Catalogue des livres de commerce et papiers d'affaire conservés aux Archives Départementales de l'Isère*, Imprimerie Allier, Grenoble, 1962, 83 p.

Farge Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, éd. Le Seuil, 1989, 152 p.

Letonnellier Gaston, *Répertoire des minutes de notaires conservées aux Archives départementales de l'Isère. Archives civiles, Série 3 E (Notaires)*, Grenoble, Imprimerie Allier Père et fils, 1930, 196 p.

*Chapitre II. Ouvrages généraux sur l'histoire  
économique et sociale de la France d'Ancien Régime*



# I. Le contexte économique et social de la France D'Ancien Régime

Asselain Jean Charles, *Histoire économique de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. T.I De l'Ancien Régime à la Première Guerre Mondiale*, Ed du Seuil, 1984, 221 p.

Bayard Françoise, Guignet Philippe, *L'économie française aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, 1991, 264 p.

Boncoeur Jean, Thouément Hervé, *Histoire des idées économiques. T.I De Platon à Marx*, paris, Armand-Colin, 3<sup>ème</sup> édition, 2004, 234 p.

Braudel Fernand, Labrousse Ernest (Sous la direction de), *Histoire économique et sociale de la France*, t.1, vol 2 : 1450-1660 « L'Etat et la ville, la paysannerie et croissance », M. Morineau et E Leroy Ladurie, Paris, 1977 ; t.2 : 1660-1789 « Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel », E Labrousse, P Goubert, P Léon ... Paris, 1970.

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1979, 607 p.

Butel Paul, *L'économie française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, SEDES, Collection « regards sur l'histoire », Paris, 1993, 317 p.

Cassan (M), Bardet (J.P), Ruggiu (F.J), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités. Actes du colloque de Limoges 17 et 18 Novembre 2005*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2005, 347 p.

Constant Jean-Marie, *La société française aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, 1994, 166 p.

Contamine Philippe, *L'économie médiévale*, Paris, Armand Colin, 1993, 449 p.

Daviet Jean-Pierre, *L'économie préindustrielle (1750-1840)*, T.1, *de la nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, Paris éd la découverte, 1993, 123 p.

Delsalle Paul, *La France industrielle, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, 1993, 280 p.

Duby Georges, *L'Economie rurale et la vie des campagnes de l'Occident médiéval (France, Angleterres, Empire, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, *essai de synthèse et perspectives de recherches*, Paris, Flammarion, 2.t, 1977, 539 p.

Fossier Robert, *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, Paris, Armand Colin, 1970, 382 p.

Fossier Robert, *La société médiévale*, Paris, Armand Colin, 1991, 465 p.

Garnot B, *La culture matérielle en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, 184 p.

Goubert Pierre et Roche Daniel, *Les français et l'Ancien régime*, t.1 : « La société et l'Etat. »  
T.2 : « Culture et Société », Paris, Armand Colin, 1991.

Grenier Jean-Yves, *L'économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, collection « L'évolution de l'humanité », 1996, 489 p.

Leclercq Yves, *Histoire économique de la France. L'Ancien régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Dalloz-Sirey, 1993, 171 p.

Mandrou Robert, *Introduction à la France Moderne (1500-1640). Essai de psychologie Historique*, Paris, Albin Michel, Collec « L'évolution de l'humanité », 1961, 415 p.

Poitrineau Abel, *Ils travaillent la France. Métiers et mentalités du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1992, 280 p.

Soboul Albert, *La France à la veille de la Révolution. Economie et société*, Paris, Sedes, 1974, 286 p.

Soboul Albert, *La société française dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : Structures sociales, cultures et modes de vie*, Paris, 1969, 232 p.

Sée Henri, *La vie économique et les classes sociales en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1924, Librairie Felix Alcan, 225 p.

Sée Henri, *La France économique et sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1925, 192 p.

Sée Henri, *Histoire économique de la France*, Paris, 1939, Armand Colin, t.1, 453 p.

## II. Les sociétés rurales de la France d'Ancien Régime

Antoine Annie, *Terres et paysans en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, 175 p.

Audisio Gabriel, *Les français d'hier. T.1 Des paysans (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 1998, 345 p.

Balard Michel, Hervé Jean Claude, Lemaître Nicole, *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 373 p.

Belmont Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien régime, t.1, « Quels artisans au village » ; t.2, « Le métier d'artisan »*, Grenoble, PUG, La Pierre et l'Écrit, 1998, 498 p.

Beaur Gérard, Dessureault Christian, Goy Joseph, Familles, *Terres, Marchés. Logiques économiques et stratégiques dans les milieux ruraux (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 278 p.

Berthe Maurice, *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1995, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, 354 p.

Bezard Yvonne, *La vie rurale dans le Sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, Firmin-Didot, 1929, 382 p.

Bianchi Serge, « Communautés villageoises du Sud de l'Ile de France de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Paris et ses campagnes, mélanges offerts à Jean Jacquart*, Paris, publications de la Sorbonne, 1994, p 141-154.

Bluche François, Solnon Jean François, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation (1695)*, Paris, Droz, 1983, 212 p.

Bloch Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1960.

Bloch Marc, *La Terre est le paysan, Agriculture et vie rurale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 1999, 571 p.

Bouchard Gérard, *Le village immobile. Senely-en Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1972, 386 p.

Constant Jean Michel, *La société française aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, 1994, 166 p.

Duby Georges, Wallon Armand (sous la direction de), *Histoire de la France rurale. T.2 L'âge classique des paysans (1340 à 1789)*, Paris éd du Seuil, 1975, 661 p.

Dupaquier Jacques, *La population rurale du bassin parisien à l'époque de Louis XIV*, Paris-Lille, EHESS, 1979, 440 p.

Follain Antoine, *Le village sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2008, 609 p.

Follain Antoine, *L'argent des villages du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comptabilités paroissiales et communales, fiscalité locale*. Actes du colloque d'Angers (30-31 Octobre 1998), Bibliothèque d'Histoire Rurale, 4, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 2000, 440 p.

Follain Antoine (sous la direction de), *Campagnes en mouvement en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, « autour e Pierre de Saint Jacob »*, Editions Universitaires de Dijon, collection *Sociétés*, 2008, 338 p.

Garnot Benoit, *Les campagnes en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Ophrys, 1998, 176 p.

Goubert Pierre, *La vie quotidienne des paysans français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1982, 320 p.

Gutton Jean Pierre, *La sociabilité villageoise de la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, collection Plurielle, 1992, 294 p.

Jessenne Jean Pierre, *Pouvoir au village et Révolution, Artois, 1760-1878*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, 308 p.

Léon Pierre (Sous la direction de), *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rurale dans la France du Sud-Est (fin XVII<sup>e</sup> siècle- 1835)*, Bibliothèque de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, fascicule n°XIII, Centre lyonnais d'Histoire économique et sociale, éd Les Belles-Lettres, 1966, 383 p.

Menant François, Jessenne Jean Pierre, *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*. Actes des 27<sup>e</sup> journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran. Sept 2005, Presses Universitaires du Mirail, 2007.

Moriceau Jean-Marc, *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, 1150-1850*, Paris, Fayard, 2002, 445 p.

Moriceau Jean-Marc, *Les fermiers d'Île-de-France, l'ascension sociale d'un patronat agricole (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1994, 1089 p.

Moriceau Jean-Marc, « Des coqs de village aux fermiers gentils-hommes. Les Navarre de la plaine de France (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », in *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime. Mélanges offerts à Jean Jacquart*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1994, pp 117-128.

Moriceau Jean-Marc, Postel-Vinay Gilles, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles. Les Chartiers (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, éd de l'EHESS, 1994, 397 p.

Moriceau Jean-Marc, « La terre et les paysans aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Guide d'Histoire Agricole », Rennes, *Association d'Histoire des Sociétés Rurales*, n°1, 1996, pp 4-7.

Moriceau Jean-Marc, Brunel Ghislain, « L'histoire rurale en France. Actes du 1<sup>er</sup> colloque de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales de Rennes (6-8 Octobre 1994) », in *Histoire et Sociétés Rurales*, n°3, 1<sup>er</sup> semestre 1995, pp 1-260.

Moriceau Jean-Marc, « Le changement agricole. Transformations culturelles et innovation (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », Association d'Histoire des Sociétés Rurales, *Histoire et Sociétés Rurales*, n°1, 1<sup>er</sup> semestre 1994, pp 37-66.

Moulin Annie, *Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Paris, éd le Seuil, Collection Point, 1992, 316 p.

Muchembled Robert, *Société, cultures et mentalités dans la France moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand Colin, 1994, 192 p.

Postel-Vinay Gilles, *La terre et l'argent. L'agriculture et le crédit en France Du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, Collection « L'évolution de l'humanité », 1998, 462 p.

Roche Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.

Schuurman Micheline, Anton, et SERVAIS, Paul, (éd.), *Inventaire après décès et ventes de meubles. Apports à une histoire de la vie économique et quotidienne (XIV-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Louvain la neuve, Academia, 1988, pp 211-231.

### III. Thèses et monographies régionales intéressant l'étude des sociétés rurales dans la France d'Ancien Régime

Antoine Annie : *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Etude de la seigneurie et de la vie rurale*, Ed. Régionales de l'Ouest, 1994, 539 p.

Antoine Annie, *Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire. Actes du colloque de Rennes (24-26 Mars 1999)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 552 p.

Baehrel René : *Une croissance : la Basse Provence rurale, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à 1789. Essai d'économie historique statistique*, Paris, SEVPEN « Démographie et Société, 6 », 1961, 2 vol., 842 p. et 55 p.

Balard Michel, Hervé Jean-Claude, Lemaître Nicole (sous la direction de), *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime, mélanges offerts à Jean Jacquart*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 373 p.

Bezard Yvonne, *la vie rurale dans le Sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, Firmin-Didot, 1929, 382 p.

Blanchard Raoul, *Les Alpes occidentales, Paris-Grenoble*, éd B.Arthaud, 13.vol, 1944-1956.

Boehler Jean Michel, *Une société rurale en milieu rhénan : La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1995, 3.t, 2469 p.

Bouchard Gérard, *Le village immobile. Senely-en-Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1972, 386 p.



Cabourdin Guy, *Terre et hommes en Lorraine (1550-1635), t.1, Les gens, le temps et l'argent*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1984, 250 p.

Charbonnier Pierre : *Une autre France. La seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, 1980, 2 vol., 1295 p.

Collier Raymond : *La vie en Haute-Provence de 1600 à 1850*, Digne, Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence, 1973, 547 p.

Farcy, Jean-Claude, *Les paysans beauceron au XIX<sup>e</sup> siècle*, Chartres, Imprimerie Marchand, 2.vol, 1989, 1229 p.

Favier René (sous la direction de), *Terres et Hommes du Sud-Est sous l'Ancien régime, Mélanges offerts à Bernard Bonnin*, Grenoble, P.U.G, 1996, 231 p.

Guichard Pierre : *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du sud-est (fin du XVII<sup>e</sup> siècle-1835)*. Paris, « les Belles Lettres », 1966, 384 p.

Jacquart Jean : *La crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670*, Paris, A. Colin, 1974, 800p.

Le Roy Ladurie Emmanuel : *Les paysans du Languedoc*, Paris-La-Haye, SEVPEN, 1966, 2 vol., 1034 p.

Léon Pierre, *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin XVII<sup>e</sup> siècle-1835)*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1966, 383 p.

Moriceau, Jean Marc, *Les fermiers d'Ile-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1994, 1071 p.

Nicolas, Jean, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine, 2.vol, 1978, 1244 p.

Nicolas, Jean et René, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1979, 389 p.

Poitrineau Abel, *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1726-1789*, Presses Universitaires de France, 1965, 780 p.

Sée Henri, *Etude sur les classes rurales en Bretagne au Moyen Age*, éd Armeline Crozon, 1995, 207 p.

Zink Anne : *Azereix : la vie d'une communauté rurale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN, 1969, 323 p.

*Chapitre III. Pluriactivité professionnelle et diversité sociale dans les campagnes de la France moderne.*

## I. Diversité professionnelle dans les campagnes de la France d'Ancien Régime

Belmont Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, collection « La Pierre et l'Écrit », 1998, 2 volumes, 198 et 309 p.

Clavairolles, Françoise, *Sériciculture en Cévennes : essai d'anthropologie historique et sociale sur la dynamique des savoirs et des productions*, Thèse EHESS, Paris, 1997, 583p.

Deyon pierre, « L'enjeu des discussions autour du concept de proto-industrialisation », *Revue du Nord*, n° 249, 1979, pp 9-18.

Deyon Pierre, « Fécondité et limites du model proto-industriel : Premier bilan », *Annales, économie, sociétés, civilisation*, n°5, 1984, pp 868-881.

Fontaine Laurence, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIXè siècle*, Lyon Presses Universitaires de Lyon, 1984, 294 p.

Fontaine Laurence, *L'histoire du colportage en Europe ( XVè-XIXè siècles)*, Paris, Albin Michel, 1993, 334 p.

Fossier Robert, *Le travail au Moyen Age*, Paris, Hachette Littérature, 2007, 316 p.

Poitrineau Abel, *Ils travaillent la France. Métiers et mentalités du XVIè siècle au XIXè siècle*, Paris, Armand Colin, 1992, 280 p.

Semonsons (J), « L'artisanat et le commerce au XVIIIè siècle au pays de Combrouille », *Revue d'Auvergne*, T. LXXVI, 1962, pp 41-78.

## II. Stratigraphie et relations sociales dans les campagnes de la France d'Ancien Régime

Antoine Annie, « Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire ». *Actes du colloque de Rennes (24-26 Mars 1999)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 552 p.

Béaur Gerard, « Les catégories sociales à la campagne : Repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, CVI, 1, Janvier-Mars 1999, pp 159-176.

Béaur Gérard, « Des sols contre de la Terre. L'argent dans les transactions foncières au XVIII<sup>e</sup> siècle », *L'Argent des campagnes. Echanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien Régime*, Journée d'étude tenue à Bercy le 18 Décembre 2000, Paris, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 2003, pp 171-183.

Berthe Maurice, *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*. Actes des XVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1995, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, 354 p.

Bluche François, Solnon Jean François, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation (1695)*, Genève, Droz, 1983, 212 p.

Boehler Jean Michel, « Quels critères pour l'identification des élites rurales d'Ancien Régime ? L'exemple des campagnes de l'espace rhénan et germanique au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in Boehler Jean Michel, Lebeau Christine, Vogler Bernard, *Les élites régionales (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp 83-101.

Bourin Monique, Durand Robert, *Vivre au village au Moyen Age. Les solidarités paysannes du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 258 p.

Brennan, Thomas-Edward, « La dette et l'économie rurale en campagne au dernier siècle de l'Ancien Régime », *Campagnes en mouvement en France du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle*, « autour de Pierre de Saint Jacob », textes réunis par Antoine Follain, Editions Universitaires de Dijon, 2008, pp 39-55.

Follain Antoine, « Les communautés rurales en France. Définitions et problèmes (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire et Sociétés Rurales*, n°12, Décembre 1999, pp 11-62.

Fontaine Laurence, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008, 437 p.

Fontaine Laurence, « Espaces, usages et dynamique de la dette dans les hautes vallées dauphinoises (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Annales ESC*, XLIX, 6, Novembre-Décembre 1994, pp 1375-1391.

Jacquart Jean, « L'endettement paysan et le crédit dans les campagnes de la France moderne », in *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1995, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, pp 283-297.

Jacquart Jean, « Sources notariales en histoire rurale », in *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime*, mélanges offerts à Jean Jacquart, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, pp 115- 137.

Jessenne Jean Pierre, *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*. Actes des XXVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 9-11 Septembre 2005, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 332 p.

Lagadec Yann, « Les élites rurales bretonnes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Des spécificités ? », in *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, 27<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, pp 53-77.

Lagadec, Yann, « Argent des villages et pouvoir : L'exemple de la Haute-Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *L'argent des villages du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* : Actes du colloque

d'Angers (30-31 Octobre 1998), Bibliothèque d'Histoire Rurale,4, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 2000, pp 327-342.

Pinto Guiliano, « Bourgeoisie de village et différenciation sociale dans les campagnes de l'Italie communale ( XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, 27<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, pp 91-111.

Postel-Vinay Gilles, *La Terre et l'argent. L'agriculture et le crédit en France du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1997, 462 p.

Postel-Vinay, Gilles, « Les campagnes dans l'espace du crédit », *L'Argent des campagnes. Echanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien Régime*, Journée d'étude tenue à Bercy le 18 Décembre 2000, Paris, Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 2003, pp 154-170.

Sabatier Gérard, « Une économie et une société en crise. L'Emblaves au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1695-1735) », in *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin du XVII<sup>e</sup> siècle- 1835)*, Centre Lyonnais d'Histoire Economique et Sociale, éd Les Belles Lettres, 1966, pp 33-141.

Thomas, Jack, « Crédit et numéraire dans les campagnes toulousaines au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XVII<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1995, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, pp 317-333.

*Chapitre IV. Marchands et commerce dans la France  
d'Ancien Régime*



# I. Le grand commerce régional, national et international

Abald Reynald, *Le Grand Marché : L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, 1030 p.

Afanassiev Georges, *Le commerce des céréales en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, étude historique, Traduction française du russe*, Paris, Picard, 1894, 576 p.

Angiolini Franco, Roche Daniel (sous la direction de), *Cultures négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, EHESS, 1995, 593 p.

Bondois Paul M, « Les difficultés du ravitaillement parisien. Le commerce des beurs et des bœufs sous l'Ancien Régime », *Mémoires et Documents J.Hayem*, 8<sup>e</sup> série, Paris, 1924, pp 214-320.

Butel Paul, *Les négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1974, 427 p.

Carrière Charles, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1973, 2.t, 1111 p.

Crouzet François (sous la direction de), *Le négoce international (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Economica, 1989, 249 p.

Daudin Guillaume, *Commerce et prospérité. La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, 612 p.

Deyon Pierre, *Le mercantilisme*, Paris, Flammarion 1969, 126 p.

Gardey, Philippe, *Négociants et marchands de Bordeaux : De la guerre d'Amérique à la Restauration (1780-1830)*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2009, 603 p.

Garnier, Bernard, « Viandes et bêtes. Variation saisonnières de l'approvisionnement de Paris aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », in *la Vie, la mort, la foi. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, pp 147-170.

Garnier, Bernard, « Des bœufs pour Paris : commercialisation et élevage en Basse-Normandie (1750-1900) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, CVI, 1, Janvier-Mars 1999, pp 121-138.

Gascon Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle, Lyon et ses marchands*, Paris, éd. Mouton-la-Haye, 1971, 2.t, 1000 p.

Goubert Pierre, « Familles marchandes sous l'Ancien Régime. Les Danse et les Motte de Beauvais », in *Affaires et gens d'affaire*, Paris, SVENPEN, 1959.

Hauser Henri, *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France*, Paris, éd. Alcan, 1929, 232 p.

Hook Jochen, « Réunions de métiers et marché régional. Les marchands réunis de la ville de Rouen au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *AESC*, 1988, pp 305-308.

Huetz de Lempis, Alain, *Géographie du commerce de Bordeaux*, Paris, éd. La Haye-Mouton, 1975, in-8°, 661 p.

Jeannin Pierres, *Les marchands du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1957, 192 p.

Jeannin Pierre, *Marchands d'Europe : Pratiques et savoirs à l'époque moderne. Textes réunis par Jacques Bottin et Marie Louise Pelus-Kaplan*, Paris, éd de La Rue de l'ULM, Presses de l'ENS, 2002, 480 p.

Jullian Marcel, *Histoire de France des commerçants*, Paris, Robert Laffont, 1983, 381 p.

Kaplan Steven L, *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, 704 p.

Lachiver, Marcel, « L'approvisionnement de Paris en viande au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *la France d'Ancien Régime. Etudes réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, pp 345-354.

Lachiver, Marcel, *Vins, vignes et vigneron en région parisienne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles*, Pontoise, Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 1982, 957p.

Lagadec Yann, « Trévé et Vera Cruz : Les horizons d'un marchand de toile de Bretagne centrale au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2005, pp 117-142.

Lacour-Gayet Jacques, *Histoire du commerce, t. IX : Du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1951, 373 p.

Le Goff Jacques, *Marchands et banquiers au Moyen Age*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 1962, 128 p.

Léon Pierre, *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Colloque National de l'Association Française des Historiens Economistes, Paris, éd du CNRS, 1973, 352 p.

Léon Pierre, « Vie et mort d'un grand marché international, la foire de Beaucaire (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), *R.G.L.*, n° 28, 1953, pp 309-329.

Lespagnol André, *Messieurs de Saint-malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1990, 2.t, 867 p.

Le Roux Thomas, *Le commerce intérieur de la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les contrastes économiques et régionaux de l'espace français à travers les archives du Maximum*, Paris, éd Nathan, 1996, 316 p.

Nadau Thierry, *Itinéraire marchand du goût moderne. Produits alimentaires et modernisation rurale en France et en Allemagne (1870-1940)*, éd de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005, 307 p.

Roguenant Albert, *Lyon, l'argent, le commerce et la soie*, Lyon, Fondation Espace Bellecour, 1986, 125 p.

Savary Jacques, *Le parfaire négociant, ou instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des païs étrangers*, Paris, éd. Robustel, 1721, 2vol.

Tarrade Jean, *Le commerce colonial à la fin de l'Ancien Régime : L'évolution du régime de l'Exclusif de 1763 à 1789*, Paris, P.U.F, 1972, 892 p.

Vogt, Jean, « Quelques aspects du grand commerce de bœufs et de l'approvisionnement de Strasbourg et de Paris », *Francia*, 1987, pp 281-297.

Zephirin Yolande, « Une famille de marchand de bois parisien », in *La forêt en Ile de France*, Paris, éd du CTHS, 1978, pp149-162.

## II. Ouverture commerciale intérieure et développement des transports.

Arbellot Guy, « La grande mutation des routes de France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, Mai-Juin 1973, n°3, pp 765-791.

Aymard Maurice, « Autoconsommation et marchés : Chayanov, Labrousse, ou Le Roy Ladurie », *Annales ESC*, XXXVIII, 6, Novembre-Décembre 1983, pp 1392-1410.

Azcona-Guerra (Anna-Mercedes), « Contribution à l'étude des réseaux commerciaux dans un espace inter-régional : Navarre-Aquitaine au XVIII<sup>e</sup> siècle », *B.C.H.E.M.*, 1995, n°7, pp 59-84.

Croix Alain, « L'ouverture des villages sur l'extérieur fut un fait éclatant dans l'ancienne France : Position de Thèse », *Histoire et Sociétés Rurales*, 11, 1<sup>er</sup> Septembre 1999, pp 109-146.

Deffosse Gaston, *Le commerce intérieur, données, évolution, structures, organisation*, Paris, P.U.F, 1944, 294 p.

Desplat Christian, *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne*. Actes des XIV<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoires de l'Abbaye de Flaran (Septembre 1992), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1996, 252 p.

Desplat Christian, « Marchés et foires dans les Pyrénées occidentales au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévales et moderne*, Actes des XIV<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1992, Presses Universitaires du Mirail, 1996, pp 209-233.

Dupaquier Jacques, « Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : Faut-il choisir ? », *Histoire et Sociétés Rurales*, n°18, 2002, pp 121-135.

Gautier Marcel, *Chemins et véhicules de nos campagnes*, Saint Briec, Presses Universitaires de Bretagne, 1971, 320 p.

Guichard Pierre, « D'une société repliée à une société ouverte. L'évolution de la région d'Andance, de la fin du XVIII<sup>e</sup> à la Révolution », in *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin XVIII<sup>e</sup> siècle-1835)*, Centre Lyonnais d'Histoire Economique et Sociale, Edition les Belles-Lettres, 1966, pp 141-219.

Gourcy Charles de : *La foire de Beaucaire, étude d'histoire économique*, Montpellier, 1911.

Lepetit Bernard, *Chemins de terre et voies d'eau. Réseaux de transports et organisation de l'espace en France (1740-1840)*, Paris, éd de l'EHESS, 1984, 148 p.

Léon Pierre (sous la direction de), *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque nationale de l'Association française des historiens économistes, Paris, éd. Du CNRS, 1973, 352 p.

Margairaz Dominique, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, éd de l'EHESS, 1988, 283 p.

Moriceau Jean Marc, *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation (1150-1850)*, Paris, Fayard, 2002, 445 p.

Moriceau Jean Marc, « Le changement agricole. Transformations culturelles et innovations (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », in *Histoire et Sociétés Rurales*, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, n°1, 1<sup>er</sup> semestre 1994, pp 37-66.

Morineau Michel, « Les frappes monétaires françaises de 1726 à 1793. Premières considérations », in Day. J (sous la direction de), *Etudes d'histoire monétaire, XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1984, pp 69-142.

Morineau Michel, « Allergico Cantabile », *Annales ESC*, XXXVI, 4, Juillet-Août 1981, pp 623-649.

Poussou Jean Pierre, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, éd de l'EHESS, 1983, 653 p.

Radeff Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté, Savoie)*, Lausanne, Société d'Histoire de la Suisse Romande, 1996, pp 421-425.

Piuz Anne-Marie, « Négoce et négociants, les espaces commerciaux », in *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1990, 668 p.

Thomas Jack, « Foires et marchés ruraux en France à l'époque moderne », in *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévales et moderne*, Actes des XIV<sup>e</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, Septembre 1992, Presses Universitaires du Mirail, 1996, pp 177-209.

### III. Commerce rural et marchands ruraux dans la France d'Ancien Régime

Antoine Annie, « Les comptes ordinaires de Pierre Duchemin du Tertre, marchand de toile et seigneur dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Société Archéologique et d'Histoire de la Mayenne*, Laval, 1998, 248 p.

Baratier Edouard, « Le notaire Jean Barral, marchand de Riez au début du XV<sup>e</sup> siècle, *Provence Historique*, t.VII, Juillet 1957, pp 254-274.

Cocula Anne-Marie « Pour une définition de l'espace aquitain au XVIII<sup>e</sup> siècle » Aires et structures de commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Colloque National de l'Association Française des Historiens Economistes*, Paris, Editions du CNRS, 1973, pp 301-330.

Cocula Anne-Marie, « A partir du livre journal de Jean Babut, marchand de Bergerac », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, T. XXIX, 1972, pp 136-145.

Coulet Noël, « Commerce et marchands dans un village provençal du XV<sup>e</sup> siècle. La Leyde du Puylobier », *Etudes Rurales*, 22-24, Paris, 1966, pp 99-118.

Durix Pierre, « La montée en puissance des marchands-emboucheurs du Brionnais au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Campagnes en mouvement en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, « autour de Pierre de Saint Jacob », Textes réunis par Antoine Follain, Editions Universitaires de Dijon, Collection *Sociétés*, 2008, pp 39-55.

Fontenay, Michel, « Paysans et marchands-ruraux de la vallée de l'Essonne dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, IX (1957-1958), 1958, pp 157-282.

Imberdis Frank, *L'Elevage et le commerce des bêtes à cornes dans la Haute-Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, Bussac, 1945.



Sée Henri, « Le commerce du beurre et des salaisons en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires et Document J.Hayem*, dixième série, 1926, pp 175-185.

Vallez Jean Marie, « Un marchand-herbager augeron à l'action. Michel Londe et ses bœufs de 1774 à 1805 », *Enquêtes Rurales*, n°2, 1997, pp 37-62.

Wolff (Chr), « Un type de marchand sous Louis XIV : Les savoyards de Barr », *Annales DBO*, 1969, pp 122-127.

*Chapitre V. Le Dauphiné sous l'Ancien Régime*

## I. Synthèses régionales et ouvrages généraux sur l'histoire du Dauphiné

Bessat Hubert, Germi Claudette, *Les noms des paysages alpins. Atlas toponymique, Savoie, vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence*, Editions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble, Grenoble, 2001, 322 p.

Blanchard Raoul, *Les Alpes occidentales*, Paris-Grenoble, B.Arthaud, 7.T en 13 Volumes, in-4°, 1944-1956.

Blanchard Raoul, « Le Haut Dauphiné à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle d'après les procès de la révision des feux de 1700 », *Recueil des Travaux de l'Institut de Géographie Alpine*, III, 1915, pp 337-419.

Bligny Bernard (sous la direction de), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, Privat, 1973, 486 p.

Chomel Vital, (sous la direction de), *Dauphiné, France. De la principauté indépendante à la province (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Grenoble, PUG, collection « La Pierre et l'Écrit », 1999, 208 p.

Chomel Vital, (publié sous la direction de), *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat, in-8°, 1976, 466 p.

Chomel Vital, *Les débuts de la Révolution Française en Dauphiné. 1788-1791*, Grenoble, PUG, 1988, 312 p.

Favier René (sous la direction de), *Nouvelle Histoire du Dauphiné. Une province face à sa mémoire*, Grenoble, Glénat éditions, 2007, 256 p.

## II. Etudes économiques et sociales dans le Dauphiné d'Ancien Régime

Belmont Alain, *Les artisans ruraux en bas Dauphiné du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse pour le nouveau doctorat d'Histoire, préparée sous la direction de M Emmanuel le Roy Ladurie, EHESS, 1990, 2.T, 209 et 412 p.

Belmont Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien régime*, t.1, « *Quels artisans au village* » ; t.2, « *Le métier d'artisan* », Grenoble, PUG, La Pierre et l'Écrit, 1998, 498 p.

Belmont Alain, « Une mine pour la farine : Les meulières de Berland (38) sous l'Ancien Régime », *La Pierre et l'Écrit [Evocations], Patrimoine de l'Isère, Environnement, Culture, Histoire*, n° 13, 2002, pp 37-68.

Belmont Alain, « La pierre et le pain : Les carrières de meules de Quaix-en-Chartreuse (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 16, 2<sup>ème</sup> Semestre 2001, pp 45-79.

Blanchard Raoul : « Le Haut Dauphiné à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle d'après les procès-verbaux de la Révision des Feux de 1700 », *Recueils des travaux de l'Institut de Géographie Alpine*, Grenoble, t. 3, 1915, pp 337-419.

Bonnin Bernard: *La terre et les paysans en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle (1580-1730)*, Thèse Lettres, Université de Lyon II, 1979, 4.vol, 948p. + 349 p annexes.

Bonnin Bernard, « Un aspect de la société rurale. Les milieux dominants en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Lyon et l'Europe. Hommes et sociétés, Mélanges d'Histoire offerts à Richard Gascon*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1980, t.1, pp 47-66.

Bonnin Bernard, « L'endettement des communautés rurales en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle, *Bulletin du Centre d'Histoire Economique et Social de la Région lyonnaise*, n°1, 1971, pp1-9.

Bonnin Bernard, « Qui détenait les pouvoirs dans les communautés rurales ? L'exemple dauphinois au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Actes des Journées d'Etudes de Bendor, 1978, *Cahiers de la Méditerranée*, 1980, pp 19-45.

Bonnin Bernard, « Enquête fiscale et histoire économique et sociale : La révision des feux en Dauphiné (1697-1706) », In Problèmes économiques et sociaux du monde rural, Lyon, *Cahier d'Histoire*, 1967, pp 87-95.

Bonnin Bernard, « Quelques aspects de la vie des classes populaires dans les campagnes dauphinoises dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Images du peuple au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Dix-huitième siècle, Armand Colin, pp 87-93.

Bonnin Bernard, Favier René (sous la direction de), *L'intendance de Dauphiné en 1698. Edition critique du mémoire rédigé par l'intendant Bouchu « pour l'instruction du duc de Bourgogne »*, Paris, éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, vol. n°35, 2005, 213 p.

Bonnin, Bernard, « Un réseau urbain face à son environnement rural au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple du Dauphiné », in *La ville au XVIII<sup>e</sup> siècle, Colloque d'Aix-en-Provence (1973)*, Aix-en-Provence, Edisud, 1974, pp 143-151.

Bonnin, Bernard, « Peut-on parler de développement régional dans l'espace alpin sous l'Ancien Régime ? L'exemple du Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Spécificité du milieu alpin. Actes du IX<sup>e</sup> colloque franco-italien*, Grenoble, 1986, pp 89-111.

Chomel Vital : *Les Paysans du Bas-Dauphiné septentrional au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de l'Ecole de Chartes, 1950.

Chorrier Bernard, « Réactions aristocratiques et poussée sociale dans une cellule rurale du Bas-Dauphiné : Saint-Hilaire-De-La-Côte (1659-1835), in *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du Sud-Est (fin XVIII<sup>e</sup> siècle-1835)*, Centre Lyonnais d'Histoire Economique et Sociale, Edition les Belles-Lettres, 1966, pp 219-315.

Coulomb Clarisse, *Les écrits du for privé en France du Moyen Age à 1914*, Grenoble, éditions du C.N.R.S, Groupe de recherche dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu.

Darier Jean-Marie, « La vie politique locale en Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle. La Mure 1632-1651 », *Evocations*, 1994, pp 109-120.

Dubois Georges, *Une enquête de l'Intendant dauphinois Fontanieu : « Mémoires généraux sur les productions et le commerce du Dauphiné »*, Thèse pour le doctorat, Allier, Grenoble, 1932, 190 p.

Falque-Vert Henri, *Les hommes et la montagne en Haut-Dauphiné au XIII<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, PUG, Collection « La Pierre et l'Écrit », 1997, 518 p.

Favier René, *Terres et hommes du Sud-Est sous l'Ancien Régime. Mélanges offerts à Bernard Bonnin*, Grenoble, PUG, Collection « La Pierre et l'Écrit », 1996, 205 p.

Favier René, *Les villes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Grenoble, PUG, Collection « La Pierre et l'Écrit », 1993, 512 p.

Fierro Alfred, « Un cycle démographique : Dauphiné et Faucigny du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales, Economie, Société, Civilisation*, n°5, 1971, pp 941-959.

Fontaine Laurence, *Histoire du colportage en Europe (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Albin-Michel, 1993, 334 p.

Fontaine Laurence, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 296 p.

Fontaine Laurence, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Grenoble, PUG, 2003, 247 p.

Hickey Daniel, *Le Dauphiné devant la monarchie absolue. Le procès des tailles et la perte des libertés provinciales (1540-1640)*, Grenoble, P.U.G, Collection « La pierre et l'écrit », 1993, 317 p.

Léon Pierre, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin XVII<sup>e</sup>-1869)*, Grenoble, Allier, 1954, 968 p.

Verdier René, « Le pouvoir au village dans le Sud du Dauphiné à la fin du Moyen Age », in *Terres et Hommes du Sud-Est. Mélanges offerts à Bernard Bonnin*, Grenoble, PUG, 1996, pp 57-65.

Vivier Nadine, *Le Briançonnais rural aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Editions l'Harmattan, Collection « Chemin de la Mémoire », 1992, 296 p.

### III. Commerce et marchands dans le Dauphiné d'Ancien régime

#### A. Commerce urbain et Grand commerce

Bessière Baptiste, *Négociants et espaces marchands dans les Alpes du Sud au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de la Maîtrise d'Histoire soutenu à l'U.F.R Sciences sociales Pierre Mendès-France, sous la direction de René Favier, Grenoble, 2002, 312 p.

Bonnin Bernard, « Un bourgeois en quête de titres et de domaines seigneuriaux. Claude Perier dans les dernières années de l'Ancien Régime », in *Bourgeoisie de province et Révolution*. Colloque de Vizille, PUG, 1987, pp 55-77.

Chagny Robert, Ours Françoise (catalogue rédigé par), « Une dynastie bourgeoise dans la Révolution : Les Perier ». *Exposition 14 Juillet-16 Décembre 1984*, Musée de la révolution Française, Vizille, 1984, 123 p.

Chagny Robert, « Une famille bourgeoise dans la révolution : Les Perier. » in *Le pouvoir régional dans les régions alpines françaises et italiennes, Actes du IX<sup>e</sup> colloque franco-italien d'histoire alpine*, Centre de Recherches d'Histoire de l'Italie et des Pays Alps, Chambéry, 1983, p 59-69.

Chomel Vital, « Un mémoire inédit sur le commerce de transit en Dauphiné au milieu du XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, 1960, pp 315-343.

Choulet Eugène, *La famille Casimir Perier, Etude généalogique, biographique et historique*, Grenoble, Joseph Baratier Imprimerie, 1894, 378p.

Favier René, « Un grand bourgeois à Gap à la fin de l'Ancien Régime. Pierre Daniel Pinet », in *Bourgeoisie de province et Révolution*. Colloque de Vizille, PUG, 1987, pp 43-53.



Favier René, « Le commerce de la viande à Grenoble au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, Economie et Société*, n°4, 1994, pp 583-604.

Favier René, « Négoce, impôts et fourniture aux armées. Pierre-Daniel Pinet, manieur d'argent à Gap à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *L'argent dans la ville (France, Espagne, Italie XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, *Bulletin du Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe Méditerranéenne et de ses Périphéries*, Montpellier, n° 8, Juillet-Décembre 2002, pp 211-226.

Fegueux Claude, « La conquête du pouvoir fisco-financier par les quatre frères Pâris : 1690-1769 », in *Le renouillard : Bulletin Historique de la Morge inférieure, Associations Moirans Recherche Historique*, 1998, n°10 pp 31-35. n° 11 p 11-22. n°12 pp 14-22.

Fegueux Claude, « On a vu la cour à leur pied...Les frères Pâris étaient les fils d'un aubergiste de Moirans ( XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Les affiches de Grenoble et du Dauphiné*, n°1848, 26Mars 1982, p 7.

Gal Stéphane, « Guerre et prospérité en France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : Un marchand drapier de Grenoble », *Revue d'Histoire Economique et Sociale du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, n° 2, 1998, pp 227-239

Lapeyre Henri, «Négociants dauphinois sous l'Ancien Régime », *B.A.D*, 8<sup>ème</sup> série, t.1, 1963, pp 16-19.

Léon Pierre, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Dolle et les Raby*, Paris, Editions les Belles-Lettres, 1963, 215 p.

Pazzis (Henri de), *Origines, Histoire et descendance de la famille Perier*, Mayenne, Editions régionales de l'Ouest, 1992. t.1, 223 p.

Prost Michel, « La famille de Louis mandrin (1725-1755), *C.E.G.R.A Information*, n°29, 1982, pp 14-15.

Wolff Jacques, *Les Perier. La fortune et le pouvoir*, Paris, Economica, 1993, 399 p.

## **B. Commerce rural et marchands ruraux dans le Dauphiné d'Ancien Régime**

Allier Robert, « Les marchands de l'Oisans au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Généalogie et Histoire* [CEGRA informations], n°70, 2<sup>eme</sup> Semestre 1992, pp 13-17.

Allix André, « Le Trafic en Dauphiné à la fin du Moyen Age. Esquisse rétrospective de géographie économique », *Revue de Géographie Alpine*, Allier, 1923, pp 373-420.

Allix André, « La foire de Goncelin » *Recueil des Travaux de l'Institut de géographie Alpine*, Grenoble, Allier, t.II, 1914, pp 299-334.

Bart Jean, « Les bourgeois des champs », in *Bourgeoisie de province et Révolution*. Colloque de Vizille, P.U.G, 1987, pp 155-165.

Krafft-Pourrat Claire, *Le colporteur et la mercière : Récits et enquêtes*, Paris, Denoël éditions, 1982.

*Sources utilisées pour l'étude du groupe socio-  
professionnel des marchands ruraux sous l'Ancien  
Régime*

*Chapitre I. Archives départementales de l'Isère*

## I. Série B : Fonds des cours et des juridictions antérieures à 1790 (XIII<sup>e</sup> siècle- 1790)

Pilot-Dethorey, M., *Inventaire-sommaire des archives civiles aux Archives Départementales de l'Isère, Séries A et B (cours et juridiction-parlements, bailliages, sénéchaussées et autres juridictions secondaires, cours des comptes, cours des aides, des monnaies) Antérieures à 1790*, Grenoble, Allier Imprimerie, 1864, 4. T.

Prudhomme M.A, *Inventaires sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Isère, Archives civiles, Série B, Tome IV, Chambre des comptes sur le Dauphiné, Grenoble, Imprimerie Allier, 1919, 441p

### **A. Série B : Révision des feux<sup>30</sup>**

B 2705 : Etat des feux du domaine dans la judicature du Graisivaudan (1367).

B 2706 : Etat des feux du Viennois et de la terre de la Tour (1372).

B 2707 : Etat des feux du domaine delphinal par châteltenie (1383).

B 2708 : Etat des feux dans les Baronnie de Meuillon et de Montauban (1392).

B 2709 : Etat des feux du domaine (1392-1393).

B 2726 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le viennois et la terre de la Tour (1392-1395)

---

<sup>30</sup> Les côtes présentées plus bas sont les côtes renvoyant aux documents originaux. Fragiles, les révisions des feux du Moyen Age ont été microfilmées afin de préserver les documents originaux. Chaque côte présentée ci-dessous renvoie donc à une côte microfilmée. Ainsi les côtes B 2705 à B 2709 correspondent aux côtes II MI 85 à II MI 89. Les côtes B 2726 à B 2760 correspondent aux côtes II MI 106 à II MI 140. Les côtes suivantes, enfin se situent sur le microfilm II MI 2486. IL est à noter que certaines côtes ne sont pas communicables.

B 2727 : Procès verbaux rôles de taille pour la Révision des feux de la judicature du Viennois et du Valentinois (1405-1406)

B 2728 : Révision des feux dans la judicature du Viennois et du Valentinois (1423-1449)

B 2729 : Révision des feux dans la judicature du Viennois et du Valentinois (1426-1448)

B 2730 : Procès verbaux et rôles de taille du Viennois et de la terre de la Tour (1426-1449)

B 2731 : Procès verbaux et rôles de taille pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1427-1454)

B 2732 : Procès verbaux et rôles de taille pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1427-1473)

B 2734 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le viennois et le Valentinois (1429-1448)

B 2735 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Viennois (1431-1451)

B 2738 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les bailliages du Viennois et du Valentinois (1445-1454)

B 2740 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1446-1459)

B 2741 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le baillage du Viennois et des terres de la Tour (1446-1473)

B 2442 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1447-1448)

B 2744 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1447-1454)

B 2745 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les bailliages du Viennois et du Valentinois (1447-1457)

B 2747 : Procès verbaux pour la Révision des feux alodiaux en Dauphiné (1449-1451)

B 2748 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Viennois et des terres de la Tour (1457-1458)

B 2749 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1457-1458)

B 2752 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les bailliages du Viennois et du Valentinois (1457-1458)

B 2753 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1460)

B 2755 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Viennois et sur les terres de la Tour (1474)

B 2756 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1474)

B 2757 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Viennois et sur les terres de la Tour (1474)

B 2759 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les bailliages du Viennois et du Valentinois (1475)

B 2760 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Viennois et sur les terres de la Tour (1475-1476)

B 2762 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les mandements de Briançon, Réaumont, Chatte, Moirans (1405-1406)

B 2763 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les mandements de Pont-de-Beauvoisin, la Tour-du-Pin, du Trièves (1419-1450)

B 2764 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les mandements de Teys, La Pierre, Châtellenie, Chatte (1451-1452)

B 2765 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les mandements de Varcès, Dolomieu (1452)

B 2766 : Procès verbaux pour la Révision des feux à Upaix, Dieulefit, Aurel, Marsanne, Villeneuve-de-Marc, Montleaux, Saint-Quentin-sur-Isère (1453-1457)

B 2768 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans la Mistralerie de Jarrie, à, Saint-Julien-de-Buissart, à Saint-Michel-de-Chaillole, à Montbrizon et Solaize (1471)

B 2769 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le bailliage du Graisivaudan (1472)

B 2770 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans les Baillages du Viennois et du Valentinois (1472)

B 2771 : Procès verbaux pour la Révision des feux dans le mandement de Rattier, dans les châtellenies de Valgaudemar, La Mure, Saint-Martin-d'Hères, Nevache (1473)

B 3419 : Procédures de Révision des feux dans le bailliage du Viennois (1408-1409)

B 3470 : Procédures pour la Révision de feux ) Montrigaud, Beausseblant, Geissan, Chatte, Saint-André-en-Royans, Beaurepaire, Roman, La-Motte-Galaure, Pisançon et Auterives (1405-1409)

B 4508 : Révision des feux des paroisses de Beauvoisin, Bénivay et dans le Valentinois et les Baronnie

## **B. Sous-série 14 B : Justices particulières relevant du vibailiage de Grésivaudan**

### *1) Procédures civiles concernant les communautés rurales du vibailiage du Grésivaudan*

La sous- série 14 B n'a pas fait l'objet de classement définitif. Les sentences, formalités, procédures sont ici mêlées. Il convient par conséquent de les trier. Reste, en outre, 6,20 mètres linéaires de liasses à inventorier.

14 B 355 – 14 B 356 : Adrets (les) (1728-1790)

14 B 162: Saint-Mury-Monteymond (1718-1787)

14 B693: Saint-Agnès (1672-1722)

14 B 357- 14 B 386 : Allevard (1646-1790)

14 B 392 – 14 B 398 : Avalon (1607-1789)

14 B 419 – 14 B 422 : La Buisse (1671-1790)

14 B 523 – 14 B 524 : Lambin, La Terrasse (1700-1789)

14 B 399: Avignonet (1779-1783)

14 B 413: Meylan (1560-1789)

14 B 31: Beaufin (1723-1784)

14 B 400 – 14 B 401 : Beaumont (1712-1790)

14 B 407 – 14 B 410: Bernin (1719-1787)



14 B 441 – 14 B 412: Biviers (1599-1786)

14 B 423 – 14 B 430 : Buissère (la) (1608-1790)

14 B 402- 14 B 406 : Bellecombe (1635-1790)

14 B 422 – 14 B 433 : Champagnier (1732-1790)

14 B 438 – 14 B 440 : Châtelard (le) (1669-1789)

14 B 622- 14 B 624 : Chaulnes (1637-1787)

14 B 443 – 14 B 445 : Claix (1715-1789)

14 B 446 – 14 B 449 : Celles (1719-178)

14 B 458 – 14 B 475 : Corps (1671-1790)

14 B 476 – 14 B 478 : Crolles (1657-1790)

14 B 487 – 14 B 492 : Cornillon (1628-1790)

14 B 479 – 14 B 481 : Domène (1643-1789)

14 B 518 – 14 B 519 : Herbeys (1646-1790)

14 B 715 – 14 B 722 : Saint-Martin-le-Vinoux (1551-1790)

14 B 479 : Domène-sur-Theys (1751-1788)

14 B 703 : Saint-Jean-le-Vieux (1730-1783)

14 B 486 : Eybens (1722-1778)

14 B 708 – 14 B 714 : Saint-Martin-d'Hères (1759-1789)

14 B 727 : Saint-Nazaire (1717-1789)

14 B 802 : Varcès (1700-1784)

14 B 493 – 14 B 496 : Gières (1661-1790)

14 B 497 – 14 B 512 : Goncelin (1637-1790)

14 B 450 : Clêmes (XVIII<sup>e</sup> siècle)

14 B 673 – 14 B 676: Seyssins (1668-1790)

14 B 695 – 14 B 699: Saint-Egrève (1612-1790)

14 B 767 – 14 b 722 : Sechilienne: (1619-1788)

14 B 783 – 14 B 785 : Touvet (le) (1647-1790)

14 B 513 – 14 B 517 : Gua (le) (1649-1789)

14 B 451 – 14 B 455 : Pâquier, la Cluse (1583-1789)

14 B 804 – 14 B 819 : Vif (1593-1790)

14 B 418 : Lavars (1680-1790)

14 B 548 : Monteynard (1727-1784)

14 B 539 : Monestier-du-Percy (1660-1775)

14 B 540 – 14 B 547: Montbonnot (1565-1789)

14 B 700 – 14 B 702: Saint-Ismier (1733-1785)

14 B 435 – 14 B 437 : Château-Bernard (1721-1789)

14 B 549 – 14 B 562 : Montfleur (1567-1790)

14 B 564 – 14 B 569 : Morges (1723-1790)

14 B 388 – 14 B390 : Allières, Fontanieu (1720-1790)

14 B 457 : Cornillon-en-Trièves (1707-1790)

14 B 694 : Pipet et Saint-Baudille (1716-1790)

14 B 570 – 14 B 571 : Motte (la) (1720-1787)

14 B 687 – 14 B 692 : Revel (1657-1787)

14 B 456 : Lancey, Versoud (1698-1789)

14 B 169 : Saint-Andéol (1769-1787)

14 B 677 – 14 B 679 : Saint-Didier (1719-1787)

14 B 704 – 14 B 706 : Saint-Laurent-du-Pont (1709-1789)

14 B 482 – 14 B 483 : Entre-deux-Guiers (1736-1789)

14 B 707 : Saint-Marcel (1719-1783)

Sant-Martin-de-Clelles : (1773-1790)

14 B 723 – 14 B 726 : Saint-Maurice-Lalley (1562-1784)

14 B 730 – 14 B 751 : Baronnie-de-Sassenage (1607-1791)

14 B 447: Tencin (1708-1789)

14 B 146 – 14 B 417: Brignoud, Froges (1711-1789)

14 B 681- 14 B 682: Prebois (1673-1784)

14 B778 – 14 B782: Theys (1610-1790)

14 B 520 : Herculais (1719-1773)

14 B 685 – 14 B 686 : Quaix et Sarcenas (1651-1787)

14 B 786 : Tréminis (1721-1786)

14 B 787 – 14 B 795 : Trièves : (1613-1790)

14 B 442 : Chichilinannes (1751-1786)

14 B 563 : Montrigaud (non daté)

14 B 796 – 14 B 797 : Baronnie-d’Uriage (1641-1790)

14 B 798 – 14 B 801 : Valbonnais (1678-1790)

(Non côté) : Percy (le) (1774-1785)

14 B 803 : Veurey (1664-1759)

14 B 822 – 14 B 851 : Vizille (1593-1790)

14 B414 – 14 B 415 : Bresson, Echirolles (1720-1785)

14 B 572 – 14 B 593 : La Mure (1638-190)

14 B 618 – 14 B 621 : Saint-Georges-de-Commier (1616-1790)

14 B 875 – 14 B 888 : Voiron (1613-1790)

14 B 905 – 14 B 912 : Voreppe (1662-1790)

14 B 434 : Chartreuse (1754-1789)

14 B 484 – 14 B 485 : Entremont (1672-1780)

14 B 536 – 14 B 538 : Miribel-les-Echelles (1702-1788)

14 B 680 : Pommier (1753-1784)

2) *Audiences, formalités, procédures civiles et criminelles pour les communautés de Saint-Baudille-et-Pipet et de Crolles, dans le vibailiage du Grésivaudan*

14 B 694 : Saint-Baudille-et-Pipet (1716-1790)

14 B 476- 14 B 478 : Crolles (1657-1790)

**C. Sous-série 16 B : Justices particulières relevant du vibailiage de Vienne**

*1) Audiences, formalités, procédures civiles et criminelles pour les communautés de Chirens et de Vénissieux*

16 B 380- 16 B 407 : Procédures civiles et criminelles. Chirens (Comté de Clermont) (1592-1790)

16 B 59- 16 B 81. Audiences et sentences. Chirens (Comté de Clermont) (1752-1790)

16 B 205 : Audiences et formalités. Vénissieux (1748-1790)

## II. Série C : Administration provinciale et enregistrement

### A. Sous-série II C : Registres de l'intendance du Dauphiné.

#### La Révision des feux de l'Intendant Bouchu (1697-1710)

Les côtes II C ont été mises en format microfilms, correspondant aux côtes II MI.

2 C 310 : Révision des feux de la province de Dauphiné. Tome I. Election de Grenoble (1696-1706)

2 C 311 : Idem. Tome II. Election de Grenoble (1696-1706)

2 C 312 : Idem. Tome III. Election de Grenoble (1696-1706)

2 C 313 : Idem. Tome IV. Election de Grenoble (1696-1706)

2 C 314 : Idem. Tome V. Election de Grenoble (fin) (1696-1706)

2 C 315 : Idem. Tome VI. Election de Vienne (1696-1706)

2 C 316 : Idem. Tome VII. Election de Vienne (1696-1706)

2 C 317 : Idem. Tome VIII. Election de Vienne (1696-1706)

2 C 318 : Idem. Tome IX. Election de Vienne (fin) (1696-1706)

2 C 319 : Idem. Tome X. Election de Romans (1696-1706)

2 C 320 : Idem. Tome XI. Election de Romans (fin) (1696-1706)

2 C 321 : Idem. Tome XII. Election de Valence (1696-1706)

2 C 322 : Idem. Tome XIII. Election de Valence (fin) (1696-1706)

2 C 323 : Idem. Tome XIV. Election de Gap (1696-1706)

2 C 324 : Idem. Tome XV. Election de Gap (1696-1706)

2 C 325: Idem. Tome XVI. Election de Gap (1696-1706)

2 C 326 : Idem. Tome XVII. Election de Gap : Recette de Briançon (1696-1706)

2 C 327 : Idem. Tome XVIII. Election de Montélimar (1696-1706)

2 C 328 : Idem. Tome XIX. Election de Montélimar (1696-1706)

2 C 329 : Idem. Tome XX. Election de Montélimar (1696-1706)

2 C 330 : Idem. Tome XXI. Election de Montélimar (1696-1706)

2 C 331 : Idem. Tome XXII. Election de Montélimar (fin).

Suivie de « Etat des feux ou portions de feux auxquels chacune des communautés de la Province de Dauphiné a été fixée, pour servir à l'imposition et l'assiette des tailles de lad. Province, led. Etat nommé en Dauphiné perequaire » (1696-1706).



**B. Sous-série 8 C : Contrôle des actes****Liste des contrats de mariage contenus dans le fond des contrôles des Actes de l'actuel département de l'Isère.**

8 C 3458 – 8 C 3459 : Bureau de l'Albenc (1752-an VI)

8 C 116 : Bureau d'Allevard (1751-an IV)

8 C 148 – 8 C 149 : Bureau de Barraux (1759-an XII)

Bureau de Beaurepaire : (1783)

8 C 386 – 8 C 387 : Bureau de Bourg-d'Oisans (1750-an VI)

8 C 402 – 8 C 404 : Bureau de Bourgoin (1750-an VIII)

8 C 502 – 8 C 503 : Bureau de Corps (1767-1815)

8 C 855 – 8 C 857 : Bureau de Goncelin (1761-an XIII)

8 C 1393 – 8 C 1399 : Bureau de Grenoble (1756-1791)

8 C 1466 – 8 C 1467 : Bureau d'Heyrieux (1750-1793)

8 C 1858 – 8 C 1586 : Bureau de Mens (1754-1795)

8 C 1778 : Bureau de Monestier-de-Clermont (1754-an III)

8 C 1983 – 8 C 1984 : Bureau de la Mure (1767-an XIII)

8 C 2081 – 8 C 2083 : Bureau de Pont-de-Beauvoisin (1751-an XI)

8 C 2191 – 8 C 2192 : Bureau de Roussillon (1757-1792)

8 C 2304 : Bureau de Saint-Antoine (1751-1768)

8 C 2745- 8 C 2747 : Bureau de Saint-Marcellin (1755-an V)

8 C 2856 – 8 C 2857 : Bureau de Saint-Syphorien-d'Ozon (1772-1806)

8 C 2898 : Bureau de Sassenage (1751-1792)

8 C 3024 – 8 C 3025 : Bureau de la Tour-du-Pin (1750-an VIII)

8 C 3135 : Bureau de Tullins (1758-1791)

8 C 3285- 8 C 3287 : Bureau de Vienne (1772-1787)

8 C 3339 : Bureau de Vif (1756-an IX)

8 C 3397 – 8 C 3398 : Bureau de Villard-de-Lans (1756-1823)

8 C 3493 – 8 C 3494 : Bureau de Virieu (1765-an VI)

8 C 3584 – 8 C 3585 : Bureau de Vizille (1751-an VII)

8 C 3674 – 8 C 3675 : Bureau de Voiron (1757-an IX)

### III. Série 3 E : Notaires

#### **Inventaire :**

Letonnellier (G), *Répertoire des minutes de notaires conservées aux Archives départementales de l'Isère. Série 3 E (notaires)*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1930, 196p.

#### **A. Actes notariés de la communauté d'Alleverd**

Dedin Nicolas

3 E 654 (1507-1508)

Dedin Pierre

3 E 1193/1 (1531)

3 E 1193/2 (1531)

3 E 1193/3 (1512)

Roux

3 E 1326/1 (1540)

3 E 1326/2 (1588)

Tarentesin Felix

3 E 1308/1 (1550-1551)

3 E 1308/2 (1552-1553)

3 E 772 (Répertoire général)

P. de la Charriere

3 E 1193/3 (1572-1573)

3 E 1458 (1575-1576)

Tarenteysin

3 E 1309 (1595)

3 E657 (1595-1603)

3 E 658 (1603)

## **B. Actes notariés de la communauté de La Buissière**

**Notes :** Un grand nombre d'actes notariés de la communauté de La Buissière a été retrouvé dans les arrêts du parlement de Grenoble. Ils sont par conséquent classés en Série B « Cours et juridictions, XIII<sup>e</sup> siècle-1790 ». Nous les insérons par commodité pour le lecteur dans les actes notariés en série 3 E.

Seyteur Claude

B 4415 (1497-1540)

3 E 4731 (1500)

3 E 4732 (1530)

Ravier Guiges

B 4415 (1503-1542)

(Folios 604-656)

Galbet Olivier

B 4415 (1518-1552)

(Folios 798-816)

Vieux Michel

B 4415 (1534-1554)

(Folios 575-602)

(Folios 657-692)

Combe Claude

3 E 71 (1591-1592)

### **C. Actes notariés de la communauté de Chatte**

Borrel Pierre

3 E 1876 (1553-1558)

3 E 1877 (1555-1556)

3 E 1878 (1556-1558)

3 E 1879 (1566-1570)

3 E 1880 (1570-1602)

3 E 1881 (1581-1582)

3 E 1882 (1587-1589)

3 E 1883 (1590-1591)

3 E 1884 (1592-1597)

3 E 1885 (1601-1604)

Dollive François

3 E 1886 (1597-1622)

3 E 1887 (1623-1636)

### **D. Actes notariés de la communauté de Chirens**

Leblanc Jean

3 E 6896 (1547-1550)

3 E6897 (1548-1552)

3 E 6698 (1556-1577)

Philippe Claude

3 E 6779- 3 E6803 (1563-1587)

Legros

3 E 6902 (1574)

Bernard Benoît (Alias Dumax):

3 E 6427 - 3 E 6470 (1592-1635). Répertoires.

3 E 6465 - 3 E 6480 (1609-1630). Feuilles volants.

Budillion Antoine :

3 E 6481 - 3 E 6520/1 (1602-1641). Répertoires.

3 E 6520/2 (1628-1632). Pièces diverses.

Philippe François :

3 E 6831 - 3 E 6865 (1678-1724).

3 E 6867 (1678-1716). Répertoire général.

3 E 6666 - 3 E 6695/1 (1677-1724).

3 E 6696 (1678-1715). Répertoire général.

Philippe Jean :

3 E 6831 - 3 E 6893 (1714-1739). Répertoires.

Galbit :

3 E 6589 (1764-1739).

3 E 6590 (1740-1743).

Meyer Benoît:

3 E 6570 - 3 E 6580 (1737-1762). Répertoires.

3 E 6581 (1737-1753). Procédures.

## **E. Actes notariés de la communauté de Cordéac**

Pifard Guigues

3 E 1463 (1549-1559)

Pifard Mathieu

3 E 1464/1 (1554-1557)

3 E 1464/2 (1587)

3 E 1464/3 (1592-1595)

3 E 1464/4 (1602-1603)

Dos Pierre

3 E 1213/9 (1622-1625)

3 E 1213/10 (1628-1629)

3 E 1213/7 (Répertoire général)

Dos Claude

3 E 1043/1/1 (1584-1585)

3 E 1043/1/2 (1586-1587)

3 E 1043/3/2 – 3 E 1043/32 (1588-1621)

3 E 1043/33 (1582-1585)

3 E 1043/34 (1586-1587)

3 E 1043/35 (1588)

3 E 1043/36 (Répertoire général)

## **F. Actes notariés de la communauté de Crolles**

Amabert :

3 E 554 - 3 E 565 (1613-1658).

Ramel Claude :

3 E 599 - 3 E 627 (1659-1709).

Colin Joseph

3 E 567 - 3 E 570 et 3 E 636- 3 E 637 (1719-1760).

3 E 649 (1719-1761). Répertoire général.

Lamande Henri :

3 E 573 - 3 E 578 (1763-1790).

### **G. Actes notariés de la communauté de Montacarra**

Rosset. L

3 E 5058 (1566-1575)

3 E 5059 (1576-1582)

3 E 5060 (1583-1589)

3 E 5061 (1590-1602)

3 E 5062 (1603-1611)

Rosset Jean

3 E 5388 (1570-1573)

Chrsitin Vincent

3 E 5388 (1585-1586)

Rosset. E

3 E 5063 – 3 E 5064 (1612-1626)



## **H. Actes notariés de la communauté de Saint-Baudille-et-Pipet**

Rouyer :

3 E 15.055 - 3 E 15.056 (1693-1704). Répertoires.

Royer Etienne :

3 E 8558 – 3 E 8560 (1726-1756)

Fluchiaire Jean Pierre :

3 E 15.057 – 3 E 15.059 (1766-1797). Répertoires.

## **I. Actes notariés de la communauté de Saint-Georges-d'Esparanche**

Efay

3 E 23298 (1550)

Jas Pierre

3 E 16282 (Avril 1552-Novembre 1553)

3 E 16283 (Novembre 1555-Février 1558)

3 E 16284 (Février-Juin 1562)

3 E 16285 (Juillet 1561-Décembre 1563)

3 E 16290 (Juillet 1562 à Aout 1563)

3 E 16291 (Décembre 1563-Mars 1564)

3 E 16286 (Janvier 1567-Décembre 1568)

3 E 16287 (Novembre 1569- Décembre 1572)

3 E 16292 (Janvier 1572- Aout 1573)

3 E 16288 (Mars 1575-Juin 1578)

3 E 16289 (Juillet 1578-Octobre 1582)

Obligations et quittances

3 E 16281 (Juin 1552-Septembre 1557)

3 E 16291 (Mai 1580-Juillet 1581)

**J. Actes notariés de la communauté de Tréminis**

Giraud :

3 E 15.098 – 3 E 15.133 (1624-1682).

Blanc :

3 E 15.134 – 3 E 15.137 (1682-1726).

Prayer Jean :

3 E 15.138 – 3 E 15.141 (1727-1754). Répertoires.

Prayer François :

3 E 15.143 – 3 E 15.147 (1755-1789). Répertoires.

**K. Actes notariés de la communauté de Vénissieux**

P. de Roviera :

3 E 419 – 3 E 424 (1496-1532)

**L. Actes notariés de la communauté de Vernas**

Pelerin

3 E 425 (1555-1559)

3 E 426 (1559-1561)

3 E 427 (1560-1568)

## IV. Série 4 E : Dépôt des communes. Archives communales déposées aux archives départementales.

### **A. Les rôles de capitation (1695-1790)**

4 E 572/4 : Annoisin-Chatelan (1759)

4 E 241/CC\_16 : Aoste (1711-1790)

4 E 149/8 : Apprieu (1728-1789)

4 E 600/2 : Arzay (1789)

4 E 98/6 : Balme-les-Grottes (La) (1777-1788)

4 E 338/3 : Bâtie-Divisin (La) (1726-1743)

4 E 263/ 12 : Beauvoir-en-Royans (1738-1767)

4 E 181/ 58-59 : Bernin (1695-1782)

4 E 535/CC\_7-8-9 : Buisse (La) (1740-1788)

4 E 154/12 : Burcin (1719-1777)

4 E 558/5 : Chamagnieu (1754-1789)

4 E 631/14 : Chapelle-du-Bard (La) (1719, 1733)

4 E 507/8 : Charavines (1701-1774)

4 E 634/15 : Château-Bernard (1714-1781)

4 E 44/4 : Château-Vilain (1777, 1778)

4 E 571/4 : Chatelans (1695, 1696)

4 E 367/14 : Chartrousse (1697-1751)

4 E 60/24 : Chichilianne (1696-1789)

4 E 536/83-87 : Chirens (1732-1790)

4 E 536/88-93 : Clermont (1718-1790)

4 E 471/15 : Chonas-l'Amballan (1763-1786)

4 E 26/CC\_31 : Clavans (1695-1740)

4 E 85/9 : Commelle (1768-1789)

4 E 547/1 : Cornillon-prés-Fontanil (1788,1789)

4 E 101/ 10-11 : Dimizieu (1721-1789)

4 E 353/7 : Eclose : (1718-1789)

4 E 442/26 : Entraigues (1702, 1711,1777)

4 E 157/2 : Eydoches (1708,1709)

4 E 615/2 : Flachères (1709-1711)

4 E 606/5 : Folatière (La) (1759-1784)

4 E 394/4 : Fontaine (1703, 1712, 1723)

4 E 330/4 : Frette (La) (1708, 1712)

4 E 673/5 : Gillonay (1711)

4 E 136/9 : Goncelin (1736-1745)

4 E 389/38 : Herbeys (1760-1774)

4 E 103/CC7 -8 : Hières-sur-Amby (1723-1790)

4 E 609/10 : Hurtières (1759, 1785, 1786)

4 E 276/7 : Izeaux (1757-1775)

4 E 266/3 : Izeron (1752)

4 E 340/7-8 : Massieu (1713-1790)

4 E 223/9 : Mayres (1696)

4 E 31/43 : Mizoën (1769)

4 E 62/48-50 : Monestier-Du-Percy (1705-1790)

4 E 432/CC\_10 : Montaud : (1720-1790)

4 E 622/6 : Moretel-de-Mailles (1738-1790)

4 E 88/2 : Mottier (Le) (1712-1712)

4 E 125/6 : Muriannette (1722, 1724, 1730)

4 E 377/S\_10 : Murinais (1784-1789)

4 E 445/17 : Oris-en-Rattier (1733-1789)

4 E 512/6 : Oyeu (1715-1780)

4 E 92/5-6 : Penol (1707-1789)

4 E 550/53-55 : Perier (Le) (1695-1767)

4 E 143/12 : Pierre (La) (1743-1766)

4 E 5/29 : Pinsot (1716-1787)

4 E 651/17-18 : Pommier-la-Placette (1715-1788)

4 E 144/CC30-35 : Pontcharra-sur-Breda (1710-1790)

4 E 174/7 : Prebois (1711)

4 E 267/18 : Presles-Champeverse (1731,1764)

4 E 647/18 : Revel-Tourdan (1739-1763)

4 E 477/4 : Reventin-Vaugris (1704-1780)

4 E 436/16 : Rivière (La) (1790)

4 E 570/24-29 : Roissard (1715-1788)

4 E 598/10-11 : Saint-André-le-Gaz (1747-1790)

4 E 378/CC\_47 : Saint-Antoine (1781-1790)

4 E 127/6 : Saint-Agnes (1751, 1752)

4 E 425/14 : Sainte-Marie-d'Alloix (1744)

4 E 167/13 : Saint-Georges-d'Esperanche (1749-1786)

4 E 196/6 : Saint-Guillaume/ Saint-Andéol (1752-1771)

4 E 252/4 : Saint-Jean-d'Avelanne (1773-1790)

4 E 270/20 : Saint-Juste-de-Claix (1707)

4 E 660/69-75 : Saint-Lattier (1695-1785)

4 E 54/14 : Saint-Marcel-Bel-Accueil (1785-1787)

4 E 483/75-76 : Saint-Martin-de-la-Cluze (1695-1787)

4 E 437/6 : Saint-Paul-d'Izeaux (1760)

4 E 197/1 : Saint-Paul-les-Monestiers (1790)

4 E 368/8 : Saint-Pierre-de-Chartreuse (1696-1746)

4 E 596/20-24 : Saint-Romains-de-Jalionas (1724-1786)

4 E 624/1 : Salle-en-Beaumont (La) (1765)

4 E 567/2 : Sappey-en-Chartreuse (Le) (1696, 1752, 1778)

4 E 531/10 : Sechilienne (1732, 1736)

4 E 397/S-4 : Seyssinet (1742, 1745)

4 E 336/3 : Sillans (1729-1780)

4 E 612/3 : Treminis (1741, 1742)

4 E 188/64-69 : Tronche (La) (1698-1789)

4 E 503/CC\_28 : Varacieux (1751-1782)

4 E 487/3 : Varcès (1762, 1763)

4 E 448/6 : Villard-de-Lans (1772)

4 E 544/59-62 : Villeneuve-de-Marc (1797-1788)

**B. Liste des rôles de taille royale levés avant 1639 dans les communautés de l'actuel département de l'Isère.**

4 E 591 : Anthon (1587)

4 E 98/3 : La-Balme-les-Grottes (1584)

4 E 666/5 : La-Bâtie-Montgascon (1585)

4 E 181/27 – 4 E 181/33 : Bernin (1591-1639)

4 E 496/4 : Chasselay (1632,1639)

4 E 139/6 – 4 E 139/9 : Le Cheylas (1588-1649)

4 E 60/18 – 4 E 60/19 : Chichilianne (1617-1939)

4 E 536/53, 4 E 536/46 – 4 E 536/50 : Chirens (1590-1641)



4 E 536/64 : Clermont (1635-1640)

4 E 265/1 : Chorange (1617-1625)

4 E 431/2 : Cras (1595-1615)

4 E 442/19 – 4 E 442/20 : Entraigues (1568, 1638, 1639)

4 E 28/IG9 : La Garde (1587-1650)

4 E 389/26 – 4 E 389/34: Herbeys (1574-1640)

4 E 30/IG2 – 4 E 30/IG3: Livet-et-Gavet (1606-1639)

4 E 62/30 – 4 E 32/32 : Monestier-du-Percy (1630-1639)

4 E 377/56 – 4 E 377/57 : Murinais (1573-1640)

4 E 525\_CC4/ CC5/ CC6 : Notre-Dame-de-Commier (1586-1640)

4 E 445/13 : Oris-en-Rattier (1622-1640)

4 E 550/37 : Le Perier (1630-1640)

4 E 607/32 : Pont-de-Beauvoisin (1601)

4 E 261\_CC27/ CC28/ CC29/ CC30 : Pont-en-Royans (1581-1639)

4 E 267/5 – 4 E 267/6 : Presles-Champeverse (1578-1626)

4 E 640/9 : Revel (1628)

4 E 570/10 : Roissard (1576-1577)

4 E 378\_CC16 – 4 E 378\_CC21 : Saint-Antoine (1537-1578)

4 E 167/5 – 4 E 167/6: Saint-Georges-d'Esperanche (1630-1640)

4 E 648/1 : Saint-Jean-de-Bournay (1602)

4 E 270/8 – 4 E 270/10 : Saint-Juste-de-Claix (1587-1640)

4 E 483/34 – 4 E 483/49 : Saint-Martin-de-la-Cluze (1551-1640)

4 E 129\_CC1 : Saint-Martin-d'Uriage (1603-1607)

4 E 236/4 : Sousville (1639)

4 E 612/3 : Treminis (1640)

4 E 188/17 : La Tronche (1635-1640)

4 E 440/38 : Valbonnais (1588, 1589, 1628)

4 E 544/35 – 4 E 544/44 : Villeneuve-de-Marc (1445-1640)

V. Série J : Fonds entrés par voie extraordinaire, achats, dons, dépôts. XIIIè- XIXè siècles).

**A. Sous-série 1 J : Archives privées entrées par voie extraordinaire, contenant moins de 10 articles.**

1 J 82 : Rôle de capitation de la communauté de Tréminis

1 J 199 : Livre de raison du bourgeois Jacques Second, de Villard-Saint-Christophe (1733-1776).

1 J 307 – 1 J 308 : Michel Brun, marchand à Pont-de-Claix et fermier du Comte de Morges (1755-an VIII).

1 J 309 – 1 J 311 : Litiges entre Michel Brun, marchand à Pont-de-Claix et plusieurs familles de Vif et de Claix. Pièces de procédures.

1 J 507 : Lettres de marchands et laissez-passer destinés à des colporteurs (1659-1848).

1 J 511 : Papiers de Guillaume Buisson, marchand et consul d'Entraigues (1618-1645).

1 J 512 – 1 J 514 : Papiers de Guillaumes Buisson et de son fils Guigues Buisson marchand (1656-1701).

1 J 515 – 1 J 523 : Papiers de la famille Buisson, notaires à Entraigues.

1 J 524 – 1 J 525 : Papiers de Jacques Buisson, marchand à Entraigues (1783-1784).

1 J 654 : Actes d'une société de commerce de clous et de toiles passés entre le sieur Abrard, négociant à Jonchaise, et Pierre Gastoud, négociant à Mens, en 1777.

Inventaire des dettes et des créances.

1 J 1102 : Livre de raison de Jean Giraud, originaire de la Grave, commerçant à Lyon puis émigrés en Suisse à Vevey, contenant des comptes (1670-1678).

Inventaire de la bibliothèque (1702).

Inventaire des linges et outils. Evaluation des biens mobiliers possédés à la Grave.

« Recueil des persécutions » subies par les protestants de la Grave ?

Calendrier familial (1696-1701).

### **B. Série J : Archives privées entrées par voie extraordinaire, contenant plus de 10 articles.**

#### **5 J 1 – 5 J 105 : Collection Maignien (XIV<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles).**

5 J 72 : Fréminet, marchand de Dorgeoise (1680).

5 J 81 : Mollard, marchand de Domène (1728-1762).

5 J 83 : François Pascal, marchand de la Combe-de-Soubroche, paroisse du Bouc (1743).

François Perier, négociant à Grenoble (1760-1770).

5 J 92 : Viboud, marchand de Revel (1712).

#### **8 J : Fond des archives du Château du Pin (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).**

Fond éclairant l'histoire de la famille Vincent et son ascension sociale. Guillaume Vincent Merlin est marchand de Montferra au XVI<sup>e</sup> siècle. Son petit fils Antoine est secrétaire au parlement et anobli en 1653. Jean Vincent achète en 1649 un office de trésorier général de France en Dauphiné et encre la famille dans la noblesse de robe.

8 J 1 – 8 J 273 : Titres, comptes, mémoires, procès, acquisitions foncières (XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles).

**11 J : Archives du Château de Vizille et de la famille Perier (XVI-XVIIIè siècles).**

11 J 28 : Documents familiaux de Jacques Perier. Règlements familiaux, contrats de mariages, testaments, ventes, quittances, actes judiciaires (1741-1798).

**12 J : Fonds de la famille Berthin, marchands bourgeois de Beaurepaire (XVIè-XIXè siècles)**

12 J 1 – 12 J 51 : Livres de raison, livres de comptes, livres de créances, actes notariés, cahiers d'achats, procès de la famille Berthin.

**13 J : Fond Lombard de Buffières**

13 J 1 – 13 J 81 : Familles dauphinoises (XVIè-XVIIIè siècles).

**15 J Archives du Château de Chapeau-Cornu**

15 J 1 – 15 J 214 (XVIè-XVIIIè siècles).

**28 J : Collection du docteur Paul Bisch**

28 J 31 – 28 J 43 : Familles dauphinoises (XVIè-XVIIIè siècles).

**32 J : Collection Saint-Olive, archives du Château du Gûa**

32J 96 – 32 J 143 : Familles dauphinoises (XVè-XVIIIè siècles).

## VI. Série H : Hôpital de Grenoble

Prudhomme M.A, *Inventaire sommaire des Archives Historiques de l'Hôpital de Grenoble*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1892, 435p.

### **A. Papiers des familles provenant des bienfaiteurs de l'Hôpital ou des pauvres qui y sont morts**

H 112 : 183 pièces (1586-1790).

Comptabilité d'Ennemond Berthier, marchand de la Tronche (1701).

H 130 : 200 pièces. (1700-1727).

Mémoires pour Antoine André Blanc-la-Conche, marchand de Lalley

H 219 : 171 pièces. (1620-1630).

Ventes, transports concernant Domenget Oddoz, marchand d'Alleverd.

H 220 : Quittances délivrées à Domendet Oddoz (1615-1636).

H 221 : Procès entre Domenget Oddoz et Paul Drier, notaire royal de Theys (1615-1634).

H 222 : Procès entre Dommenget Oddoz et Zacharier Bressand, notaire royal et vichâtelain d'Alleverd (1614-1646).

H 334 : 157 pièces. (1680-1690).

Procès entre Joseph de Chaulnes et Pierre d'Allegre, marchand de Sassenage (1683).

H 363 : 207 pièces. (1672-1683)

Procès entre Joachim de Chisse (seigneur) et Etienne Treilloud, marchand de Saint-Quentin.

H 404 : 151 pièces. (1545-1748).

Procès concernant Joseph-Alloard-Carnyn marchand du Gûa.

H 483 : 143 pièces. (1646-1671).

Procès entre Jean Cothonay et Jacques Vieron, marchand d'Andancette (1673).

H 993 : 208 pièces. (1707-1727).

Procès entre l'abbé Balthazar Perrin de Grenoble et Pierre Prudhomme, marchand de Condamine (1721).

H 1002 : 161 pièces. (1696-1713).

Procès entre Ennemond Mirand, bourgeois de Grenoble et Ennemond Roux, marchand à Rives (1696).

H 1008 : 384 pièces. (1760-1770).

Procédures et comptes concernant le sieur Pitois, aubergistes de Saint-Laurent « où pend pour enseigne Saint-Michel ».

## VII. Série MI : Microfilms

### **A. Sous-série 1 MI : Archives microfilmées dont la source originale n'est pas conservée aux Archives départementales de l'Isère. Listes des communes soumises au recensement quinquennal de 1836.**

1 MI 139 : Benevais

1 MI 140 : Les Avenières, Brangues, Curtin

1 MI 141 : Saint-Albin-de-Vaulserre

1 MI 142 : Charancieu, Saint-Bueil

1 MI 144 : Doissin, Panissage, Passage, Sardieu

1 MI 145 : Pisieu

1 MI 146 : Boissieu, Commelle, Ornacieux, Sardieu

1 MI 147 : Oytier-Saint-Oblas

1 MI 149 : Agnien, Vernioz

1 MI 150 : Culin

1 MI 151 : Meyrié, Vauls-le-Milieu

1 MI 153 : Eyzin-Pinet

1 MI 154 : Le Montaret



1 MI 155 : Mizoen, Villard-Reymond

1 MI 156 : Monestier-du-Percy

1 MI 157 : Corps

1 MI 158 : Laval, Muriannette, Saint-Jean-le-Vieux

1 MI 159 : Theys

1 MI 160 : Bernin

1 MI 162 : Gières, Herbeys

1 MI 164 : Saint-Andéol, Saint-Paul-les-Monestier

1 MI 165 : La Motte-d'Aveillans

1 MI 166 : Saint-Romans

1 MI 167 : Beaucroissant, Moirans

1 MI 168 : Thodure

1 MI 172 : Noyarey, Seyssins

1 MI 174 : Montaud, Morette, Quincieu

1 MI 179 : Champagnier, Vaulnavéy-le-Bas

1 MI 180 : Saint-Etienne-de-Crossey, Saint-Nicolas-de-Macherin, Voreppe

*Chapitre II. Archives départementales du Rhône*

## I. Sous-série 3 E : Actes notariés

Vachon :

3 E 11 442 (1505-1525)

Pillion :

3 E 11 443 – 3 E 11 444 (1560-1584)

P. Dereylier :

3 E 11 445 (1591-1593)

J. Deryelieu :

3 E 11 446 (1645-1677)

J.B Yvert :

3 E 11 447 – 3 E 11 449 (1695-1718)

C. Pain :

3 E 11 445 – 3 E 11 452 (1720-1761)

C. Izelin :

3 E 11 453 – 3 E 11 495 (1761-An XIII)

*Chapitre III. Bibliothèque Municipale de Grenoble*

# I. Livres de raison de la bibliothèque municipale de Grenoble

## **Inventaire :**

Ducoin, Pierre-Antoine-Amédée : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Grenoble*. Tome 1. A Grenoble, Chez Baratier impr. Libraire, 1831, 460 p.  
Catalogue MAIGNIEN.

R. 7779 : Livre de raison de Jean Jeune, bourgeois du Freynet d'Oisans et de Laurent Jeune, avocat au parlement de Dauphiné (1688-1700), papier, 140f. 275x192mm. Rel parchemin.

R. 7809 : Livre de raison et main courante de Barthélémy Roux, marchand drapier à Lemps (1782-1788), papier, 140f. 280x135mm. Rel parchemin.

R. 8688 : Livre de raison et de commerce de Benoît Repellin (1712-1738), papier, 140f. Rel parchemin.

## II. Sources imprimées et manuscrites sur le commerce rural en Dauphiné (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

U. 442 : Allard Guy : *Les foires du Dauphiné*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 25 ff°.

R. 7906/72 : Pilot de Thorey Emmanuel : *Notes et documents sur les foires en Dauphiné recueillies*, s. d., 48 ff°.

R. 57 : Mémoire concernant la situation du Dauphiné, le commerce et l'industrie de ses habitants, la nature et la qualité des fonds, la manière dont ils sont cultivés et leurs différentes productions, 72 p.

R. 7906/6 : Pilot de Thorey Emmanuel : Notes relatives au commerce et à l'industrie. Révision de 1700. Inspection des manufactures en 1728 par Claude Boutillier, inspecteur général du commerce en Dauphiné. Draperie de Vienne. Inspection des manufactures. Mémoire dressé par DUBU de la Flouvière, inspecteur, 1778, 224 ff.

O. 16885 : Arrest de la cour de parlement, Aydes et finances de Dauphiné, portant deffenses à tous les apothicaires, marchands, droguistes et Epiciers, de vendre aucun minéraux ou poisons à quelque sortes de personnes que ce soit, 1<sup>er</sup> Juin 1723, 7p.

U. 4761 : Arrest de la cour de parlement de Dauphiné portant très expresses inhibitions et deffenses à tous apothicaires et marchands droguistes de vendre ni débiter aucun poisons, 17 Juillet 1764, 3p.

R. 467 : Edit du Roi, Xbre. 1691, créant des offices de syndics des Marchands, Artisans et ouvriers d'une même profession. Publié au parlement de Dauphiné, le 14 Fevr. 1692, 4p.

X. 1934 : Arrest de la cour de Parlement de Dauphiné, Prononcé en audience publique, portant défences à tous hostes, cabaretiers et marchands de délivrer ni faire aucunes

fournitures aux enfans de famille à l'insceu de leur père qui serons residens dans les lieux, à peine de perte de leurs fournitures, 9 Août 1674, 3p.

O. 3216 : Arrest du conseil d'Etat, par lequel sa Majesté, en interpretant l'arrest du 3 fevrier dernier, permet à tous marchands et voituriers de conduire et voiturer dans les provinces de Dauphiné, Provence et Languedoc, toutes les marchandises estrangères venant du costé de Marseille [...] sans estre obligez de passer par la ville de Lion, 10 dec. 1670, 7p.

Vh. 685 : Arrest du Conseil d'estat du Roy, qui ordonne que les Maistres des Forges, Marchands ou autres Particuliers de la province de Dauphiné qui feront sortir fers de la dite province [...] seront tenus de payer les Droits de Marque aux Bureaux qui ont été et seront etablis par le Fermier desdits Droits, 9 Janvier 1712, 4p.

R.441 : Edit du Roy, de Mars 1691, portant création d'offices de maitres et gardes des Corps de Marchands et de jurés dans les corps d'Arts et Métiers, publié au Parlement de Dauphiné le 7 avril 1691, 4p.

### III. Des sources imprimées relatives aux litiges des marchands : Les factums

O. 12458 : Supplique au parlement de Sieur Laurent Berthet-Bizot, marchand à Massieu, 1750, 19p.

O. 12143 : Mémoire contenant griefs, pour Me Antoine Prompsal contre Sieur Jean-Louis Prompsal, marchand drapier au même lieu, 1756, 76p.

O. 10918 : Réponses à griefs pour Dlle Catherine Alise Girien du Plantier contre Sieur Jean Chasel, marchand à Saint-Symphorien-d'Ozon, 16p.

O. 11886 : Supplique au parlement de Calude Gontard, marchand drapier au Charpey contre Marie-Anne Meyret, du même lieu, 1770, 15p.

O. 11893 : Sieur Louis Bourgeois, marchand à Moirans, contre Pierre Caille et Magdelaine Agiron sa femme, 1771, 10p.

O. 11097 : Supplique au parlement de Sieur Pierre Devaux contre Sieur Noé Jubié, marchand de la Sône, 1774, 57p.

O. 12428 : Supplique au parlement de Sieur Claude Ignace Salomon, marchand de la Grave, contre Sieur Joseph Gay, du bourg de la Grave, 1748, 50p.

O. 11584 : Mémoire apologétique pour les Sieurs Saint-Ours, père et fils, chirurgiens à Veurey, accusés, contre Sieur Georges Gilibert, marchand de bois au même lieu, 32p.

O. 10705 : Mémoire pour Dlle Marie Jaudin, veuve en première noce de Sieur Pierre Berger, contre Sieur Marc Colombat, marchand canabassier dans le canton de Vienne, 24p.



O. 10909 : Mémoire pour Dlle Marie Rochas, veuve de François Devras, contre Sieur Pierre Disdier, marchand à Domaine, héritier du Sieur Disdier, son père, 1770, 46p.

O. 12291 : Mémoire pour Sieur Alexandre et Joseph Marchand, négociants à Rives, contre Sieurs Joseph-Michel et Maurice-Augustin, frères, marchands et fabriquant de papier au même lieu, 1774, 39p.

O. 11339 : Mémoire pour Jean-Louis Ferrier, marchand à Peyrins, contre Sieur Joseph Dalve du même lieu, 1783, 55p.

O. 11020 : Mémoire pour Sieur Jean Paganon, marchand de fer à Allevard, contre Sieur Louis Cotton, voiturier sur l'Isère résidant à Goncelin, 1772, 27p.

O. 10565 : Mémoire pour Jean-Antoine et Marie-Hélène Lambertin, du lieu de Mirabel, contre Sieur Pierre lautent, marchand à Venterol, 1767, 18p.

O. 10495 : Observations pour Sieur François Massat, marchand du lieu de Mépin, 15p.

O. 11431 : Précis pour Sieur Michel Favier, marchand à Vif, contre Sieur Barthélémy Morand, archivair de la chambre des Comptes, 1789, 27p.

O. 11462 : Précis pour Sieur Guedy, marchand à Cessieu, contre Pierre Bertholet le Cadet, 1784, 17p.

R. 2718 : Claude Blanchet, marchand de Rives, contre Marc Freichet, marchand de Grenoble, 1688.

R. 2611 : Claude Ballet, marchand de Cessieu, contre Mme Anne de Boissat Dame de Curieu, 1702.

R. 4175 : Claude Allard, marchand de Tullins, contre Jean Colin.

R. 2169 : Fois et Denis Rispaud, frères, bourgeois de Chorges, contre Pré Lesbros, marchand, 1707.

R. 2150 : Jean Termos, marchand à Apprieu, contre Guillaume Meyer, procureur, 1699.

R. 1919 : Pierre Oriad, marchand au Monestier-de-Clermont, contre Barthelemy brun, procureur de la Cour, 1756.

R. 3108 : Antoine de Fasselet, médecin du Roi, contre Benoit Mesmoz Julianon, marchand de Semons et Fois Berard, avocat de Vienne, 1699.

R. 1216 : Avertissement pour Louis Morel, marchand à Dieu-le-Fils, pour lui et comme procureur fondé d'Alexandrine Faure, contre Pré Chartaingt, 1742, 42p.

T. 5499 : Précis pour le Sieur Gelas, marchand de bestiaux à Montfalcon, contre François-Régis Dorey, 13p.

U. 7016 : A nos seigneurs du Parlement, supplie humblement Louis Armand, bourgeois de l'Albenc, apellant des sentences de 1701, tendant à l'addition de moyens de faux contre P. Daniel Garnier, marchand de Rovon, 49p.

V. 10817 (10) : Précis pour Sieur Alexandre François, marchand à Bouvantes, contre J. F H Poncelin, prieur de l'abbaye de Génissieu, 1779, 48p.

V. 10816 (17) : Réflexions sommaires pour Guillaume Abonenc, marchand du lieu de Saint-Bonnet, contre Antoine Saint-Bertand, avocat, 1783, 15p.

V. 7086 : Avertissement pour Antoine Borel, marchand de Fenestrelles, défendeur en cas d'excès et prétend enlèvements de protocoles, contre Messire Simon Rode, prêtre et prieur de Montarles, 20p.

V. 10809 : Consultation pour Me Charles-Antoine Rey, conseiller du Roy, controleur général des Gabelles au Dpt des Baronnie, contre Sieur Louis-Joseph Reydel, marchand teinturier au Buix, 1740, 68p.

V. 4988 : Mémoire pour Jean-Louis Ferrier, marchand à Peysins, contre Sieur Joseph Palve. Diffamation, 1783, 55p.

V. 10815 (19) : Mémoire pour Sieur Joseph Dalve, négociant à Peysins, contre les Sieurs J.L. Ferrier et L. Blanc, marchands audit Peysins, 1784, 92p.

V. 7027 : Précis pour Margueritte Terrier, héritière de Marie Salamand, contre Etienne Salaman, marchand du même lieu, 1787, 32p.

V. 7066 : Réponsif à grief pour Sieur Joesph-Maximilien Megret Lenclos résidant à Baratier, contre Sieur Claude Perrein Chabert, marchand à Domaine, 1789, 46p.

<b>Table des cartes, graphiques, tableaux</b>
---

**Cartes :**

<i>Carte 1 : Le département de l'Isère dans ses limites de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. ....</i>	159
<i>Carte 2 : Proportion de marchands dans les villages isérois (d'après les rôles de capitation 1695-1729). ....</i>	160
<i>Carte 3 : Proportion de marchands dans les villages isérois (d'après les rôles de capitation 1730-1759). ....</i>	162
<i>Carte 4 : proportion de marchands dans les villages isérois (d'après les rôles de capitation 1760-1790). ....</i>	163
<i>Carte 5 : Les routes du Dauphiné en 1754, (d'après Pierre Léon, La naissance de la grande industrie en Dauphiné). ....</i>	165
<i>Carte 6 : Les densités de population en bas-Dauphiné au XVIII<sup>e</sup> siècle. ....</i>	167
<i>Carte 7 : Proportion d'artisans par village, d'après les rôles de capitation 1730-1759 (d'après Alain Belmont, Des ateliers au village). ....</i>	169

**Graphiques :**

<i>Graphique 1 : Imposition moyenne du groupe marchand comparée à la cote moyenne des communautés (d'après les rôles de capitation, 1701-1790) .....</i>	182
<i>Graphique 2 : Répartition des marchands dans la hiérarchie sociale villageoise d'après les rôles de capitation, 1701-1790.....</i>	188

**Tableaux :**

<i>Tableau 1: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1695-1790..</i>	146
<i>Tableau 2: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1695-1729..</i>	149
<i>Tableau 3: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1730-1759..</i>	151
<i>Tableau 4: Dénombrement des marchands présents dans les villages isérois, 1760-1790..</i>	154
<i>Tableau 5: Proportion de marchands dans les villages de l'ancien département de l'Isère selon leur nombre d'habitants.....</i>	156
<i>Tableau 6: Stratification sociale dans neuf villages isérois au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après la moyenne des côtes de capitation .....</i>	193

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Remerciements :</b> .....	<b>10</b>
<b>Table des abréviations</b> .....	<b>11</b>
<b>Chapitre I. : Historiographie. Bilan et état de la recherche sur le groupe socio-professionnel des marchands ruraux.</b> .....	<b>13</b>
I. Une historiographie des marchands ruraux ? .....	14
A. Les marchands ruraux : Une présence discrète dans les instruments de travail.....	14
1) La Bibliographie annuelle de l’Histoire de France. ....	14
2) Recueils bibliographiques intéressants les marchands ruraux. ....	15
B. Des sociétés savantes muettes sur le groupe socio-professionnel des marchands ruraux. ....	18
1) De rares études sur le sujet en comparaison de la masse d’articles analysant le monde rural à l’époque moderne.....	18
C. Un monde urbain mieux éclairé .....	21
II. La tradition d’une campagne immobile et l’inexistence du groupe marchand .....	25
A. A la campagne, que des agriculteurs.....	25
1) La longue tradition de l’Ecole des Annales et la mono activité rurale.....	25
2) Le commerce : Une activité « annexe » en milieu rural.....	28
3) Les marchands ruraux : un groupe socio-professionnel faiblement mentionné dans les monographies régionales. ....	38
B. La campagne hermétique aux transactions monétaires et commerciales .....	41
1) « Autoconsommation » plutôt que « marché » .....	41
2) Des réseaux de communication, commerciaux et monétaires atrophiés .....	44
C. Le marchand est urbain, pas campagnard .....	52
1) La campagne ne pouvait pas nourrir le marchand.....	52
2) La domination des élites marchandes dans l’historiographie.....	56
3) Des études historiques en partie guidées par la distorsion des sources.....	60
III. Des campagnes hétérogènes et dynamiques. Le renouveau historiographique du monde rural d’Ancien Régime .....	63
A. A la campagne, pas que des agriculteurs.....	63
1) L’historiographie récente change de regard sur les campagnes d’Ancien Régime	63
2) Les campagnes d’Ancien Régime : Un monde pluriactif et dynamique.....	66
B. La réhabilitation des courants d’échanges dans les campagnes françaises d’Ancien Régime. ....	69
1) L’ouverture des transports dans les campagnes françaises : Le cas de la province du Dauphiné .....	69
2) L’offensive des cultures a destinée commerciale.....	71
3) Les productions artisanales insèrent des campagnes dans une économie d’échange .....	73

- 4) De l'impossibilité d'une économie enfermée dans l'autosubsistance : L'ouverture forcée à l'échange..... 75
- C. Le marchand rural reste en périphérie des recherches actuelles ..... 77
  - 1) Les marchands ruraux restent à la périphérie des études sur les élites rurales..... 77
  - 2) Les études sur le crédit dans les campagnes françaises intègrent les marchands sans les étudier pour eux-mêmes..... 79
  - 3) La figure fantomatique des marchands ruraux : Souvent croisés, rarement étudiés 81

**Chapitre II. : Les marchands ruraux dans les écrits contemporains : quel corpus pour quelles utilisations ? Sources et outils documentaires susceptibles d'enrichir nos connaissances du groupe marchand dans les campagnes d'Ancien Régime. .... 84**

- I. Les documents fiscaux ..... 88
  - A. La Révision des feux ..... 88
    - 1) Une reconstitution de réseau marchand à la fin du Moyen Age ..... 88
    - 2) La Révision des feux en Dauphiné (1697-1706)..... 89
    - 3) Les limites de ces sources fiscales médiévales et modernes..... 92
  - B. De la taille personnelle à la taille réelle : un manque de fiabilité pour l'étude des marchands ruraux dans le Dauphiné d'époque moderne..... 94
    - 1) Les apports de la taille personnelle avant 1639..... 94
    - 2) La taille réelle. Un impôt de classe qui illustre moins l'hétérogénéité professionnelle des campagnes d'Ancien Régime ..... 96
  - C. Les rôles de capitation ..... 97
    - 1) La capitation. Définition et explications préalables ..... 97
    - 2) La capitation : une introduction dans la hiérarchie sociale des campagnes à la fin de l'époque moderne ..... 98
    - 3) La reconstitution du réseau professionnel marchand dans les campagnes dauphinoises au dernier siècle de l'Ancien Régime..... 100
    - 4) La capitation : Une source fiscale à manipuler selon certaines précautions ..... 101
  - D. Le recensement de 1836 ..... 103
- II. Les Actes notariés ..... 106
  - A. Recenser les marchands ruraux au début du XVI<sup>e</sup> siècle : L'apport des actes notariés ..... 106
  - B. Une multitude d'actes sur près de Mille communautés : Des choix s'imposent.... 107
    - 1) Du public au privé : La richesse des actes notariés ..... 107
    - 2) Le choix de communautés types pour étudier les marchands ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime. .... 108
  - C. L'apport des contrats de mariage ..... 111
    - 1) Une estimation de la richesse des marchands ruraux ..... 111
    - 2) Evolution économique de l'individu marchand ..... 113
    - 3) Stratégie matrimoniale, stratégie familiale : la constitution d'un réseau de clientèle marchand..... 113
    - 4) Les limites des contrats de mariage : Une confusion avec les legs testamentaires 114
  - D. Les testaments et inventaires après décès..... 115
    - 1) Les testaments dans les actes notariés : Un simple « passeport pour l'au-delà » ? 115
    - 2) Les inventaires de bien : Un instantané de la vie quotidienne des marchands ruraux ..... 116

3)	Les inventaires de biens : Une source sérielle autorisant une étude chronologique et géographique à large échelle .....	117
4)	Les limites à l'utilisation des inventaires de biens .....	118
E.	Dettes et crédit : La place du groupe marchand dans le fonctionnement du crédit dans les campagnes dauphinoises à l'époque moderne.....	119
1)	Importance et formes du crédit dans les campagnes dauphinoises .....	119
2)	Place et importance du groupe marchand dans le fonctionnement du crédit .....	120
3)	Les aires d'influences des marchands ruraux dans le fonctionnement du crédit dans les campagnes dauphinoises .....	121
F.	Avant-noms et signatures dans les actes notariés : Position des marchands ruraux dans la hiérarchie sociale.....	122
1)	L'analyse des avant-noms .....	122
2)	L'analyse des signatures.....	123
III.	Un prolongement des actes notariés : Les archives judiciaires.....	124
A.	Les archives seigneuriales .....	124
1)	Les marchands ruraux encombrant les justices seigneuriales .....	124
B.	Les <i>factums</i> : Une source imprimée qui met en avant les procès entre marchands	126
IV.	Les archives du For privé : L'apport des papiers privés des marchands ruraux ....	128
A.	Collecter les papiers privés des marchands ruraux .....	128

### **Chapitre III. : Premiers résultats de recherche : Les apports des rôles de capitation 133**

I.	Les rôles de capitation : Une source fiscale à prendre avec précaution.....	134
A.	Méthodologie employée dans le cadre de notre recherche.....	134
1)	Le département de l'Isère, laboratoire d'analyse privilégié pour notre recherche	134
2)	Les marchands ruraux et leurs différentes acceptions dans les rôles de capitation	135
3)	Première et deuxième capitation. Méthode employée dans l'exploitation de l'impôt royal.....	136
B.	Les rôles de capitation du département de l'Isère : Un corpus incomplet .....	139
1)	Un grand nombre de communautés dépourvues de rôles de capitation .....	139
2)	Des communautés disposant de lançons de capitation, sans les rôles fiscaux ...	140
3)	Le risque du manque d'exhaustivité d'un corpus fragmentaire .....	141
C.	Qualité et précision des rôles de capitation .....	142
1)	Qualité de rédaction des rôles de capitation.....	142
2)	La profession de marchand en milieu rural : une réalité parfois mouvante dans les rôles de capitation.....	143
II.	La réintroduction du milieu socio-professionnel marchand dans les campagnes dauphinoises .....	146
A.	Dénombrer les marchands ruraux .....	146
1)	Un premier bilan numérique du groupe marchand dans les campagnes dauphinoises .....	146
2)	Evolution du peuplement marchand dans les campagnes dauphinoises .....	148
3)	Densités du peuplement marchand et poids démographique des communautés	155
B.	Localiser les marchands ruraux .....	158
1)	Le peuplement marchand et son évolution au cours du XVIII <sup>e</sup> siècle.....	158
2)	Peuplement marchand et voies de communication .....	164
3)	Peuplement marchand et densités de population.....	166

4)	Réseau commercial et réseau artisanal : la consécration du système proto-industriel ? .....	169
C.	Du « beaux XVIII <sup>e</sup> siècle » marchand à l'étiollement des réseaux commerciaux..	172
1)	Le décollage et l'apogée des effectifs marchands et le desserrement de l'économie globale d'Ancien Régime .....	172
2)	L'effondrement des effectifs marchands et l'étiollement des réseaux commerciaux	174
3)	La redistribution du réseau commercial rural à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.....	177
III.	Les marchands dans la hiérarchie sociale au village d'après les rôles de capitation	180
A.	Le poids financier du milieu marchand dans les campagnes iséroises d'Ancien Régime .....	181
1)	Quel niveau de fortune pour le milieu professionnel marchand ?.....	181
2)	Un important poids financier qui contraste avec la faiblesse numérique des marchands dans les campagnes d'autrefois.....	183
3)	Les marchands ruraux « coqs de villages ».....	184
B.	Les marchands dans la hiérarchie sociale villageoise .....	187
1)	Les marchands ruraux au sein de la pyramide sociale villageoise .....	187
2)	Signatures et avant-noms : une matérialisation de la domination marchande au village .....	190
C.	Un milieu socio-professionnel dominant au village.....	192
1)	La répartition socio-professionnelle des fortunes au village.....	192
2)	Première ou deuxième capitation : Quelle version de l'impôt royal exprime le mieux la « véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France » ? .....	194

## **Conclusion 196**

## **Bibliographie : Les marchands ruraux dans la province du Dauphiné sous l'Ancien Régime 199**

<b>Chapitre I.</b>	<b>Instruments de travail.....</b>	<b>199</b>
I.	Guides, orientations bibliographiques .....	200
II.	Instruments de recherches, méthodologies.....	201
A.	Instruments de recherches .....	201
B.	Ouvrages méthodologiques .....	201
III.	Dictionnaires et manuels topographiques .....	203
IV.	Les sources et leur traitement.....	204
A.	Ouvrages d'aide paléographique .....	204
B.	Le traitement des sources .....	204
<b>Chapitre II.</b>	<b>Ouvrages généraux sur l'histoire économique et sociale de la France d'Ancien Régime .....</b>	<b>206</b>
I.	Le contexte économique et social de la France D'Ancien Régime.....	207
II.	Les sociétés rurales de la France d'Ancien Régime.....	210
III.	Thèses et monographies régionales intéressant l'étude des sociétés rurales dans la France d'Ancien Régime.....	214
<b>Chapitre III.</b>	<b>Pluriactivité professionnelle et diversité sociale dans les campagnes de la France moderne.....</b>	<b>217</b>
I.	Diversité professionnelle dans les campagnes de la France d'Ancien Régime .....	218
II.	Stratigraphie et relations sociales dans les campagnes de la France d'Ancien Régime	219



<b>Chapitre IV. Marchands et commerce dans la France d’Ancien Régime .....</b>	<b>222</b>
I. Le grand commerce régional, national et international.....	223
II. Ouverture commerciale intérieure et développement des transports. ....	227
III. Commerce rural et marchands ruraux dans la France d’Ancien Régime.....	230
<b>Chapitre V. Le Dauphiné sous l’Ancien Régime .....</b>	<b>232</b>
I. Synthèses régionales et ouvrages généraux sur l’histoire du Dauphiné.....	233
II. Etudes économiques et sociales dans le Dauphiné d’Ancien Régime .....	234
III. Commerce et marchands dans le Dauphiné d’Ancien régime .....	238
A. Commerce urbain et Grand commerce.....	238
B. Commerce rural et marchands ruraux dans le Dauphiné d’Ancien Régime .....	240
<b>Sources utilisées pour l’étude du groupe socio-professionnel des marchands ruraux sous l’Ancien Régime.....</b>	<b>241</b>
<b>Chapitre I. Archives départementales de l’Isère.....</b>	<b>241</b>
I. Série B : Fonds des cours et des juridictions antérieures à 1790 (XIII <sup>e</sup> siècle- 1790) 242	
A. Série B : Révision des feux .....	242
B. Sous-série 14 B : Justices particulières relevant du vibailiage de Grésivaudan....	246
1) Procédures civiles concernant les communautés rurales du vibailiage du Grésivaudan.....	246
2) Audiences, formalités, procédures civiles et criminelles pour les communautés de Saint-Baudille-et-Pipet et de Crolles, dans le vibailiage du Grésivaudan .....	251
C. Sous-série 16 B : Justices particulières relevant du vibailiage de Vienne .....	252
1) Audiences, formalités, procédures civiles et criminelles pour les communautés de Chirens et de Vénissieux .....	252
II. Série C : Administration provinciale et enregistrement.....	253
A. Sous-série II C : Registres de l’intendance du Dauphiné. ....	253
B. Sous-série 8 C : Contrôle des actes .....	255
III. Série 3 E : Notaires.....	257
A. Actes notariés de la communauté d’Allevard .....	257
B. Actes notariés de la communauté de La Buissière .....	258
C. Actes notariés de la communauté de Chatte.....	259
D. Actes notariés de la communauté de Chirens.....	259
E. Actes notariés de la communauté de Cordéac.....	261
F. Actes notariés de la communauté de Crolles .....	261
G. Actes notariés de la communauté de Montacarra.....	262
H. Actes notariés de la communauté de Saint-Baudille-et-Pipet .....	263
I. Actes notariés de la communauté de Saint-Georges-d’Esparanche .....	263
J. Actes notariés de la communauté de Tréminis.....	264
K. Actes notariés de la communauté de Vénissieux .....	264
L. Actes notariés de la communauté de Vernas.....	264
IV. Série 4 E : Dépôt des communes. Archives communales déposées aux archives départementales. ....	265
A. Les rôles de capitation (1695-1790).....	265
B. Liste des rôles de taille royale levés avant 1639 dans les communautés de l’actuel département de l’Isère. ....	270
V. Série J : Fonds entrés par voie extraordinaire, achats, dons, dépôts. XIII <sup>e</sup> - XIX <sup>e</sup> siècles). 273	

A.	Sous-série 1 J : Archives privées entrées par voie extraordinaire, contenant moins de 10 articles. ....	273
B.	Série J : Archives privées entrées par voie extraordinaire, contenant plus de 10 articles. ....	274
VI.	Série H : Hôpital de Grenoble .....	276
A.	Papiers des familles provenant des bienfaiteurs de l'Hôpital ou des pauvres qui y sont morts .....	276
VII.	Série MI : Microfilms .....	278
A.	Sous-série 1 MI : Archives microfilmées dont la source originale n'est pas conservée aux Archives départementales de l'Isère. Listes des communes soumises au recensement quinquennal de 1836. ....	278
<b>Chapitre II. Archives départementales du Rhône .....</b>		<b>280</b>
I.	Sous-série 3 E : Actes notariés .....	281
<b>Chapitre III. Bibliothèque Municipale de Grenoble.....</b>		<b>282</b>
I.	Livres de raison de la bibliothèque municipale de Grenoble .....	283
II.	Sources imprimées et manuscrites sur le commerce rural en Dauphiné (XVIè- XVIIIè siècles) .....	284
III.	Des sources imprimées relatives aux litiges des marchands : Les factums.....	286

## Résumé

L'historiographie traditionnelle a longtemps présenté le monde rural d'Ancien Régime comme un monde clos, replié sur lui-même et hermétique à tout ferment de changement économique et social. Au sein de cet univers clos, les uniques acteurs en étaient les agriculteurs. Petits ou gros, simples exploitants ou possesseurs fonciers, les campagnards étaient invariablement dépeints sous les traits du paysan puisque la terre était universellement reconnue comme unique ressource pour les millions de ruraux qui composaient la société française à l'époque moderne. Ce schéma classique d'une société rurale prisonnière de la mono-activité agricole a conséquemment nié la capacité du monde rural à produire d'autres professions que celle d'agriculteur.

L'historiographie récente tend, au contraire, à réhabiliter l'existence d'activités para-agricoles dans les campagnes de l'ancienne France. A la suite des travaux d'Alain Belmont sur le groupe des artisans ruraux en Dauphiné, nous avons voulu éclairer un milieu socio-professionnel largement ignoré par la recherche historique, celui des marchands ruraux. Appréhendée à travers un large corpus de sources manuscrites, l'étude des marchands ruraux sera susceptible d'éclairer les mécanismes d'intégration des campagnes à l'économie globale d'Ancien Régime, les membres de ce milieu socio-professionnel apparaissant tout à tour comme témoins et acteurs privilégiés du desserrement économique des campagnes à l'époque moderne. En cela, nous suivrons la réflexion de Jean-marc Morcieau selon laquelle « le groupe polymorphe des marchands ruraux [...] fait partie de ces secteurs encore dans l'ombre dont les enquêtes livreront bientôt bon nombre de découvertes ».

## Mots clés

France, Ancien Régime, rurale, campagnes, commerce, marchands ruraux, économie, société

Page de garde, *L'échoppe du tisserand et le marchand de vannerie*, Estampes de Cornelis de Wael, vers 1630-1650, 9,3x 12,8cm